

**Atlas**  
des Paysages  
de Wallonie

# Les Côtes lorraines

8

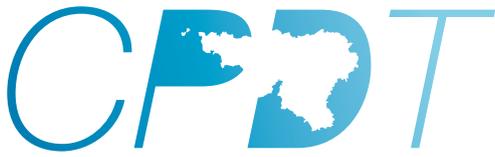


atlas



# Atlas des Paysages de Wallonie

CPDT



*Conférence Permanente  
du Développement  
Territorial*

**L'Atlas des Paysages de Wallonie  
est une publication de la Conférence  
Permanente du Développement Territorial**

**Diffusion :**

Les exemplaires imprimés se commandent via le site **ediwall.wallonie.be** (recherche avec le mot « paysage »).

**Prix : 25,00 €**

Les publications de la CPDT sont consultables et téléchargeables gratuitement sur Ediwall ou sur le site **cpdt.wallonie.be** (onglet « Ressources »).

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cette publication est soumise à l'autorisation écrite des auteurs.

N° ISBN : 978-2-8056-0623-6

N° ISSN numérique : 2795-7454

N° ISSN papier : 2795-7446

N° de dépôt légal : D/2024/11802/102

**Editeur responsable :**

Annick Fourmeaux  
SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
B-5100 Namur

**Directrice de publication :**

Stéphanie Quériat  
E-mail : [stephanie.queriat@ulb.be](mailto:stephanie.queriat@ulb.be)

**Soutien à la rédaction :**

Valérie Cawoy, Alain Marchon, Pol Quériat

**Conception graphique :**

Debie graphic design

**Mise en page :**

Heureux Studio

**Imprimerie :**

Bietlot, Gilly

# Atlas des Paysages de Wallonie

## 8. Les Côtes lorraines

Derek Bruggeman  
Etienne Castiau  
Julien Descamps  
France Goffin  
Stéphanie Quériat  
Camille Tauvel

**Direction scientifique**

Jean-Michel Decroly  
Marie-Françoise Godart  
Stéphanie Quériat



# Remerciements

L'équipe de recherche remercie chaleureusement les membres du comité d'accompagnement qui l'ont accompagnée tout au long du processus d'élaboration du présent atlas, au travers de réunions, d'entrevues et de nombreuses relectures, sans jamais compter leur temps :

Mireille Deconinck (SPW-TLPE) et Gislaine Devillers (AWaP), présidentes du Comité d'accompagnement, Dimitri Belayew, Yvan Brahic (SPW-ARNE), Thérèse Cortembos, Xavier De Bue (SPW-TLPE), Dominique Guerrier-Dubarle (CRMSF), Véronique Hames (SPW-TLPE), Didier Moray (SPW-ARNE), Claire Neuray (HELdB/ULB), André Ozer (CRMSF), Jacques Stein (CRMSF) et François Verdin (CGT).

Que tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la relecture, aux interviews ou ont cédé gracieusement des documents trouvent également ici l'expression de notre reconnaissance.

# Table des matières

Avant-propos	8
<b>1<sup>ère</sup> partie : Les paysages de Wallonie</b>	<b>11</b>
La longue mise en place des paysages « traditionnels » de la Wallonie : des premiers siècles de notre ère aux années mille neuf cent cinquante	12
Des années 1950 à nos jours	23
<b>2<sup>ème</sup> partie : L'ensemble paysager des Côtes lorraines</b>	<b>29</b>
Les Côtes lorraines	30
La mise en place des paysages des Côtes lorraines	67
Les évolutions contemporaines	88
Des regards sur les paysages	121
<b>3<sup>ème</sup> partie : Les aires paysagères des Côtes lorraines</b>	<b>145</b>
Méthode adoptée pour la délimitation des aires paysagères	148
Dépression de la Moyenne Semois	156
Vallées de la Haute Semois et de la Rulles	168
Dépression de l'Attert	178
Plateau agricole du revers sinémurien	188
Forêts de Haute Lorraine	198
Grande forêt sinémurienne	205
Forêts du Pays-Haut lorrain	210
Butte et campagne périurbaine d'Arlon	212
Forêts et clairières est-arlonaises	224

Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérardville	232
Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne	240
Dépression et bourgs du Haut Ton	252
Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy	260
Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas	268
Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte	276
Agglomération industrielle d'Aubange – Athus	288
Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne	298
<b>4<sup>ème</sup> partie : Les enjeux globaux de l'ensemble paysager</b>	<b>309</b>
Enjeux globaux	311
Des paysages ruraux accessibles et de qualité	312
Des villages qui se transforment, mais restent spécifiques	314
Un paysage entre ancrage et influences extérieures	316
<i>Glossaire</i>	318
<i>Correspondance entre communes et aires paysagères</i>	323
<i>Correspondance entre principaux cours d'eau et aires paysagères</i>	323
<i>Bibliographie sélective</i>	324
<i>Webographie sélective</i>	329
<i>Crédits photographiques et iconographiques</i>	329
<i>Blocs diagrammes</i>	329

*Le paysage doit devenir un sujet politique d'intérêt général parce qu'il contribue de façon très importante au bien-être des citoyens européens et que ces derniers ne peuvent plus accepter de « subir leurs paysages » en tant que résultat d'évolutions de nature technique et économique décidées sans eux. Le paysage est l'affaire de tous les citoyens et doit être traité de manière démocratique, notamment aux niveaux local et régional.*

*(Convention européenne du paysage, Rapport explicatif, article 23)*

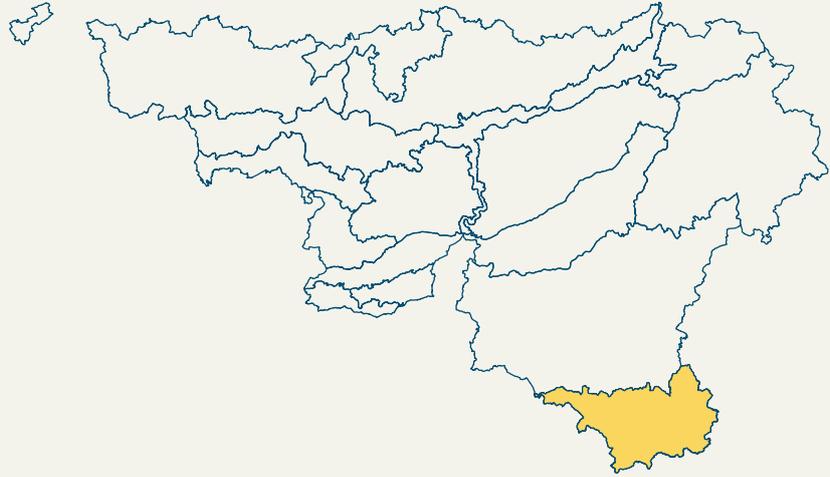
L'adoption de la Convention européenne du paysage à Florence en 2000 traduit les préoccupations nouvelles des pays européens à cet égard. Cette question a de fait pris une réelle importance suite à l'évolution très rapide de nos contrées et à la perte d'identité culturelle et territoriale ressentie par une partie de la population. Les citoyens et les pouvoirs publics en sont venus à considérer le paysage\* comme une composante essentielle de la qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires. Les autorités européennes conçoivent par ailleurs le paysage comme un élément majeur du patrimoine à l'échelle transnationale et estiment qu'il contribue à la consolidation d'une véritable identité européenne. Un travail a dès lors été engagé au niveau du Conseil de l'Europe sur la notion de paysage et sur les valeurs qui lui sont associées. Après de longs débats entre experts, liés à des conceptions fort différentes d'un pays à l'autre, la Convention européenne du paysage a été ouverte à la signature à Florence, le 20 octobre 2000.

Cette Convention vise à protéger, aménager et gérer les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont proposés. Parmi ceux-ci, on peut relever la nécessité de connaître les paysages et de sensibiliser à ceux-ci. La Région wallonne, partenaire des discussions, a ratifié la convention dès 2001 et initié diverses actions pour la mettre en œuvre sur son territoire. Parmi celles-ci on peut citer la sensibilisation aux paysages, notamment par le biais de publications et de travaux de recherche menés dans le cadre de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT).

Ces travaux ont abouti à une plaquette de vulgarisation<sup>1</sup> et à la publication des résultats de la recherche sur l'identification des territoires paysagers\* de Wallonie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> NEURAY C. et VAN DER KAA C. (2004). Pour une meilleure prise en compte des paysages, CPDT, Plaquette n° 4, MRW-DGATLP.

<sup>2</sup> DROEVEN E., FELTZ C. et KUMMERT M. (2004). Les territoires paysagers de Wallonie, CPDT, Etudes et Documents 4, MRW-DGATLP.



Le présent atlas s’inscrit dans la continuité de ces travaux et trouve son origine dans les échanges d’expériences prônés par la Convention européenne du paysage. Ceux-ci ont mis en évidence l’intérêt de réaliser, en Wallonie, des atlas du paysage inspirés des exemples français.

Ces atlas sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. La Wallonie a jugé que l’échelle la plus appropriée pour ce type de publication est celle des ensembles paysagers\* identifiés dans le cadre des travaux de la CPDT.

Le présent ouvrage constitue le huitième tome d’une collection qui devra, à terme, présenter les treize ensembles paysagers de la Wallonie.

Il a été conçu pour être accessible à un large public, depuis le simple citoyen curieux ou amoureux de sa région aux décideurs politiques locaux ou régionaux, en passant par les acteurs des diverses associations.

La première partie, commune à tous les atlas, permet de comprendre la formation des paysages wallons. La deuxième partie fournit les principales clés de lecture des paysages actuels de l’ensemble paysager des Côtes lorraines ainsi que des pressions auxquelles ils sont soumis. Dans la troisième partie, le lecteur pourra découvrir les éléments qui caractérisent ces paysages ainsi que, dans la quatrième partie, les enjeux qui découlent de ces observations et qui s’expriment en termes d’évolution et de gestion des paysages.

En fin de volume, la définition de certains termes, signalés dans le texte par un astérisque (\*) lors de leur première apparition, est donnée dans un glossaire. La correspondance, entre, d’une part les communes et les cours d’eau et, d’autre part, les aires paysagères\* est détaillée dans deux tableaux. Le lecteur trouvera aussi une sélection de références.



# Les paysages de Wallonie

Les paysages sont intimement liés à la vie des hommes et de leurs communautés. En Wallonie, jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, la vie est restée essentiellement rurale\*, en lien avec les ressources de la terre. Les profonds changements dus à la révolution industrielle n'ont pas fondamentalement modifié la physionomie des campagnes. Mais depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la société urbaine imprime fortement sa marque à ces lieux, induisant dans certains cas une urbanisation des paysages, voire même, créant de nouveaux paysages.

Retracer les grands traits de cette évolution, c'est offrir des repères chronologiques mais surtout des clés de lecture de nos paysages actuels pour en comprendre les changements et mieux réfléchir à leur avenir.

# La longue mise en place des paysages « traditionnels » de la Wallonie : des premiers siècles de notre ère aux années 1950

La trilogie « noyau villageois, église, château (ou abbaye) »  
est le témoin d'une longue histoire

Les premiers grands changements paysagers que nos régions ont connus dans l'histoire sont ceux consécutifs à l'ouverture de clairières dans les vastes étendues de forêts qui recouvraient le territoire de la Wallonie, à la mise en culture des terres ainsi progressivement défrichées et à la création de lieux d'habitat généralement groupé. Les sites d'établissement tiennent compte de la fertilité des sols, de la facilité d'accès à l'eau mais aussi du souci d'être à l'abri du vent et des inondations.

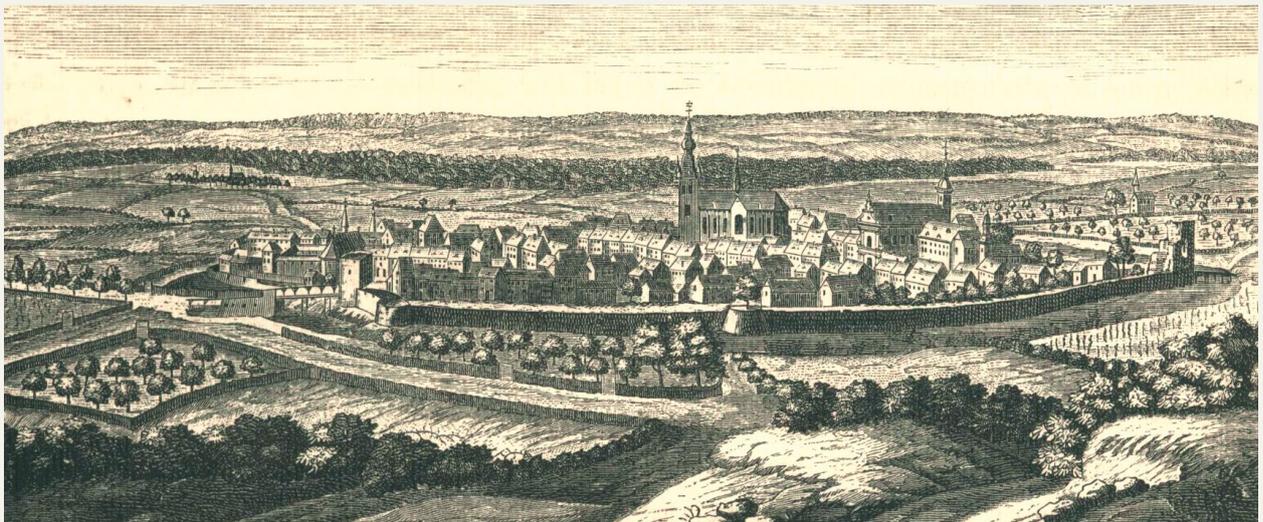


Deux repères dans la silhouette allongée du village de Senzeilles (Cerfontaine) : à droite, l'église monumentale sur une élévation et, à gauche, le château signalé par deux de ses quatre tours.

La conversion au christianisme est achevée au cours du 9<sup>e</sup> siècle, avec l'installation d'un prêtre chargé de baptiser, marier et ensevelir les habitants d'une communauté rurale regroupée en paroisse. Dès les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, celle-ci correspond le plus souvent au village qui rassemble le noyau habité, plus ou moins serré autour de l'église, entourée d'un cimetière, et du lieu de pouvoir : maison forte, château, abbaye..., qui contrôle, prélève et protège. Malgré la densification et l'extension du bâti amorcées au 19<sup>e</sup> siècle, cette trilogie noyau villageois, église et lieu de pouvoir, peut encore être observée dans un grand nombre de localités.

## Les villes, leur position et leur évolution

A partir du 10<sup>e</sup> siècle et surtout au 12<sup>e</sup> siècle, certains noyaux d'habitat vont se développer plus que d'autres et devenir des villes rassemblant plusieurs milliers d'habitants, ceci grâce à l'existence de surplus de production vivrière des campagnes, à la production de biens d'artisanat et au développement du commerce. La plupart des villes se constituent le long des cours d'eau, voies navigables ou sources d'énergie motrice pour les moulins (meunerie et autres machines). Elles s'implantent le plus fréquemment lorsque la voie d'eau est traversée par une voie terrestre ou lorsque la navigation doit passer le relais au chariot, faute d'un tirant d'eau suffisant. Il n'y a pas de ville sans implantation d'artisanats diversifiés : tannerie, forge, métallurgie\*, poterie, fabrication textile. Cette fabrication concerne de nombreuses agglomérations\* urbaines, même si certaines se spécialisent un temps dans la production métallurgique (Bouvignes, Dinant, Huy, Liège...). Cependant, la plupart des villes wallonnes sont et restent de petits bourgs\* ruraux, lieux de marchés pour les produits locaux, avec parfois une halle en dur. Sur le plan paysager, ce qui distingue en premier lieu la ville du village ou de la campagne environnante, c'est l'enceinte urbaine, la masse bâtie, la mitoyenneté dominante de l'habitat, l'organisation en rues et en places ainsi que la quantité et l'échelle des infrastructures : tours, portes, murailles ou fortifications, églises, collégiales, halles, hôtel de ville, fontaines, ponts, moulins, voiries pavées...



Source : E. Van Bommel, *La Belgique illustrée, ses monuments, ses paysages, ses œuvres d'art*, tome II, s.d. (paru fin du 19<sup>e</sup> siècle). Collection Société royale belge de Géographie.

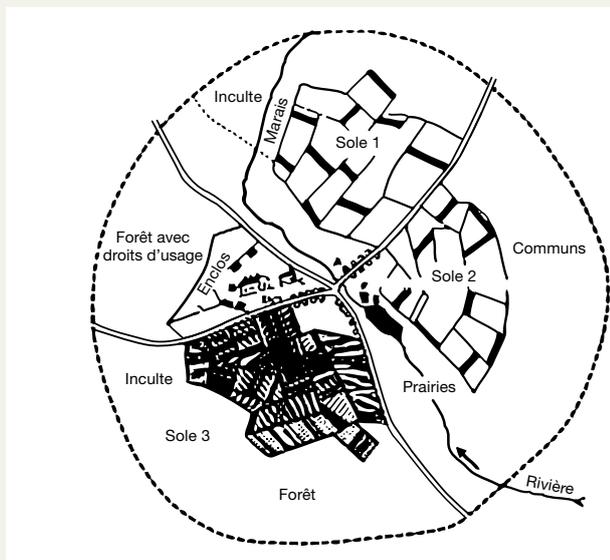
La petite ville de Marche-en-Famenne telle qu'elle se présentait au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, entourée de remparts.

## Une forte poussée démographique, puis un recul durable

Depuis le 11<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (fin 18<sup>e</sup> siècle), l'organisation de la société reste basée sur le pouvoir des princes et des seigneurs qui tirent leurs richesses de la production de leurs seigneuries, du travail de leurs dépendants et des nombreuses taxes qui leur sont dues, en nature ou non, pour vivre sur leurs terres, utiliser le moulin, franchir la rivière sur un pont... Les défrichements du premier millénaire après J-C se poursuivent à l'initiative de la noblesse, du clergé et d'une population paysanne qui augmente grâce à un climat plus chaud et plus sec, favorable à la culture des céréales et à l'adoption progressive de techniques agraires permettant d'accroître la production tout en maintenant la fertilité des sols.

La charrue remplace l'araire grâce à l'utilisation du collier d'attelage: les sols ne sont plus simplement aérés, ils sont retournés. De nouvelles terres sont mises en cultures et les céréales sont semées dans des champs mieux nettoyés et mieux amendés. On pratique l'assolement\* triennal communautaire: les champs sont groupés en trois ensembles appelés soles\* ou quartiers. Ces ensembles, qui regroupent les grandes pièces de terres des plus riches et celles des petits paysans, souvent en forme de lanières allongées de plus en plus étroites au fil des héritages, sont successivement cultivés en céréales d'hiver (blé ou seigle) puis en céréales de printemps sous forme d'avoine (importance des chevaux) ou d'orge de printemps et la troisième année, laissées au repos, en jachère. L'année suivante, on décale le tout d'une sole. Cette technique, qui permet de restaurer la fertilité par une année de repos tous les trois ans, est associée à la vaine pâture. Sur la sole en jachère et sur les deux autres soles après récolte, on introduit des animaux qui engraisent les terres de leurs déjections. On garantit au troupeau villageois le droit de parcours sur l'ensemble des champs « vides » (terres vaines) en interdisant aux paysans de planter des haies. Cette pratique qui ne cessera souvent qu'au 18<sup>e</sup>, voire au 19<sup>e</sup> siècle, engendre les paysages ouverts (sans haie) qui caractérisent encore aujourd'hui la majorité des régions rurales de Wallonie.

Les classes dominantes s'approprient les terres les plus fertiles, comme celles des bas-plateaux limoneux du nord de la Meuse (Hesbaye), intensément défrichées et peuplées d'un semis plus dense de villes et de villages. L'extension des terres cultivées sera maximale au tournant du 14<sup>e</sup> siècle avant que le surpeuplement, les épidémies de peste et les guerres réduisent la population et parfois, dans des zones très déshéritées, fassent disparaître des villages entiers.



Source: d'après M. M. Knight, H.E. Barnes & F. Flugel (1928), *Economic history of Europe*, Houghton Mifflin Co.

Les trois soles sont divisées en lanières (seulement représentées sur la sole 3). La sole 3 (qui était en jachère l'année précédente) est occupée par des céréales d'hiver (blé ou seigle); la sole 2 porte de l'orge ou de l'avoine semées au printemps ou des pois et la sole 1 est en jachère pâturée.



Source: Ardenne et Gaume (d'après un manuscrit italien de la fin du 14<sup>e</sup> siècle).

Au Moyen Âge et jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, une partie du bétail avait accès aux ressources de la forêt : bovins, chevaux et porcs. Ici, les porcs viennent se nourrir des glands lors d'une année de production abondante.

## De nombreuses activités qui transforment les grands éléments végétaux

A proximité de leur maison et tout autour des villages, les habitants vont et viennent au gré de multiples activités. Ils suivent les chemins de terre, souvent étroits et boueux, dont les ornières piègent les roues des charrettes, allant au champ pour y effectuer les nombreux travaux liés aux cultures et à l'élevage. Les gerbes récoltées sont battues avant le rangement de la paille dans le fenil au-dessus de l'étable. On porte alors au moulin les grains de blé et on revient avec la farine. On se rend au puits, au lavoir ou à la rivière pour y prendre de l'eau et laver le linge. On étête les arbres des berges sinueuses et du bord des chemins. On cueille ou on ramasse les fruits sauvages qui améliorent le quotidien fait de bouillie et de pain. La forêt est également fort fréquentée : on y coupe ou récolte du bois ; on y fabrique du charbon de bois ; on y mène paître le bétail.

Le jour du marché, on se rend en famille ou en groupe à la ville voisine pour y vendre quelques produits de la terre ou de son travail d'artisanat, pour échanger les nouvelles et les expériences, puis pour revenir avec quelques objets utiles qui ne sont pas fabriqués dans le village. A la croisée des chemins, croix, potales ou chapelles s'érigent. Elles permettent d'invoquer quotidiennement la protection des saints locaux ou témoignent d'un événement particulier.

La vie des campagnes se déroule essentiellement en autosubsistance : les paysans consomment ce qui reste du produit, parfois maigre, de leurs récoltes après le prélèvement des taxes et la commercialisation des éventuels surplus. L'économie dominante associe étroitement la culture des céréales panifiables - seule base consistante de la nourriture avant l'arrivée de la pomme de terre au 16<sup>e</sup> siècle - et l'élevage de quelques animaux domestiques, qui fournissent entre autres les engrais organiques. La viande, le lait et le beurre se vendent aux riches et sont produits à proximité des grandes villes car ils se conservent difficilement. L'organisation générale des campagnes se calque sur un même schéma de vie communautaire mais sa déclinaison en fonction de la fertilité des sols, elle-même liée à la nature du sous-sol et aux conditions de relief, se surimpose et renforce les différences régionales de l'habitat. Le paysage qui en résulte est, le plus souvent, celui de l'openfield\* où les champs sont ouverts et le bétail gardé par le berger collectif.

Cependant, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, quelques régions s'individualisent : la plaine de l'Escaut, l'Avesnois et surtout le Pays de Herve, qui évoluent vers l'élevage et un paysage de petites prairies encloses par des haies, contenant les animaux et fournissant le bois, tandis que les fermes se dispersent pour la surveillance du bétail.

Les paysages ouverts de l'openfield sont dominants en Wallonie mais présentent des aspects variés selon les régions. Autour des habitations, souvent dans un enclos à l'abri du grappillage, quelques légumes, plantes utiles et arbres fruitiers sont plantés. Puis viennent les champs qui sont répartis autour du village en systèmes de trois blocs, les soles. Les prairies permanentes, naturelles, sont confinées aux fonds humides des vallées et les bois occupent les terres périphériques, les pentes trop fortes ou les sols médiocres.

Quand ces conditions défavorables prédominent, comme en Ardenne, on pratique l'essartage\* qui permet de cultiver pendant un an ou deux des parcelles de bois défrichées. En outre, la rotation est plus longue et de vastes étendues sont couvertes de landes buissonneuses à genêts. Ces incultes, ainsi que les landes à bruyères sur les sables du bas-plateau brabançon ou les pelouses calcaires rases en Calestienne, sont parcourus par les troupeaux de moutons et de chèvres dont l'appétit empêche le développement des plantules d'arbres et favorise l'apparition d'une flore particulière, encore visible de nos jours dans certains sites préservés. Là où elle subsiste, la forêt forme la couronne la plus éloignée du village et fournit le bois pour construire les habitations, fabriquer les outils, cuire et se chauffer. Utilisée dans certaines régions pour produire de l'écorce à tan et du charbon de bois, la forêt est alors soumise à d'intenses pressions et se transforme en maints endroits en taillis simples. Le rythme d'exploitation de ces taillis est parfois tel que la repousse devient difficile. Face à toutes ces demandes, la forêt devient l'objet de nombreux conflits d'usage.

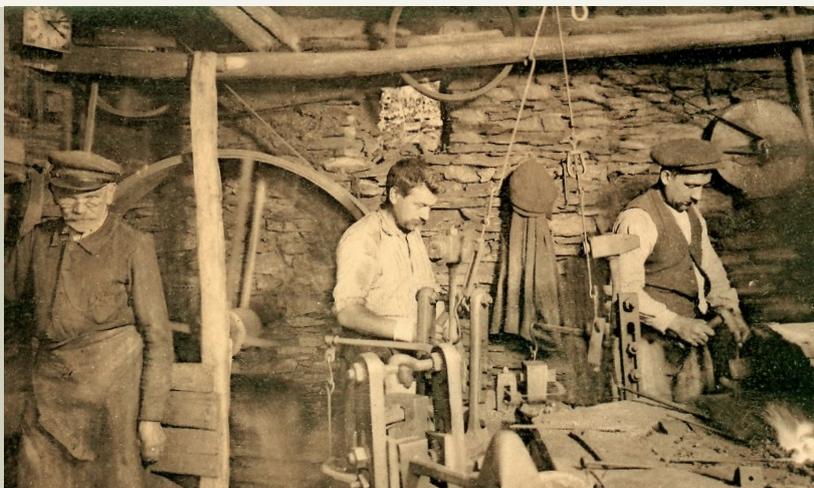
## Des activités multiples qui occupent l'espace de manière différenciée

Le travail dans la forêt occupe aussi beaucoup de monde. C'est notamment sur ses lisières que s'établissent de petites forges, localisées sur les cours d'eau (pour l'énergie), à proximité des minerais extraits du sous-sol et des forêts qui assurent la production de charbon de bois. Disséminée surtout dans les vallées du sud de la Meuse, cette métallurgie utilise une main-d'œuvre spécialisée et abondante. On peut identifier des métiers comme bûcheron, charbonnier et transporteur. En Entre-Sambre-et-Meuse, en Ardenne et en Lorraine, où les gisements ferreux sont importants et facilement accessibles, les maîtres de forges deviennent des personnages importants et leur richesse marque l'aspect des villages.

Dans les campagnes, une grande variété de métiers, certains devenant même des spécialités régionales, sont ainsi exercés, parfois dans l'habitation même pendant les périodes creuses de travail des champs : l'homme fabrique des clous ou des sabots, sa femme file et tisse la laine. A proximité d'un centre urbain, cette activité peut fournir des revenus complémentaires appréciables. Elle fixe parfois aussi l'établissement de premières fabriques en pleine campagne. Il ne subsiste à l'heure actuelle pas de traces de ces établissements, que l'on imagine aujourd'hui difficilement en de tels lieux.

Source : coll. privée.

Une clouterie à Bohan-sur-Semois.  
Les habitants du village pratiquaient la culture du tabac l'été et la clouterie l'hiver.



## Des témoignages monumentaux

Murs d'enceinte et beffrois, abbayes, églises et châteaux, souvent d'abord un simple donjon carré, sont les premiers bâtiments construits en matériaux durs. Pour cette raison, ils sont aussi les plus anciens témoignages bâtis visibles, bien que généralement fortement remaniés ou reconstruits. Les châteaux de toutes tailles, situés en plaine\* ou perchés sur des éperons rocheux maintenus dénudés pour surveiller l'approche d'ennemis, sont progressivement transformés pour plus de confort mais gardent leur aspect défensif jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle, avec souvent une ferme accolée, également défendue par des tours. Ces châteaux seront ensuite aménagés en résidences avec un jardin ou un parc, espace clos où la nature est aménagée pour le plaisir des sens et où seront peut-être créées des perspectives pour conduire le regard vers quelque portion du paysage environnant.

Bien qu'encore nombreux et parfois bien visibles dans nos paysages, beaucoup de châteaux ont disparu, ruinés par les batailles et les incendies. Certains ont aussi été démantelés sous le règne de Louis XIV ou détruits en même temps qu'un grand nombre d'abbayes par les révolutionnaires de la fin de l'Ancien Régime.

## L'habitat paysan, éphémère jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle !

Les familles paysannes, qui constituent la majorité de la population, vivent avec leur bétail, si elles en possèdent, dans de petites maisons basses généralement non jointives, d'abord composées d'une seule cellule, divisée en plusieurs parties, et fabriquées avec des matériaux trouvés sur place, faciles à travailler. Généralement, les murs sont composés d'une ossature en bois, sur un soubassement de pierre, remplie de panneaux de torchis, selon la technique de construction dite à colombage. Le toit est en chaume.

Très progressivement, au fil des siècles et des générations, en fonction des nécessités d'une vie basée sur le travail agricole et soumise aux contraintes de la collectivité, cet habitat précaire est amélioré, agrandi, transformé. Longtemps médiocres, les revenus de la population ne permettent la solidification et l'usage de la pierre (ou de la brique) que tardivement : la plupart des anciennes fermes qui constituent le noyau de nos villages actuels remontent parfois au 17<sup>e</sup> et surtout au 18<sup>e</sup> voire même au 19<sup>e</sup> siècle, selon les régions.



*Photo : C. Puttemans, collection Société royale belge de Géographie.*

En 1900, à Houyet, quelques habitations et petites fermes montrent encore leurs murs en colombages et leurs toitures en paille couronnées d'un faîte terreux.

## Des caractéristiques sous-régionales bien marquées

En Wallonie, les caractéristiques de cet habitat rural sont bien différenciées d'une région à l'autre, tant au niveau des matériaux locaux utilisés que de la forme et de l'organisation des bâtiments (ainsi que du mode de groupement des maisons), ce qui participe à la production de paysages régionaux très typés. Les différences de matériaux et de tonalités reflètent en grande partie la variété des roches du sous-sol, remarquable à l'échelle de ce petit territoire.

Au nord, l'habitat est plus généralement en briques car l'épaisse couverture de limon fertile limite l'accès au socle rocheux à quelques vallées principales. L'extraction de la terre à brique forme des cavités dans le sol, dont l'existence est encore souvent trahie par la présence de bosquets enfoncés. Du côté de Tournai et au sud de la Meuse dans les moyens et hauts plateaux\* au relief entaillé de nombreuses vallées, la roche affleure facilement. Différentes sortes de pierres, surtout des calcaires et des grès de composition et de couleurs variées, mais aussi des schistes\*, sont extraites dans des petites carrières taillées à flanc du coteau le plus proche des villages, aujourd'hui masquées par la végétation.

En Ardenne, les phyllades, schistes noirs faciles à travailler, fournissent des ardoises de toiture. Dans les autres régions, les toits sont généralement couverts de tuiles.



Plancenoit



Romedenne

Les matériaux de construction utilisés pour l'architecture traditionnelle se perçoivent bien dans les silhouettes villageoises. A Plancenoit (Lasne) l'église en pierre se distingue des habitations aux toits de tuiles rouges et aux murs de briques souvent blanchis. A Romedenne (Philippeville), c'est le gris qui domine aujourd'hui, plus clair pour les murs en pierre calcaire et plus foncé pour les toitures en tuiles ou en ardoises.

## Les chaussées thérésiennes, améliorations relativement récentes des voiries

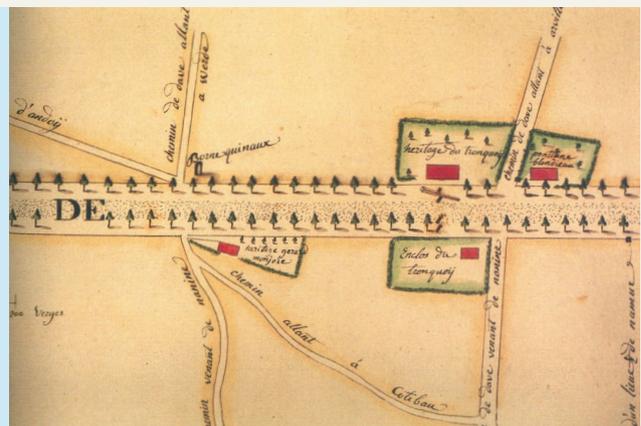
Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'organisation du territoire est nettement différente de celle que nous connaissons aujourd'hui. Le territoire est morcelé en nombreuses seigneuries qui dépendent, selon des règles complexes et multiples, de seigneurs plus puissants. Au gré des guerres mais aussi des mariages et des successions qui jalonnent l'histoire, les limites territoriales ne cessent de se déplacer. Taxes différentes, interdictions de vente sur certains marchés et nécessité de protéger un passage sont quelques exemples de facteurs qui justifient que des rassemblements se créent, se développent ou déclinent.

Entre ces territoires, les trajets sont lents et pénibles sur des voies difficilement carrossables en toute saison. Cette situation est encore courante au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, ce qui peut priver une région de débouchés importants. Dès lors, le pouvoir autrichien (sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse) décide d'améliorer les liaisons terrestres par la construction de larges routes rectilignes et bordées d'arbres, empierrées ou pavées. Ces chaussées, parfois encore bien visibles ou dont le tracé se retrouve partiellement dans des routes actuelles, portent souvent le nom de la ville où elles mènent. Elles fixent parfois de nouveaux établissements. Et, dès le 19<sup>e</sup> siècle, elles servent fréquemment d'ancrage aux populations devenues plus nombreuses qui vont habiter hors des noyaux denses des villages tandis que les villes commencent à déborder de leur enceinte.

Source: M. Watelet, *Terrain des Ingénieurs, Patrimoine cartographique de Wallonie (1995)*, MET et Racine. Archives de l'Etat à Namur, Cartes et plans, n° 220. Photo: M. Watelet.

Les chaussées construites sous l'ère autrichienne (près de 3 000 kilomètres), généralement empierrées ou pavées, étaient robustes, praticables toute l'année et donc d'un grand intérêt commercial.

Détail du Plan de la chaussée de Namur à Luxembourg, daté de 1788, aux alentours du lieu-dit Quinaux et du croisement avec les chemins de Naninne et Wierde. On reconnaît bien la figuration du pavage, une barrière pour le péage ainsi que les alignements d'arbres. La production de ces derniers n'était pas négligeable, à cette époque de défrichements intensifs et de hausse du prix de bois. Les voyageurs et les étrangers admiraient l'effet dans le paysage des plantations de ces routes royales.



## Un tournant : le développement de l'industrie

Le 19<sup>e</sup> siècle marque le début de grands changements de société qui se traduisent de manière forte dans certains paysages. Les premiers facteurs à l'origine de ces transformations sont liés à l'émergence d'une économie dont le moteur n'est plus le revenu de la terre mais celui de l'industrie, essentiellement wallonne. Le processus est soutenu par les investissements en capital de la bourgeoisie et du jeune Etat belge qui poursuit les grands travaux hollandais d'aménagement de voies navigables et entreprend très tôt la construction d'un réseau dense de voies ferrées. La nouvelle industrie wallonne, basée sur l'utilisation de la machine à vapeur et du charbon dit « de terre », concentre la fabrication des textiles et d'autres produits manufacturés dans les villes et celle du fer et du métal dans les bassins charbonniers. Les besoins en bois évoluent, le charbon ayant remplacé le charbon de bois, alors que les industries et surtout les charbonnages nécessitent du bois d'œuvre. On assiste dès lors à une reconversion progressive du taillis vers la futaie ainsi qu'à un début de replantation.

## L'industrie et les changements qu'elle implique dans la société marquent profondément les paysages

Les agglomérations industrielles et urbaines de Charleroi et du Centre prennent naissance à cette époque, tandis que les villes anciennes de Liège et Verviers se développent à l'est. Le travail des mines et des usines appelle une abondante main-d'oeuvre qui vient s'installer à côté des lieux d'extraction et des fabriques pour limiter les déplacements à pied parce que les journées de travail sont longues. Une nouvelle classe sociale aux conditions d'existence pénibles apparaît, celle du prolétariat, des ouvriers qui travaillent, sous la direction d'ingénieurs, pour de riches patrons d'industries.



Source : coll. privée.

L'impact de l'industrie sur les paysages a inspiré divers artistes dont les peintres. Ici, tableau de P. Paulus dans la région de Charleroi, « L'écluse de Pont-de-Loup », vers 1928.

Des agglomérations se forment, par croissance rapide d'un habitat ouvrier, alignements de baraques précaires ou de petites maisons en brique, souvent identiques et regroupées dans des corons\* ou des cités sociales (20<sup>e</sup> siècle). Elles sont imbriquées dans le tissu bruyant des usines et des fabriques, signalées au loin par de hautes cheminées crachant des nuages de fumées, voire des flammes. Les déchets sidérurgiques\* forment les « crassiers », tandis que les déchets miniers sont accumulés et forment des collines noires de plus en plus hautes, les terrils\*.

Au 19<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie s'installe en périphérie de la ville dans ce qui deviendra la banlieue\* résidentielle. Les classes aisées s'éloignent ainsi des nuisances pour habiter de belles résidences dans des quartiers protégés. Ce mouvement va s'accroître avec l'apparition, au début du 20<sup>e</sup> siècle, des premières automobiles, qui facilitent les déplacements.

Les changements qui marquent les villes et leur banlieue proche ne sont pas sans conséquences sur la vie dans les campagnes. Les progrès techniques vont permettre de mécaniser aussi le travail dans les champs, ce qui augmente le rendement des cultures qui se sont diversifiées, et soutient l'alimentation des régions industrielles, tout en nécessitant moins de bras. La plupart des petits établissements isolés disparaissent : moulins à grains et à huile, à vent et à eau, forges, tanneries, fabriques ainsi que l'artisanat du métal, du bois et du textile qui complétait le revenu des paysans. Ceux-ci sont contraints de quitter les campagnes pour chercher du travail ailleurs. C'est le déclin de la société paysanne et le début de l'exode rural qui va progressivement vider les villages de leurs habitants.

## Une empreinte forte du réseau ferré, mais aussi d'autres grands ouvrages

Ce mouvement global de la fin du 19<sup>e</sup> au milieu du 20<sup>e</sup> siècle est cependant plus limité dans les campagnes proches des agglomérations grâce au réseau ferré qui les sillonne, ainsi qu'aux conditions de transport avantageuses que procure l'abonnement ouvrier, ce qui permet aux ouvriers d'entretenir un petit bout de terre et quelques animaux et ainsi d'améliorer leurs conditions d'existence. Autour des gares, de nouveaux quartiers sont construits aux caractéristiques plus urbaines avec des bâtiments jointifs, plus en hauteur, en briques industrielles.

Le temps des vicinaux (communément appelés trams) n'a duré que quelques décennies mais leur souvenir se marque parfois par une levée de terre qui barre l'horizon de la campagne ou par le tracé plat et rectiligne d'un étroit chemin, parfois recyclé en RAVeL\* ou en sentier forestier. Les marques du «grand» chemin de fer sont plus durables. Souvent confinées au fond des vallées principales, les voies franchissent les obstacles du relief par un tracé allongé pour minimiser la pente, par le creusement de tunnels ou par la construction de ponts ou viaducs enjambant les vallées. Ces ouvrages, ainsi que les nouveaux bâtiments industriels, dont l'architecture s'affirme et se démarque du cadre voisin, impressionnent et sont l'objet de fierté comme le montrent les lithographies et les premières photographies.



Source: coll. privée.

Dès avant le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, la plupart des villages wallons étaient desservis par le réseau ferré et disposaient d'une gare. Ici, une gare commune à deux villages de Hesbaye, Tavieres et Noville-sur-Mehaigne.

## Les premières marques du tourisme

A l'image des nobles qui se retrouvaient au cours des siècles précédents pour «prendre les eaux» à la station thermale de Spa, les classes aisées qui peuvent se payer des voyages en train ou en automobile partent se distraire et admirer tant les marques de la modernité (ouvrages d'art...) que les beautés de la nature. Découvrir des panoramas, des lieux pittoresques, des fonds de vallées rocheuses, la vie quotidienne rurale toujours rythmée par la succession des saisons ou encore des châteaux ruinés devient une activité prisée. Des hôtels et pensions accueillent ces voyageurs fortunés, particulièrement dans la vallée de la Haute Meuse où de nombreuses résidences de villégiature s'implantent sur les berges du fleuve.



Source: coll. privée. © Thill-Nels.

A Remouchamps, l'hôtel des étrangers témoigne de l'époque (fin du 19<sup>e</sup> siècle) de la conquête des vallées ardennaises par le tourisme. Il est encore, à l'heure actuelle, exploité par la même famille.

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, les bourgeois plus modestes pourront les imiter grâce à la mise en circulation de trains spéciaux, les « trains de plaisir », qui les emmènent à la mer ou en Ardenne, le temps d'un dimanche ou d'un 15 août avant que les premiers congés payés, accordés dans l'entre-deux-guerres, ne popularisent cette forme de tourisme.

## De nouveaux boisements apparaissent

Vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'économie agraire est brusquement propulsée hors du cadre local, quand arrivent de grandes quantités de blé, moins cher, importé d'Amérique. Dans la couronne céréalière proche du village, les cultures sont progressivement remplacées par des prairies artificielles où le bétail est retenu par des clôtures. Des changements paysagers bien perceptibles vont aussi concerner les incultes et les vastes étendues de landes. Une loi est promulguée en 1847 qui impose la mise en valeur des incultes. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette loi. Parmi eux, on peut citer les mines qui ont besoin de bois de qualité particulière (bien droit et de diamètre régulier) pour la consolidation des galeries, ainsi que la volonté d'augmenter la productivité des terres en les privatisant. Malgré la résistance des plus démunis attachés à ces biens communs, les actions de mise en valeur ne tardent pas : on y effectue des plantations forestières à croissance rapide, fournissant un bois de mine de qualité. Les forêts feuillues sont toujours très sollicitées, cette fois pour fournir des traverses de chemin de fer ou du bois d'oeuvre. La plantation de grands blocs de résineux modifie les paysages. Tandis que les feuillus se transforment au rythme des saisons, la masse sombre des résineux présente un aspect constant et ferme le paysage autour de nombreux villages.



Les plantations de résineux présentent des masses sombres et des lisières abruptes qui tranchent dans les paysages. Vue du plateau de Bastogne, depuis la nationale N84.

# Des années 1950 à nos jours

Les importants changements amorcés dès la fin du 19<sup>e</sup> se poursuivent et s'accroissent durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle : développement de l'industrialisation, déplacement de la main-d'œuvre vers les industries et les villes, boisement des terres marginales, timide percée de la mécanisation...

Néanmoins, ces changements ne modifient pas encore significativement les paysages, qui restent globalement assez semblables à ceux du siècle précédent, bien que dans les régions industrielles (particulièrement le long du sillon Sambre-Meuse), l'extension de l'habitat ouvrier du type coron modifie certains paysages et bien que les mutations de l'agriculture voient l'élevage augmenter dans plusieurs régions, au détriment des grandes cultures.

## Les mutations rapides de la société après la Deuxième Guerre mondiale

C'est surtout après la Deuxième Guerre mondiale que les paysages wallons connaissent des bouleversements profonds. L'essor économique qui accompagne la reconstruction d'après-guerre change profondément la vie en Europe y compris en Wallonie. Les changements les plus visibles sont probablement ceux qui ont affecté les paysages ruraux, majoritaires à l'époque. Si l'entre-deux-guerres avait vu la lente mise en place des changements dans la structure des terres et des exploitations, l'immédiat après-guerre voit s'accroître toutes ces mutations : mécanisation et motorisation de l'agriculture, avec comme conséquence un accroissement important des rendements et des surfaces cultivées par une seule personne. La main-d'œuvre ainsi libérée trouve aisément du travail dans les industries, encore en pleine activité. Mais la mécanisation de l'agriculture et la baisse importante des besoins en main-d'œuvre qu'elle génère vont avoir également un effet sur la taille des exploitations : les terres délaissées viennent le plus souvent accroître la superficie des exploitations encore en fonctionnement et favorisent l'augmentation de la surface unitaire des parcelles.

Un moteur essentiel de ces changements rapides est l'instauration, par la Communauté européenne, de la Politique Agricole Commune (PAC) dont l'objectif est de garantir la sécurité des approvisionnements, d'accroître la productivité de l'agriculture, de stabiliser les marchés, d'améliorer le niveau de vie des agriculteurs et d'offrir aux consommateurs des produits à des prix raisonnables.

Dans cette logique, l'Europe encourage les agriculteurs à produire beaucoup et donc à intensifier leur production.

Les effets négatifs de la PAC ne tardent pas à se faire sentir : excédents, pollution des sols et des eaux et modifications profondes de la structure des exploitations. Ces modifications se traduisent dans le paysage : la taille des parcelles augmente, les productions s'uniformisent et on supprime les éléments boisés, peu compatibles avec l'usage des tracteurs et autres machines de grande taille. En outre, de nombreux bâtiments de ferme abandonnés perdent leur fonction première et sont soit démolis, soit réaffectés à d'autres usages, avec plus ou moins de bonheur. Dès 1956, la loi sur le remembrement des biens ruraux participe à ce mouvement, en favorisant la constitution de grandes parcelles et l'arrachage des haies et autres alignements de saules têtards, mais aussi en permettant des travaux tels que le drainage des terres et l'amélioration des chemins ruraux.

L'autre élément majeur dans les changements importants qui ont affecté notre territoire est l'essor progressif de l'automobile et l'amélioration continue du réseau routier et autoroutier. Cette combinaison va permettre à une proportion non négligeable de ménages de quitter les villes denses pour s'établir à leurs périphéries, développant ainsi les banlieues.



L'extension du réseau des voies de communication induit des perceptions différentes des paysages. Si le réseau local offre souvent des perspectives sur les paysages, les autoroutes, en déblais et souvent bordées de rideaux boisés, offrent moins d'échappées visuelles.

## Périurbanisation\* et uniformisation

Pour répondre à la demande en logement des ménages qui désirent quitter la ville, les entrepreneurs cherchent à construire vite et pas cher : pour ce faire, ils diminuent leurs coûts de production, en groupant leurs achats et en étendant leur territoire d'action. C'est ainsi qu'on assiste, dans toute la Wallonie, à l'uniformisation progressive des matériaux et des gabarits. Cette banalisation de l'habitat se fait au détriment des identités architecturales locales : alors que dans le passé, les gens devaient construire avec les matériaux disponibles sur place, ce qui imprimait à chaque région une typicité architecturale, ces contraintes ayant disparu, on observe aujourd'hui que toutes les extensions de villages ont partout la même allure, que l'on se trouve dans le Tournaisis ou en Gaume.

Devant les besoins d'espaces nés de la croissance économique, les diverses fonctions liées aux activités humaines se trouvent désormais en concurrence pour le sol : industries, commerces, habitat, voies de communication, agriculture... C'est pour arriver à une répartition aussi judicieuse et équilibrée que possible que des réglementations en matière d'aménagement du territoire se mettent en place. Les années septante et quatre-vingts voient l'adoption progressive d'un outil puissant, le plan de secteur, qui détermine les affectations autorisées. Si cet outil a pu limiter certains excès, il a également conduit à la généralisation de l'habitat linéaire réparti le long des voies d'accès aux noyaux bâtis, avec pour conséquence la constitution, en certains endroits, d'un front continu de maisons entre deux villages voisins, et donc la fermeture des paysages. S'ajoutent à cela la banalisation des villages et la consommation croissante d'espace, car les néo-ruraux souscrivent majoritairement au modèle dominant en matière d'habitat : la maison quatre façades au milieu d'une parcelle.

A partir de 1974, la crise pétrolière se transforme en une crise économique qui va progressivement modifier la structure de l'emploi (perte d'emplois secondaires, hausse de l'emploi tertiaire). Les timides efforts d'économie d'énergie (les dimanches sans voiture !) ne se maintiendront guère et l'exode urbain se poursuit, étalant toujours plus les villes vers les banlieues proches et bien au-delà, s'appropriant l'espace rural par la transformation de bâtiments anciens, mais le plus souvent par la construction de lotissements peu ou pas intégrés aux noyaux bâtis qu'ils prolongent ou densifient.



Dans les campagnes, la demande de logement entraîne une banalisation de l'habitat au détriment des architectures locales.

## Une agriculture conditionnée par des pressions extérieures

Sur le plan de l'agriculture, les années quatre-vingts voient la mise en place d'une nouvelle série de changements. La PAC a tellement bien réussi que les excédents agricoles s'accroissent et que s'accroît la pollution des sols et des eaux due à l'usage intensif d'intrants\* chimiques. Dès lors, plusieurs réformes vont se succéder pour tenter d'enrayer ces deux mécanismes, surproduction et pollution. C'est l'arrivée des quotas, puis de la jachère et enfin des mesures agri-environnementales qui vont avoir un impact, mais limité, sur le paysage. Dans la foulée, les remboursements sont également remis en question : dès 1976, toute opération de remboursement se voit imposer un « plan d'évaluation des sites », basé sur des critères agricoles mais aussi écologiques et paysagers. L'introduction de cette mesure permettra de limiter les effets pervers déjà évoqués comme l'arrachage systématique des haies.

## Vers de nouvelles campagnes ?

Le repeuplement des campagnes par les urbains induit une forme de renaissance de nombreuses zones rurales. Mais cette renaissance ne va pas sans modifications profondes et la vie des campagnes ressemble par de nombreux aspects à celle de la ville. En effet, une part non négligeable des services et activités qui ne se trouvaient auparavant que dans les noyaux urbains s'installent ou se renforcent aujourd'hui dans les zones rurales : commerces, équipements de loisirs, jusqu'aux industries qui fuient les contraintes et les prix élevés de la ville. En outre, le développement récent des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet la création et le développement de nombreuses activités tertiaires en tous lieux, la contrainte de proximité étant de plus en plus annihilée par l'accès à Internet. Enfin, l'importance prise par les loisirs dans nos nouveaux modes de vie et le besoin « d'air pur » incitent de nombreux citoyens à passer une part importante de leur temps libre hors de la ville. Le développement du tourisme rural et de nature induit une activité parfois importante dans certaines régions. Ce développement pose à son tour des problèmes, car les citoyens ont généralement une vision passéiste et idyllique de la campagne. Leur imaginaire cultive l'image des campagnes telles qu'elles existaient au 19<sup>e</sup> siècle et la découverte d'un mode de vie proche du leur les perturbe lors de leurs séjours en milieu rural. Ce sont donc souvent des citoyens qui sont à la base de mouvements de conservation ou de restauration du patrimoine rural et notamment des paysages. Cependant, toutes les campagnes ne bénéficient pas du même renouveau, en raison notamment de leur situation géographique.

Le degré d'urbanisation des campagnes devient tel qu'il peut être à présent considéré comme le nouveau facteur de production des espaces ruraux. Sur cette base, certains géographes distinguent quatre grands types de campagnes nouvelles. Dans les *campagnes périurbaines*, on trouve des villas isolées au milieu de leur parcelle, formant tantôt des rubans le long des voiries, tantôt des lotissements. La résidence devient le trait dominant et l'activité de type rural (agriculture et sylviculture\*) devient rare et s'éloigne des villages. Les éléments typiquement ruraux du paysage subsistent çà et là, sous forme d'espaces interstitiels. Ce type de campagne se retrouve surtout à proximité des grandes agglomérations.

Dans les campagnes périurbaines, les activités agricoles s'éloignent des villages dont les abords sont désormais dévolus à la résidence sous la forme de lotissements.



Les *campagnes agricoles* marquent les derniers espaces de concentration de l'activité agricole. Elles se situent essentiellement sur le plateau limoneux, où se concentrent de grandes exploitations souvent orientées vers les grandes cultures céréalières et industrielles. L'activité agricole domine encore largement le paysage mais les exploitations agricoles sont fréquemment exclues du village, où la résidence gagne lentement du terrain, consacrant la dichotomie entre les logiques de productions qui gouvernent l'utilisation du sol et la fonction résidentielle qui oriente le développement de la vie villageoise.

Dans les *campagnes multifonctionnelles*, l'espace rural est encore marqué par la production agricole, en partage avec la fonction résidentielle qui marque de plus en plus les paysages. Les terres étant moins productives que sur le plateau limoneux, les exploitations ont dû revenir à une diversification des productions pour rester viables : productions spécialisées (cultures maraîchères, produits locaux, fromages, foie gras, fruits...) ou vente directe à une clientèle régionale soucieuse de qualité. Le caractère multifonctionnel de ces campagnes leur assure des paysages variés et attractifs dans le cadre d'un tourisme rural souhaité par les citadins en mal de contact avec des espaces plus naturels. La multiplicité des activités permet également l'implantation d'une population relativement jeune et dynamique, induisant un renouveau des activités dans les entités villageoises. Ce dynamisme implique également une hausse du prix du foncier et des coûts supportés par la collectivité.



Le déclin des activités agricoles a forcé les campagnes à diversifier leurs productions. Productions spécialisées, tourisme rural induisent un renouveau des activités villageoises... mais aussi une hausse du prix du foncier.

Enfin, les *campagnes fragilisées* se retrouvent dans des régions où les conditions de sol sont peu favorables aux exigences de la production moderne et où l'activité agricole est en déclin. Les espaces libérés sont alors souvent boisés avec des essences à croissance rapide, menant à une fermeture des paysages particulièrement visible dans certaines parties de l'Ardenne.

Après une dizaine de siècles de campagnes dominées d'abord uniquement par l'openfield, puis par le bocage dans certaines régions particulières, les grandes mutations de la production agricole associées à l'irruption des fonctions urbaines dans l'espace rural simplifient progressivement, depuis une cinquantaine d'années, la trame paysagère wallonne. Le patrimoine paysager ancien ne subsiste que comme une couche de fond, de moins en moins lisible et visible, d'une nouvelle campagne, profondément marquée par la vie de type urbain.

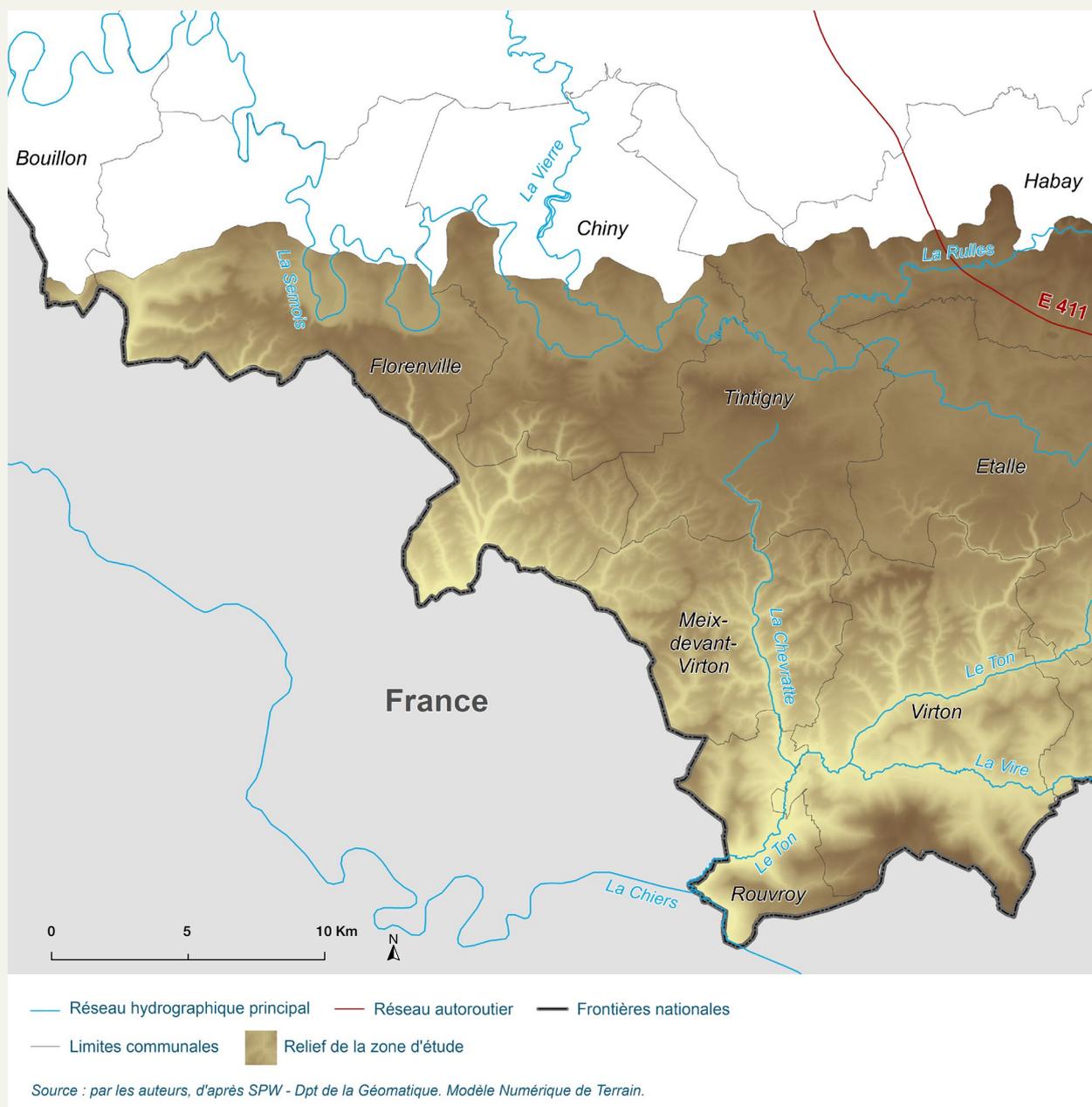


L'ensemble  
paysager des  
Côtes lorraines

# Les Côtes lorraines

## L'ensemble paysager des Côtes lorraines

L'ensemble paysager des Côtes lorraines couvre l'extrême sud de la Wallonie, de la bordure ardennaise aux frontières française et luxembourgeoise. Son relief est caractérisé par une alternance de côtes ou cuestas, allongées d'est en ouest, et de dépressions parcourues par la Semois et d'autres cours d'eau des bassins de la Meuse et du Rhin.

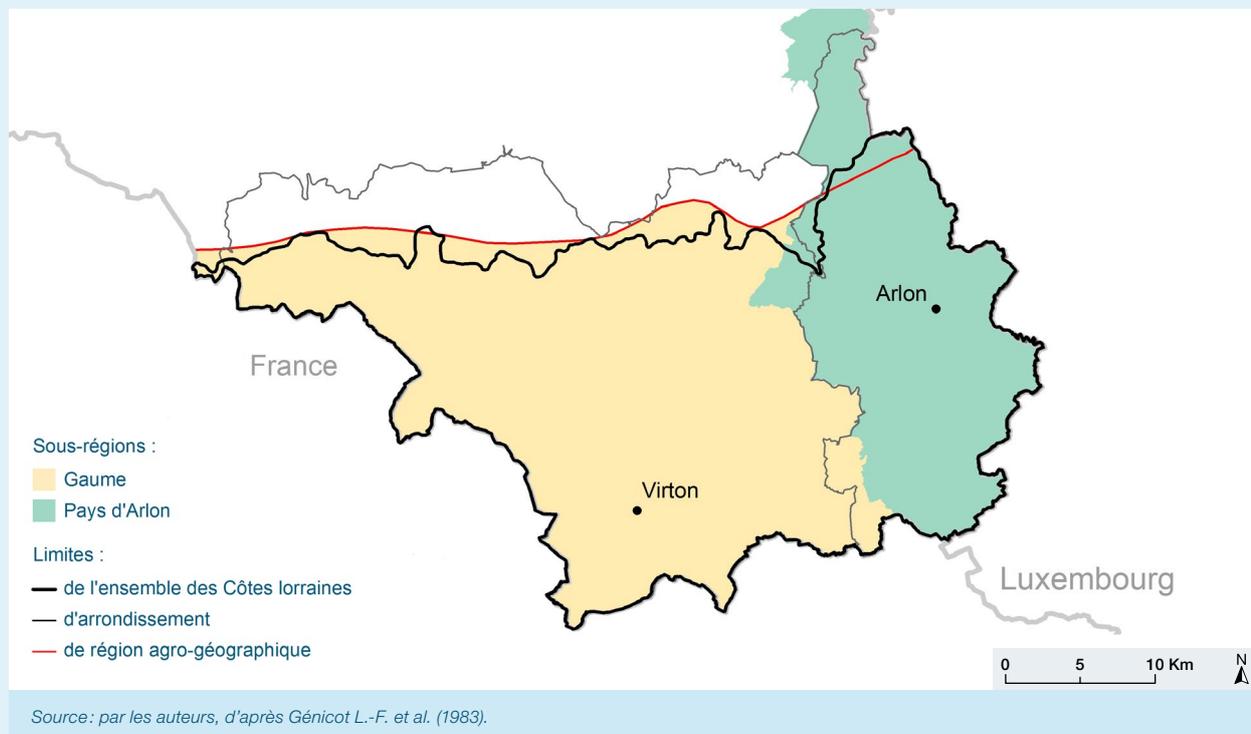


Les paysages agricoles sont dominés par les herbages, tandis que la forêt occupe des sols sableux au centre de l'ensemble. L'habitat est groupé en villages et hameaux, aux maisons souvent jointives.

L'ensemble s'étend sur 883 km<sup>2</sup>, soit près de 5 % de la superficie de la Wallonie. Il couvre seize communes, dont neuf dans leur totalité.



## La Lorraine belge : un territoire partagé en deux entités culturelles et linguistiques



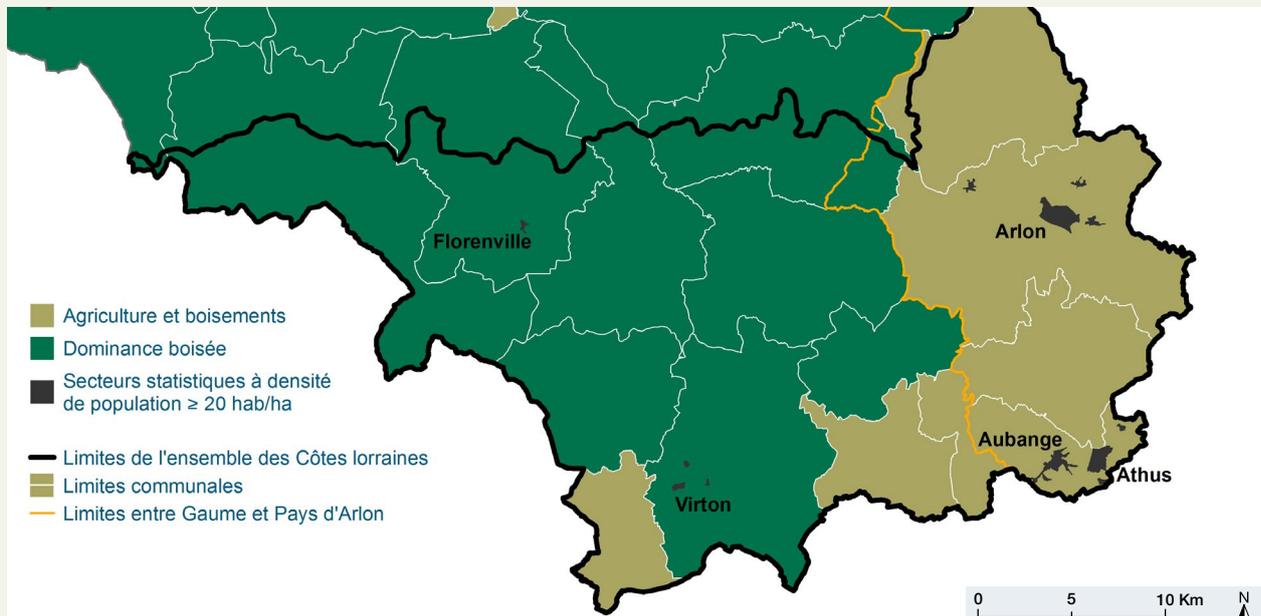
L'ensemble paysager des Côtes lorraines couvre la Lorraine belge, région agro-géographique la plus méridionale du pays. Ce territoire est partagé en deux entités linguistiques et culturelles distinctes, entérinées dans les grandes lignes par les limites administratives des arrondissements de Virton et d'Arlon : la GAUME à l'ouest, tournée vers la France, où se pratiquait le dialecte gaumais, une variété du lorrain ; le PAYS D'ARLON ou Arelerland à l'est, où était autrefois parlé le luxembourgeois, dialecte germanique dont la trace se retrouve aujourd'hui dans les toponymes. Si la première entité s'inscrit dans les limites de la Lorraine belge, la seconde sous-région dépasse ce cadre et s'étend sur la bordure sud-est de l'Ardenne, englobant la commune de Martelange et une partie de la commune de Fauvillers.

## Un territoire essentiellement rural, soumis au boom économique luxembourgeois

L'ensemble des Côtes lorraines est un territoire essentiellement rural, partagé entre terres agricoles et forestières. En 2022, il totalisait près de 117 000 habitants.

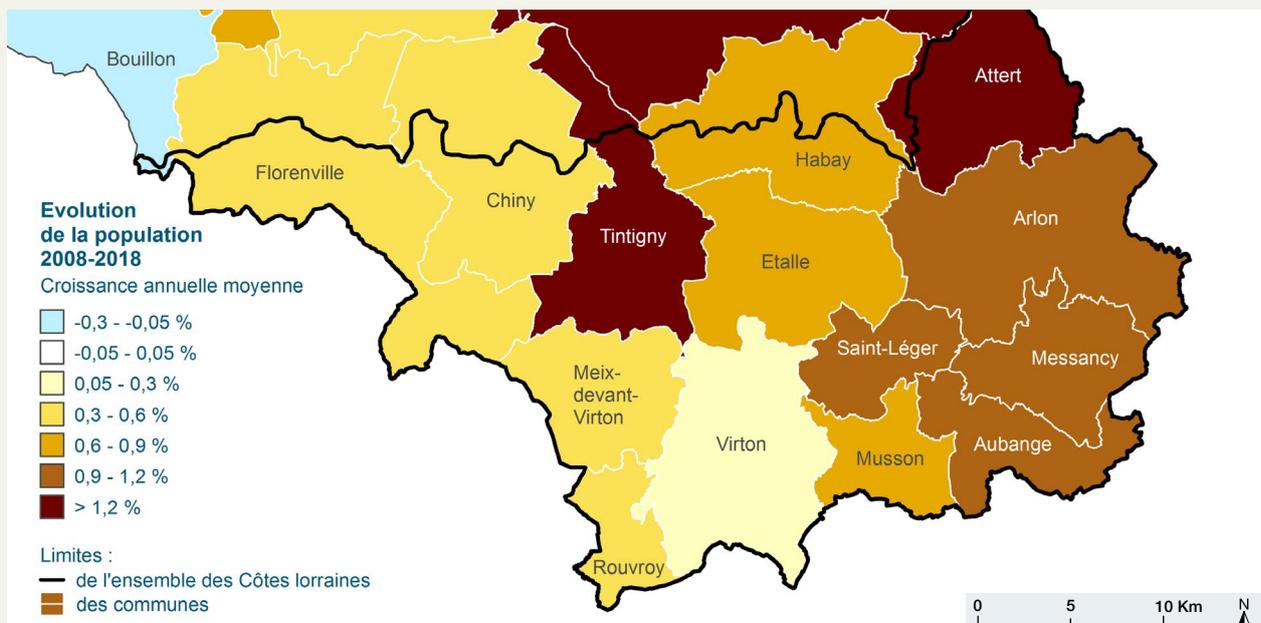
L'habitat, majoritairement villageois, compte plusieurs localités importantes aux allures de bourgs, telles que Florenville ou Saint-Léger. Quelques villes de taille modeste sont également établies dans l'ensemble paysager : Arlon, la principale d'entre elles ; Virton, « capitale de la Gaume » ; l'agglomération industrielle d'Athus, urbanisée plus tardivement, aux limites sud-orientales de l'ensemble. Cette agglomération fait partie de plusieurs grands complexes industriels et logistiques implantés dans la région de Virton et aux frontières française et grand-ducale.

Le voisinage du Grand-Duché de Luxembourg, dont la capitale connaît un intense développement économique depuis plusieurs décennies, engendre une importante diffusion d'habitat résidentiel de type pavillonnaire occupé par des travailleurs transfrontaliers. Le phénomène touche les localités du Pays d'Arlon et se propage vers le nord-ouest, dans l'axe de l'autoroute E411 et de la ligne ferroviaire Bruxelles – Luxembourg.



Source : par les auteurs, d'après Aujean L. et al. (2005).

La carte présente une typologie de l'occupation du sol des communes wallonnes. Elle a été réalisée en croisant les grands types d'occupation du sol – agricole, forestière et bâtie – et complétée par la mise en évidence des secteurs statistiques\* à forte densité de population. En Gaume, la forêt couvre plus de la moitié de la superficie totale des communes. Seules Rouvroy et Musson font exception et présentent une typologie similaire à celle des entités du Pays d'Arlon, où la part des surfaces agricoles devance celle des terres boisées. Dans l'est, Arlon et les localités d'Aubange et d'Athus forment des zones urbaines relativement étendues.

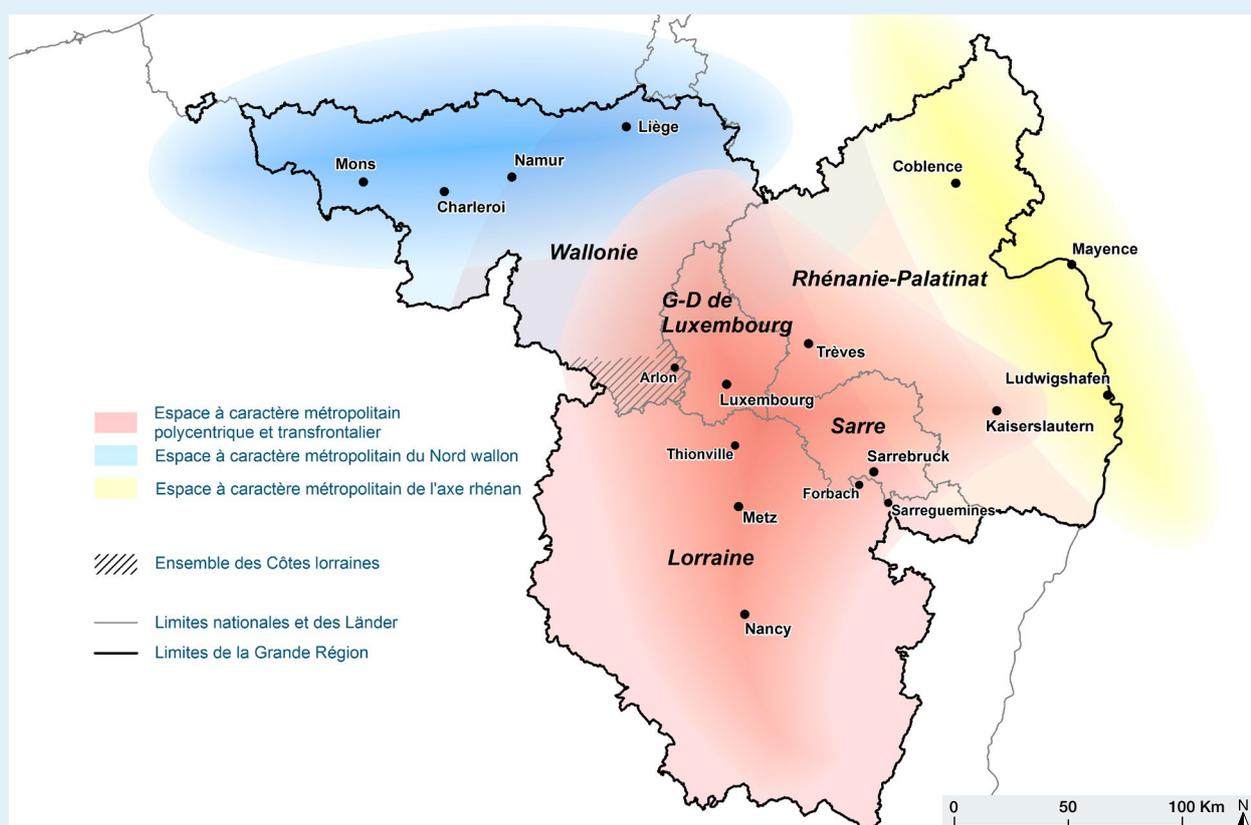


Sources : par les auteurs, d'après Institut national de Statistique (données de 2008) ; Statbel (données de 2018).

Les communes orientales de l'ensemble, proches du Grand-Duché, ont connu des hausses marquées de leur population au cours de la décennie 2008-2018. Les croissances relatives les plus significatives s'observent à Attert mais également à Tintigny, pourtant plus éloignée de la frontière mais aisément accessible par autoroute. Les dynamiques sont nettement plus faibles dans l'ouest de la Gaume.

## Un espace inscrit au cœur de la Grande Région

La Lorraine belge s'inscrit au cœur de la Grande Région, espace européen de coopération transfrontalière ou « Euro-région » qui associe la Wallonie, le Grand-Duché de Luxembourg, l'ancienne région française de Lorraine – englobée aujourd'hui dans la région Grand Est – et les Länder allemands de Rhénanie-Palatinat et de Sarre.



Source : par les auteurs, d'après SIG-GR (2013).

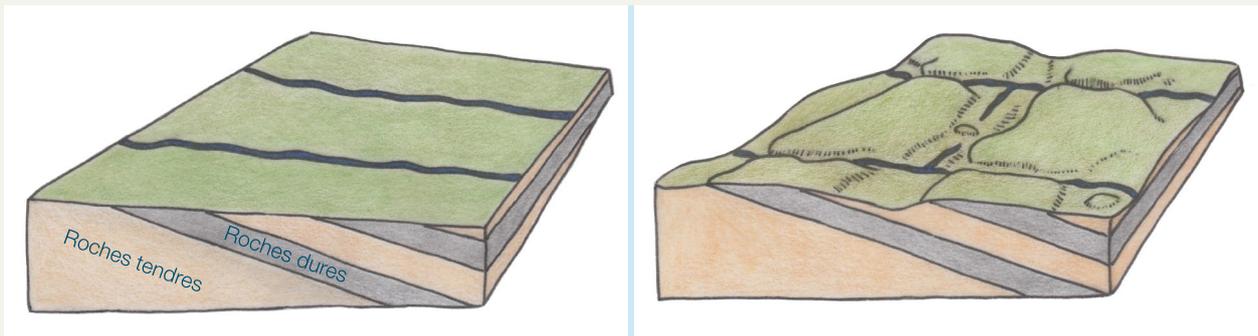
La partie centrale de la Grande Région forme un espace métropolitain polycentrique\* et transfrontalier, structuré autour du sillon lorrain (Nancy-Metz-Thionville), de Luxembourg et de l'espace Sarre-Moselle Est (Sarre et espaces frontaliers lorrains de Sarreguemines et Forbach). La partie orientale des Côtes lorraines, avec Arlon, y est associée, de même que l'aire urbaine de Trèves. Deux autres ensembles urbains se distinguent sur le territoire grand-régional : l'espace oriental rhéno-palatin, autour de Ludwigshafen, Mayence et Coblenze ; le sillon du nord de la Wallonie, de Mons à Liège.

L'embryon de la Grande Région est fondé à la fin des années 1960. Il est alors centré sur le « triangle sidérurgique et minier » entre la Sarre, le Grand-Duché et la Lorraine française. Son objectif, économique au départ, est d'apporter une réponse à la crise qui commence à affecter l'industrie lourde. La coopération s'est par la suite peu à peu élargie à d'autres thématiques (énergie, transports, questions sociales, environnement...) et agrandie géographiquement (création de SaarLorLux, puis inclusion de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat).

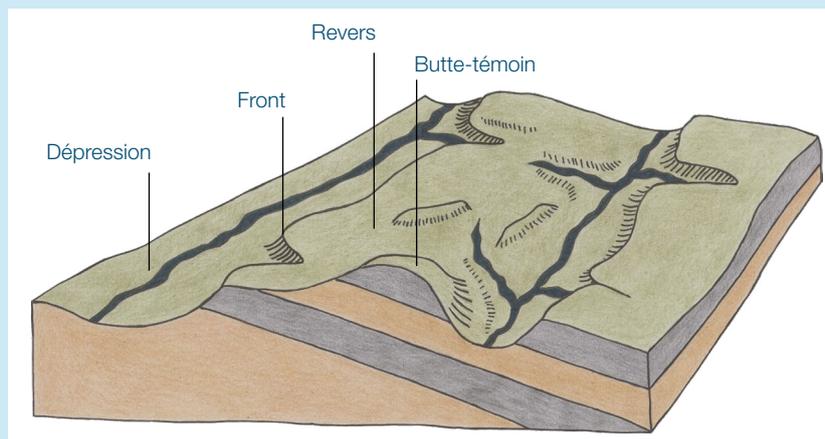
L'espace grand-régional sert de cadre à des programmes de coopération transfrontalière entre acteurs wallons, français, luxembourgeois et allemands : les programmes Interreg\* Grande Région. Ceux-ci, soutenus par des financements européens, comportent notamment des actions en lien plus ou moins direct avec le paysage, telles que la restauration et la valorisation du patrimoine bâti, le renforcement de l'attractivité touristique, la valorisation des milieux humides...

## Une succession de côtes : les cuestas

La topographie de l'ensemble paysager lorrain est directement influencée par les caractéristiques lithologiques\* du sous-sol. Le relief en dents de scie a été déterminé par l'érosion différentielle, au cours du Cénozoïque\*, des couches de roches tendres (argiles, marnes, schistes) et résistantes (grès, calcaires), présentes en alternance et inclinées vers le sud.



Au cours du Jurassique\*, des sédiments se sont déposés dans le fond de la mer qui recouvrait alors la région, formant une alternance de couches de roches dures et tendres. Ces couches ont été inclinées vers le sud suite à l'enfoncement progressif du centre du Bassin parisien, vaste cuvette dont la Lorraine constitue l'extrémité nord-orientale. Au Cénozoïque\*, après retrait définitif de la mer et aplanissement du relief par érosion, des cours d'eau se sont formés, s'écoulant vers le sud. Leur orientation, parallèle à l'inclinaison des strates géologiques, les qualifie de conséquents\* (ci-dessus, à gauche). Les cours d'eau ont peu à peu incisé les assises géologiques sous-jacentes en conservant leur orientation nord-sud d'origine. De petits affluents – dits subséquents\*, car perpendiculaires à l'inclinaison des strates géologiques – ont pris naissance dans l'axe d'affleurement des couches tendres qu'ils ont commencé à éroder (ci-dessus, à droite).

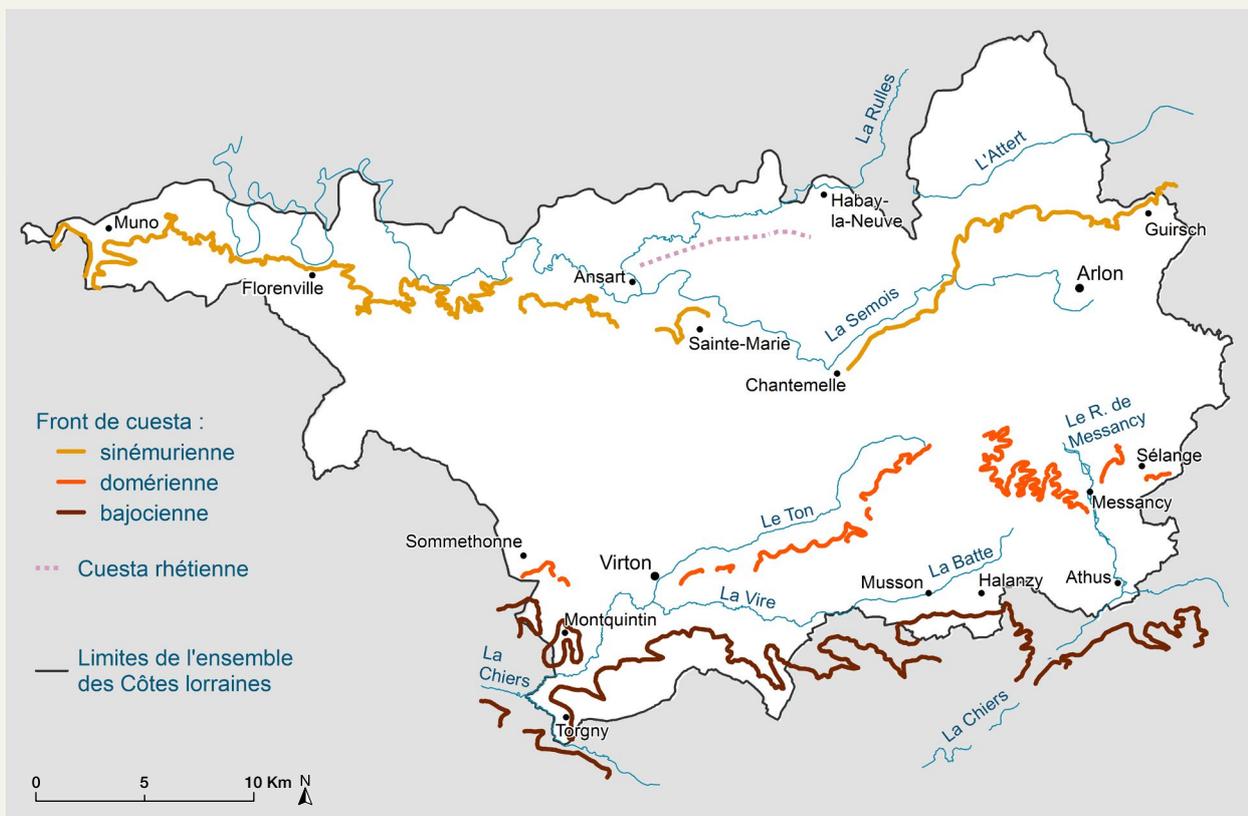


Peu à peu les anciens affluents sont devenus des rivières principales – Semois, Attert, Ton et Vire/Batte – serpentant au creux de leur dépression et capturant les cours d'eau primitifs devenus leurs affluents.

Les roches dures, peu érodées par les rivières, sont restées en relief, définissant des côtes ou CUESTAS au profil dissymétrique : leur versant nord ou front, escarpé, tranche la couche rocheuse dure ; leur versant sud ou revers, légèrement incliné, épouse le sommet de cette couche résistante. Les roches tendres, davantage creusées par les cours d'eau, forment des DÉPRESSIONS plus ou moins larges entre les cuestas.

En avant du front de la cuesta, des fragments de bancs rocheux durs ont pu localement être isolés par l'érosion des terrains alentours. Ils forment une butte qui témoigne de l'ancienne extension de la formation résistante, appelée pour cette raison BUTTE-TÉMOIN.

Illustrations : E. Castiau.



Source : par les auteurs, d'après Petit F. et al. (2018).

Trois cuestas principales, orientées approximativement d'est en ouest, se succèdent du nord au sud de la Lorraine belge : la **CUESTA SINÉMURIENNE** ou cuesta des grès de Florenville, la **CUESTA DOMÉRIENNE**, également appelée cuesta des macignos\* de Messancy et d'Aubange ou charmouthienne\*, et la **CUESTA BAJOCIENNE** ou cuesta des oolithes\*.

La **CUESTA SINÉMURIENNE** est constituée de roches de grès à ciment calcaire. Elle forme un long plateau fortement disséqué qui s'étend de Muno à Guirsch, à une altitude variant entre 350 et 450 mètres. Sa largeur, qui atteint treize kilomètres dans sa partie occidentale, se réduit de cinq à huit kilomètres à l'est. Son front escarpé et boisé s'individualise plus ou moins nettement entre Sainte-Marie et Muno, à l'ouest, et entre Guirsch et Chantemelle, à l'est. Le dénivelé de l'escarpement atteint un maximum de septante à quatre-vingts mètres à Florenville. Entre Chantemelle et Sainte-Marie en revanche, la cuesta s'efface du paysage en raison de phénomènes de décalcification des grès, rendus friables et donc moins résistants à l'érosion.

La **CUESTA DOMÉRIENNE** est formée de grès calcaires et argileux. Elle est large de trois à six kilomètres et morcelée en collines par de nombreux petits affluents de la Vire et par le ruisseau de Messancy. L'altitude y varie entre 250 et 380 mètres. Son front, moyennement marqué, s'étire entre Sélange et Virton, disparaissant à l'ouest de cette ville en raison de la diminution de l'épaisseur des roches dures. Il réapparaît toutefois à hauteur de Sommethonne, à proximité de la frontière française.

La **CUESTA BAJOCIENNE**, formée de calcaires durs, est la plus vigoureuse et marquante dans le paysage. Matérialisant les limites méridionales de l'ensemble, son front – dont le dénivelé atteint cinquante à cent mètres – court de part et d'autre de la frontière franco-belge de Torgny à Halanzy, tandis que son revers s'incline en territoire français. À l'ouest, la cuesta est sectionnée par les vallées de la Chiers et du Ton, qui isolent la butte-témoin de Montquintin. L'altitude de la cuesta culmine entre 380 et 400 mètres. Entre des couches calcaires s'intercale une couche de minerai de fer à l'origine de la mise en place d'une industrie sidérurgique à Athus, Halanzy et Musson dans le dernier quart du 19<sup>e</sup> siècle.

Une cuesta secondaire, beaucoup moins marquée dans le paysage, dessine une crête à petit dénivelé dans le nord de l'ensemble, entre les bassins de la Rulles et de la Semois, depuis Habay-la-Neuve jusqu'à hauteur de Ansart. Il s'agit de la **CUESTA RHÉTIENNE**, qui est constituée de grès.



Le front de la cuesta bajocienne et, dans ses parties occidentale et orientale, celui de la cuesta sinémurienne se dessinent nettement dans le paysage. Ils bordent les dépressions parcourues par la Semois et l'Attert, d'une part, par la Vire, la Batte et par les ruisseaux d'Aubange et de Messancy, d'autre part. Une ligne boisée couvre leurs pentes abruptes (en haut, le front de la cuesta sinémurienne et la plaine de la Semois à Chassepierre, Florenville ; au centre, le front de la cuesta bajocienne à Musson).

Moins élevé et marqué dans le paysage, le front de la cuesta domérienne apparaît très ondulé (en bas, flèches rouges). Il est vu ici depuis la route N879 au nord d'Éthe (Virton). À l'horizon se dessine le front de la cuesta bajocienne (flèche noire).

## Rivières et ruisseaux, marais, lavoirs... : l'eau omniprésente

Les nombreux cours d'eau qui sillonnent la Lorraine belge sont visuellement très présents au sein des paysages, tant dans les campagnes que les localités. La Semois, l'Attert, le Ton, la Vire et la Batte s'écoulent dans le creux des dépressions qu'ils ont formées et qui se succèdent du nord au sud. Leurs affluents les y rejoignent, après avoir creusé une vallée parfois encaissée dans les contreforts de l'Ardenne et les cuestas où ils sont nés. Signalés à distance par les formations boisées qui les bordent, les rivières et ruisseaux se dévoilent depuis les ponts qui les enjambent ou les voiries qui les longent.

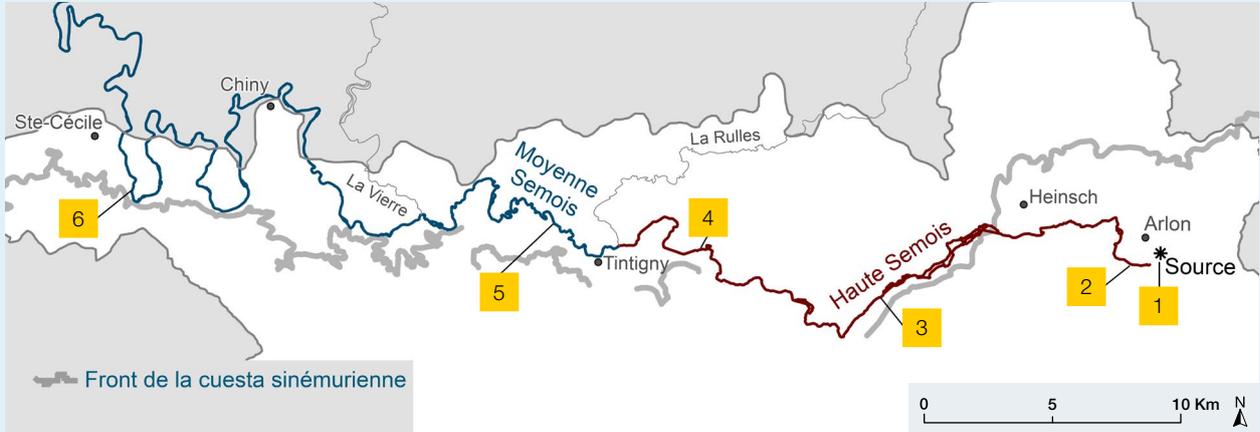


Les ruisseaux et rivières serpentent au milieu de prairies. Une végétation ripisylve\* plus ou moins dense souligne leur tracé (en haut, le ruisseau de Lambermont à Lambermont, Florenville). Ces cours d'eau conservent généralement un aspect naturel dans et en dehors des villages (ci-dessus à gauche, la Rulles à Harinsart, Habay ; à droite, le Ton à Saint-Léger).

### La Semois, de fin ruisseau à large rivière

La Semois prend naissance à Arlon, sur le revers de la cuesta sinémurienne. Son cours supérieur, ou Haute Semois, traverse le front de la cuesta à Heinsch et poursuit son cours dans la large dépression du nord de la Lorraine belge.

En aval de la confluence de la Rulles, à Tintigny, la rivière devenue Moyenne Semois s'élargit sensiblement et dessine de nombreux méandres. À partir de Chiny, les amples boucles de la rivière pénètrent par intermittence en Ardenne. C'est en aval de Sainte-Cécile que la rivière devient définitivement ardennaise (voir l'Atlas des Paysages de Wallonie n°5, l'Ardenne centrale et la Thiérache).



Source : par les auteurs.



La source de la Semois est située dans le sud-est de la ville d'Arlon ; les eaux jaillissent dans un bassin aménagé au début des années 1970 (1). Le cours supérieur de la rivière, très étroit et canalisé, se faufile entre les terrains urbanisés de la ville ou disparaît sous un voûtement (2, la Coulée Verte). Jusqu'à Tintigny, la Haute Semois présente des dimensions modestes (3 et 4, à Vance et à Villers-sur-Semois, Étalle).

La Moyenne Semois s'élargit sensiblement en aval de la confluence de la Rulles (5, Breuvanne, Tintigny) puis, à nouveau, au-delà de la confluence de la Vierre (6, Chassepierre, Florenville).



Les méandres de la Moyenne Semois se dévoilent depuis les hauteurs du front de la cuesta sinémurienne, où quelques points de vue sont aménagés. Ci-dessus, le panorama visible depuis le point de vue du Ménéil à Breuvanne (Tintigny).

Dans les dépressions et certains fonds de vallée de cuesta, la faible perméabilité du sous-sol marneux ou argileux a engendré la formation de marais et de tourbières. Ces zones humides sont couvertes d'une végétation spécifique – hautes herbes et roseaux – et ponctuées d'arbres isolés ou en bouquets qui se distinguent parmi les étendues d'herbe rase des prairies voisines. En raison de leur richesse floristique et faunistique, mais aussi de leur fragilité, ces milieux sont le plus souvent inscrits en réserves naturelles et d'accès limité.



Lors de fortes précipitations, il arrive que certains cours d'eau débordent largement de leur lit. Les prairies, les champs, voire les zones villageoises qui les bordent – généralement non urbanisées à dessein – sont alors temporairement inondées et transformées en étendues « lacustres », parfois de façon spectaculaire.

C'est le cas de la Semois, à hauteur du village de Moyen (Chiny, ci-dessus). Une étendue herbeuse correspondant à un bras mort de la rivière, à sec en temps normal (1a), est alors envahie par les eaux (1b). Quelques maisons alignées sur une bande de terre surélevée entre ce bras mort et la rivière se trouvent séparées du reste de la localité (2), mais accessibles par une passerelle (3).

De petites mares (prenant place dans d'anciennes fosses d'exploitation de la marne, jadis destinée à la fertilisation des champs) et des zones marécageuses appelées mardelles (cuvettes formées par la dissolution naturelle des roches) apparaissent également ponctuellement dans l'est de la dépression de la Semois et l'ouest de celle de l'Attert.



En contrebas d'une prairie, des étendues de marais colonisées par des formations arbustives longent la Civanne, un affluent de la Semois (en haut à gauche ; Breuvanne, Tintigny).

Un chemin sur caillebotis enjambe cours d'eau et rose-lières de la réserve naturelle de la Cussignière (en haut à droite). Cette zone protégée a été créée entre Baranzly et Signeulx (Musson), dans la plaine marécageuse située à la confluence de la Batte et du ruisseau de Cussigny. Ci-contre, la petite mardelle de la Chaussée Brunehaut s'est formée dans le sol marneux de la plaine de la Semois à Vance (Étalle).



L'eau est également présente en abondance dans le sous-sol. Elle est captée par de petites stations de pompage disséminées sur le territoire, puis envoyée dans les réseaux de distribution locaux. Dans les forêts au sud d'Étalle, les eaux souterraines sont en partie exploitées par l'usine produisant l'eau minérale Valvert.



En haut à gauche, une station de pompage d'eau de distribution protégée de grilles (Halanzly, Aubange).

En haut à droite et ci-dessus, une station exploitée par le groupe Valvert dans la vallée forestière du Gros Ruisseau (Buzenol, Étalle) et l'usine établie en périphérie d'Étalle en lisière de forêt.

## Les lavoirs et abreuvoirs, un petit patrimoine caractéristique des paysages villageois lorrains

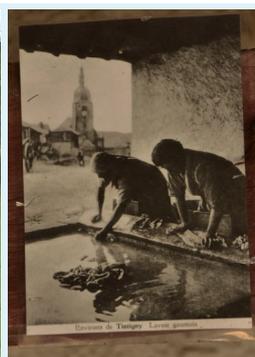
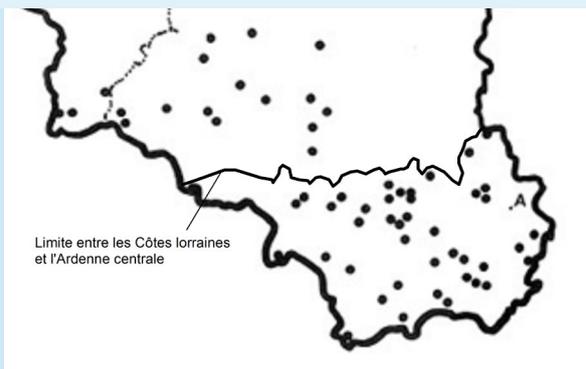
Les sources, ruisseaux et rivières qui traversent les lieux habités alimentaient autrefois lavoirs et abreuvoirs. Bien qu'ils aient perdu leur fonction originelle, ces éléments de petit patrimoine sont toujours particulièrement nombreux en Lorraine belge.

Bâtiment public presque exclusivement rural, le **LAVOIR** est apparu dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, grâce aux efforts des autorités pour améliorer la salubrité publique et éviter ainsi les épidémies. Il en existe différents types, depuis la simple auge en pierre jusqu'aux constructions de type maisonnette bourgeoise qui abritent plusieurs bassins. Aujourd'hui, bon nombre de lavoirs, soigneusement restaurés, sont toujours approvisionnés en eau dont le bruissement marque le paysage sonore des lieux. Certains lavoirs ont été transformés en abri de bus, grange, local pour les jeunes du village...

Couplés à d'autres points d'eau (fontaines, lavoirs, pompes...) ou isolés, divers **ABREUVOIRS** destinés au bétail sont restés en place. Si quelques-uns fonctionnent encore, beaucoup sont à sec et souvent convertis en bacs à fleurs.

L'extrait de la carte ci-contre répertorie les anciens lavoirs en Lorraine belge et dans le sud de l'Ardenne. Bien que non exhaustif, il montre leur forte présence au sein de l'ensemble paysager lorrain.

Source : Depicker K., Génicot L.-F. et Hanosset Y. (1990).



Les anciens lavoirs sont généralement accessibles au public. Certains adoptent l'apparence d'une petite maison (ci-dessus à gauche, Meix-devant-Virton), d'autres sont conçus en tunnel à demi enterré (au centre, Saint-Léger).

Les bassins qu'ils abritent sont en général divisés en plusieurs compartiments : les bacs situés en aval étaient dédiés au lavage et ceux en amont, où l'eau reste claire, étaient réservés au rinçage (ci-contre, le lavoir de Lambermont, Florenville ; ci-dessus à droite, reproduction d'une carte postale du début du 20<sup>e</sup> siècle affichée dans un lavoir de Chassepierre, Florenville).



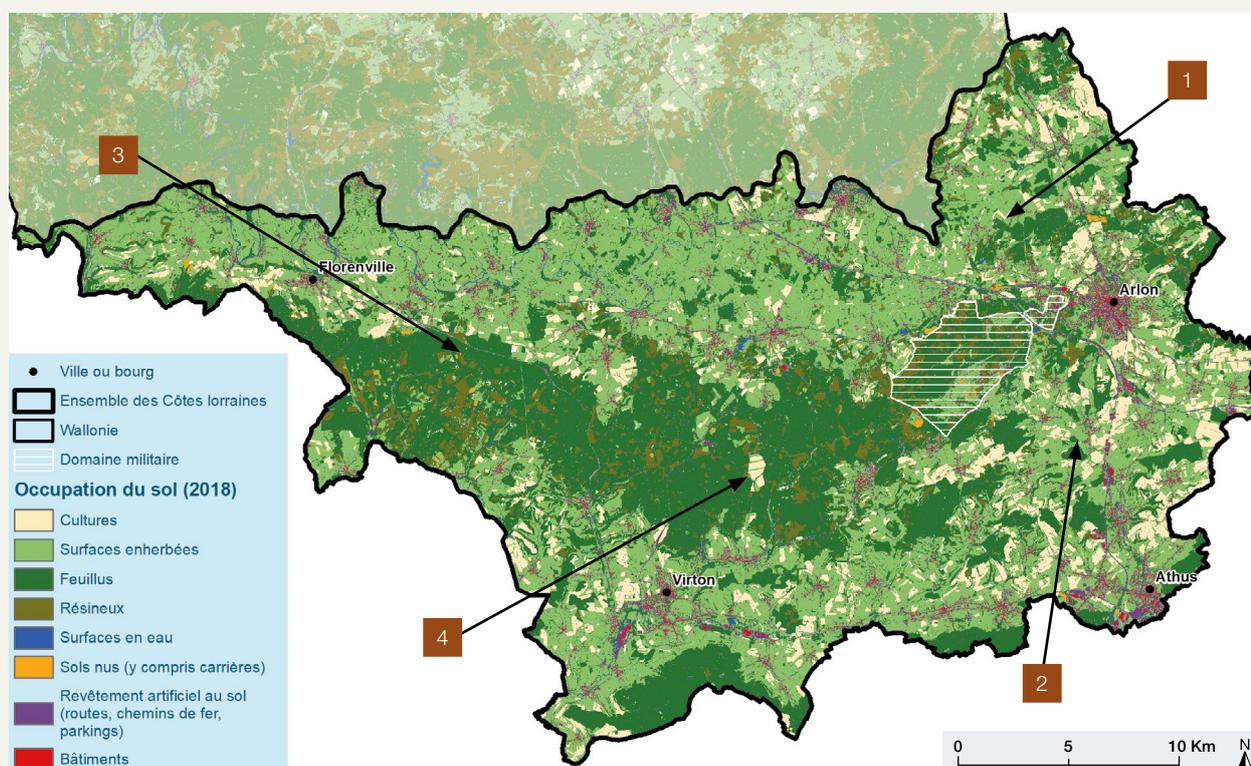
Source : carte postale "Laiche sur Semois. Le centre pittoresque du village", éd. EDY, non circulée. (Coll. privée)

Les abreuvoirs sont généralement placés le long du réseau viaire principal, autrefois lieu de passage des troupeaux (ci-contre en haut, à Laiche, Florenville, dans les années 1950-1960). Ces abreuvoirs n'ont maintenant plus qu'une fonction patrimoniale et/ou esthétique, rappelant le passé agricole du lieu ou contribuant à la mise en valeur des noyaux villageois (en bas à gauche, Châtillon, Saint-Léger ; à droite, Harnoncourt, Rouvroy).



## Un finage partagé entre prairies, cultures et massifs boisés

Les espaces non bâtis de l'ensemble des Côtes lorraines présentent la particularité d'offrir à la fois de larges étendues dédiées à l'agriculture, en particulier à l'élevage bovin et à la gamme de cultures fourragères associées, et de vastes zones vouées à la sylviculture, où les peuplements feuillus dominent. Les espaces agricoles composent des paysages tantôt complexifiés, tantôt structurés par de multiples éléments ponctuels (arbres isolés, boqueteaux\* coiffant certaines éminences, vaches aux robes variées, abris à bestiaux) et linéaires (talus plus ou moins végétalisés, haies et clôtures, rivières et leurs ripisylves). La longueur des vues y est fonction de la densité de ces éléments, essentiellement arborés, et du contexte topographique local. Les zones forestières, quant à elles, délivrent presque invariablement des vues courtes, mais qui se différencient par la grande diversité des essences exploitées et par les impacts paysagers directs et indirects de l'exploitation forestière.



Source : par les auteurs, d'après SPW/UCLouvain/ULB/ISSeP (2020). Carte d'occupation du sol wallon – WALOUS 2018.

La forte dichotomie spatiale entre les espaces forestiers et agricoles est corrélée au milieu physique. Ainsi, les masses boisées occupent les fronts de cuestas, aux pentes abruptes peu propices aux activités agricoles, et se prolongent sur le haut de certains revers, là où les sols sont les plus minces. En particulier, le large revers de la cuesta sinémurienne est couvert d'une forêt – la forêt sinémurienne ou forêt gaumaise centrale – divisant pratiquement en deux l'ensemble paysager. Ailleurs, ce sont les surfaces enherbées, sous forme de pâtures et de prés de fauche, qui imposent à l'observateur leurs nuances de vert et de jaune au gré des saisons. Ces prairies sont accompagnées de champs, aux teintes plus variées, et ce, de manière plus prégnante dans le Pays d'Arlon. Le caractère groupé des peuplements et la densité de population généralement faible, renforcent encore l'emprise visuelle de l'espace agricole dans les paysages de l'ensemble.

Le sous-sol sableux du revers de la cuesta sinémurienne fait également l'objet d'une activité extractive (poches orange sur la carte). L'impact paysager de ces sablières reste cependant limité, nombre d'entre elles étant ceinturées de boisements. Quant à la zone hachurée à l'est de la forêt sinémurienne, elle illustre la large emprise territoriale du camp militaire d'entraînement de Lagland (Arlon). Inaccessible au public, cette zone est notamment recouverte d'une lande (voir page 209).



Depuis les hauteurs à l'ouest de Lischert (Attert), la diversité estivale du paysage agricole et forestier de la dépression de l'Attert se dévoile aux regards. Si l'avant-plan est dominé par l'espace agricole, de sombres masses boisées occupent l'arrière-plan. Celles-ci prennent la forme d'éléments alignés discontinus, de groupements de taille diverse sur les convexités du relief et d'une bordure forestière fermant l'horizon et coïncidant avec la limite du plateau ardennais. L'été, la variété des peuplements forestiers est peu perceptible.



Au cœur des dépressions, les vues portent moins loin. Cependant, le caractère évasé des vallées qui y sont établies et la densité généralement modérée des éléments boisés disséminés au sein des surfaces herbagères autorisent de belles échappées visuelles. Ici, la vallée de l'Eidenerbaach à Buvange (Messancy).



L'exploitation sylvicole des forêts des Côtes lorraines détermine la variété de leurs paysages. Les ambiances diversifiées des futaies feuillues voisinent avec des peuplements résineux souvent équiens\* et monospécifiques. Ci-dessus, la forêt sinémurienne au sud de Valansart (Chiny).



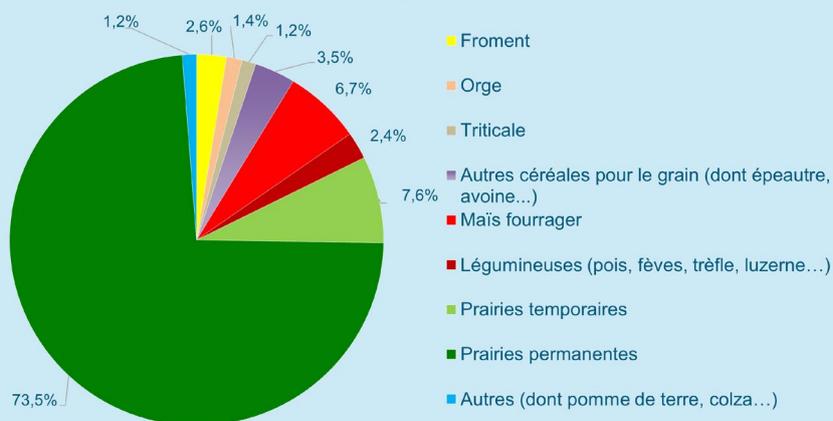
Quelques clairières agricoles, issues de défrichements datant souvent de la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle, offrent des paysages ouverts au cœur des forêts de revers de cuestas. Ici, la ferme de Bar (flèche) et ses parcelles agricoles, entourées de la forêt gaumaise centrale. À l'horizon se détache le relief boisé du front de la cuesta bajocienne.

## Un élevage ancré dans le territoire, source de paysages agricoles variés

L'élevage constitue, de loin, l'activité agricole principale des Côtes lorraines. Le cheptel y est aujourd'hui largement dominé par les bovins. Ceux-ci ponctuent ainsi les nombreux pâturages d'herbe rase quadrillés de clôtures, particulièrement concentrés dans les dépressions devant chaque front de cuesta.

Plus des trois quarts de la superficie agricole des Côtes lorraines sont occupés par des herbages et prés de fauche. Cette spécialisation agricole influence également la superficie agricole utilisée\* (SAU) restante, composée principalement de cultures fourragères. À côté du maïs fourrager pour l'ensilage\*, les espèces céréalières sont plus variées qu'ailleurs en Wallonie.

**Structure de la SAU au sein des communes des Côtes lorraines**



Le froment et l'orge sont ici concurrencés en superficie par l'épeautre et par des céréales plus adaptées à l'alimentation animale (avoine, triticale\* et, en moindre proportion, seigle). Bien que faiblement représentées, quelques cultures spécifiques (viticoles à Torgny, fruitières dans la vallée de la Vire ou de la pomme de terre à Florenville) peuvent localement typer certains paysages agricoles.

Source : Statbel (données de 2020).

Les vastes superficies allouées aux prairies sont principalement pâturées par des troupeaux de bovins viandeux. Les vaches laitières, aux silhouettes peu musculeuses, sont cependant très présentes dans le tiers est et à l'extrême sud-ouest de l'ensemble paysager. La composition du cheptel bovin se caractérise par sa grande variété de races, source de diversité paysagère. L'élevage ovin est pratiqué ici et là, sur les terrains pauvres des hauts de versant.



Ci-dessus à gauche, une vaste pâture traversée par la Vierre (Les Bulles, Chiny).

Ci-dessus à droite, un troupeau de moutons ardennais roux observe attentivement le passant sur les hauteurs d'Habergy (Messancy).

Si la plupart des pâtures se vident de leurs occupant(e)s en hiver, la vache Highland, particulièrement rustique, y est parfois rencontrée (ci-contre, La Civanne, Rossignol).





De nombreux abris à bestiaux en matériaux divers (bois, tôle, béton...) sont disséminés au sein des pâturages. Discrets lorsqu'ils sont accolés à une haie ou un alignement d'arbres (à gauche, Rulles, Habay), ces abris sont davantage visibles quand ils sont placés au cœur des parcelles. Beaucoup, par manque d'entretien, sont progressivement envahis de végétation (à droite, flèche, Musson). Durant l'été, les balles de foin, disposées à intervalle régulier au sein des prés après le pressage des andains\*, offrent un paysage graphique éphémère.

Avec les prés de fauche – dont les cycles de fenaison\* (de la fin du printemps à l'automne) animent les paysages agricoles –, les cultures fourragères offrent une gamme variée de textures et de couleurs. Se déploient ainsi des parcelles de plantes protéagineuses, oléagineuses et, surtout, céréalières. Si, visuellement, la plupart de ces dernières se confondent, le maïs se différencie très clairement par la taille de ses tiges, la forme de son épi et par un cycle de croissance décalé.



Le maïs cultivé dans les Côtes lorraines a vocation presque exclusivement fourragère. Il entrave les vues à la fin de l'été, jusqu'au moment de sa récolte (ci-dessus, récolte à la mi-septembre à Selange, Messancy). L'ensemble de la partie aérienne de la plante est broyé sur place et ensilé pour servir d'alimentation au bétail.

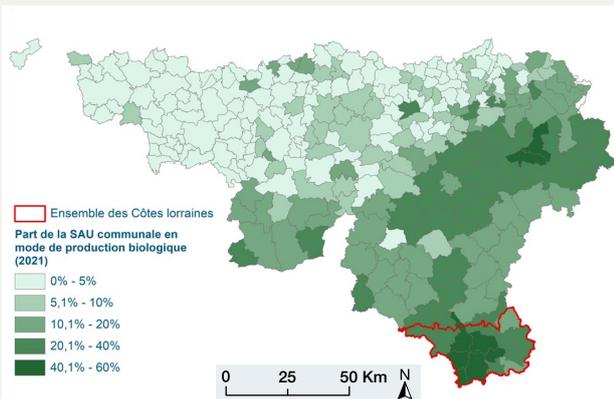
L'avoine se démarque plus subtilement des autres céréales par ses panicules\* lâches. Ci-dessous, un champ d'avoine aux teintes dorées, peu avant sa moisson (Nobressart, Attart).



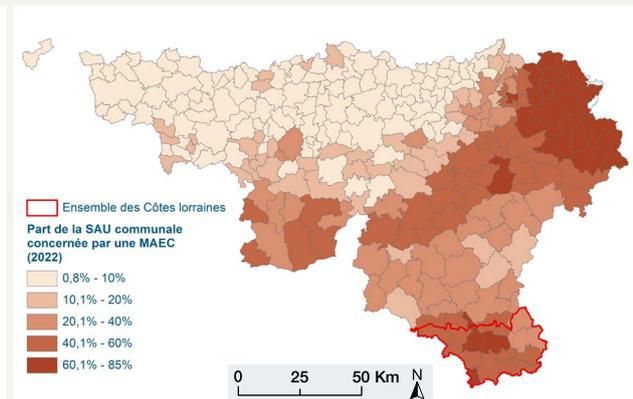


Plante fourragère protéagineuse, la luzerne se distingue au début de l'été par son feuillage d'un vert brillant (ci-contre à l'avant-plan, Musson).

L'interdépendance entre élevage et cultures est actuellement confortée par la conversion croissante des fermes d'élevage à un mode de production biologique car la réglementation leur impose une alimentation du bétail majoritairement locale. Visuellement, cette pratique agricole se manifeste surtout par un recours plus fréquent à des espèces céréalières rustiques et par le retour d'une certaine biodiversité végétale (coquelicots, bleuets) – et donc paysagère – au sein des espaces dédiés aux grandes cultures. Ce dernier aspect est également accentué par la popularité des méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC\*) auprès des agriculteurs des Côtes lorraines.



Source : par les auteurs, d'après SPWARNE (2023).

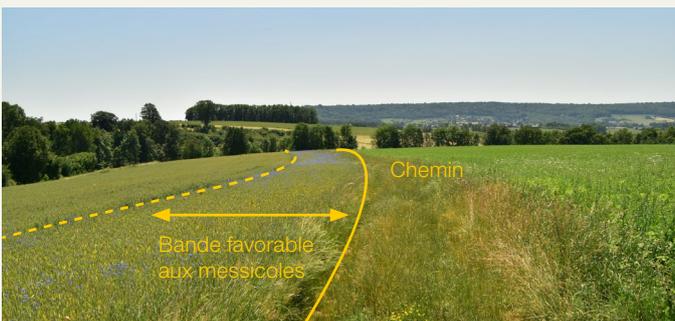


Source : par les auteurs, d'après SPWARNE (2023).

La Province du Luxembourg concentre 44% des parcelles wallonnes sous contrôle bio. Ces parcelles sont majoritairement des prairies. Néanmoins, 37% des grandes cultures sous contrôle bio en Wallonie sont également localisés dans le Luxembourg belge. A l'échelle communale, les six entités possédant la proportion de la SAU bio par rapport à la SAU totale la plus importante (à gauche) sont toutes situées dans l'ensemble, dont Virton et Rouvroy qui dépassent la moitié de terres agricoles certifiées.

Partiellement corrélées au mode de production biologique, les MAEC ont également été largement adoptées par les agriculteurs des Côtes lorraines, avec des taux de participation parmi les plus élevés de Wallonie (à droite). En fonction des mesures appliquées, l'impact paysager sera plus ou moins important.

Finalement, de nombreuses prairies des Côtes lorraines sont intégrées au réseau Natura 2000\*, contribuant également à la diversité paysagère des espaces agricoles.



Dans ce champ céréalier sur les hauteurs de Batiincourt (Aubange), une bande de culture favorable aux plantes messicoles\*, où fleurit le bleuets, borde le chemin envahi de graminées.

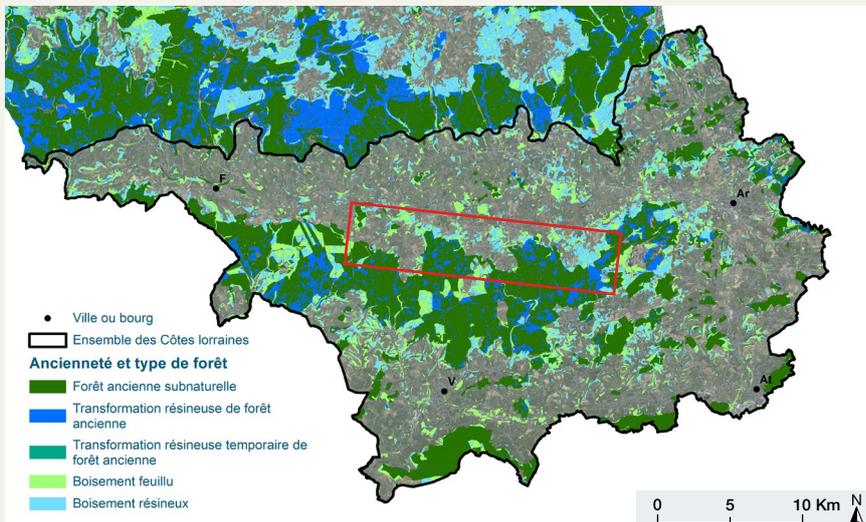
Outre son agrément esthétique, cette MAEC, la plus répandue en Gaume, constitue également un habitat pour les pollinisateurs et les prédateurs des ravageurs de cultures.



Au début de l'été, la floraison du coquelicot, autre plante messicole, pare d'un tapis rougeoyant plus ou moins dense certaines parcelles céréalières (Montquintin, Rouvroy).

### Des forêts de taille et de composition multiples, valorisées localement

Les peuplements forestiers des Côtes lorraines se caractérisent par leur grande diversité. Celle-ci émane des nombreuses essences feuillues et résineuses exploitées, parfois au sein d'un même peuplement, et par des pratiques de gestion sylvicole multiples. Ainsi, si le régime de taillis s'est raréfié au profit de la futaie, cette dernière est tantôt régulière – caractérisée par des spécimens de même dimension – tantôt irrégulière. Visuellement plus variée, la futaie irrégulière s'impose de plus en plus, notamment dans sa variante jardinée\*.



Sources : SPW – DEMNA (2019). Ancienneté des forêts actuelles ; SPW – Dpt de la Géomatique, Orthophotoplan 2021.

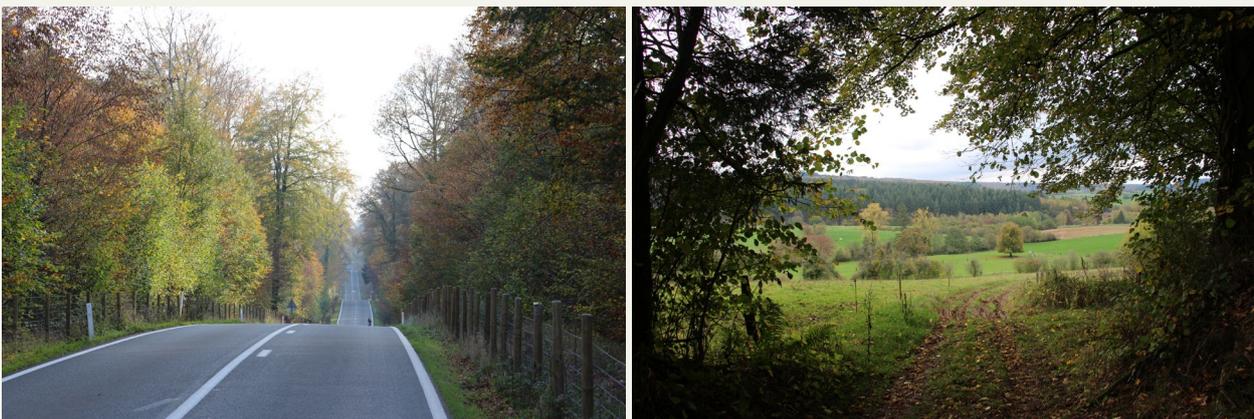
Les forêts feuillues (couleurs vertes) occupent plus des deux tiers des surfaces sylvicoles. Elles sont peuplées de hêtraies et de chênaies, mais également d'autres peuplements de feuillus nobles\*. Les peuplements résineux (couleurs bleues) sont moins variés, les pessières\* composant une petite moitié de ces peuplements. Les bois de conifères sont localisés sur les terres moins intéressantes du point de vue agricole, sur les pentes abruptes ou dans les dépressions humides. Ils résultent pour la plupart du reboisement au 19<sup>e</sup> siècle de terres historiquement défrichées pour l'agriculture (couleur bleu clair) et ont contribué à refermer les paysages. Ainsi, ceux couvrant le front et le haut du revers de la cuesta sinémurienne ont pratiquement encerclé certains villages (encadré rouge). La forêt sinémurienne a par ailleurs été densifiée par le boisement de plusieurs anciennes clairières.

Dans les forêts anciennes – une part importante des superficies forestières actuelles n'a pas subi de défrichements majeurs depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle (couleur vert foncé) – les paysages sont plus diversifiés. C'est le cas notamment des forêts du revers de la cuesta bajocienne.



Quelques exemples montrant la diversité des paysages et des ambiances intraforestiers :

- 1 – Des mélèzes, localisés à proximité d'une lisière forestière et donc exposés au vent, présentent un fût courbé.
- 2 – En été, le feuillage d'une jeune futaie feuillue filtre les rayons du soleil.
- 3 – Un peuplement équié d'épicéas aux troncs droits et élagués à grande hauteur, ce qui engendre une certaine ouverture visuelle.
- 4 – Un arbre mort dans une hêtraie irrégulière. Le maintien d'un nombre minimal d'arbres morts est désormais imposé en forêt publique.



Les superficies boisées des Côtes lorraines prennent majoritairement la forme de massifs étendus.

L'extension longitudinale de la forêt gaumaise centrale rend sa traversée presque incontournable lors de pérégrinations dans les Côtes lorraines. Les usagers des larges routes qui la traversent parcourent de longs et sombres couloirs rectilignes à la vue fortement cloisonnée. Les nombreuses clôtures mises en place afin de contenir l'épidémie de peste porcine de 2018 renforcent l'impression impénétrable de cette forêt (à gauche, Valansart, Chiny). Leur effet paysager pourrait n'être que provisoire maintenant que l'épidémie est terminée.

Lorsque le promeneur, après une longue immersion, s'extrait de cet environnement forestier aux vues courtes et à la luminosité faible, le contraste avec les paysages agricoles plus dégagés s'en trouve renforcé (à droite, au sud-ouest de Munro, Florenville).



Les actions sur les peuplements en lisière de massifs entraînent des répercussions paysagères importantes.

Ci-contre, au sud-ouest de Gérardmer (au crépuscule ; Meix-devant-Virton), un panorama éphémère est offert aux promeneurs à la suite d'une coupe à blanc. Il est amené à disparaître rapidement sous le feuillage de jeunes bouleaux.

La prégnance de l'exploitation forestière impacte également les paysages non forestiers. Ainsi, plusieurs usines de transformation du bois de taille variable sont concentrées dans la moitié occidentale de l'ensemble. Les tas de grumes\* ou de bois transformés (copeaux, palettes) entreposés devant les bâtiments permettent de les identifier facilement. Les nuisances (olfactives, sonores) associées imposent généralement la localisation de ces structures à distance respectable des noyaux bâtis. Souvent intégrées à un zoning industriel ou localisées au cœur des massifs forestiers, elles peuvent aussi être installées en dehors de ceux-ci, augmentant alors leur emprise visuelle.



L'usine de pâte à papier « Burgo Ardennes » focalise le regard dans les vues longues d'une grande partie du sud-ouest de l'ensemble paysager (ci-dessus, Harnoncourt, Rouvroy). Elle doit sa visibilité à la hauteur de ses bâtiments et à sa localisation dans la large vallée du Ton. Sont visibles depuis cet angle de vue également : la forêt sinémurienne (1), un tas de grumes (2), un amoncellement de copeaux (3).



Les paysages intravillageois eux-mêmes sont marqués par l'exploitation sylvicole. Les tas de bûches s'alignent régulièrement à front de rue, que ce soit en bordure de parcelles non bâties (à gauche, Rulles, Habay) ou sur les usoirs\* (à droite, Udange, Arlon).

## Un parcellaire agricole et une topographie soulignés par des linéaires boisés

Si les haies et autres alignements d'arbres ne sont pas l'apanage des Côtes lorraines, ils imposent clairement leur présence au sein des paysages agricoles de l'ensemble. Comme ailleurs en Wallonie, les linéaires ligneux bordent le parcellaire, le tracé des cours d'eau ou encore les voiries secondaires, cloisonnant ainsi sporadiquement les vues. En revanche, ils se particularisent par leur composition diversifiée (hauteurs, largeurs et essences variables) et leur caractère souvent discontinu. Constituant une autre spécificité de l'ensemble, des linéaires boisés, pour la plupart spontanés, habillent de nombreux talus qui sépar(ai)ent les parcelles agricoles sur les versants pentus des cuestas. Ces cordons ligneux matérialisent alors les courbes de niveau en formant de longs rubans perpendiculaires à la pente.



Au sud de Lamorteau (vu ici depuis le nord, sur les contreforts de la butte de Montquintin, Rouvroy), un réseau d'alignements ligneux quadrille irrégulièrement le front de la cuesta bajocienne. Sa direction préférentielle, parallèle aux courbes de niveau, souligne le relief (1). Par ailleurs, une ripisylve accompagne les cours du Ton (2) et du ruisseau du Fond des Vaux (3); deux haies taillées encadrent la voirie (4).



Ci-dessus à gauche, la limite entre deux parcelles cultivées à l'est de Nobressart (Attart) est signalée par un linéaire arbustif.



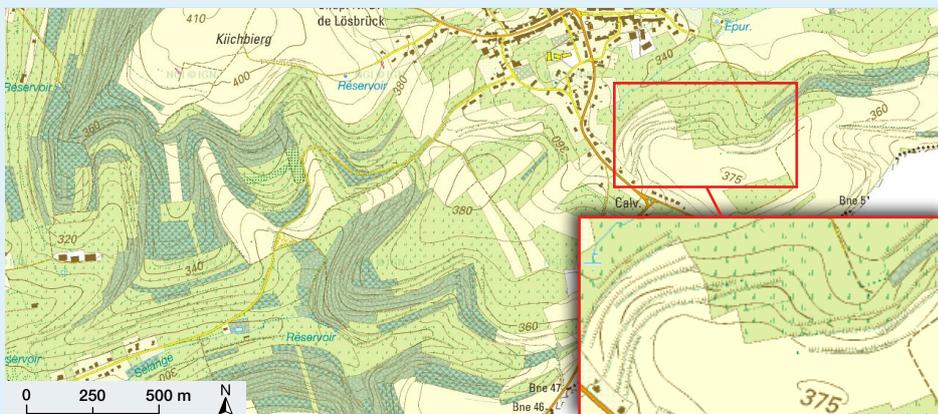
Ci-dessus à droite, l'ombre d'une haie vive masquant un talus (Buvange, Messancy) profite à deux vaches de race Salers (flèche) à la robe brunâtre.

Ci-contre, au sud de Gérardville (Meix-devant-Virton), les prairies implantées dans le fond du vallon sont séparées par un maillage de haies taillées et tirées au cordeau.



## Les talus des anciennes terrasses de cultures

De long talus, parallèles aux courbes de niveau, strient les pentes les plus raides de certaines portions de l'ensemble paysager, en particulier au niveau de la cuesta domérienne. D'une hauteur allant de quelques dizaines de centimètres à plusieurs mètres, ces rideaux\* témoignent de l'ancienne mise en culture de ces coteaux pentus, facilitée par l'aplatissement du relief en contre-haut. Une configuration en gradins, alternant talus et étroites terrasses (parfois appelées terrassettes), caractérise ainsi de nombreux versants. La plupart de ces talus sont désormais insérés au sein de prairies ou de grandes parcelles cultivées et sont colonisés par une végétation arbustive et arborée, généralement peu entretenue, mais qui assure leur stabilité.



Source : © IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/10 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – [www.ign.be](http://www.ign.be).



Au sud de Sélange (Messancy), la cuesta domérienne est fortement disséquée par les cours d'eau, formant ainsi un relief tourmenté aux multiples versants. La pente de ceux-ci est atténuée par une succession serrée de talus épousant les isohypses\* (lignes dentées, carte ci-contre en haut).

Des linéaires arbustifs plus ou moins touffus les habillent (photo aérienne au milieu), multipliant les détails de la composition paysagère (1). Avec l'abandon progressif des parcelles les moins productives, certains rideaux ont été colonisés par les boisements, offrant ainsi un paysage forestier en escalier (2).



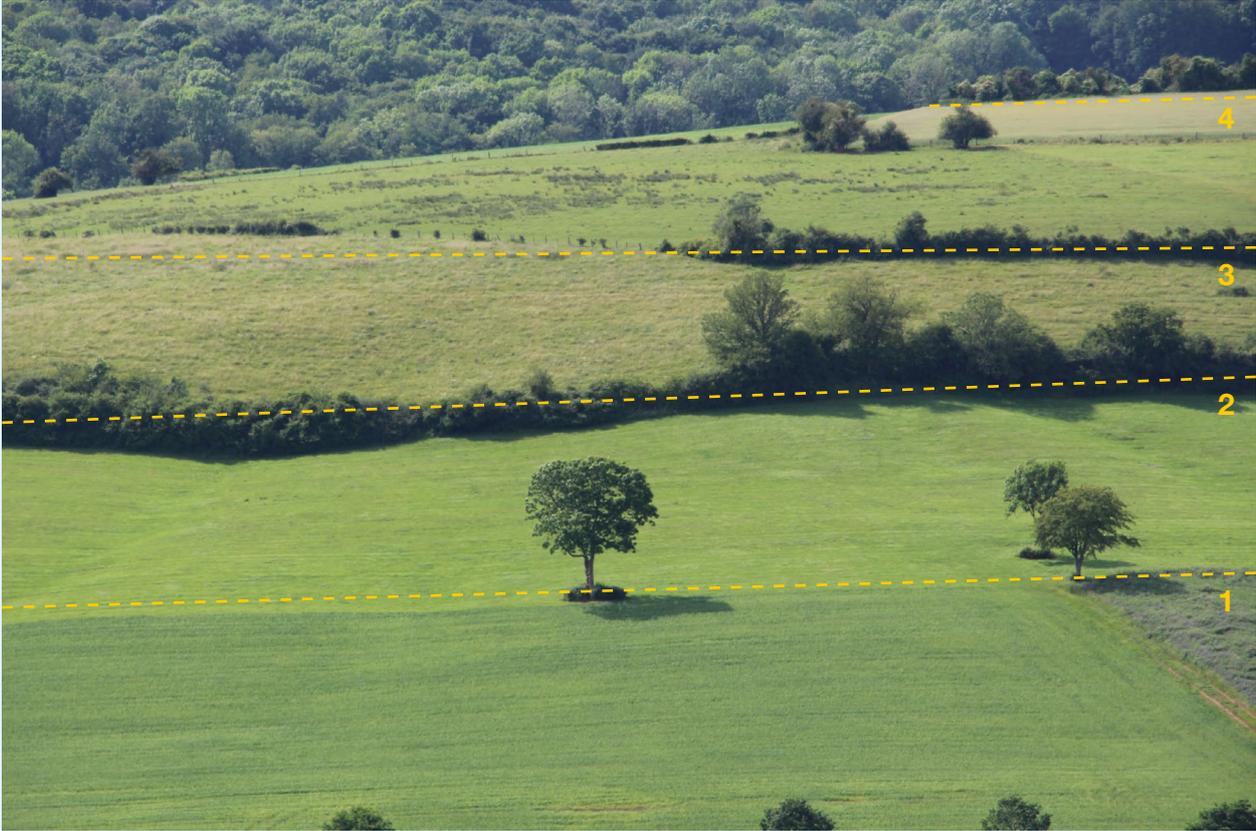
Source : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2018.



1



2



Au sud de Couvreur (Rouvroy), les rubans ligneux discontinus parallèles aux courbes de niveau se dessinent clairement sur le versant faisant face à la butte de Montquintin. On y aperçoit ainsi, de bas en haut, quelques arbres isolés, reliquats d'un cordon arboré disparu suite à la fusion de deux parcelles (1), un linéaire arbustif ininterrompu masquant un important talus (2), un autre cordon ligneux au droit d'un talus, tous deux interrompus par l'adoucissement de la pente (3) et un petit bouquet d'arbres au sommet du versant (4).

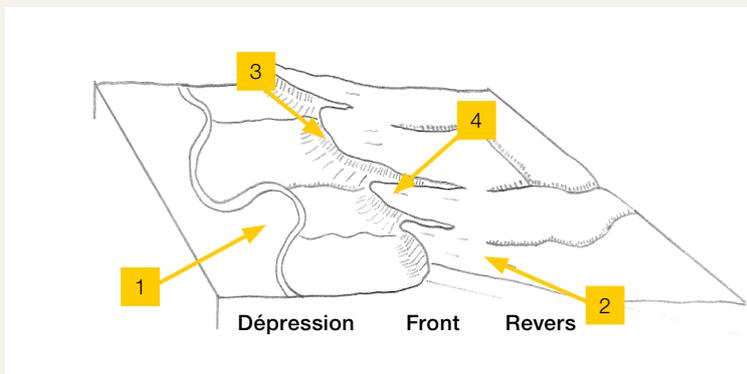


Lorsque les talus sont simplement recouverts d'herbe, le caractère artificiel du relief ainsi remodelé apparaît de façon évidente (Guelff, Messancy). Les talus sont alors fragilisés et s'érodent petit à petit, mettant à nu le sol de teinte ocre (encadré).

## Le bâti des Côtes lorraines

### Les dépressions et les revers de côtes comme sites d'implantation privilégiés

La localisation des villages de l'ensemble paysager est, comme ailleurs en Wallonie, dictée par les conditions orohydrographiques (sites protégés du vent et disposant d'un accès à l'eau) et la manière dont les hommes les ont exploitées ou s'y sont adaptés. La majorité des villages est située dans les vallées principales (Semois, Ton, Vire/Batte) ou sur les revers de côtes, suivant quatre grands types d'implantation.



Le schéma ci-contre illustre les quatre types d'implantation des localités lorraines : (1) village de dépression ; (2) village implanté en revers de côte ; (3) village de côte situé au pied d'un front de cuesta ; (4) établissement au sommet d'un revers de côte.

*Illustration : J. Descamps.*

Beaucoup de villages lorrains occupent les vallées des cours d'eau principaux.

Les vallées de la Semois, du Ton et de la Vire/Batte sont régulièrement ponctuées de villages séparés par de vastes espaces agricoles, principalement herbagers (ci-contre, Harnoncourt, Rouvroy, situé dans la vallée du Ton).



2



De nombreux villages sont également situés en revers de cuestas.

En haut, Fratin (Étalle) prend place sur le haut de revers, plat, de la cuesta sinémurienne.

En bas, Gérouville (Meix-devant-Virton) est localisé sur une portion de revers plus mouvementée, entaillée par des vallons encaissés.

3



Plusieurs villages se situent au pied ou dans le bas des fronts de cuestas abrupts et boisés, la plupart étant établis le long de petits cours d'eau et près de sources qui naissent au-dessus de couches géologiques imperméables. Chassepierre est ainsi blotti entre le sommet de la côte sinémurienne (visible à l'arrière-plan) et la Semois (non visible) qui s'écoule au pied du front de cuesta.

4



Florenville illustre le cas, relativement rare, d'implantation au sommet d'un revers de côte. Le bourg domine la vallée de la Semois (à l'avant-plan).

## Des alignements mitoyens typiques

L'habitat des Côtes lorraines s'organise essentiellement en villages. Il existe peu de hameaux.

Les noyaux anciens des villages prennent souvent une forme étirée linéairement, excepté dans le nord du Pays d'Arion et le nord-est de la Gaume (de Rossignol à Sterpenich) où ils présentent une structure plus compacte, qualifiée de groupée. La densification progressive de l'habitat a engendré la formation de **FRONTS BÂTIS PRESQUE CONTINUS**, renforçant la linéarité de la majorité des villages, y compris d'anciens villages groupés.



Source : SPW –  
Dpt de la Géomatique.  
Orthophotoplan 2020.



Archétype du village gaumais, Termes (Chiny) se caractérise par de longs alignements mitoyens qui canalisent les vues (en haut à gauche et ci-dessus ; en jaune, angle de vue de la photo). Certains noyaux villageois, surtout en Pays d’Arlon, présentent une organisation groupée, malgré le développement de courts alignements mitoyens (en haut à droite, Lischert, Attert).



1



2



3



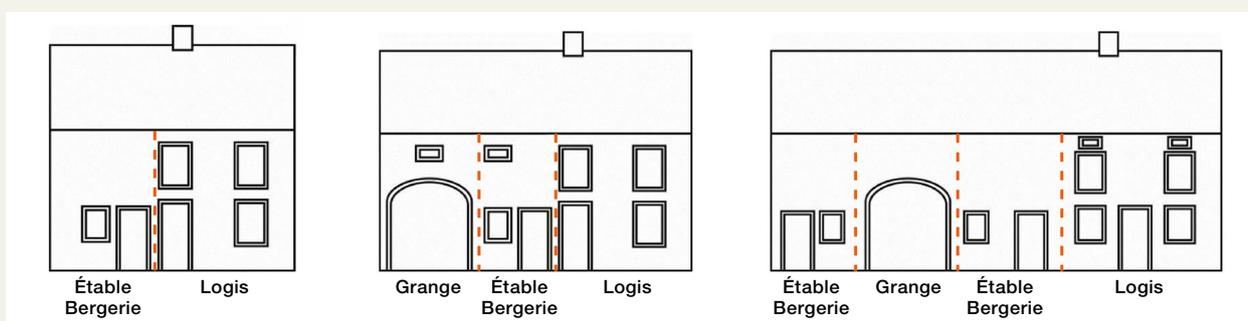
4

Les villages des Côtes lorraines montrent plus généralement une typologie hybride, à l’exemple d’Attert en Pays d’Arlon : bâti ancien discontinu (1), alignements mitoyens du 19<sup>e</sup> siècle (2), lotissement des années 1990 (3), et constructions contemporaines inspirées du bâti traditionnel (4).

## La « ferme-bloc » à vocation agricole comme unité d'habitation de base

La « ferme-bloc » ou « maison-bloc » est l'élément de base de l'habitat vernaculaire lorrain. Elle présente un volume compact et relativement profond avec généralement deux niveaux et une toiture à deux versants. Historiquement, elle rassemble le logis et les dépendances agricoles (étable, grange, bergerie...).

Concentrées dans les villages, les constructions rurales traditionnelles sont de tailles diverses. Malgré cette diversité, les ensembles bâtis présentent une grande homogénéité. Les gabarits sont simples, les façades traitées avec modestie (peu d'ornements) et l'enduit est généralisé, malgré une tendance récente au décapage (voir page 63).



La « ferme-bloc », éditée tout en longueur, aligne sous un même toit les différents compartiments (cellules) nécessaires à son activité. La plus petite, composée du logis et de l'étable ou bergerie, est dite bicellulaire. La ferme est qualifiée de tricellulaire lorsqu'elle se complète d'une grange, quadricellulaire lorsque s'ajoutent une grange et une seconde étable ou bergerie.

Source : par les auteurs, d'après FRW (s.d.).



Dans la majeure partie de l'ensemble paysager, les « fermes-blocs » marquent fortement les centres villageois de leur empreinte.

Les habitations bi- ou tricellulaires sont courantes en Gaume (à gauche, flèche, habitation tricellulaire avec les pierres de maçonnerie apparentes à Orsinaifang, Habay). C'est dans le Pays d'Arion que l'on rencontre les fermes les plus grandes, avec un corps de logis dit « dominant », c'est-à-dire qui se distingue des dépendances (à droite, ferme quadricellulaire à Toernich, Arlon).



Très souvent, plusieurs « fermes-blocs » sont mitoyennes et créent ainsi de longs alignements, où s'individualise chaque habitation, via la teinte de la façade, un décrochement, une nuance de hauteur, l'emplacement des ouvertures... (ci-contre, Chantemelle).

### Les usoirs, indissociables de l'organisation villageoise lorraine

La très grande majorité des structures villageoises est marquée par la présence d'un espace public large qui sépare la voirie des constructions : l'usoir.

Historiquement, les usoirs avaient une vocation agricole et domestique. Ces espaces collectifs accueillent en outre des activités d'artisanat, de commerce ou encore festives.

Aujourd'hui, les usoirs correspondent à des espaces publics à usage semi-privé, généralement aménagés en pelouse ou en parking. Si la majorité des usoirs ont gardé un caractère ouvert et harmonieux dans le paysage, certains ont été privatisés et clôturés, refermant les vues et rendant l'espace-rue\* moins lisible.



La profondeur des usoirs diffère en Gaume et en Pays d'Arion. À gauche, à Jamoigne (Chiny, Gaume) l'espace public est large mais certains usoirs ont été clôturés. À droite à Sterpenich (Arion), l'espace public devant les habitations est plus étroit.

Les contraintes topographiques peuvent également impacter la taille des usoirs. Ils sont ainsi particulièrement profonds au sein des villages implantés sur le plateau du haut du revers sinémurien et circonscrits à quelques mètres carrés seulement dans les villages implantés dans les vallées étroites entaillant le revers de la cuesta domérienne.



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Parcellaire cadastral 2021, Permis d'urbanisation et lotissements 2020, Orthophotoplan 2020.

Dans les nouveaux tissus bâtis, lorsqu'un espace sépare la voirie de l'habitation, il fait généralement partie intégrante de la propriété et est donc un espace privé. Cependant, certains projets de lotissements récents réintroduisent le principe de l'usoir. C'est le cas de lotissements à Nothomb, Attert (en haut à gauche, trame brune) où des espaces publics ont été introduits devant les habitations (surfaces en jaune). Leur aménagement par les particuliers engendre néanmoins une privatisation de l'espace (en haut à droite).

À Chantemelle (Étalle), l'aspect dépouillé des usoirs devant ces nouvelles constructions préserve davantage la physionomie spécifique de l'espace-rue lorrain (ci-contre).



## Association de pierre, d'ardoise et d'enduit : les matériaux du sous-sol dans le bâti vernaculaire

Le bâti rural lorrain vernaculaire, construit du 18<sup>e</sup> siècle au début du 20<sup>e</sup> siècle, présente une maçonnerie en pierre extraite localement : calcaire gréseux sinémurien dans la majeure partie de l'ensemble paysager, calcaire bajocien sur la marge sud-occidentale de la Gaume ou encore schiste gréseux aux limites nord jouxtant l'Ardenne. Afin de les protéger des eaux de pluie et du gel, les murs sont habituellement recouverts d'une couche d'ENDUIT. Cette pratique apporte une grande homogénéité aux façades, souvent formées d'un assemblage de moellons disparates. Seule reste apparente la pierre, soigneusement taillée, qui encadre les portes et fenêtres et forme les soubassements des anciens bâtiments.

Anciennement constitué d'un mélange de chaux et de sable ou d'argile prélevés à proximité, l'enduit était lui-même habituellement protégé par un badigeon de chaux. Ce type d'enduit, devenu relativement rare, a été largement remplacé à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle par le ciment et, plus récemment, par les enduits synthétiques.

Depuis les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle s'est instillée la tendance au décapage des bâtiments anciens lors des rénovations, dans le but de laisser la pierre apparente. Cette pratique est tout particulièrement répandue dans les villages de l'extrémité sud-occidentale de la Gaume tels que Torgny ou Ruette, où prédomine le calcaire bajocien.

La méthode ancienne consistant à enduire les murs d'un mélange de chaux et de sable ou d'argile et à appliquer ensuite un badigeon blanc ou pigmenté est encore utilisée çà et là lors de rénovations particulièrement soignées. Ce revêtement laisse apparaître les inégalités de la maçonnerie sous-jacente. Seule la pierre de taille qui entoure les ouvertures est laissée à nu ou peinte dans une teinte contrastée, soulignant ainsi le bord des portes et des fenêtres (en haut, Chantemelle, Étalle).

Fragilisé par les intempéries, le revêtement demande un entretien régulier pour conserver sa couleur et éviter sa dégradation (en bas, Prouvy, Chiny).



La plupart des façades sont aujourd'hui couvertes d'un enduit à base de ciment ou de matériaux synthétiques, nécessitant moins d'entretien. Ce type de revêtement masque totalement les assises de pierre et apporte aux murs une texture tantôt granuleuse, tantôt lisse (à gauche, Rachecourt, Aubange; à droite, Bonnert, Arlon).



L'enduit est parfois volontairement enlevé, laissant apparentes les assises souvent peu régulières des pierres, jaunâtres lorsqu'il s'agit de calcaire (à gauche, Sainte-Marie, Étalle), davantage brunâtres dans le cas du schiste gréseux présent aux franges nord des Côtes lorraines (à droite, Habay-la-Vieille, Habay).

L'ARDOISE, tant sous sa forme originelle que sous sa forme artificielle en fibre-ciment, couvre les toitures du Pays d'Arton et de l'essentiel de la Gaume. Seul l'extrême sud-ouest de l'ensemble paysager fait exception. La TUILE y est privilégiée et apporte des tonalités rouge-orange aux silhouettes villageoises, contrastant avec le gris foncé de l'ardoise.



Dans le sud-ouest de la Gaume, la teinte rouge des toits en tuile (à droite, Harnoncourt, Rouvroy) contraste avec les toitures grises en ardoise des villages du reste de l'ensemble paysager (à gauche, Battincourt, Aubange).

## Des paysages bâtis multicolores, aux teintes avivées sous le soleil

L'ajout à l'enduit de pigments naturels (minéraux ou à base de plantes) puis, plus récemment, de pigments de synthèse a introduit des couleurs variées dans les paysages bâtis lorrains. Des touches rouges, bleues, jaunes et autres teintes pastel ou vives se mêlent ainsi aux teintes blanches, ocre et brunes des enduits « traditionnels » et des teintes grises du ciment.



Alignements de façades diversement colorées : à gauche, nuances reproduisant la teinte de la chaux et des sables des enduits anciens (Saint-Vincent, Tintigny) ; à droite, gamme de couleurs plus artificielles et contrastées (Sterpenich, Arlon).

Les variations de luminosité liées aux conditions météorologiques et au cycle journalier influent fortement sur les couleurs du paysage villageois. Les nuances blanches ou colorées des façades enduites et jaunâtres des murs laissés à nu ressortent avec intensité par temps ensoleillé. D'importantes variations sont alors apportées au fil des heures, du fait de l'inclinaison des rayons du soleil ainsi que de l'orientation et la longueur de l'ombre portée des bâtiments, des éléments de mobilier urbain, des voitures stationnées... Lorsque le ciel se couvre, l'ambiance change : le paysage villageois prend un aspect plus terne, les couleurs perdant en intensité, tandis que les zones d'ombre disparaissent.



1



2



3



4

Par beau temps, les jeux d'ombres et de lumières créés par les rayons du soleil changent d'heure en heure, faisant tantôt ressortir avec intensité certaines parties du paysage villageois (ci-dessus à Muno, Florenville), les faisant tantôt disparaître dans l'obscurité (1 à 3). Lorsque le ciel se couvre, les contrastes s'estompent (4).



L'ensoleillement fait tout particulièrement ressortir les enduits vivement colorés, ce qui, en accentuant le contraste avec les teintes plus sobres des habitations voisines, individualise encore davantage dans le paysage villageois les façades qui en sont couvertes (à gauche, Fouches, Arlon).



Dans les villages de l'extrême-sud-ouest des Côtes lorraines, les maçonneries en calcaire bajocien volontairement décapées lors de ces dernières décennies prennent sous le soleil une couleur dorée, conférant au paysage bâti une ambiance très chaude (à droite, Torgny, Rouvroy).

## Un bâti urbain imprégné des caractéristiques lorraines

Au sein des villes et des bourgs des Côtes lorraines, le paysage bâti présente des caractéristiques qui évoquent celles des localités rurales. L'usage généralisé de l'enduit blanc ou coloré et, pour des bâtiments importants, de la pierre locale à nu (calcaire bajocien...), notamment, sont autant d'éléments qui assurent une grande unité à ces centres urbains et contribuent à leur identité lorraine.



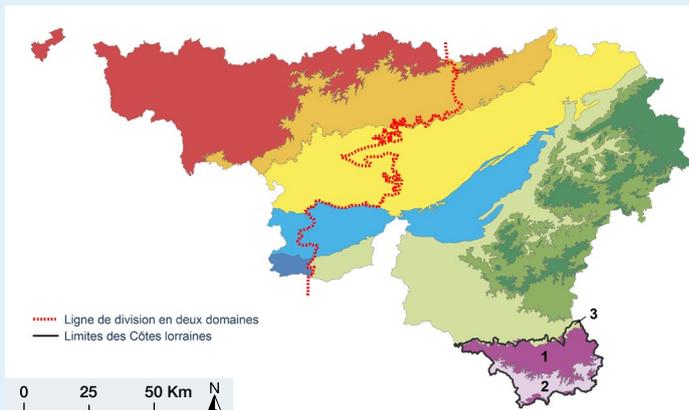
En haut à gauche (Arlon), une rue bordée d'habitations bourgeoises du 19<sup>e</sup> siècle présente une unité d'ensemble, renforcée par l'emploi d'enduit en façade.

En haut à droite, dans le centre-ville de Virton, une ancienne maison de style vernaculaire côtoie des bâtiments plus récents, aux gabarits et fonctions radicalement différents mais dont les teintes sont similaires.

En bas, à proximité du centre-ville de Virton, une cité rappelle l'habitat gaumais ancien par la présence d'alignements de plusieurs maisons mitoyennes, d'un léger retrait faisant penser aux usoirs et par l'emploi d'enduits de couleurs chaudes ou pastel.

## Des paysages en lien avec les composantes écologiques

Les caractéristiques du sol, du relief et du climat se combinent pour constituer des milieux différenciés abritant chacun une biodiversité spécifique. S'ils ne sont pas trop modifiés par l'homme, les paysages témoignent de ces variations écologiques au travers de la végétation spontanée.



Source : SPW – Direction de l'Intégration des Géodonnées (2015).

La combinaison des principales composantes climatiques (températures et précipitations) permet de catégoriser la diversité éco-climatique de la Wallonie en dix zones bioclimatiques qui conditionnent notamment l'agriculture et la sylviculture. Le territoire wallon est également divisé en deux domaines (selon la ligne rouge de la carte) : la partie nord-ouest appartient au domaine atlantique et les parties nord-est et sud au domaine méditerranéen, plus continental.

L'ensemble des Côtes lorraines est situé dans le domaine méditerranéen, au climat caractérisé par des étés relativement secs et chauds et par des hivers assez rudes. On y distingue essentiellement deux zones bioclimatiques : Haute Lorraine (1) et Basse Lorraine (2) avec des maxima et minima absolus parmi les plus élevés de Wallonie ( $\pm 37^{\circ}\text{C}$  et  $-17^{\circ}\text{C}$ ), une saison de végétation relativement courte et des précipitations assez importantes (sauf en été).

La diversité des substrats lithologiques et des climats locaux entraîne une importante hétérogénéité écologique (et végétale). De vastes massifs boisés occupent une part importante des cuestas sinémurienne et bajocienne en raison de leurs sols secs et/ou caillouteux peu favorables à l'exploitation agricole. La végétation semi-naturelle se compose de forêts généralement mélangées à base d'essences feuillues (hêtre, chêne pédonculé, érables, frêne...), accompagnées d'une riche flore herbacée témoignant de sols généralement relativement riches, et pour partie, calcaires. Les dépressions séparant les cuestas sont pour leur part occupées principalement par les herbages conditionnés par des sols humides et compacts. La cuesta domérienne accueille des cultures, favorisées par un sol limono-argileux, au régime hydrique plus équilibré.



La nature marneuse et argileuse des sols du fond des dépressions les rend peu perméables et est à l'origine de la formation de milieux humides accueillant une flore et une faune spécifiques. Des mesures de protection sont appliquées à ces milieux, en raison de leur richesse mais également de leur fragilité (le marais de Chantemelle, entre Vance et Chantemelle, Étalle).



Le sous-bois des forêts accueille l'aspérule odorante (*Galium odoratum*), typiquement associée aux hêtraies installées sur les sols calcaires lorrains. La plante est reconnaissable à ses feuilles verticillées – c'est-à-dire insérées au même niveau, en cercle autour de la tige – et ses petites fleurs blanches qui apparaissent en mai-juin. En Pays d'Arles, l'aspérule est utilisée dans la préparation du Maitrank, un vin blanc aromatisé avec les tiges et feuilles de la plante.

## Les paysages protégés

Bien qu'il n'existe pas de législation spécifique relative aux paysages en Wallonie, leur protection – qui constitue l'un des axes de la Convention européenne du paysage – est prise en compte ou assurée indirectement par une série d'outils comme les Plans de secteur, le classement ou la protection de sites présentant un intérêt patrimonial ou écologique, ou encore l'inscription au sein d'un Parc naturel\*.

Les périmètres d'intérêt paysager (PIP) du Plan de secteur couvrent principalement des zones forestières et les terres agricoles dégagées qui les entourent. Ils concernent également certaines vallées encaissées et les zones de marais de la Haute Semois. L'association de défense de l'environnement de la Senne et de ses affluents (ADESA), chargée par le Service Public de Wallonie de mettre à jour les périmètres du Plan de secteur et de sélectionner des points de vue remarquables, a déterminé de nouvelles zones intéressantes sur le plan paysager. Davantage que les périmètres d'intérêt paysager du Plan de secteur, les périmètres et points de vue remarquables de l'ADESA s'inscrivent sur les espaces extra-forestiers, villageois notamment (vallée de la Semois à Termes, Florenville et Chassepierre, terrasses du revers de la cuesta domérienne...).

Les villes, villages et campagnes comptent de nombreux bâtiments d'importance paysagère qui sont repris à l'Inventaire du patrimoine culturel immobilier de Wallonie. Certains d'entre eux bénéficient de mesures de classement qui garantissent leur protection. Le classement concerne également plusieurs sites présentant un intérêt paysager de premier plan, tels que des parcs et jardins de châteaux, des zones de marais ou encore d'anciennes forges.

Quelques monuments et sites classés des Côtes lorraines possèdent le statut supplémentaire de Patrimoine exceptionnel de Wallonie. C'est le cas de l'église Saint-Martin d'Arlon, des ruines de l'abbaye d'Orval, du site archéologique gallo-romain et des forges de Montauban à Buzenol, des marais du Landbruch et, au sommet de la butte-témoin de Montquintin, de l'ensemble comprenant les ruines et la ferme du château, le musée gaumais et les terrains environnants.

Une protection relative du paysage bâti est apportée par le règlement général sur les bâtisses en site rural (voir page 91), appliqué dans une vingtaine de villages parmi lesquels Torgny, Attert ou encore Gérouville. Spécifique au milieu urbain, une zone protégée en matière d'urbanisme couvre le centre-ville d'Arlon. Ces outils édictent des règles d'urbanisme visant à fixer un seuil de qualité architecturale, ce qui a une incidence sur la qualité paysagère et sa préservation dans les zones bâties concernées. Leur valeur est cependant essentiellement indicative.

En raison de leur intérêt écologique, des sites naturels sont inscrits dans le réseau Natura 2000. Il s'agit de zones de refuge et de développement pour la flore et la faune, tels que des forêts, des marais, des vallées ou encore des fronts de cuesta. Ces sites sont soumis à une gestion destinée à les maintenir en état et à en préserver la biodiversité. Certains sites Natura 2000 sont classés en réserves naturelles, strictement protégées de toute activité humaine et particulièrement nombreuses au sein des Côtes lorraines.

Enfin, la Gaume – à l'exception de la commune de Chiny –, et le nord du Pays d'Arlon sont inscrits dans le périmètre de quatre Parcs naturels : les Parcs naturels de l'Ardenne méridionale, de Gaume, de Haute-Sûre Forêt d'Anlier et de la Vallée de l'Attert. Ces parcs ont notamment pour mission de mettre en place une charte paysagère assurant la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine paysager du territoire qu'ils couvrent.

# La mise en place des paysages des Côtes lorraines

Ce chapitre s'appuie sur la première partie de l'Atlas, intitulée « Les paysages de Wallonie ». Il a pour objectif de déterminer comment, pourquoi et dans quelle mesure le passé a modelé les paysages actuels. Il s'agit, autant que possible, de comprendre d'où viennent les fils qui tissent la trame paysagère et de reconstituer la trajectoire de celle-ci.

## Quelques traces paysagères laissées par la préhistoire

L'occupation humaine des Côtes lorraines est attestée pour le Mésolithique et le Néolithique, plus rarement pour le Paléolithique, par la découverte de quelques artefacts archéologiques (pointes de flèche, lames, grattoirs...). Il n'existe cependant aucune trace visible de cette occupation dans le paysage actuel.

Les plus anciennes modifications du territoire qui participent – bien que de manière extrêmement localisée – à la composition du paysage d'aujourd'hui remontent au premier Âge du Fer (entre 800 et 470 avant J.-C. environ). Il s'agit essentiellement de quelques tumuli\* et de sites naturels fortifiés, comme la forteresse du Châtelet à Èthe ou la « Tranchée des Portes » à Étalle, stratégiquement placée sur un éperon naturel et dont l'accès est protégé par un rempart.

Durant le second Âge du Fer (entre 470 et 58 avant J.-C.), l'arrivée de nouvelles populations d'origine celte entraîne de l'insécurité. Certains de ces sites fortifiés sont réutilisés et de nouveaux refuges dans des lieux à protection naturelle renforcée sont développés, comme celui de Montauban-Buzenol.



La « Tranchée des Portes » à Étalle – plus grande place forte de l'Âge du Fer en Belgique – recouvre une certaine d'hectares. Contrairement à Montauban qui est davantage un refuge ponctuel, ce site fortifié – appelé également oppidum – était occupé de manière permanente et ses habitants y pratiquaient culture et élevage. La fortification adopte le principe de l'éperon barré: un lieu choisi pour son relief infranchissable sur deux ou trois côtés et où le flanc vulnérable est protégé (barré). Cette protection était constituée ici d'une levée de terre accompagnée d'une palissade puis, plus tard, d'un mur. Un fossé, dont l'oppidum tire son nom, complète le dispositif.

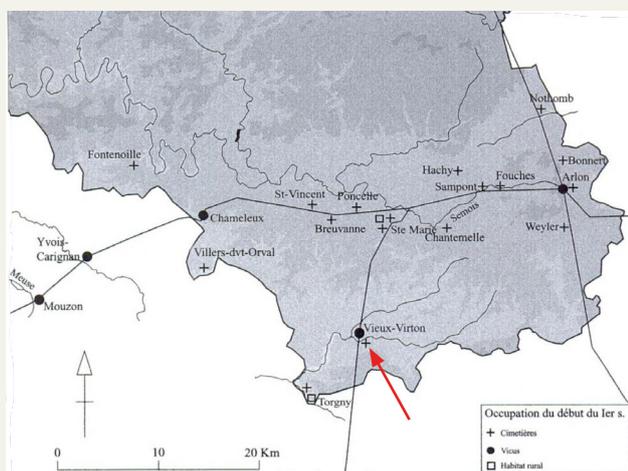
C'est également durant l'occupation celte qu'apparaissent les premiers signes d'exploitation du minerai de fer dans la région d'Athus.

## Une influence romaine marquée et bien documentée

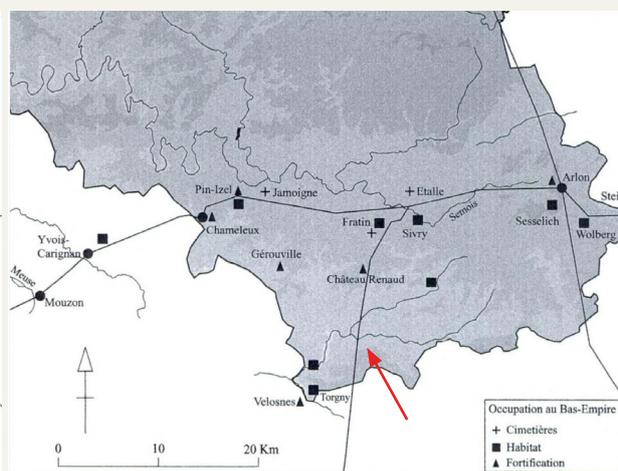
Durant l'occupation romaine de la région, après le second Âge du Fer, certains des sites celtes sont réexploités et adaptés. Ce sera le cas durant les grandes migrations/invasions de population (les Francs, les Alamans) de la fin du 3<sup>e</sup> siècle après J.-C., qui annoncent la fin de l'autorité de Rome. Ce le sera aussi lors des mouvements de population qui suivent (5<sup>e</sup> siècle) et qui introduisent la période mérovingienne. Par ailleurs, outre ces « réutilisations », de nouveaux sites, durant la période romaine, seront investis et fortifiés pour la défense.

D'autres éléments ayant participé à la structuration du territoire actuel font leur apparition à l'époque romaine, en particulier deux voies. La première qui reliait Reims et Trèves et adoptait globalement l'orientation de la Semois, a semblé-t-il, été conçue durant le règne de l'Empereur Claude (41-54), dans le contexte de l'intégration de la Gaule à l'Empire romain. Cette voie était la colonne vertébrale de la romanisation dans le Sud-Luxembourg. Une partie de son tracé perdure, de même que sa mémoire, notamment à travers les toponymes de Chaussée romaine et Chaussée Brunehaut. La seconde voie romaine, à l'extrême est des Côtes lorraines, joignait Metz à Tongres en passant par Arlon. Des voies secondaires (diverticula) complétaient ces deux axes principaux. Ce réseau routier reliait entre eux des vici\*, petites unités urbaines accueillant un marché et de l'artisanat, et des villae, des exploitations agricoles isolées sur des terres défrichées. Parmi les vici, on peut citer Orolanum (Arlon) et Vertunum (Virton/Saint-Mard).

La mise en valeur des terres entre la Semois et la Chiers et la naissance des agglomérations sont avérées dans le courant du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. grâce à la présence de tombes.



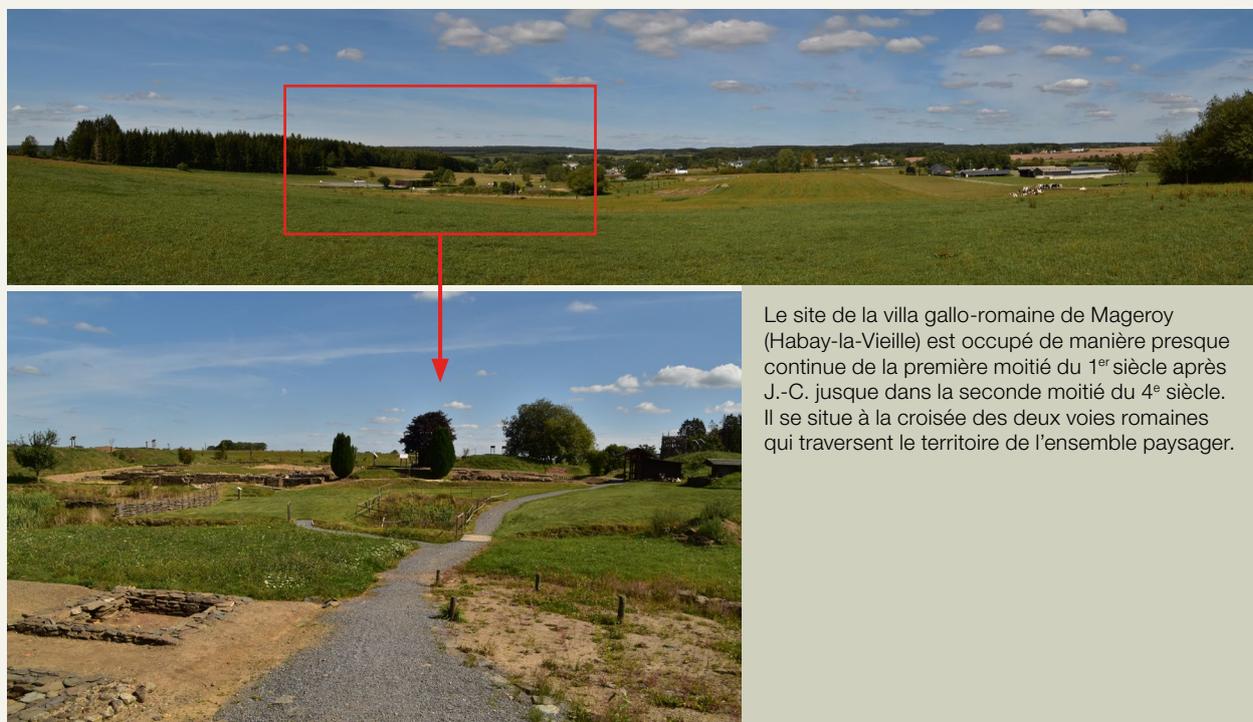
Carte de l'occupation du début du 1<sup>er</sup> siècle



Carte de l'occupation au Bas-Empire (fin 3<sup>e</sup> siècle - 5<sup>e</sup> siècle)

Source: Mignot P. (2001), pp. 70 et 75.

Il n'y a pas nécessairement de continuité entre les lieux d'implantation remontant à l'époque romaine et ceux que nous connaissons aujourd'hui. Des implantations ont été abandonnées à un moment donné pour diverses raisons – on parle alors de rétraction rurale. Dans certains cas, la disparition est définitive, mais dans d'autres, de nouveaux foyers ont pu renaître sur les lieux même ou à proximité dans les temps qui ont suivi. C'est le cas de toute une série de villae mais aussi du vicus de Virton/Saint-Mard (flèches), probablement détruit par un incendie dans le courant du 3<sup>e</sup> siècle après J.-C. Après une période d'inoccupation, le burgus\* de Virton se développa à proximité, sur un site moins vulnérable.



Le site de la villa gallo-romaine de Mageroy (Habay-la-Vieille) est occupé de manière presque continue de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. jusqu'à la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle. Il se situe à la croisée des deux voies romaines qui traversent le territoire de l'ensemble paysager.

La diffusion des populations au sein de l'ensemble paysager se poursuit. L'occupation du territoire acquiert très progressivement l'embryon des formes connues aujourd'hui : exploitation agricole et habitat dans les deux dépressions au pied des fronts de cuestas sinémurienne et bajocienne (vallées de la Semois et de la Vire), persistance de la forêt ailleurs.

## Essor et consolidation de la structure rurale durant le Moyen Âge

Le peuplement et la mise en valeur des Côtes lorraines vont se poursuivre et s'affirmer durant le Moyen Âge. Les informations disponibles relatives aux périodes qui succèdent à la période gallo-romaine et aux migrations qui ont mené à sa fin sont cependant limitées.

On connaît évidemment les mutations politiques majeures auxquelles est soumise la région et qui marquent potentiellement son territoire. Les Côtes lorraines restent longtemps un territoire uni sous une même autorité, que ce soit durant la période romaine, sous la domination mérovingienne puis au début de l'ère carolingienne. La situation évolue ensuite avec le morcellement des terres entre plusieurs héritiers, la décentralisation et la dégradation progressives du pouvoir central au profit du pouvoir comtal, le tout dans un contexte de nouvelles vagues d'invasions (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> siècles). Durant cette période, l'ensemble paysager se trouve, dans sa plus grande partie, scindé entre le Comté, puis Marquisat d'Arlon et le Comté de Chiny. Le premier sera davantage tourné vers l'est et soumis à des contacts culturels, commerciaux et juridiques germaniques, le second tourné vers le sud et dominé par des échanges avec la Lorraine. Ces différentes influences imprèneront les territoires et continueront de faire ressentir leurs effets après l'incorporation des deux entités comtales au sein du Duché de Luxembourg, respectivement au début du 13<sup>e</sup> et au milieu du 14<sup>e</sup> siècle.

Les informations relatives à l'évolution locale sont plus rares. On dispose de quelques traces archéologiques témoignant d'une occupation éparse du territoire pour la période mérovingienne. La création de villas royales à Chassepierre et à Jamoigne durant la période carolingienne est également identifiée. Elle témoigne de l'attachement des souverains carolingiens à leur territoire d'origine, la future Wallonie.

Les avancées que l'on observe (cf. infra) à partir du 10<sup>e</sup> siècle laissent néanmoins supposer que cette période, qui succède à la période gallo-romaine et aux migrations, a constitué une période de maturation et de création pendant laquelle la population augmente, les défrichements s'accroissent et bon nombre des villages que nous connaissons apparaissent.



Source: maquette représentant l'abbaye d'Orval à la veille de la Révolution française. (Coll. Musée de l'abbaye) © Orval

Lorsqu'il fonde l'abbaye cistercienne d'Orval à la croisée des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, le comte de Chiny la dote d'un territoire de quelque 1 200 hectares prélevés sur son domaine, une pratique fréquente à l'époque. Orval apparaît assez tardivement, comparativement à d'autres fondations religieuses en Wallonie – la première vague remontant au 7<sup>e</sup> siècle. Comme ses semblables, Orval reçoit divers domaines, seigneuries en donation et devient un riche propriétaire foncier. L'abbaye connaît au fil des siècles revers et fortunes. Elle est ravagée en 1252 par un incendie puis reconstruite. Lors des conflits qui secouent la période moderne (voir infra), elle subit des mises à sac fréquentes par les troupes de passage. Le 18<sup>e</sup> siècle voit revenir une certaine prospérité pour la communauté religieuse et permet d'envisager la construction d'une nouvelle abbaye. Celle-ci est confiée à Laurent-Benoît Dewez. Le site sera à nouveau pillé et détruit en 1793 lors du passage des armées de la Première République française. Abandonné, le domaine est racheté en 1926 par la communauté actuelle qui reconstruit un nouvel ensemble architectural, tout en conservant les ruines. Elle y développe, parallèlement aux activités spirituelles, la production de bière et de fromage ainsi que l'accueil touristique.

L'organisation de l'habitat rural, qui se consolide progressivement, est similaire à celle de la majeure partie de la Wallonie. Les villages se composent d'un habitat groupé couplé à une exploitation collective des terres situées en couronne du village (openfield). Cette exploitation associe le principe de la rotation des cultures (assolement triennal), à celui de la vaine pâture et du parcours des communs (bois et landes) par le bétail des villageois regroupé en troupeau commun. À côté de ces implantations villageoises en phase de consolidation apparaissent, dans le courant du 13<sup>e</sup> siècle, quelques nouveaux lieux de peuplement, comme Gérouville ou Lenclos, un hameau proche d'Étalle. Ils se distinguent généralement par une structure planifiée.



0 100 200 m N



0 50 100 m N

Source: SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophoplan 2022.

Gérouville, une dépendance de l'abbaye d'Orval, adopte une forme en damier composée autour d'un îlot central formé de la place et d'un noyau (église, presbytère, cimetière) enclos et légèrement surélevé.

Lenclos, aujourd'hui accolé à Étalle, présente un plan ovale. Installé près du passage à gué de la Semois vers 1258, il avait une visée défensive. Le château de la Margelle, établi peu après à proximité, devait le secourir.

Les paroisses semblent assez vivaces durant la période médiévale, comme le laisse penser l'érection d'un certain nombre d'églises. Des parties de ces dernières ont été conservées malgré les transformations apportées au fil du temps. C'est le cas pour les églises romanes Saint-Martin de Vieux-Virton, Saint-Willibrord à Vance ou Saint-Martin à Jamoigne. Ces bâtiments, qui pouvaient servir de refuge, ont été implantés en hauteur (butte, tertre...). Pour d'autres lieux de culte, à Izel par exemple, c'est l'emplacement qui a été préservé, un édifice plus récent ayant été érigé à la place de l'église primitive.

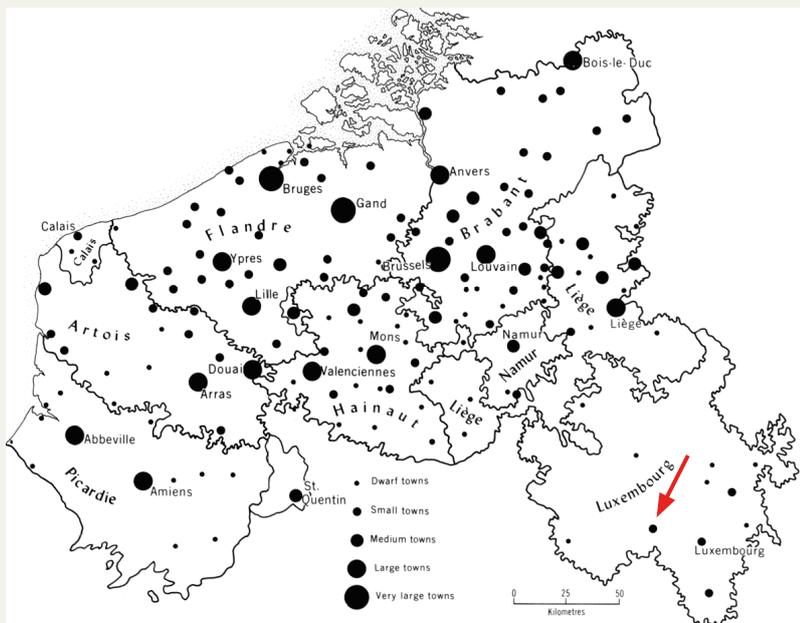


La plupart des églises de l'ensemble ont été édifiées au cours du 19<sup>e</sup> ou de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Cette fièvre constructrice, observable ailleurs en Wallonie, correspond à une période d'intense activité de l'Eglise qui a suivi la création de la Belgique. Ces constructions ont notamment été favorisées par une succession de gouvernements catholiques entre 1884 et 1914.

Ci-contre, l'église Saint-Jean-Baptiste de Nobresart, érigée vers 1840-1845.

Le profil urbain des Côtes lorraines est éminemment modeste au regard d'autres régions en Wallonie. Seule la localité d'Arlon peut se targuer d'une fonction urbaine au milieu du 13<sup>e</sup> siècle. Ce n'est pas encore le cas de Virton. À l'époque médiévale, les villes se distinguent de l'espace au sein duquel elles s'insèrent par une combinaison d'éléments de type

économique, administratif, judiciaire et démographique. Elles sont des centres d'échange, mais aussi des lieux de production. Elles bénéficient généralement d'une franchise\* et sont protégées par une enceinte.



Source: Pounds Norman J. G. (1971).

La carte ci-contre présente une estimation de la taille des villes des Pays-Bas espagnols et du nord de la France aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. On observe l'absence de villes de grande ampleur dans l'ensemble paysager, comparativement à d'autres régions belges. Arlon (flèche), à l'instar de Luxembourg, est considérée comme une petite ville.

Le développement d'Arlon ne fut continu ni chronologiquement, ni spatialement. Suite aux invasions (ca 3<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> siècles après J.-C.), l'emplacement du vicus romain à proximité des sources de la Semois est abandonné et la population migre vers la butte Saint-Donat, qui se voit entourée d'une fortification. Le développement d'Arlon se poursuit très progressivement et la ville est érigée en chef-lieu d'une entité territoriale (le pagus), qui deviendra le Comté puis le Marquisat d'Arlon. La croissance démographique durant la période plus calme du 13<sup>e</sup> siècle nécessite d'agrandir la muraille pour protéger la population. Cette configuration de la ville perdure jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Bien que modeste, la ville médiévale est un centre d'activité et un pôle d'attraction importants pour la région. On y trouve un hôpital, deux écoles et divers corps de métiers. Le bas Moyen Âge et la période moderne jusqu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle furent marqués par de nombreux passages de troupes, attaques et autres calamités (incendies, épidémies, famines...).



Source: Deventer, Jacob van (ca 1505-1575). Arlon in Atlas des villes des Pays-Bas: 73 places levées entre 1550 et 1565 sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II, 1 f. ms.; 216 x 278 mm. Copyright KBR.

## Une région frontière souvent malmenée jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle

La situation de la région dans un territoire de confins et aux frontières imbriquées fait que, à l'extrême fin du Moyen Âge et durant une bonne partie de l'ère moderne, les Côtes lorraines seront particulièrement bousculées. La contrée est rattachée, comme les autres principautés belges à l'exception de la Principauté de Liège, aux Pays-Bas bourguignons puis espagnols et enfin autrichiens. Elle est victime des incessants conflits qui se déroulent entre les puissances européennes de l'époque, notamment la guerre de Trente Ans (1618-1648).

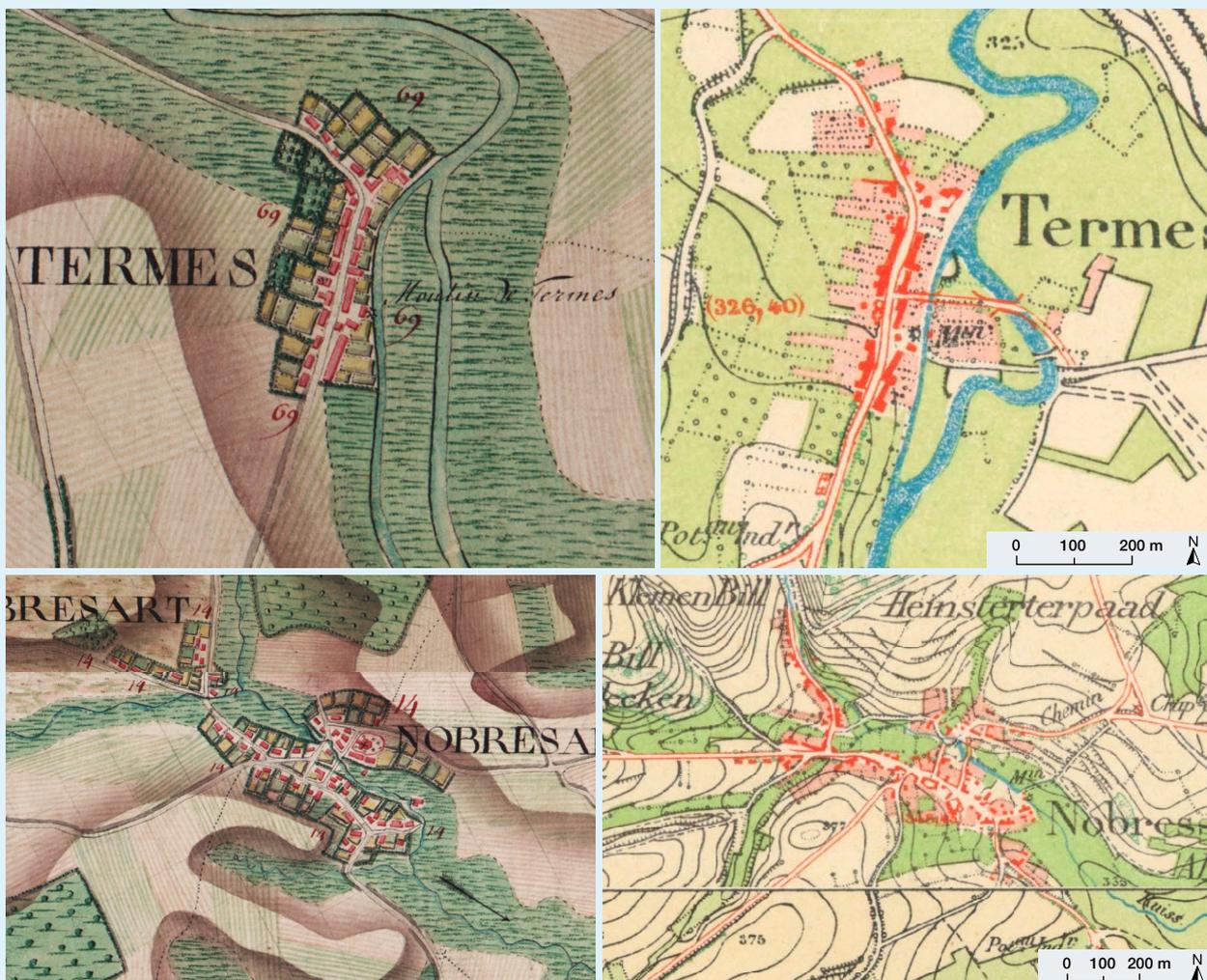
Elle subit les passages de troupes et les occupations militaires, les déprédations de bandes de pillards et voit régulièrement ses frontières modifiées. Dans ce climat d'insécurité, aggravé par des épisodes de mauvaises récoltes et d'épidémies, la population souffre ou fuit. Certains villages – ils semblent assez nombreux –, détruits et abandonnés, disparaissent. Plus spécifiquement, très peu d'éléments d'architecture rurale ont pu traverser ces périodes troublées et parvenir jusqu'à nous.

Si la plupart des maux évoqués ci-dessus perdurent par la suite (18<sup>e</sup> siècle), des périodes d'accalmie suffisamment longues permettent néanmoins un redéploiement démographique et l'essor progressif de la région au niveau économique. Celle-ci profite de la création de l'axe routier qui relie Bruxelles à Luxembourg en passant par Namur et, pour éviter la Principauté de Liège, la rive gauche de la Meuse, Hastière, Beauraing et Neufchâteau. Au niveau local, cette conjoncture plus favorable se traduit par la reconstruction (habitations mais aussi églises et moulins), l'extension et la densification des villages (à la mesure de l'époque) qui ont maintenant leur localisation définitive. De nouvelles terres sont défrichées tandis que l'espace cultivé évolue vers un plus grand morcellement : la taille des parcelles de labours diminue. Le bâti est réalisé en pierre locale (dans le contexte d'un mouvement plus global de pétrification du bâti à l'échelle wallonne, voir partie 1). Les maisons ne présentent pas un profil homogène mais sont le reflet des différentes couches de la société villageoise et de leur aisance respective. Parmi l'habitat traditionnel, ce sont souvent les demeures les plus cossues, plus résistantes, qui ont traversé le temps. De manière générale, on remarque également au niveau architectural une certaine percolation des styles français, adaptés néanmoins à la sensibilité et aux matériaux locaux. Cette influence française se marque particulièrement dès la paix retrouvée à la fin de la guerre de succession d'Espagne (1713) et durant le premier Empire français (1804-1815).

## L'alignement mitoyen : une structure villageoise qui se matérialise surtout à partir du 19<sup>e</sup> siècle

Comme le montre la carte de Ferraris, l'influence du village-rue\* français se fait partiellement ressentir dans l'ensemble paysager à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Des études archéologiques relatives à des villages présentant une organisation linéaire similaire, en Lorraine française ou ailleurs en France et dans d'autres pays, font cependant remonter ce type d'organisation au Moyen Âge : il s'agirait notamment d'une organisation planifiée du parcellaire, après défrichement, visant à permettre à chaque exploitant de bénéficier des mêmes conditions d'exploitation au sein du finage villageois, dans une vision collectiviste. D'autres organisations de ce type pourraient également être liées à des reconstructions réalisées après la guerre de Trente Ans.

C'est surtout à partir du 19<sup>e</sup> siècle que la configuration des villages en alignements mitoyens se déploiera plus largement par suite d'une densification du bâti liée à la croissance démographique et au développement de l'industrie sidérurgique. De nouvelles constructions viennent ainsi combler les espaces laissés vides à l'intérieur des villages, formant de longues rangées de maisons accolées. Cette mitoyenneté est permise par l'évolution des matériaux de construction (pierre versus bois et torchis) qui diminue le risque d'incendie.



Sources : carte de Ferraris, Tintigny 181, Attert 201 et Arlon 202 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles et carte topographique de la Belgique 1/20 000, Dépôt de la Guerre, Tintigny LXVIII-5 et Attert LXVIII-4 (1881). (Coll. SRBG)

À la fin du 18<sup>e</sup> siècle, diverses formes villageoises peuvent être observées dans l'ensemble paysager. Certains villages, plus spécifiquement en Gaume, présentent des traits qui se rapprochent du modèle de village-rue français. Le village de Termes (en haut à gauche) en est un exemple. Il présente, dans sa partie centrale, des groupements de cinq à six maisons, alignés de chaque côté de la route et de deux à trois maisons en périphérie. Dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle (en haut à droite), certains des espaces interstitiels ont disparu.

Des formes moins denses de mitoyenneté (deux à trois maisons accolées) se distinguent également à la fin de la période moderne dans les mêmes régions.

Dans le pays d'Arlon, par exemple à Nobressart (en bas à gauche), la forme villageoise majoritaire se rapproche davantage, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, de structures décrites pour l'Ardenne : un village relativement dense, composé de maisons proches les unes des autres mais isolées sur leurs parcelles. Cette forme, ponctuellement présente ailleurs dans l'ensemble paysager, connaît également une certaine densification au cours du 19<sup>e</sup> siècle (en bas à droite).

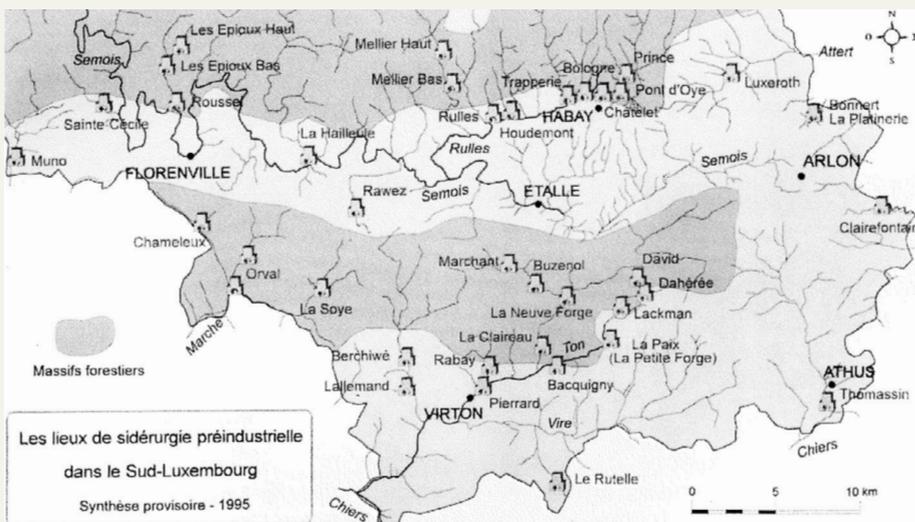


Source : carte postale "Bellefontaine. La Grand' rue", éd. H. Lallemand (Marbehan). (Coll. privée)

L'usoir présent devant les maisons était à l'origine conçu comme un espace commun, élément du système agraire de champs ouverts associés aux contraintes collectives. Il était nécessaire en l'absence d'accès charretier par l'arrière, vers les champs. Au début du 20<sup>e</sup> siècle, cet espace public servait encore à entreposer le fumier, le bois, les outils, les machines agricoles, etc. Des arbres, certains conduits en palissade contre des façades, ornaient également régulièrement à cette époque cet espace. Ils sont plus rares aujourd'hui. Ci-dessus, Bellefontaine, au début du 20<sup>e</sup> siècle (à gauche) et aujourd'hui (à droite).

## Le développement d'une sidérurgie pré-industrielle et son évolution (14<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles)

Une activité industrielle prend progressivement son envol au cours des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles au cœur des Côtes lorraines : la sidérurgie. Les premières installations ayant été modernisées à plusieurs reprises, les plus anciens témoins arrivés jusqu'à nous ne remontent pas au-delà du 17<sup>e</sup> siècle.



Source : Itinéraire de la sidérurgie du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle en Sud-Ardenne et Gaume, Hommes et Paysages, n°26, SRBG, Bruxelles, 1995.

L'activité sidérurgique est implantée le long de petits cours d'eau afin d'en exploiter la force motrice grâce à un canal ou une retenue d'eau. La proximité des massifs forestiers fournissant le combustible (charbon de bois) et celle de minerais de fer (issus à l'époque des alluvions dans les fonds de vallée) sont également recherchées.

La sidérurgie qui se développe durant la période moderne dans le sud du Luxembourg est basée sur la méthode wallonne de fabrication du fer. Durant ce processus en deux temps, la fonte est élaborée dans un haut fourneau puis affinée par martelage pour en extraire le carbone. Dans le courant du 16<sup>e</sup> siècle, l'activité connaît une forte croissance, divers propriétaires fonciers y voyant un moyen d'écouler les produits des forêts domaniales et seigneuriales. Les sites d'activité de la région sont implantés sur les affluents de la Semois et de la Chiers. Ils forment le bassin de Habay ou du Luxembourg, l'un des cinq bassins sidérurgiques wallons à l'époque.

L'essor est momentanément interrompu par la crise économique qui frappe l'Europe dans le troisième tiers du 16<sup>e</sup> siècle, puis reprend au début du 17<sup>e</sup> siècle. Des modifications notables s'observent lors de cette reprise. Des capitaux conséquents sont investis dans la région par des exploitants étrangers qui élèvent des complexes de plus grande taille. Les maîtres de forges deviennent des personnages puissants. Ils acquièrent des propriétés foncières et obtiennent divers privilèges de l'État. À l'instar de la noblesse avant eux, ils élèvent les églises et les châteaux de l'époque. Au niveau du territoire wallon, les changements sont également significatifs, puisqu'à côté du bassin du Luxembourg, seul le bassin sidérurgique de l'Entre-Sambre-et-Meuse a résisté à la crise économique.

En plus des forges, une industrie de transformation du fer se développe sur le territoire des Côtes lorraines : fonderies, fenderies, platinerie, clouteries...

Durant près de deux siècles, l'activité sidérurgique sud-luxembourgeoise (dite pré-industrielle) conserve une place prédominante. Parallèlement, les forêts, surexploitées, s'appauvrissent. Cette activité sidérurgique s'effondrera vers le 2<sup>e</sup> tiers du 19<sup>e</sup> siècle, victime des pénuries de bois et de l'arrivée de la sidérurgie au coke, en développement dans les régions liégeoise et carolorégienne. Les forges de la région ferment leurs portes ou se reconvertissent.



Les forges de Montauban, aménagées dans la vallée du Gros ruisseau (à Buzenol, Étalle), ont été en activité de 1507 à 1858. À gauche, les vestiges des halles industrielles, construites en moellons calcaires au début du 19<sup>e</sup> siècle. À droite, l'étang servant de retenue à l'eau destinée à produire l'énergie hydraulique.

## Une évolution lente mais significative des structures agricoles et forestières (19<sup>e</sup> siècle)

Le 18<sup>e</sup> siècle et la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle ne voient qu'une modernisation timide des campagnes des Côtes lorraines. Cette période se caractérise notamment par une restauration des finages, mis à mal par les différents maux évoqués aux temps précédents, mais aussi par un abandon très progressif de la vaine pâture et de la jachère nue. Les choses évoluent davantage mais toujours lentement à partir des années 1850 environ.

L'abandon de la jachère nue se poursuit. Elle cède peu à peu la place à des prairies artificielles de fauche et des fourrages verts pour atteindre moins de 5% des terres agricoles à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

La proportion de céréales cultivées connaît également une évolution qui amènera à une dichotomie entre la Gaume et le Pays d'Arlon. La crise du blé, liée à l'importation massive à très bas prix de céréales venant des Etats-Unis peu avant les années 1880, entraîne un recul de la culture des céréales dans l'ensemble des Côtes lorraines, recul qui sera suivi d'une reprise. Celle-ci est néanmoins davantage marquée dans le Pays d'Arlon, tandis que la Gaume voit s'étendre les prés de fauche et, dans une moindre mesure, les fourrages verts.

Le développement des herbages se poursuit dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle. L'évolution de la surface qui leur est consacrée amène d'abord une amélioration des races puis, seulement, une augmentation du nombre de bovins. Parallèlement, la surface consacrée aux pâtures croît en regard de la surface consacrée aux prés de fauche. Le développement de l'élevage bovin et celui des techniques transforment les étables. L'élevage ovin et l'élevage porcin, qui étaient également significatifs au 19<sup>e</sup> siècle – et, pour le second, au début du 20<sup>e</sup> siècle – ont aussi exercé une influence sur la configuration des fermes.

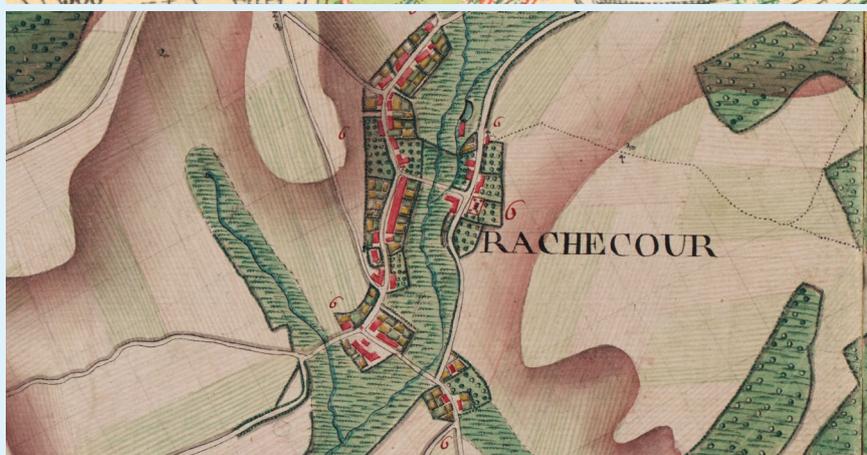
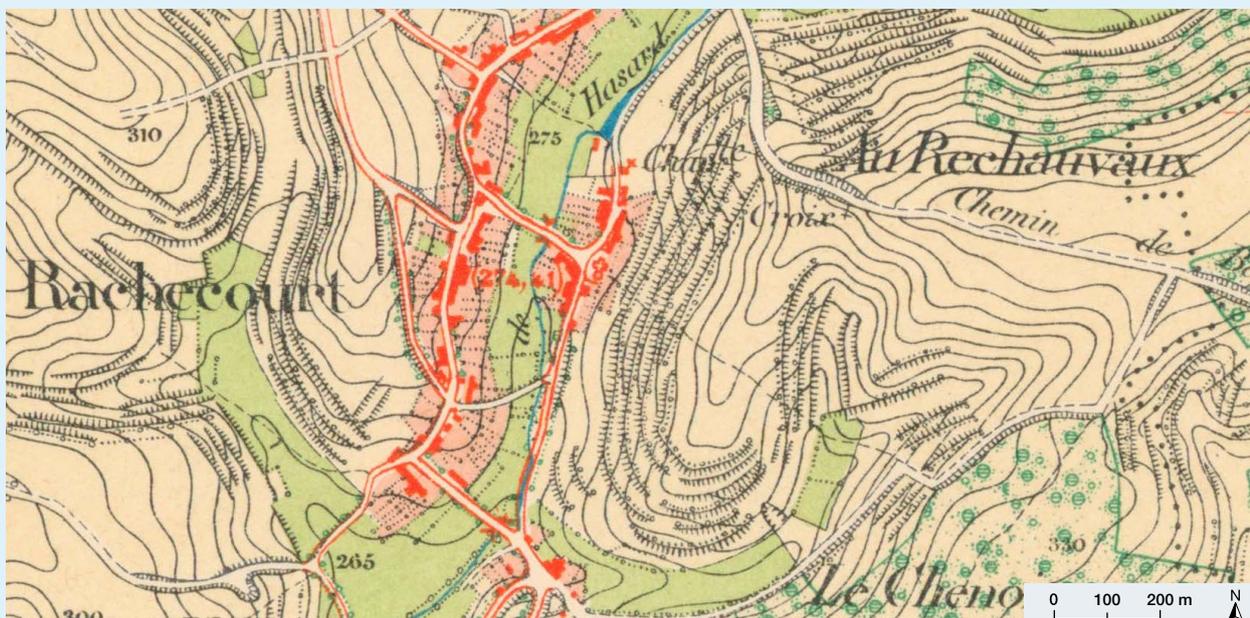


Source : carte postale « Saint-Mard – Laiterie et lavoir », éd. Victor Cahen, Arlon, circulée en 1913. (Coll. privée)

L'apparition de laiteries à l'extrême fin du 19<sup>e</sup> siècle a stimulé l'expansion de l'élevage bovin dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle.

L'abandon des droits d'usages, le développement des herbages et la loi de mise en valeur des incultes de 1847 vont mener à la disparition des landes et bruyères présentes dans le pays d'Arlon et utilisées auparavant comme pâturages. Ces incultes sont défrichés et mis en culture ou valorisés sous forme de boisements de résineux, entraînant un agrandissement local de la forêt. Ailleurs, la forêt subit à partir de 1850 de nouveaux défrichements destinés à accroître l'espace cultivé, afin de faire face à l'explosion démographique en cours au 19<sup>e</sup> siècle. Au niveau du bâti, cela se traduit par l'agrandissement des exploitations existantes et la construction de nouvelles fermes dans les villages ou isolées au sein des campagnes. Cette période est cependant de courte durée, notamment par suite des crises paysanne et du blé. Le 20<sup>e</sup> siècle amènera une phase de reboisement (cf. infra).

## Les terrassettes : une origine encore floue



Sources : carte de Ferraris, Messancy 203 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles et carte topographique de la Belgique 1/20 000, Dépôt de la Guerre, St-Léger LXXI-3 (1882). (Coll. SRBG)

La genèse des structures étagées des pentes anciennement cultivées – parfois appelées terrasses, terrassettes ou rideaux – et des végétations linéaires arbustives qui y sont souvent associées reste pour l'instant de l'hypothèse. Si l'origine anthropique de ces formations ne laisse pas de doute, leur processus de production est en revanche moins sûr. Deux possibilités sont envisageables. La première relève de l'intention : ces microreliefs pourraient avoir été construits par les agriculteurs afin de former des étages plats plus faciles à cultiver et limiter l'érosion des terres. Ce procédé ancien couplait décaissage en amont de la pente et construction de la terrasse en aval avec les matières déblayées. Dans le second cas, les structures étagées pourraient être le résultat fortuit, sur un temps assez long, de la combinaison d'un labour répété, du colluvionnement – soit l'érosion de matériaux pédologiques, leur transport puis leur dépôt – et de la présence de végétation linéaire.

Quant à leur période de création, le doute reste également de mise en l'absence de recherches plus fondamentales, notamment archéologiques. La littérature mentionne diverses périodes associées à ce type de construction, allant de la période romaine jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. Des travaux récents consacrés à l'Alsace, où des structures équivalentes ont pu être observées, les font remonter au début du 10<sup>e</sup> siècle et les relient à la présence d'abbayes. Pour les Côtes lorraines, l'analyse des cartes anciennes montre que, si ces structures et les linéaires végétaux associés sont clairement visibles sur la carte du Dépôt de la Guerre (1865-1880 ; en haut ; lignes avec les petites barres perpendiculaires), elles n'apparaissent cependant ni sur la carte de Ferraris (1770-1778 ; en bas) ni sur celle de Vandermaelen (1846-1854). Il est cependant difficile d'établir avec une totale certitude si elles n'existaient pas ou si elles n'ont pas été représentées. La Lorraine française présente par ailleurs elle aussi des reliefs de ce type. Certains sont clairement des terrasses empierrées, d'autres étagements sont d'origine inconnue.

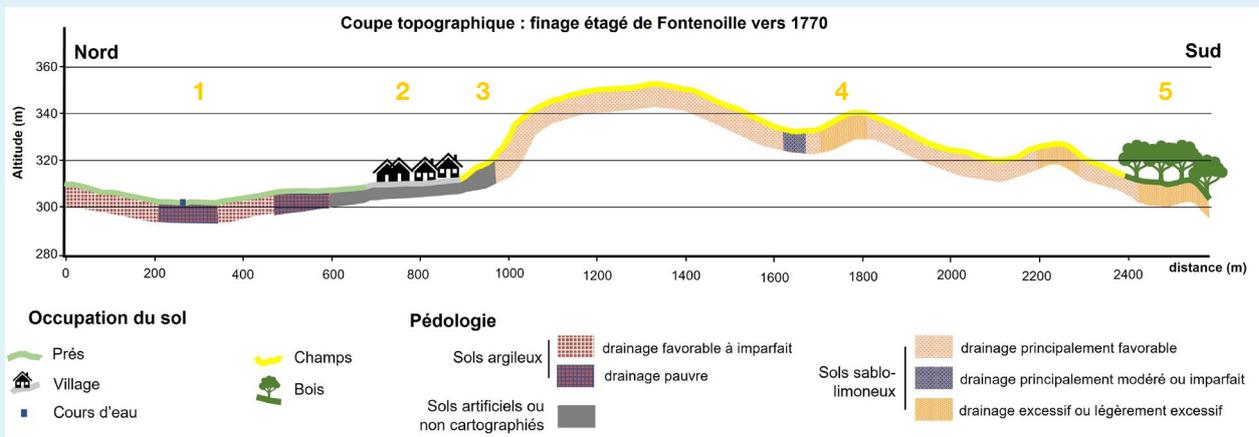
## Un finage étagé hérité, en lien avec la géomorphologie de cuesta

L'agriculture lorraine se caractérisait jusqu'au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles par un openfield où dominaient les espaces de cultures, hormis dans les fonds de vallée et les dépressions humides valorisés en prés de fauche. Les villages étaient localisés à l'interface entre ces deux occupations du sol (voir par exemple la carte de Ferraris ci-dessous).

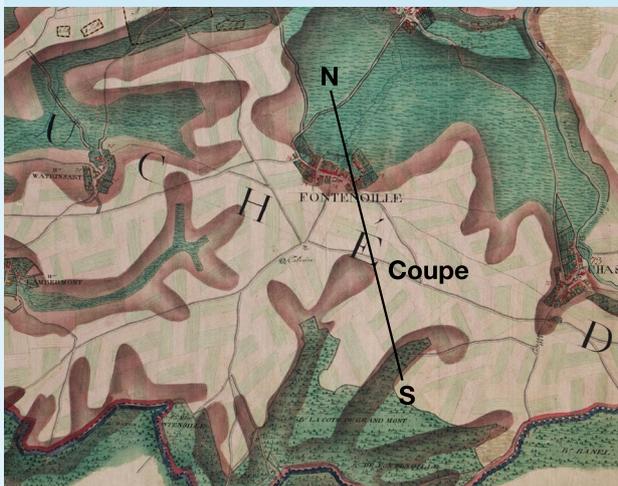
Avant la mise en place des agrosystèmes spécialisés\*, cette configuration était commune à bien des localités wallonnes. La géomorphologie lorraine – avec une succession de côtes étirées selon un axe est-ouest – a particularisé cette disposition. Elle a en effet favorisé l'implantation des villages en exposition nord et la mise en place d'un finage étagé et allongé suivant la topographie, tout du moins là où le relief de cuesta est marqué.

Au nord-ouest des Côtes lorraines, le finage des villages adossés, comme Fontenoille (coupe ci-dessous), au front de la partie occidentale de la **CUESTA SINÉMURIENNE** s'organisait par paliers : des prés de fauche occupant la dépression humide (1) ; le village, implanté sur les pentes moins raides du pied du front de cuesta et, bien souvent, au sein d'un vallon entaillant ce front (2) ; la zone la plus pentue du front, probablement couverte de bosquets ou cultivée de manière peu intensive (3) ; un large espace agricole exclusivement dédié aux cultures et isolé visuellement du village sur le plateau du revers de la cuesta (4) ; la grande forêt sinémurienne (5).

Une configuration étagée comparable était de mise au niveau des localités établies sur le front de la **CUESTA DOMÉRIENNE** ou au sein des vallons incisant son revers, depuis Sommethonne, à l'ouest, jusque Messancy, à l'est.



Sources : par les auteurs, d'après carte de Ferraris (ci-dessous) ; SPW (2005). Carte des principaux types de sols de Wallonie.



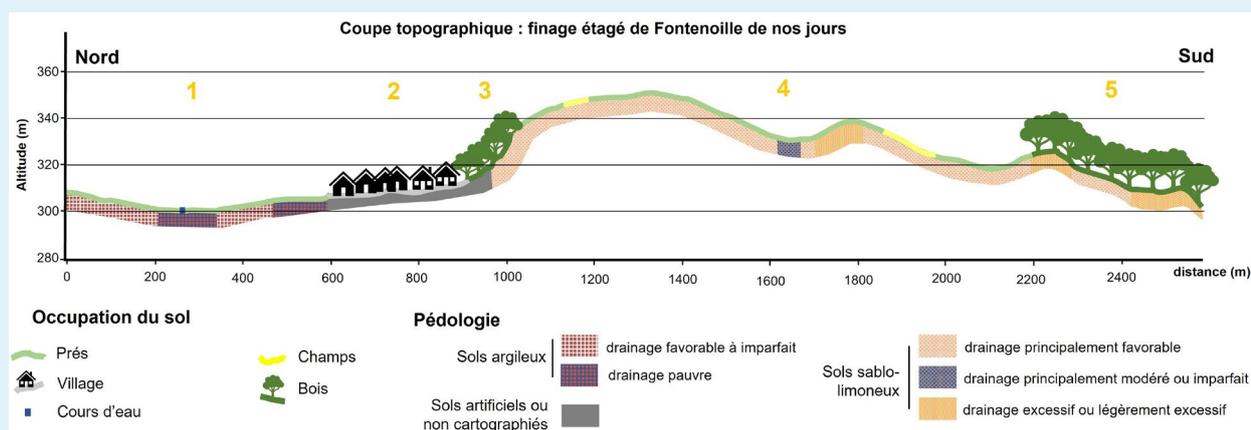
Source : carte de Ferraris, Florenville 163 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

Le lien entre le relief et l'occupation du sol apparaît clairement sur la carte de Ferraris (~1770). Les zones de plateaux du haut du revers sinémurien sont exclusivement cultivées alors que les noyaux bâtis (Lambermont, Watrinsart, Fontenoille et Chassepierre) s'adossent au front de côte, en léger contre-haut de la dépression humide consacrée aux prés de fauche. Quant à la forêt, elle occupe les vallons érodant le revers. Cette disposition est également le reflet des types de sols (voir coupe topographique en haut).

Les prés de fauche étaient toutefois circonscrits aux étroits lits majeurs des ruisseaux et l'orientation des villages était variable. Les versants, de plus grande taille, pourvoyaient une large part de l'espace cultivé dont le solde se localisait sur le plateau de revers épargné par l'érosion. Le front de la **CUESTA BAJOCIENNE**, au sud de l'ensemble paysager, présente une extension verticale encore plus importante. Si les villages sont là aussi implantés en pied de côte, la partie amont du front, aux sols bien drainés, suffisait généralement à assurer les besoins en terres de labour des communautés villageoises. Le sommet du front et le haut du revers étaient laissés à la forêt.

Cette disposition du finage a subi des évolutions notables suite, d'une part, à la spécialisation de l'agriculture des Côtes lorraines vers l'élevage et, d'autre part, au reboisement des terres les moins propices à l'agriculture. Ces modifications ont eu des implications paysagères diverses en fonction des caractéristiques géomorphologiques.

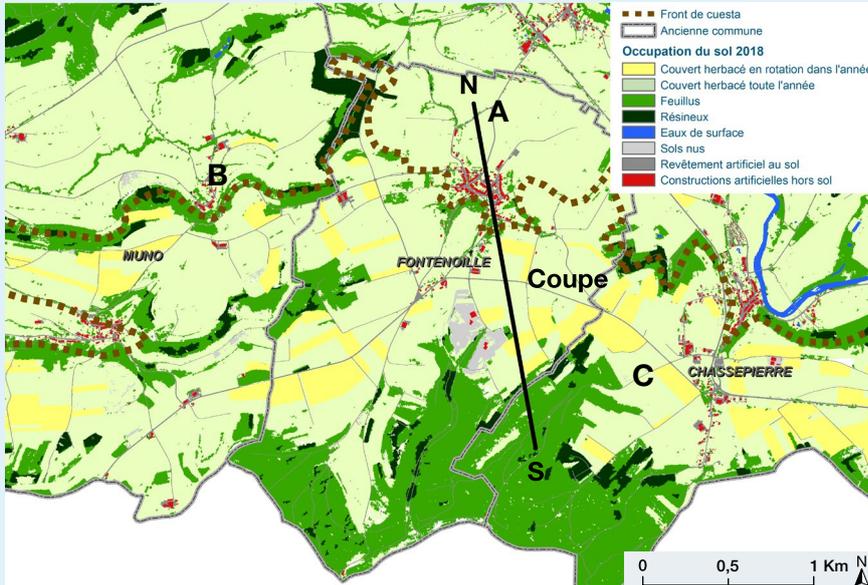
À Fontenoille (carte d'occupation du sol page suivante), les prés (pâturés et de fauche) ont largement supplanté les espaces autrefois dévolus aux cultures sur le haut du revers (coupe ci-dessous – 4). Un dense cordon boisé habille désormais le front de la **CUESTA SINÉMURIENNE** là où la déclivité est la plus importante (3). Accolé aux villages, il renforce leur environnement sombre et leur isolement visuel.



Source : par les auteurs, d'après SPW (2005). Carte des principaux types de sols de Wallonie.



Le finage étagé sur le front et le haut du revers de la cuesta sinémurienne s'observe à Fontenoille (A : vue depuis la dépression quadrillée par des pâtures), à Watrinsart (B : régulièrement dans l'ombre en raison de son implantation sur le versant orienté vers le nord et du mur végétal qui le surplombe), ou encore à Chassepierre (C : les étendues agricoles, en légère pente, rejoignent la forêt sinémurienne).



L'espace agricole du revers sinémurien, autrefois exclusivement cultivé, est de nos jours essentiellement pâturé. Des constructions se sont immiscées au sein de cet espace ouvert, soit sous forme de fermes isolées, soit de groupements étirés d'habitations, en particulier au sud de Chassepierre. Les pentes les plus sévères du front sont maintenant boisées. La grande forêt sinémurienne s'est quelque peu étendue et inclut désormais des peuplements résineux épars.

Source : par les auteurs, d'après SPW/ UCLouvain/ULB/ISSeP (2020). Carte d'occupation du sol wallon – WALOUS 2018.

Les paysages agricoles associés à la CUESTA DOMÉRIENNE ont également connu de fortes modifications. Aujourd'hui, les prairies et les boisements ont pris le pas sur les cultures au sein des versants pentus situés en amont des villages (voir page 53). En revanche, d'importants espaces de champs ont persisté sur les lambeaux de plateau. Ces espaces, déconnectés visuellement des villages par les versants boisés, restent très peu bâtis.



Au sud d'Habergy, quelques rares ouvertures entre les boisements permettent de découvrir le compartimentage de l'occupation du sol qui prévaut au niveau de la cuesta domérienne. Habergy et le hameau de Guelff, à proximité du fond de vallée, sont ceinturés de versants pâturés ou boisés tandis que les sommets aplanis sont couverts de cultures (flèches).

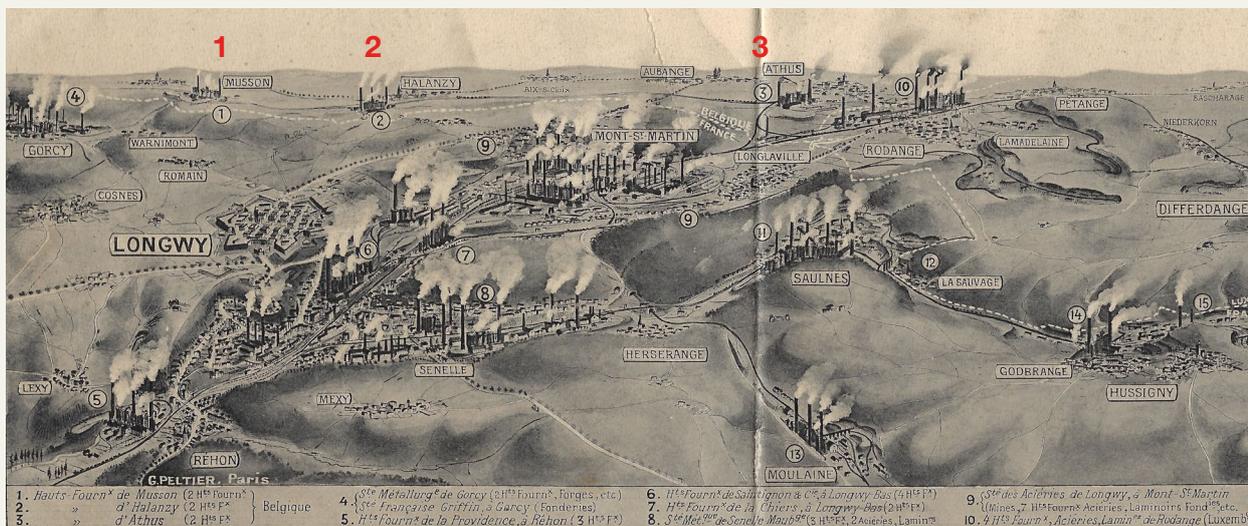
Quant au front de la CUESTA BAJOCIENNE, l'aspect allongé des composantes du finage y est toujours prégnant, mais la moitié basse du front est devenue l'apanage des prairies. Les alentours de Torgny font figure d'exception, les champs y concurrençant les prés.



Au sud-est de Lamorteau, la succession des villages de pied de côte fait place, en remontant le front, aux prairies adjointes de linéaires boisés et à la forêt feuillue.

## Le développement d'une sidérurgie industrielle très localisée (fin du 19<sup>e</sup> siècle)

À la frontière franco-belge et en Lorraine française, la présence en abondance d'un minerai de fer – le minerai oolithique phosphaté de Mont-Saint-Martin, appelé aussi minette lorraine – va permettre de relancer une activité sidérurgique dans la région d'Athus, Halanzy et Musson. La mise au point d'une nouvelle méthode sidérurgique utilisant le coke comme combustible émancipe les usines sidérurgiques de la présence d'un cours d'eau et de forêts. Les usines sont implantées cette fois à proximité des lieux d'extraction du minerai, son transport étant plus coûteux que celui du nouveau combustible.



Source : extrait du Panorama d'Ensemble du Bassin minier et métallurgique de Longwy et d'Esch (France, Grand-Duché de Luxembourg, Allemagne et Belgique). V. Kremer, éditeur, Grande Rue, Longwy-Haut et G. Peltier, dessinateur, 59, Rue du Montparnasse, Paris - Vue panoramique. 10,4 x 62 cm (Archives privées Camille Aschman Jr - Coll. Famille Aschman-Bodson).



Les hauts fourneaux de Musson, Halanzy et Athus s'inscrivent dans le bassin minier et métallurgique de Longwy et d'Esch.

Le développement de l'industrie sidérurgique, conjointement à l'amélioration et l'extension du réseau de transport (routes, chemin de fer, vicinal), a des effets importants sur le territoire des Côtes lorraines. Il entraîne, parmi d'autres causes, une augmentation de la population qui se répercute sur le bâti tant villageois qu'urbain. On constate ainsi une croissance des villages par extension et/ou densification. Celle-ci se caractérise par l'élévation de nouvelles constructions dans les espaces vacants au sein de villages, auparavant aérés. Cette densification gomme certaines des nuances sub-régionales de ces structures villageoises.

Les quelques villes de l'ensemble paysager adoptent les grands traits des villes de l'époque : débordement de la ville en dehors de l'enceinte (lorsqu'il y en a une), urbanisation de la proche banlieue, transformation du noyau ancien, construction d'une gare, apparition de quartiers bourgeois aux bâtiments éclectiques, de quartiers ouvriers aux petites maisons régulières...

Le 19<sup>e</sup> siècle est, de manière générale, la période où se multiplient les édifices publics, tant en ville que dans les villages : hôtels de ville, gares, écoles communales, kiosques, lavoirs, puits communaux, abreuvoirs et fontaines.

## Un tourisme léger jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

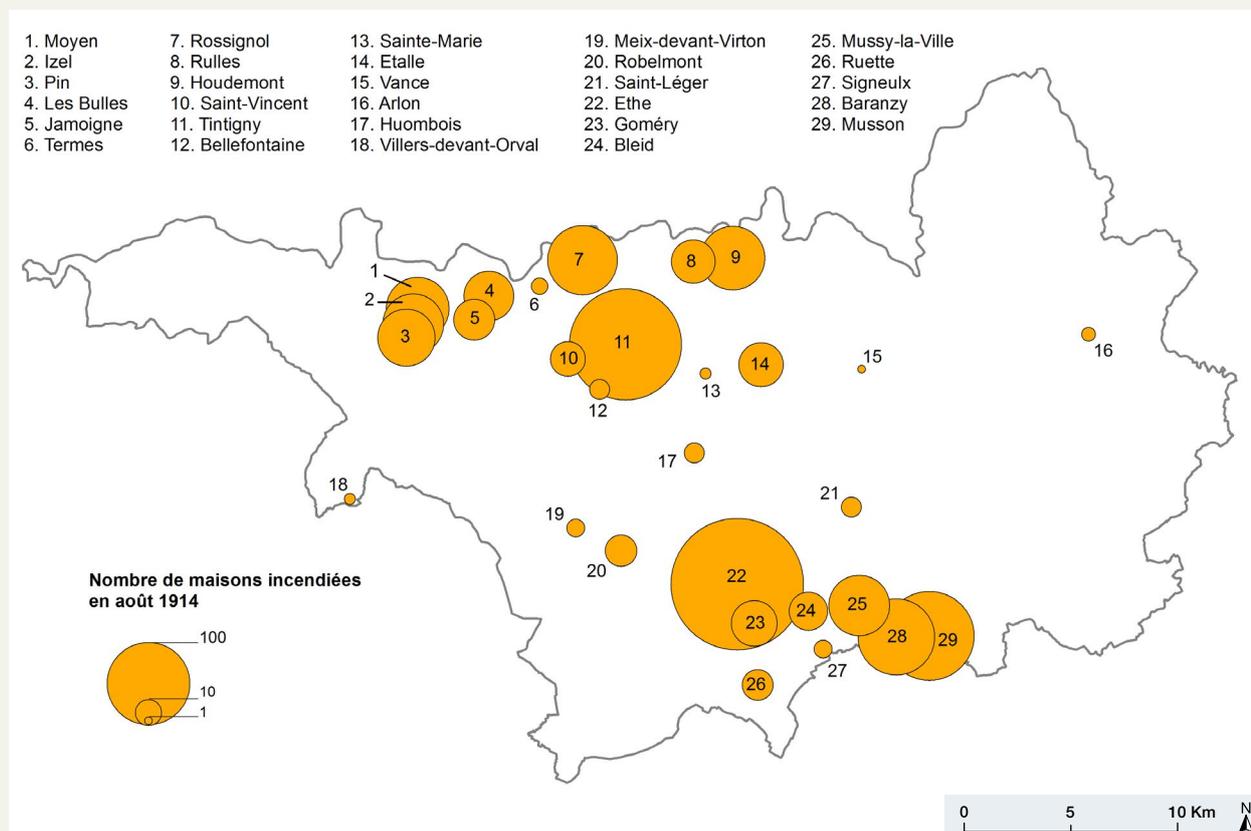
Situées à proximité de la vallée pittoresque et encaissée de la Semois en Ardenne, les Côtes lorraines bénéficient d'une mise en tourisme très progressive qui débute à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Celle-ci s'accroche au départ à la partie amont de la Semois, depuis Chassepierre et Florenville, en remontant jusqu'à sa source à Arlon. Elle s'appuie également sur quelques villes et sites prestigieux pour leur histoire, comme Arlon, Virton et surtout Orval. Le passé de ces lieux et les ruines rencontrent les aspirations des touristes de l'époque en matière d'histoire et d'exaltation du sentiment national. La diffusion du tourisme gagnera d'autres parties du territoire après la Seconde Guerre mondiale.



Sources : Nestor Outer (circa 1910). Florenville villégiature, éd. J. Goffin Fils, Bruxelles. (Coll. ©Musée de la vie Wallonne, Liège) et Victor 't Sas (circa 1900). Arlon villégiature agréable, éd. La lithographie artistique, Bruges. (Coll. Ville d'Arlon – avec son aimable autorisation)

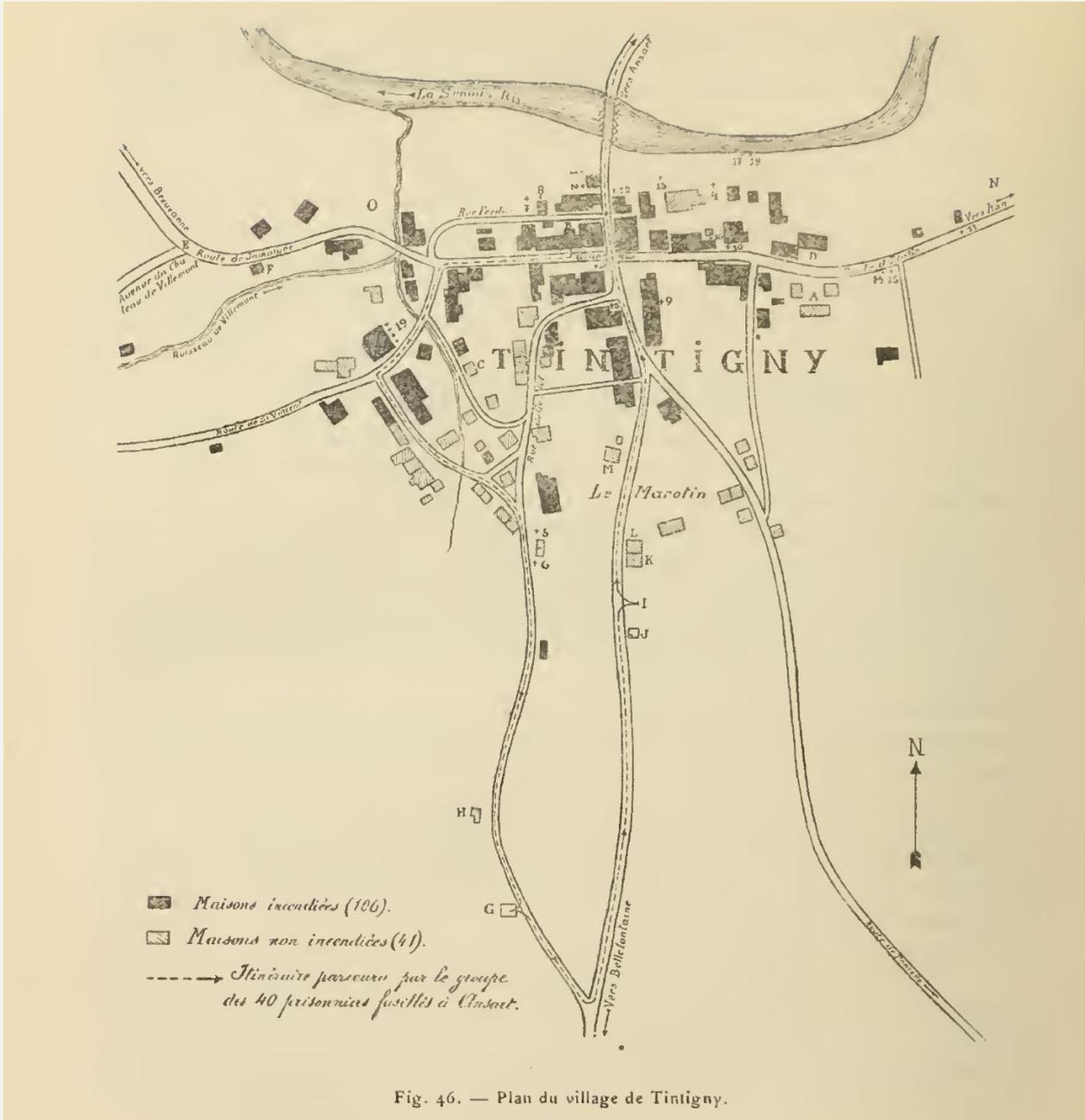
## L'impact paysager majeur de la Première Guerre mondiale

La Lorraine belge est durement affectée par la Première Guerre mondiale, dont l'empreinte se marque toujours dans le paysage. La présence de nombreux cimetières et d'ouvrages commémoratifs, remontant à cette époque, rappelle les événements s'étant déroulés sur son sol. Plus en filigrane, le profil parfois plus uniforme de certains noyaux villageois révèle que de nombreuses destructions, suivies de reconstructions, y ont eu lieu. La forêt semble également une victime potentielle de la Première Guerre mondiale, comme le laissent penser des travaux sur ce sujet : perte de superficie liée à des destructions provoquées par des combats ou par une exploitation du bois dans un objectif militaire ou commercial, replantations mais couplées à un changement d'essence végétale au profit des résineux (pins et épicéas)... Il est à noter que les reboisements (après la Première mais surtout la Seconde Guerre mondiale) pourraient également être le fait d'une déprise agricole et donc avoir eu cours sur des parcelles anciennement cultivées.



Source : par les auteurs, d'après des données extraites de Chanoine J. SCHMITZ et Dom N. NIEUWLAND (1924), pp. 14-15.

De nombreux civils perdent la vie lors de l'invasion allemande d'août 1914, particulièrement violente. Les destructions et dégâts matériels perpétrés à cette occasion sont également immenses : l'avancée des troupes allemandes à travers la province de Luxembourg s'accompagne de bombardements, d'incendies et de pillages. De nombreux villages sont touchés. Ils seront reconstruits après la guerre sous la coordination de l'Office des régions dévastées.



«À Tintigny même, au centre de la commune, on compte 106 maisons incendiées et 60 civils tués. Les sections subirent le même sort : à Ansart 35 maisons furent brûlées et 7 habitants périrent ; à Poncele sur 45 maisons, 20 seulement ne devinrent pas la proie des flammes et un groupe d'énergumènes tua 13 hommes ; à Breuvanne 18 maisons furent incendiées et 11 civils fusillés : trois sur la section même, les 8 autres à Arlon. Le hameau de Han fut épargné, parce que les Allemands y avaient établi une ambulance de campagne. De sorte que le bilan des désastres et des massacres peut être établi comme suit : 184 maisons incendiées et 91 civils tués, dont 83 le furent sur le territoire même de la commune.»

Source : Chanoine J. SCHMITZ et Dom N. NIEUWLAND (1924), pp. 90-91 (extrait de texte) et p. 92 (carte).

## Des paysages qui inspirent les artistes

Les paysages des Côtes lorraines ont été l'objet d'œuvres artistiques au cours des deux derniers siècles, mais sans doute dans une moindre mesure que les paysages ardennais voisins ou que les paysages mosans. Ces œuvres sont surtout le fait d'une poignée d'artistes du début ou du milieu du 20<sup>e</sup> siècle (Albert Watrin, Nestor Outer, Camille Barthélémy...) et d'autres plus contemporains chez qui les premiers ont contribué à susciter une vocation. Leur rôle dans la construction d'un regard collectif posé sur les Côtes lorraines est néanmoins intéressant dans la mesure où les œuvres sont bien relayées parmi la population, soit via des publications (papier ou en ligne), soit au travers d'expositions (permanentes ou temporaires) dans les musées et infrastructures culturelles et touristiques de la région.



Source: Camille Barthélémy (1954), *Le village de Saint-Mard* – Collection Musée gaumais, B-Virton.

Les toiles de Camille Barthélémy représentent notamment les villages des Côtes lorraines dans leur espace environnant. Elles donnent à voir un paysage en mouvement, aux lignes géométriques, vision personnelle du peintre qui vient enrichir et influencer la vision collective.



Source: Nestor Outer, *Tombe de soldat*. Collection Musée gaumais, B-Virton.

Nestor Outer (1865-1930) a laissé de nombreuses œuvres, surtout des aquarelles mettant en scène les paysages des Côtes lorraines. Il est par ailleurs connu pour son travail de documentation, de témoignage tant pictural que littéraire sur les événements qui se sont déroulés dans la région de Virton durant la Première Guerre mondiale. Il relate à travers ses œuvres les opérations militaires et les champs de bataille, les destructions et les massacres. Il montre les traces laissées par la guerre dans le paysage et fait ainsi œuvre de mémoire.

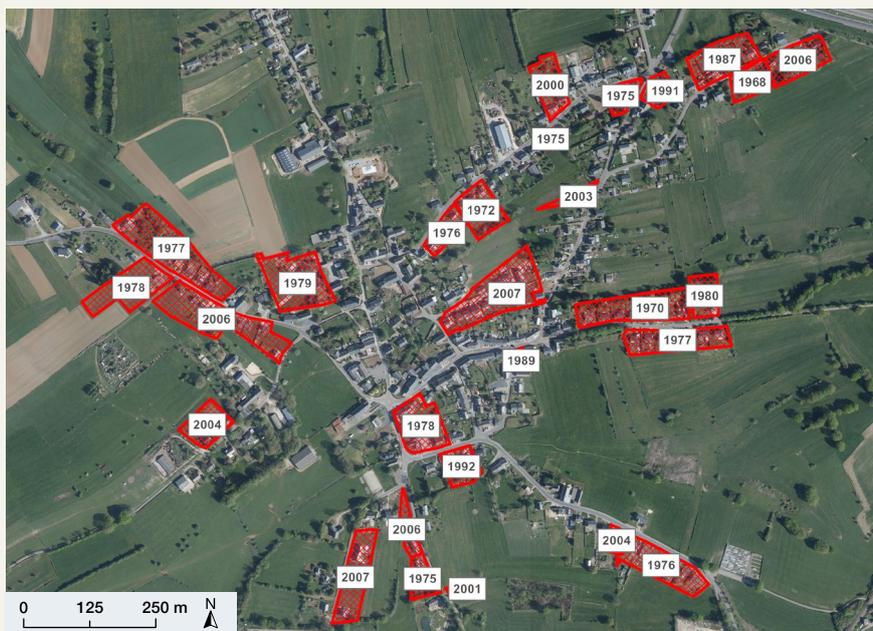
# Les évolutions contemporaines

Après la Seconde Guerre mondiale, les Côtes lorraines, à l'instar du reste de la Wallonie, entrent dans une période de changements accélérés. Les structures villageoises et urbaines, l'activité industrielle et les politiques d'aménagement rural évoluent sensiblement, transformant profondément les paysages. Ces différentes évolutions contemporaines sont présentées ci-dessous. Les mutations du paysage forestier, abordées en détail dans l'Atlas n°5 (L'Ardenne centrale et la Thiérache), sont également brièvement exposées, en particulier dans la perspective du changement climatique.

## Des identités villageoises impactées par l'habitat en ruban et les tendances en matière de rénovation

Les évolutions contemporaines du bâti sont essentiellement marquées aux franges villageoises. Comme partout en Wallonie, l'urbanisation « en ruban » – caractérisée par la multiplication d'habitations « 4 façades » le long du réseau viaire – étend les villages lorrains. Cette forme d'urbanisation s'est développée avec les lotissements à partir des années 1970. Elle constitue une rupture avec l'organisation mitoyenne traditionnelle et peut introduire une continuité entre les villages, qui les prive de leur identité respective. Ce type d'urbanisation, héritier du Plan de secteur (voir pages 99-104), affecte les vues paysagères sur l'espace agricole.

Par ailleurs, la cohérence urbanistique interne de ces lotissements n'a pas toujours été assurée. Le paysage de l'espace-rue est devenu varié. Depuis une dizaine d'années cependant, le parc immobilier neuf est de plus en plus constitué de bâtiments dont le gabarit, les teintes et le rapport à la voirie se rapprochent du bâti ancien.



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique.  
Permis d'urbanisation et lotissements  
2020, Orthophotoplan 2020.

À Hondelange, une partie des lotissements des années 1968 à 2007 a contribué à la création d'excroissances bâties linéaires.



À Hondelange, les alignements mitoyens traditionnels (en haut à gauche) caractérisent le noyau historique. Les lotissements des dernières décennies du siècle passé présentent généralement des caractéristiques disparates en ce qui concerne les implantations, les gabarits, les teintes ou les matériaux (en haut à droite). Les développements récents affichent davantage de cohérence urbanistique (ci-contre, Hondelange ; en bas, Messancy). La mise en œuvre prévoit parfois la mitoyenneté (au moins par le garage), une cour ouverte à l'avant, des façades enduites et des toitures en ardoise.



Les maisons récentes de Lorraine belge sont le plus souvent érigées en bloc de béton et parées d'un enduit. Jusqu'il y a peu, l'isolation par l'intérieur incitait certains propriétaires à postposer l'enduisage (la généralisation de l'isolation par l'extérieur implique désormais ce parement). Un peu partout dans l'ensemble, des habitations d'une dizaine d'années se démarquent ainsi par l'aspect inachevé de leurs façades et pignons, qui tranche avec leurs abords aménagés. Ci-dessus à Mussy-la-Ville, deux maisons aux murs porteurs toujours à nu (flèches).

Outre le développement de maisons d'habitations unifamiliales, ces dernières années, quelques immeubles à appartements, au gabarit modeste, ont été érigés dans certains villages et bourgs afin de diversifier l'offre en logements.



Ci-dessus, des immeubles à appartements construits récemment à Nothomb (quartier Esper, à gauche) et à Tintigny (à droite) intègrent harmonieusement les caractéristiques du bâti lorrain et l'aspect contemporain.

Une autre évolution, très perceptible, concerne la rénovation du bâti agricole ancien. La réaffectation de ces fermes en habitations se déroule progressivement, au rythme de la disparition de la fonction agricole. Les interventions ont tenté de respecter les caractéristiques de l'habitat villageois sans toujours les identifier correctement.

Même si la prise en compte des caractéristiques villageoises est de mieux en mieux intégrée au fil du temps, la tendance au décapage des façades est menée sans fondement typologique (voir page 63). Par ailleurs, les usoirs (voir page 59) sont de plus en plus affectés par un manque d'entretien ou des aménagements privés (clôture, minéralisation, éléments décoratifs peu appropriés...), autorisés ou non, qui nuisent à la cohérence et à la qualité du paysage intravillageois.



À gauche, un type de rénovation met un enduit ocre en valeur. L'aménagement de l'espace public devant les façades préserve un usoir dégagé et intégré à l'espace-rue (à Sampont, Arlon).

À droite, la rénovation de la façade a laissé les pierres apparentes. L'usoir, ceinturé de haies, est privatisé et isolé visuellement de la voirie. Ces éléments rompent avec les caractéristiques villageoises (à Ansart, Tintigny).

## Les rôles des Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) et de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (MURLA)

Dans les années 1990, certaines communes, en particulier Attert, Rouvroy et Virton, ont adopté des « Règlements Généraux sur les Bâtisses en Site Rural ».

Ces règlements avaient pour objectif la protection, la requalification et la valorisation du bâti ancien parfois dégradé, mais également la maîtrise des ensembles bâtis selon trois principes : 1) la gestion parcimonieuse du sol ; 2) la continuité de la structure du village (prolongement des fronts de bâtisses) ; 3) l'intégration de l'architecture contemporaine (implantation, volume, intégration au relief et aux voiries, teintes, matériaux).

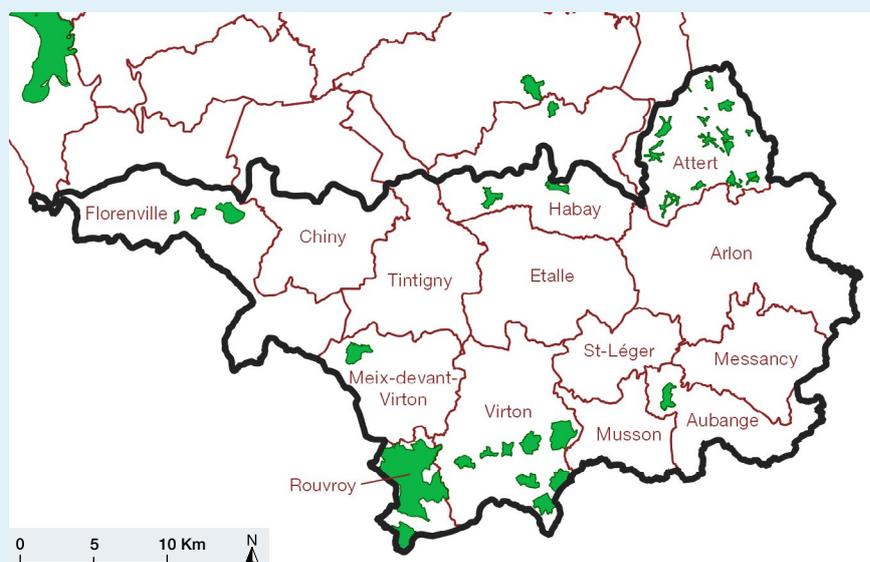
Leur application a eu un impact important sur l'évolution des types de constructions dans les villages concernés. Certains étant qualifiés aujourd'hui de Plus Beaux Villages de Wallonie\* (Chassepierre, Nobressart, Torgny).

Il est intéressant de signaler la démarche de la commune de Rouvroy qui a considéré une vaste zone de périmètre RGBSR comprenant plusieurs villages dans leur intégralité ainsi que les zones non urbanisables aux alentours (voir carte). Cela permet de traiter la silhouette et les entrées de villages qui présentent des enjeux urbanistiques tout aussi importants que les noyaux anciens.

Le respect des RGBSR doit son succès à l'important travail de soutien, de communication et de pédagogie mené par la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne (MURLA) qui sensibilise et implique régulièrement la population. Elle élargit la réflexion au-delà des périmètres RGBSR. À titre d'exemple, la MURLA prodigue des conseils sur les teintes des enduits de parement, les rénovations, la mise en valeur des usoirs...

Le rôle des instances régionales d'urbanisme, qui ont beaucoup travaillé dans ce sens, mérite également d'être souligné.

Les RGBSR ont aujourd'hui une valeur indicative et sont intégrés au GRU – Guide Régional d'Urbanisme.



Source : SPW – Dpt de la Géomatique. Guide Régional d'Urbanisme (GRU) 2021.

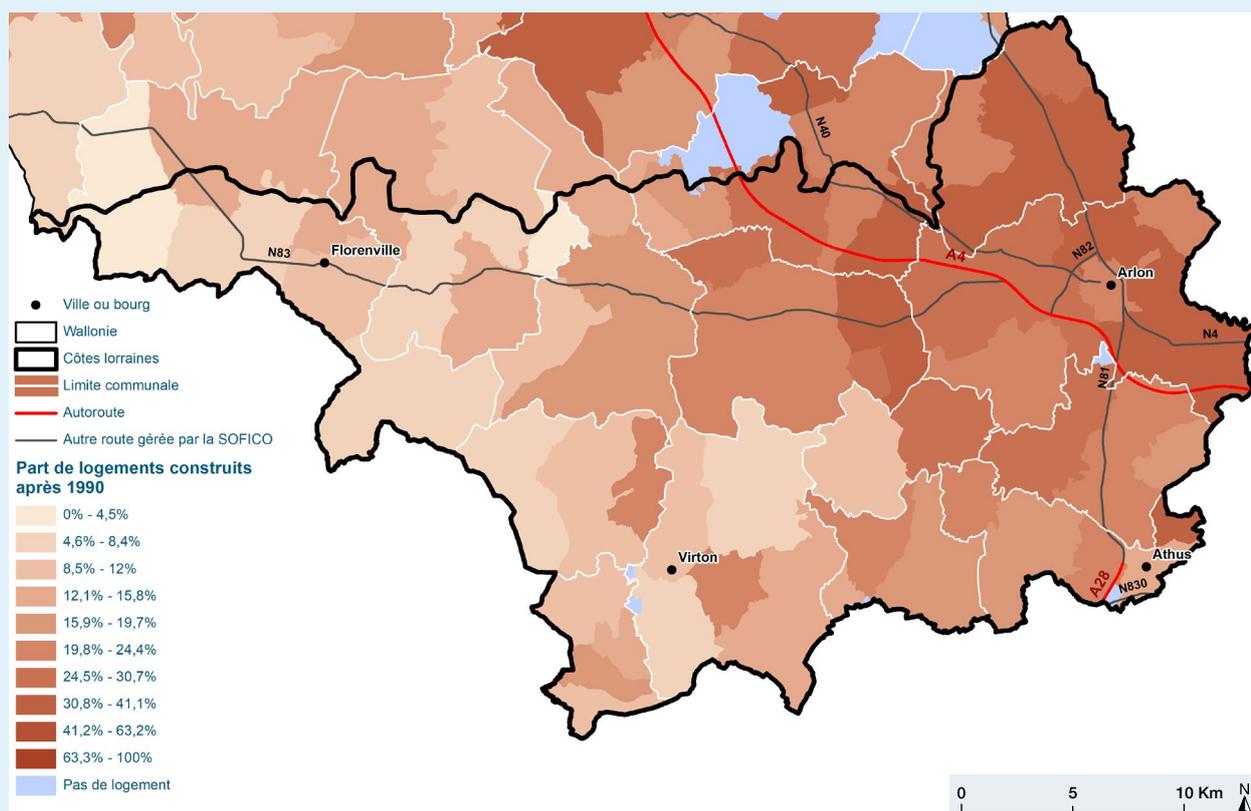
La carte ci-contre reprend les zones faisant l'objet d'un RGBSR (en vert). Dans la vallée de l'Attert et au sud-ouest de la Gaume, de nombreux noyaux villageois sont concernés par ce règlement/guide.

## Les impacts de l'E411 et du développement économique du Grand-Duché de Luxembourg

À partir des années 1980, la mise en service de l'autoroute A4/E411 Bruxelles – Luxembourg et le développement économique grand-ducal ont engendré des migrations résidentielles et une forte croissance démographique au sein de l'ensemble paysager, en particulier dans le pays d'Arion.

L'augmentation corollaire des prix des terrains à bâtir et des biens immobiliers à l'approche du Grand-Duché de Luxembourg a eu pour effet d'inciter les travailleurs transfrontaliers à s'installer de plus en plus loin. Les navetteurs investissent des zones plus rurales mais facilement accessibles par l'autoroute concernant désormais presque toute la moitié est de l'ensemble paysager. Une vague de production de logements neufs, initiée dans ces zones dès les années 1990, y est toujours en cours.

Cette partie est des Côtes lorraines est ainsi particulièrement concernée par des phénomènes d'urbanisation, dont la forme est notamment fonction des disponibilités foncières au Plan de secteur et de densification.



Source : par les auteurs, d'après Statbel (données de 2015).

La carte ci-dessus illustre la proportion de logements construits après 1990 dans le parc de logements total par ancienne commune. Il existe des disparités entre la Gaume et le Pays d'Arion. Ce dernier est presque uniformément caractérisé par des parts de logements neufs supérieures à 25%, alors que la Gaume présente des parts généralement inférieures à 20%. Cela illustre bien la pression foncière particulièrement forte dans la partie orientale de l'ensemble.

## Disparition de la sidérurgie et diversification de l'activité économique dans le sud des Côtes lorraines

Jusqu'à la fermeture des derniers hauts fourneaux dans les années 1970, l'industrie sidérurgique reste très présente dans le paysage du sud-est des Côtes lorraines. Elle se concentre à Athus et à Musson, à proximité de la cuesta bajo-cienne où est extrait le minerai de fer. L'acier produit dans l'usine d'Athus, principalement sous forme de « ronds » (des tiges servant d'armature pour béton armé), est largement utilisé dans les reconstructions de l'après-guerre et les grands chantiers publics qui suivront. Premier employeur de la région, le site attire de nombreux travailleurs, avec pour conséquence l'extension de l'urbanisation d'Athus et des localités avoisinantes (Aubange, Messancy...). L'usine de Musson, plus modeste, produit des fontes destinées à alimenter diverses industries spécialisées dans le moulage des métaux, notamment des fabricants de poêles à charbon d'Entre-Sambre-et-Meuse et des Ardennes françaises.



Sources : Coll. Musée Athus et l'acier (en haut) ; Coll. Musée Minier et Métallurgique de Musson-Halanzy (en bas, à droite).

Jusqu'aux années 1980, les grandes infrastructures de l'usine sidérurgique d'Athus s'imposent dans le paysage de la localité. Le site est bordé de maisons construites pour les ouvriers (en haut, dans les années 1960). L'arrivée massive, durant les années 1950 à 1970, de travailleurs employés à l'usine (et dans les usines luxembourgeoises et françaises voisines) entraîne la construction de nouveaux quartiers à Athus, Aubange (ci-dessus à gauche, la rue L. Thommes) et dans d'autres localités proches.

La petite usine de Musson produit de la fonte jusque dans les années 1960. Elle est située dans un environnement resté rural et se dresse en périphérie du village, au pied du front de la cuesta bajo-cienne (ci-dessus à droite, vue depuis le haut du front de cuesta vers 1950).

À partir des années 1960, les transformations dans les modes de production provoquent une crise structurelle profonde dans l'industrie, qui s'accélère après le choc pétrolier de 1973. La sidérurgie locale est affectée par plusieurs facteurs : concurrence des minerais d'outre-mer plus riches en fer, permettant la fabrication d'acier de meilleure qualité ; vieillissement des sites wallons auxquels manque l'espace indispensable à leur modernisation ; absence de diversification de la production...

La mine de Musson, qui alimentait l'usine locale en minerai, cesse ses activités en 1963. L'usine ferme à son tour en 1967, sa clientèle de poêliers ayant considérablement ralenti ses activités avec la disparition des foyers à charbon. Rasées au début des années 1980, les grandes infrastructures du site disparaissent complètement du paysage.

À Athus, en 1973, le groupe liégeois Cockerill cède l'usine dont il était propriétaire à la société luxembourgeoise Métallurgie et Minière de Rodange. Malgré cette restructuration, le site wallon ferme en 1977, suivi l'année d'après par l'aciérie et les hauts fourneaux de l'usine luxembourgeoise voisine de Rodange qui ne conserve sur son site que le laminoir, toujours en activité aujourd'hui. Ces fermetures entraînent celle de la mine d'Halanzky, qui alimentait encore les usines.

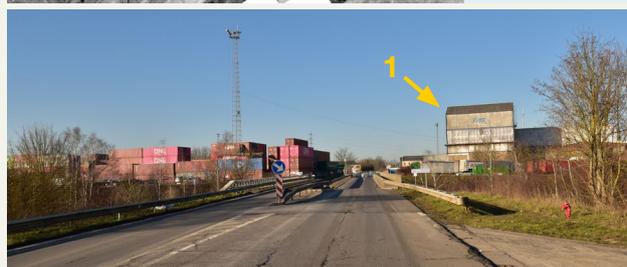
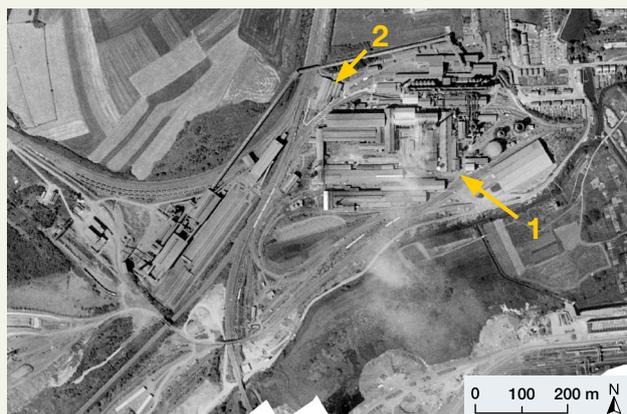


Il ne subsiste quasi plus de traces bâties de l'ancienne usine de Musson (à gauche, restes de murets en béton). Ses abords, autrefois occupés par le crassier – monticule formé par l'amoncellement de scories, déchets générés lors de la production de la fonte –, sont aujourd'hui colonisés par la végétation. Ils sont inscrits en réserve naturelle en raison de la présence d'espèces botaniques rares, adaptées à ce type de milieu, et des insectes qu'elles attirent (à droite, le sol rocheux formé par les couches de scories).

La fragilisation du contexte économique et social local pousse les acteurs politiques et socio-économiques de la province du Luxembourg à mettre en œuvre une politique d'expansion économique favorisant la diversification des activités industrielles. En 1962, l'intercommunale pour le développement économique de la province de Luxembourg (IDELUX) est créée. Elle a pour charge d'attirer les investissements en proposant des terrains aux entreprises. L'usine de pâte à papier la Cellulose des Ardennes est la première industrie nouvelle à s'implanter dans la province. Elle s'installe en 1964 à Harnoncourt, dans le sud-ouest de l'ensemble paysager. Le site, qui se distingue nettement dans le paysage rural environnant, devient le deuxième employeur de la région après l'usine sidérurgique d'Athus. Dans les années 1970, d'autres entreprises s'établissent dans des zonings industriels aménagés par IDELUX, à Aubange, Latour ou Arlon.

Indépendamment des actions entreprises par IDELUX, une initiative privée est à l'origine de la création, en 1979, du Terminal Containers Athus (TCA) sur le site de l'ancienne usine sidérurgique (occupant une partie de ce qui deviendra le Pôle Européen de Développement, voir encadré page 96). Le TCA, une plateforme de transbordement route-rail, est connecté à une ligne ferroviaire de transport de marchandises en provenance des ports de la mer du Nord (Anvers,

Rotterdam, Zeebrugge). Les conteneurs, débarqués et entreposés sur le site, sont ensuite chargés sur des camions qui desservent la Lorraine belge, le nord-est de la France, le Grand-duché de Luxembourg et le sud-ouest de l'Allemagne. Le site a été progressivement agrandi et occupe actuellement une quinzaine d'hectares. Il constitue le plus grand « port sec » de Wallonie, caractérisé par ses empilements de conteneurs multicolores.



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplans 1971 et 2018.

L'usine d'Athus a été totalement démantelée libérant l'espace pour la construction du TCA (en haut à gauche, le site sidérurgique en 1971 ; à droite, le TCA en 2018). Il n'existe plus que de rares vestiges de l'usine, essentiellement des hangars réaffectés à des fonctions logistiques (1). Les ateliers, qui abritaient l'espace muséal « Athus et l'Acier » consacré à l'ancienne activité, étaient en passe d'être démolis à la date de la rédaction de l'atlas (2).

Bordant des voies ferrées, les plateformes logistiques du TCA sont couvertes de conteneurs colorés (3).

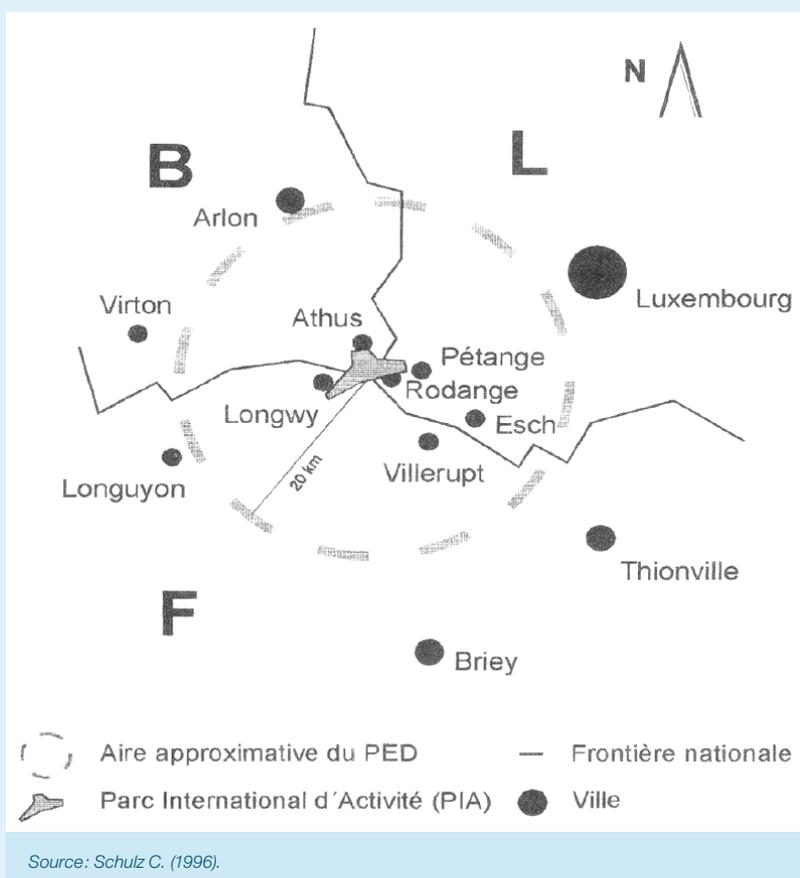


Suite à la volonté de diversification du tissu industriel, plusieurs sites très marquants dans le paysage ont été implantés à partir des années 1960 dans le sud de la Gaume.

Ci-dessus, le zoning industriel de Latour (Virton) s'étire dans la dépression de la Vire. Les infrastructures des entreprises y dessinent un long trait bâti aux teintes claires, contrastant avec le paysage rural.

## Le Pôle Européen de Développement : de grands zonings sur les anciennes friches sidérurgiques à la croisée des frontières belge, française et luxembourgeoise

À la fin des années 1970, la restructuration du bassin luxembourgeois de Rodange et la fermeture de celui, français, de Longwy affectent les travailleurs frontaliers belges et accentuent la détérioration du contexte social de la région. Une opération transfrontalière est alors imaginée pour lutter contre les conséquences de la crise : la création d'un Pôle Européen de Développement (PED). Mis sur pied en 1985, le PED vise à assurer une reconversion des activités pour compenser les emplois perdus.



Il associe, avec le soutien politique et financier de l'Union européenne, des acteurs belges, français et luxembourgeois dans un espace continu chevauchant les frontières et regroupant vingt-cinq communes, dont quatre belges (Aubange, Messancy, Musson et Saint-Léger).

En son centre, à la croisée des trois frontières, un Parc International d'Activités (PIA) de 450 hectares est mis en place sur les friches industrielles de la vallée de la Chiers, déjà occupées en partie par le Terminal Containers Athus (TCA). Les anciens terrains industriels sont assainis (démolition des bâtiments, déblaiement des crassiers) et pourvus de nouvelles voies de communication.

Afin de rendre le site attractif, des aides financières sont mises à disposition des entreprises qui s'y installent. Opérationnel depuis les années 1990, le PIA est occupé, sur le versant belge, par quelques entreprises industrielles, commerciales et, surtout, par des firmes de logistique et de services aux entreprises attirées par le TCA.



La partie wallonne du PIA est desservie par la route N830, qui donne accès aux divers zonings (en haut). De la route sont visibles la plateforme d'entreposage des conteneurs du TCA (1) et, à cheval sur la frontière belgo-luxembourgeoise, les hangars et autres infrastructures du laminoir de l'usine de Rodange (2).

Des zonings mêlant des activités logistiques, commerciales et de services aux entreprises s'étendent sur le PIA (en bas à droite, la rue des Deux Luxembourg à Athus). Des hangars et d'autres bâtiments fonctionnels s'y étalent de façon lâche, entourés de zones de parking, de barrières et d'aménagements végétaux (haies en limites de parcelles, pelouses, arbres ornementaux...).

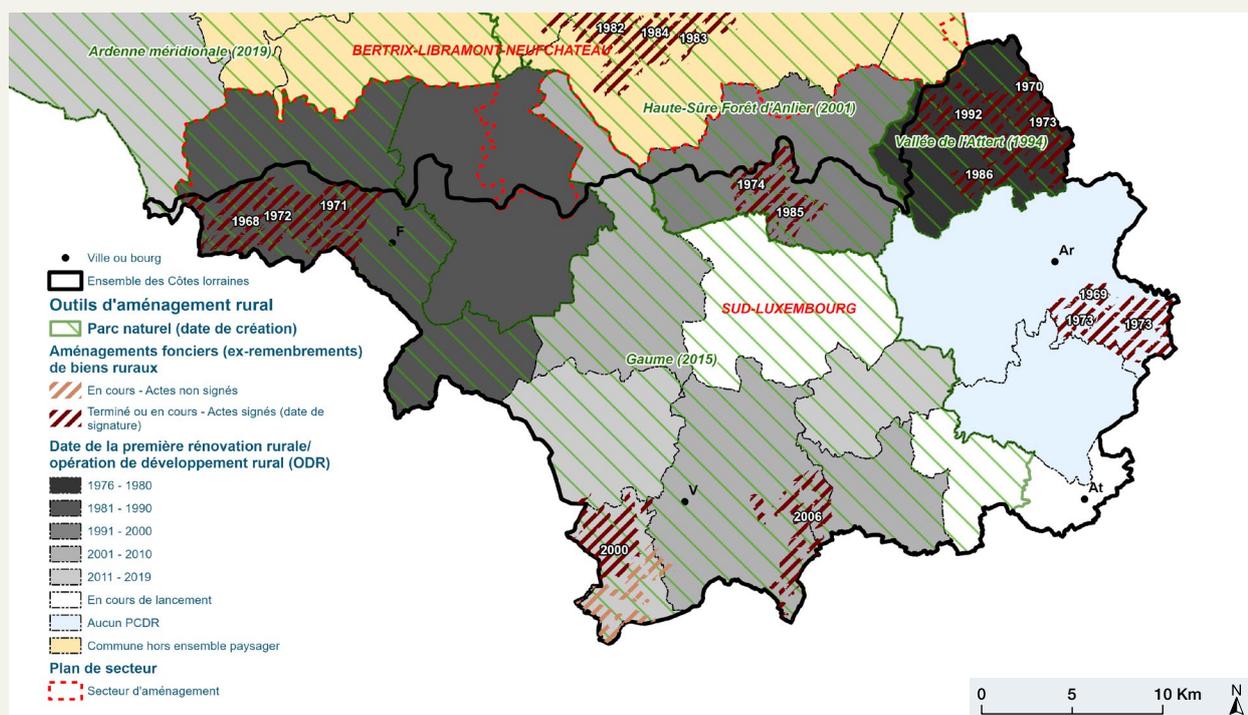
Un château d'eau est implanté à Rodange, dans la partie luxembourgeoise du PIA. Sa cuve sphérique, marquée des initiales PED, constitue un point d'appel important (en bas à gauche et encadré sur les deux autres photos). Il assure l'approvisionnement en eau pour les besoins industriels du laminoir.

## De la rénovation de l'espace rural à son développement multifonctionnel

Dès la fin des années 1950, il est apparu évident que le développement du territoire ne pouvait se limiter aux villes, privilégiées par les financements publics au sortir de la Deuxième Guerre mondiale. Il fallait également offrir des opportunités économiques et assurer un cadre de vie de qualité aux populations des régions rurales. Ce constat s'est renforcé avec l'inversion des flux démographiques entre la ville et les campagnes après les années 1960.

Quatre outils d'aménagement de l'espace rural ont joué et jouent encore un rôle central dans l'évolution des paysages des Côtes lorraines : le Plan de secteur, les (ex-)remembrements de biens ruraux, les opérations de développement rural (ODR) et les actions des Parcs naturels.

### La diffusion spatiale des aménagements ruraux à travers les Côtes lorraines



Sources : par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique (2019). Aménagement foncier ; SPWTLPE (2019). Plan de secteur ; FPNW (2020) ; FRW (2019).

Les premiers aménagements ruraux d'ampleur ont concerné l'agriculture. Dès la fin des années 1960, plusieurs périmètres agricoles des Côtes lorraines ont été remembrés. Réalisées dans un premier temps dans son extrémité septentrionale et aux abords de l'E411 au sud-est d'Arlon, les opérations de remembrement se concentrent depuis les années 2000 au sud-ouest de la Gaume. Les villages de la vallée de l'Attert ont été parmi les précurseurs de la rénovation rurale en Wallonie, via des études et réalisations entreprises, sans cadre légal, dès le milieu des années 1970. Les premières opérations de rénovation rurale subventionnées par l'État belge, puis la Région wallonne, ont, quant à elles, d'abord bénéficié aux communes de Florenville et Chiny. Elles se sont étendues ensuite à la majorité des communes gaumaises dans les années 2000. Attert a également été la première commune de l'ensemble paysager à s'établir en un Parc naturel. La plupart des communes des Côtes lorraines sont désormais parties prenantes d'un Parc naturel. Seules Chiny et les communes plus urbaines d'Arlon, de Messancy et, pour partie, d'Aubange font exception. Les Côtes lorraines sont presque exclusivement inscrites dans un seul secteur d'aménagement du Plan de secteur : celui du Sud-Luxembourg.

D'autres outils de développement territorial ont également, par les balises qu'ils ont (im)posées, modifié les paysages ruraux. On mentionnera les schémas de développement communaux – dont se sont récemment dotées les communes du nord-ouest de l'ensemble –, l'ancien RGBSR, et les guides communaux d'urbanisme (GCU). Le GCU d'Aubange, qui date de 1992, vise notamment à maintenir la qualité paysagère de ses espaces ruraux via des règles – devenues entretemps indications – applicables aux noyaux d'habitat ancien mais aussi aux terres agricoles.

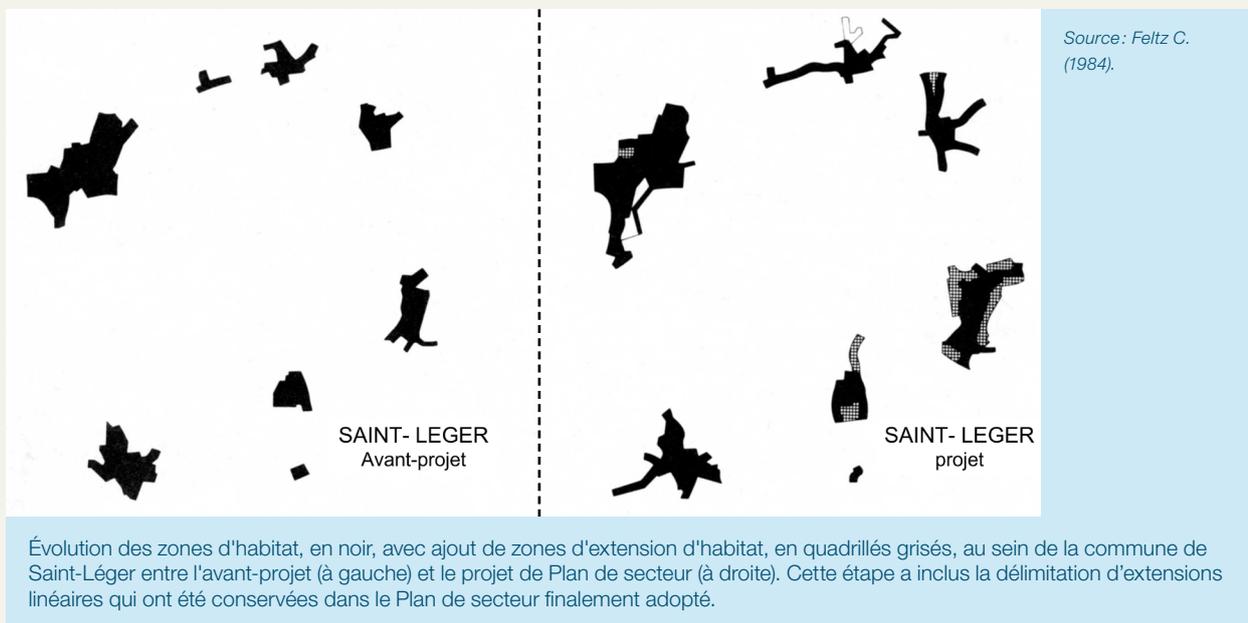
D'autres programmes agissent plus directement sur le paysage. C'est le cas des Programmes communaux de développement de la nature, du Contrat de rivière Semois-Chiers – qui a mis sur pied un observatoire du paysage au milieu des années 2000 –, des Groupes d'Action Locale (désormais intégrés aux structures des Parcs naturels). Ces outils ou organismes bénéficient du soutien de l'Union européenne.

### Le Plan de secteur : outil d'aménagement passif aux impacts paysagers contrastés

Le Plan de secteur du Sud-Luxembourg, établi en 1979, a été l'un des premiers à être instaurés en Wallonie. Il consiste en un découpage du territoire en zones d'affectation et fixe leurs principales utilisations. Des périmètres de réservation, pour de futures infrastructures, ou de protection, notamment des périmètres d'intérêt paysager ou de point de vue remarquable, peuvent s'y surimposer. Le Plan de secteur oriente fortement les modifications territoriales et donc paysagères survenues depuis quatre décennies.

Les Plans de secteur, initiés à la suite de la loi organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de 1962, avaient pour but d'arbitrer entre eux les différents usages du sol. Ils les ordonnaient spatialement de sorte à garantir à chacun des disponibilités et une localisation optimale. En milieu rural, le morcellement des terres agricoles (par l'urbanisation résidentielle, les activités économiques ou de loisirs, les boisements d'épicéas) devait notamment être enrayé.

Dans le cas du Sud-Luxembourg, l'AVANT-PROJET de Plan de secteur mettait l'accent sur la concentration de l'habitat, mais réservait aussi des espaces importants pour les activités industrielles et de loisirs. Il prévoyait par ailleurs une reconversion structurée de terres agricoles de faible qualité agronomique en forêt. Une longue période de consultations a été menée entre les différentes instances. Les pouvoirs provinciaux et communaux, qui étaient parfois les porte-paroles des revendications de particuliers, ainsi que la consultation citoyenne privilégiaient une vision économique des choix. De nombreuses zones d'habitat, jugées trop restreintes dans l'avant-projet, ont ainsi été modifiées. L'administration régionale a opéré un arbitrage en tenant compte des différents avis et de la situation existante de fait et de droit. Elle a ainsi inclus de nombreux lotissements adoptés dans l'intervalle.



Entre l'avant-projet et la version adoptée du Plan de secteur, la zone d'habitat de part et d'autre des deux routes Bonnert-Arlon a été prolongée en ruban, alors que le zonage initial proposait une séparation très nette entre les deux noyaux d'habitat. À ces deux axes routiers sont donc venues se greffer des habitations quatre façades aux volumes, coloris et dispositions variables (2). Cette urbanisation linéaire hétéroclite constitue désormais la « transition » paysagère entre le centre de Bonnert (1) et les faubourgs d'Arlon (3), aux typologies bâties respectivement villageoises et urbaines.

Les ZONES D'HABITAT OU D'HABITAT À CARACTÈRE RURAL dévolues à chaque noyau bâti ont autorisé une modification profonde des silhouettes villageoises et urbaines ou, au contraire, ont permis la protection de celles-ci. Ainsi, si le développement résidentiel de certains villages et hameaux a été stoppé net par l'entrée en vigueur du Plan de secteur, d'autres se sont considérablement étendus depuis et jouissent encore parfois de possibilités d'extension très importantes.



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 1971 ; SPWTLPE (2019). Plan de secteur.



La zone d'habitat à caractère rural délimitée sur Couvreur (Rouvroy) épousait globalement la forme d'alors du village (à gauche). De nos jours, la typologie vernaculaire du bâti apparaît ainsi toujours largement dominante et le village a conservé son aspect ramassé autour de l'église. Le village de Bébange (Messancy, à droite) – de taille similaire à Couvreur en 1971 – s'est vu adjoindre de nombreuses constructions, permises par les plus larges disponibilités foncières. Ces habitations, qui atteignent les limites de la zone urbanisable, masquent partiellement le centre ancien. La préexistence de bâtiments le long des voiries d'accès (cercles jaunes) semble avoir influencé le choix d'extension de la zone d'habitat à caractère rural le long de ces axes.

L'ampleur des réserves foncières\* n'est pas le seul critère impactant le paysage lors de leur urbanisation. Leur localisation a également une influence déterminante. La visibilité de ces terrains depuis le finage et leur proximité avec des espaces aux qualités paysagères notables jouent un rôle prépondérant. Ces aspects n'ont pas été systématiquement pris en considération lors de l'élaboration du Plan de secteur du Sud-Luxembourg. L'intérêt paysager s'est bien souvent limité à la protection de certains éléments du patrimoine naturel (comme la Moyenne Semois et ses abords). Ainsi, les zones d'habitat présentent généralement une symétrie entre les deux côtés des voiries. Bien que justifié en termes de viabilisation des terrains, ce type de zonage condamne les vues plongeantes ou vers des points d'appel. Un paysage où dominent les avant-plans bâtis est également imposé aux usagers de la voie publique.



La délimitation de la zone d'habitat de Grendel (Attert) a été relativement stricte. Néanmoins, les conséquences paysagères de son urbanisation ne sont pas négligeables : les seules constructions récentes permises par le Plan de secteur sont particulièrement visibles depuis le lieu-dit Faascht, le reste du village étant caché par le bois (à gauche).

La limite sud de la zone d'habitat à caractère rural correspondant au village de Géroville (Meix-devant-Virton) a été tracée au droit des dernières habitations du centre ancien. La silhouette villageoise est conforme à celle observable dans les années 1970 (à droite). L'option d'octroyer les réserves foncières le long des voiries d'accès du nord du village apparaît opportune d'un point de vue paysager. Toutefois, le devenir de l'espace de prairies visible en contrebas du village est suspendu à la mise en œuvre potentielle de la ZACC\* comprenant cet espace.



Ci-dessus, vue depuis une voirie longeant une parcelle non urbanisée située en zone d'habitat, sur les hauteurs septentrionales de Sainte-Cécile (Florenville). Le dégagement permet une vision panoramique sur la dépression de la Semois et le front de la cuesta sinémurienne – où s'individualisent, au milieu du cordon boisé, les églises de Florenville et Chassepierre.

L'urbanisation résidentielle de l'autre côté de la voirie étant terminée, le développement bâti se poursuit du côté offrant cette large vue plongeante (ci-contre).

La juxtaposition des zones destinées à l'urbanisation et non destinées à l'urbanisation s'avère également déterminante sur les évolutions paysagères survenues depuis l'adoption du Plan de secteur. Si la PROTECTION DES RIVES DES COURS D'EAU faisait partie des principes d'aménagement ayant guidé l'établissement du Plan de secteur du Sud-Luxembourg, ce sont surtout les berges de la Semois et quelques sections d'autres cours d'eau importants de l'ensemble qui ont bénéficié d'une zone tampon non urbanisable lors des traversées de villages ou dans la délimitation des zones de loisirs. Cette affectation (agricole, voire naturelle ou de parc) permet de maintenir de larges ouvertures visuelles sur le cours d'eau et ses berges et contribue indirectement à préserver leur sinuosité. Les prairies qui s'y étendent régulent par ailleurs les eaux lors d'épisodes de crue.



La Semois encore de largeur très modeste à Étalle est mise en valeur par un alignement de peupliers et encadrée de prairies inscrites en zone agricole (ci-dessus).

À hauteur de Jamoigne (ci-dessous), la zone agricole et la zone de parc qui encadrent la Semois permettent le décodage aisé de la structure villageoise : le pont de pierre (1) menant au village, le centre en légère surélévation par rapport au lit majeur (2), le château de Faing (3), siège de l'administration communale de Chiny.



Depuis le front de la cuesta sinémurienne au sud-ouest du même village (ci-contre), la vue vers le château de Faing est cependant brouillée par une petite zone d'activité économique. Son élargissement récent, à la faveur d'une révision du Plan de secteur, pourrait encore réduire, à terme, les vues vers la Semois et le château.



Les délimitations fixées entre les différentes AFFECTATIONS NON DESTINÉES À L'URBANISATION jouent également un rôle dans le maintien de l'équilibre entre la cohérence paysagère globale et une certaine diversité. Le Plan de secteur a notamment contribué à maintenir des espaces ouverts au sein des larges superficies boisées et a contraint le boisement des parcelles dans l'espace agricole villageois.



Une clairière qui borde la N840 au nord de l'Abbaye d'Orval est inscrite en zone agricole. Cette poche de végétation basse au cœur de la forêt sinémurienne offre un espace lumineux au sein du paysage forestier tamisé.

Par ailleurs, le Plan de secteur traite directement du paysage au travers des **PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT PAYSAGER**. Ils se surimposent aux affectations et conditionnent l'octroi d'un permis à la «protection, la gestion ou l'aménagement du paysage bâti et non bâti». Ces périmètres découlent de la définition, à l'origine, de zones rurales d'intérêt paysager. Elles avaient été identifiées sur base de considérations relevant plus de la protection de la nature que du paysage. Elles excluaient l'essentiel des zones destinées à l'urbanisation pour couvrir surtout des superficies boisées. En 1992, l'ASBL ADESA fut mandatée par la Région wallonne pour réviser ces périmètres d'intérêt paysager et définir des lignes et points de vue remarquables avec l'objectif de les inclure au Plan de secteur. Au-delà d'intégrations ponctuelles, les périmètres d'intérêt paysager actuels correspondent toujours aux zones initiales. Les périmètres ADESA sont toutefois régulièrement mobilisés, notamment par les études d'incidences sur l'environnement. Quelques **PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT CULTUREL, HISTORIQUE OU ESTHÉTIQUE** visent à cadrer la délivrance de permis d'urbanisme pour la protection d'ensembles bâtis spécifiques. C'est le cas des centres de Virton, Torgny, Buzenol et Ruetta.



Source : carte postale «Messancy – Panorama», éd. H. Chansay, Messancy, cachet non lisible. (Coll. privée)

À Messancy, les flancs orientaux de la vallée du ruisseau homonyme étaient couverts de cultures en terrasses et de prairies jusqu'aux années 1970 (1, vue prise depuis les abords de l'église durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle).

Le périmètre d'intérêt paysager (lignes hachurées obliques noires), qui couvre la zone d'habitat, ne semble pas avoir eu d'influence positive sur l'urbanisation : à la place de l'espace agricole, des maisons quatre façades s'égrènent aujourd'hui le long de rues parallèles sans cohérence avec la structure bâtie vernaculaire (2).

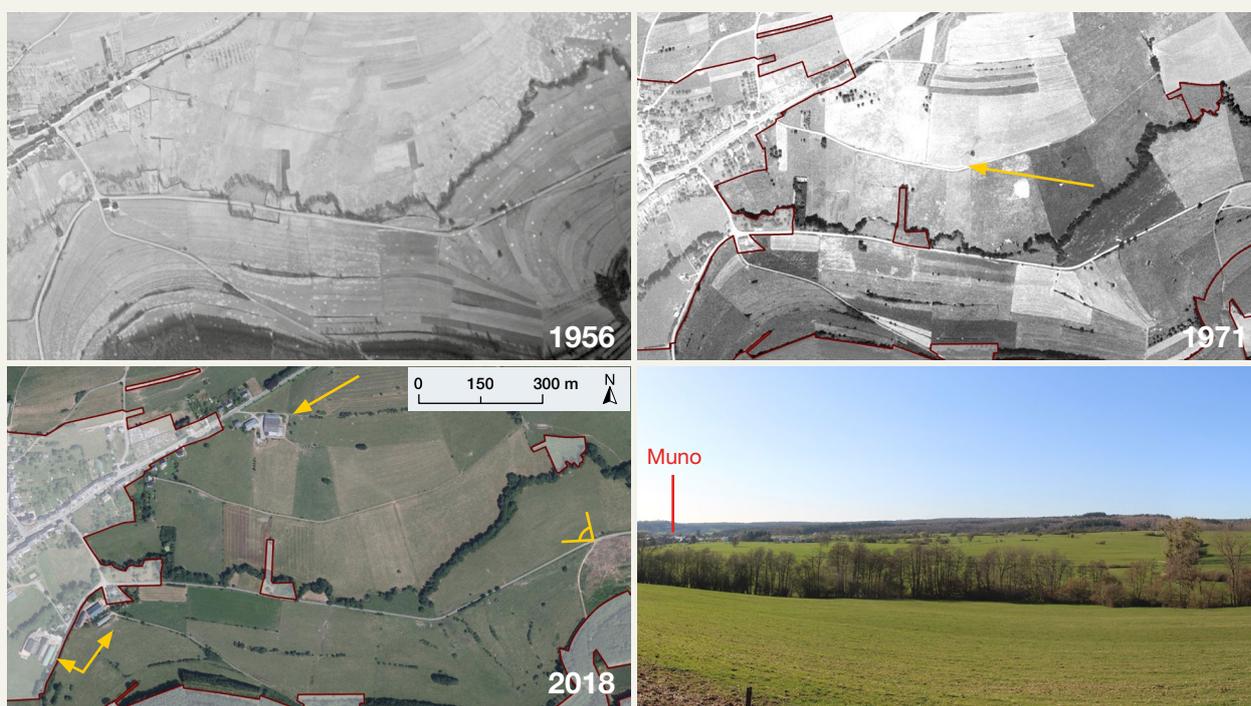


Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2018; SPWTLPE (2019). Plan de secteur.

## Des aménagements actifs intégrant progressivement le rôle paysager des espaces ruraux

Les **REMEMBREMENTS AGRICOLES** ont été initiés au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Leur objectif unique, rapidement soutenu par l'Europe et sa politique agricole commune, était d'accroître la production agricole – via la modernisation agraire (agrandissement des parcelles, nouveaux chemins d'accès directs et voies d'écoulement des eaux). Il importait d'infléchir la tendance au morcellement, parfois extrême, du parcellaire afin de fournir les ingrédients propices à une mécanisation agricole efficace. De cette conception productiviste centrée sur l'agriculture, les remembrements sont depuis passés à une vision multifonctionnelle des espaces ruraux, qui intègre leur rôle paysager. Des évolutions législatives ont jalonné cette transition, depuis la loi de 1956 jusqu'à l'instauration des aménagements fonciers ruraux – en lieu et place des remembrements – dans le Code de l'Agriculture, en 2014.

Via son action sur le foncier, cet outil puissant de réorganisation de l'espace rural modifie profondément le paysage. En Wallonie, les périmètres concernés ont avant tout été définis au sein des terroirs qui combinaient parcellaire émietté et dispersé au fil du temps et homogénéité et qualité agronomiques (cf. Atlas des plateaux brabançon et hesbignon, pages 71-73). Dans un second temps, il est aussi devenu un corollaire au déploiement des grandes infrastructures de transport (autoroute, ligne TGV). Le territoire rural lorrain a été partiellement impacté par cet outil d'aménagement (voir carte, page 98). Les remembrements y relèvent d'époques diverses, avec une prise en compte grandissante du paysage.



Sources : IGN (France), Photothèque Nationale. 1956 ; SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplans 1971 et 2018.

Le remembrement de Muno – Sainte-Cécile (1968) a été le premier remembrement de biens ruraux au sein de l'ensemble paysager. La comparaison de trois photos aériennes, centrées sur l'espace agricole à l'est de Muno et prises avant, pendant et après les aménagements, permet d'en cerner les impacts sur le paysage. En 1956, le parcellaire agricole est morcelé en fines lanières, souvent orientées suivant les courbes de niveau. Quinze ans plus tard, le remembrement (traits bordeaux) est bien entamé. Un chemin agricole préexistant a notamment été élargi et pourvu d'un revêtement pérenne afin de permettre un accès aisé au parcellaire agricole remodelé (flèche). Entre 1971 et 2018, les agrandissements de parcelles agricoles se sont poursuivis. Des hangars agricoles marquent désormais les entrées du village (flèches). Le paysage actuel (photo en bas à droite localisée sur l'image aérienne de 2018), composé de pâtures et prés de fauche de large extension, découle de cette restructuration parcellaire.

L'intégration progressive des contraintes environnementales et du contexte paysager local, lors des remembrements, a eu lieu à partir des années 1970. Une évaluation des sites, basée sur des critères agricoles, écologiques et paysagers, est devenu un préalable à valeur de guidance. Elle pouvait être complétée d'un plan d'aménagement spécifiant les plantations à réaliser après les opérations. Les propositions d'aménagements de ces études visaient aussi la suppression de bosquets résineux, le masquage d'éléments jugés négatifs comme des hangars agricoles, la création de réserves naturelles et d'itinéraires pédestres ou encore le maintien et la végétalisation des rideaux des anciennes terrasses, spécifiques aux Côtes lorraines.



Source: Nădasdi I. et al. (1993). Carte des propositions d'aménagement.



À Bleid, la plantation du creux d'un vallon (1, flèche) constitue une des recommandations concrétisées du plan d'évaluation des sites (trait vert sur la carte). Ce plan préconisait également la plantation d'essences feuillues autour d'un réservoir (2, flèche) et le remplacement de résineux accolés à l'arrière d'une chapelle (triangles verts sur la carte). Cette proposition n'a pas été mise en œuvre, à l'exception de l'abattage des conifères.

Les aménagements fonciers de biens ruraux offrent aujourd'hui la possibilité d'aménager l'espace rural dans ses multiples facettes en tendant à préserver et améliorer la qualité paysagère et le cadre de vie. Des synergies sont recherchées avec d'autres outils d'aménagement, comme les programmes communaux de développement rural (PCDR). De plus, les parties prenantes dans le programme ne se limitent plus à la Direction de l'aménagement foncier rural (DAFOR – SPW ARNE) et aux agriculteurs. Elles incluent les associations environnementales et différentes instances publiques en fonction de chaque action envisagée. Cette nouvelle orientation s'inscrit aussi dans la logique d'extension du rôle des agriculteurs, désormais garants d'un espace agricole multifonctionnel et financés en ce sens.



Source: Sauvillers M. (2015).

L'aménagement foncier de Rouvrois, dont le programme a été adopté début 2020, constitue le premier du genre sur le territoire wallon. Il a pour ambitions de répondre aux enjeux naturels, agricoles, paysagers, de mobilité et relatifs à l'érosion du sud-ouest de la commune. Il présente la particularité d'être basé sur un plan de paysage, élaboré en concertation avec différents acteurs du territoire. Chaque action, parmi la trentaine envisagée, vise plusieurs enjeux.

Le long de la route joignant Lamorteau à Torgny, la création d'une voie verte bordée d'arbres fruitiers est prévue (voir la vision à dix ans sur le croquis extrait du plan de paysage, à gauche). Son implantation, en contrebas du talus bordant la route, permettra une découverte sécurisante du paysage agricole transfrontalier, alors que l'alignement d'arbres accompagnera les usagers routiers.



Les opérations actuelles de DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR) menées au sein des communes tirent notamment leur origine de l'expérience de rénovation rurale entreprise dans la vallée de l'Attert dès 1973, et concrétisée par l'aménagement de rues, de places, d'impérants, de bâtiments désaffectés... Cette expérience a très vite été encadrée par la Fondation pour la rénovation rurale et la qualité de vie pour le Sud-Est de la Belgique, qui deviendra l'actuelle Fondation rurale de Wallonie (FRW). À la suite du succès rencontré par les expériences de ce type et avec l'appui de la Fondation, une vingtaine d'opérations pilotes sont lancées par l'État un peu partout en Wallonie en 1978 et notamment à Florenville et Chiny. Les modalités de ces opérations sont fixées par le Guide de rénovation rurale, qui définit les types de travaux subventionnables par l'État – et à quelle hauteur – et précise les objectifs de la rénovation rurale. Le guide insiste sur le caractère global de cette politique d'aménagement et de développement mais aussi sur la nécessité d'intégrer, à tous travaux entrepris, les caractéristiques urbanistiques et paysagères propres aux villages concernés. Il s'attarde également sur la protection des sites remarquables.

Deux décrets (1991 et 2014) sont venus formaliser et préciser les objectifs de la rénovation rurale, devenue développement rural. Les programmes se déroulent sur dix ans. La mise en valeur du cadre de vie, la rénovation de l'habitat, l'aménagement de voiries, d'espaces publics et de rencontres, la création de maisons de village et le soutien à l'emploi en constituent les principales missions. Dernièrement, une attention particulière est accordée par les autorités wallonnes aux projets dédiés à la convivialité, la nature ou la mobilité douce, notamment via un subventionnement différencié. Restreinte au départ, la rénovation rurale s'est étendue progressivement durant les années 1990, tout comme les subsides octroyés, qui ont atteint un plafond au début des années 2000. Actuellement, l'essentiel des communes de l'ensemble paysager a réalisé et/ou réalise ce type d'opération (voir carte, page 98).

Dès le début, l'originalité de cette politique de développement rural réside dans la participation active des citoyens au processus. La démarche participative adoptée se ressent dans les choix des projets du programme et donc sur ses impacts paysagers. Ainsi, la rénovation du patrimoine vernaculaire est souvent conjuguée avec la création d'espaces de rencontres. Certains lavoirs, anciennes gares ou écoles sont régulièrement rénovés et leurs abords réaménagés afin

de servir de lieux d'animations par et pour les résidents. Les projets concernent la restauration ou la mise en valeur du petit patrimoine (calvaires, abreuvoirs) tout comme de bâtisses plus exceptionnelles – ancien couvent d'Attert, château de Faing à Jamoigne – auxquels la population locale est particulièrement attachée.



Les travaux de voiries et d'impétrants représentaient le plus gros poste des subsides lors des premières expériences de rénovation rurale. Le centre de Nobressart (Attert) a fait l'objet d'un aménagement important dès la fin des années 1970. Les lignes électriques, anciennement accrochées aux façades (à gauche, flèche), y ont notamment été enfouies.

Actuellement, les investissements dans le réseau viaire restent importants et favorisent de plus en plus la mobilité douce. Une liaison cyclopiétonne, reliant Signeux à Baranzy, a été récemment aménagée dans le cadre de l'ODR de Musson (à droite). Longeant la voie de chemin de fer et la Vire, elle permet de découvrir des paysages transfrontaliers méconnus de prairies humides, notamment ceux de la réserve naturelle de La Cussignière.



À Prouvy (Chiny), le revêtement de sol choisi pour la rénovation du cœur villageois s'intègre aux teintes des façades environnantes, dont celle de l'église. Si les usoirs et l'accès à l'église sont désormais plus clairement différenciés de la voirie principale, l'ensemble reste sobre et peu cloisonnant.

À Nobressart (Attert), un vaste espace au centre du village a été récemment aménagé afin d'accueillir diverses infrastructures de loisirs et notamment une plaine de jeux. Ces dernières sont nombreuses dans l'ensemble paysager, reflétant une revendication des habitants relayée par les PCDR. Leur localisation, souvent centrale, les rend particulièrement visibles au sein des paysages intravillageois.



Les PARCS NATURELS couvrent la majorité de l'ensemble paysager. Le Parc naturel de Gaume en occupe à lui seul plus de la moitié. Créé en 2015, son influence sur les paysages gaumais est récente. À l'inverse, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a été constitué dès 1995, mais sur une superficie restreinte à la commune du même nom (en grande partie dans l'ensemble). Le Parc naturel de la Haute Sûre – Forêt d'Anlier (2001) ne reprend dans l'ensemble des Côtes lorraines qu'une moitié de la commune d'Habay tandis que les quelques hectares de la commune de Bouillon localisés à l'extrême nord-ouest de l'ensemble font partie du Parc naturel de l'Ardenne méridionale (2019).

Le fait qu'une large partie des Côtes lorraines soit incluse dans des Parcs naturels résulte à la fois de la dominance rurale de l'ensemble paysager et de la qualité de la relation qui y est développée entre l'homme et la nature. Cette reconnaissance par les autorités régionales et l'implication de la plupart des communes traduisent aussi la volonté des pouvoirs publics de préserver l'identité de ces territoires, intimement liée aux paysages.

Désormais guidé par une charte, le rôle paysager tenu par les Parcs naturels a été graduellement renforcé. Le parc aiguise la sensibilité paysagère de la population, remet des avis relatifs à des documents d'aménagement du territoire (outils stratégiques, permis). Il réalise également une série d'actions qui ciblent principalement les paysages non bâtis : aide à la plantation de haies ou de lisières forestières, à la création et la gestion d'espaces (semi-)naturels... La sensibilisation aux caractéristiques des paysages bâtis est par ailleurs particulièrement développée par les Parcs naturels de l'ensemble paysager. Elle vise à la fois le maintien des spécificités du bâti vernaculaire (habitations, petit patrimoine) et l'intégration de nouvelles structures (hangars entrepreneuriaux ou agricoles, panneaux photovoltaïques).

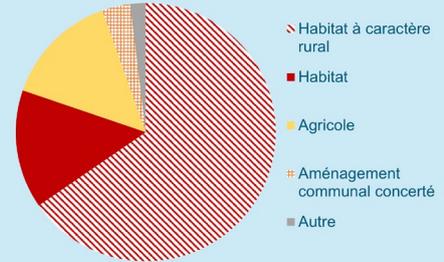


Lancé en 2019 par la Fédération des Parcs naturels, le projet Natur'accessible a pour vocation de proposer aux personnes à besoins spécifiques une découverte des espaces intégrés au réseau Natura 2000. Leur accès est facilité par divers aménagements.

Le sentier didactique du Darheck à Metzert (Attert) a été adapté (revêtement, espace de parking, bancs nombreux avec accouvoirs) pour les personnes à mobilité réduite, qui peuvent ainsi se promener au sein des milieux humides des bois de Darheck et de Büchhoulz.



**Localisation des vergers des Parcs naturels de Gaume et de la Vallée de l'Attert, par zone d'affectation au Plan de secteur**



Sources : par les auteurs, d'après PNdG (2019) ; PNVA (2014) ; SPWTLPE (2020). Plan de secteur.

Les vergers ont fait l'objet d'un inventaire systématique de la part des Parcs naturels de Gaume (2019) et de la Vallée de l'Attert (2013-2014). Autrefois très présents, ils ne sont plus nombreux que dans certaines entités villageoises, notamment dans la vallée de la Vire. Ils sont surtout concentrés dans les zones destinées à l'habitat (cf. graphique) et, de ce fait, régulièrement menacés par l'urbanisation. Leur visibilité, contrainte par les constructions environnantes, est parfois limitée. Un ancien verger à Battincourt (Aubange, ci-contre) bénéficie, quant à lui, d'une visibilité importante entre deux voiries à l'entrée nord du village.

Les Parcs naturels participent également au maintien, voire au développement des vergers via des actions de sensibilisation et de plantations. À Grendel (Attert, ci-dessus), de nouveaux sujets ont été plantés dans un ancien verger.



## Une végétation arborée qui s'impose progressivement dans les paysages agricoles

Malgré la disparition de haies clôturant les pâtures, de vergers ceinturant les villages ou d'arbres d'alignements le long des voiries régionales, concédés çà et là à l'urbanisation ou à de larges prés, les espaces agricoles des Côtes lorraines ont été peu à peu investis par une végétation ligneuse. La présence croissante de linéaires arborés ou de bosquets, ainsi que de fourrés arbustifs qui envahissent d'anciennes prairies, s'observe depuis une quarantaine d'années au sein de l'espace agricole et à l'interface entre celui-ci et les espaces bâtis. Les vues offertes depuis les chemins et routes s'en trouvent complexifiées ou obstruées, principalement en période de végétation. Plusieurs processus ont participé ou participent encore à cette évolution visuelle.

Le facteur principal de la densification du couvert arboré et arbustif, associé aux prairies et cultures, semble être une colonisation spontanée de parcelles ou (anciennes) limites de parcelles liée à leur utilisation et leur entretien moins intensifs. Ce phénomène apparaît dès lors accentué là où le découpage du parcellaire agricole hérité est ou était fin. Il l'est également là où les conditions topographiques ont contribué à la présence de talus successifs qui strient les pentes (cf. carte, page 112).



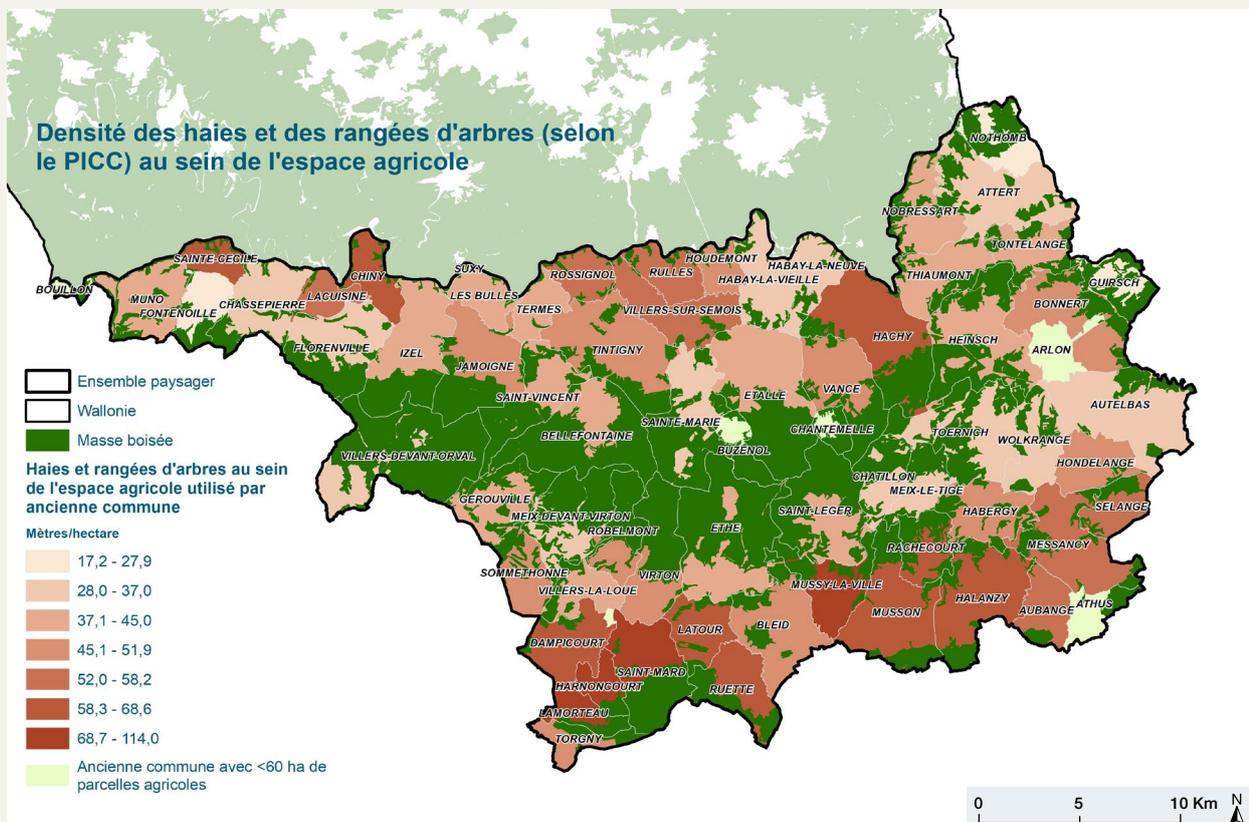
Source: SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplans 1978-1990 et 2021.

Au nord de Mussy-la-Ville (Musson), une multiplication des cordons ligneux plus ou moins continus et un enrichissement de certaines prairies exposées au nord (ellipses sur les orthophotoplans et photo en haut) constituent des évolutions paysagères indéniables.

Accessoirement, un boisement délibéré et ciblé, fondé sur des considérations environnementales, émerge également. Il s'appuie sur les actions et les financements d'acteurs supra-communaux (Parcs naturels), régionaux (aménagement fonciers de biens ruraux) et européen (au travers des méthodes agro-environnementales et climatiques) (voir page 48).



Au sud-est de Lamorteau (Rouvroy), les linéaires arbustifs ou arborés sont d'origine spontanée ou volontaire. La vue sur l'amont de la vallée du Ton (à gauche) et Rouvroy (au loin, flèche) est partiellement masquée par le feuillage d'arbustes et d'arbres ayant recouvert un talus. Des plantations récentes d'arbres (à droite) accompagnent le cheminement vers le village depuis la forêt occupant le sommet de la cuesta bajocienne.



Source: par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique (2020). Projet Informatique de Cartographie Continue (PICC).

La présence de haies et de rangées d'arbres au sein des espaces agricoles est la plus importante entre les fronts des cuestas domérienne et bajocienne (carte ci-dessus). Ces cordons végétaux n'entravent néanmoins que ponctuellement les vues, en raison du relief accidenté de cette zone. Ils trahissent la présence de talus, de cours d'eau ou encore de limites de parcelles.

Une corrélation négative entre la densité de linéaires ligneux et le caractère remembered des terres agricoles peut être mise en évidence. Ainsi, certaines anciennes communes ayant fait l'objet d'une telle opération dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle (Muno-Fontenoille, Bleid, Attert, Autelbas) présentent des densités de linéaires ligneux plus faibles que les autres. Outre la suppression délibérée de certains linéaires lors des regroupements parcellaires, cette plus faible densité s'explique aussi par le fait que la végétation spontanée, qui s'est développée ces dernières décennies, persiste en bords de parcelles pâturées ou cultivées, alors que le nombre de celles-ci a chuté au sein des espaces remembered.

L'interventionnisme dans la structuration et la place des arbres au sein de la mosaïque paysagère des espaces non forestiers prend différentes formes. La restauration de milieux ouverts constitue une action – récente – qui concerne des centaines d'hectares au sein de l'ensemble paysager. Principalement menée par Natagora – et par le DNF lorsque cela concerne des espaces aux lisières des massifs forestiers –, cette restauration est régulièrement soutenue par l'Europe au travers des projets Life.



Le projet européen « Life Herbages » (2013-2020) a concerné 385 hectares des Côtes lorraines. De nombreuses restaurations y ont impliqué un déboisement, notamment de pessières, afin de permettre la réappropriation de l'espace par des espèces de plantes indigènes, adaptées aux milieux sablonneux, calcaires, ou encore humides qui caractérisent les Côtes lorraines. L'impact paysager de ces interventions est parfois limité par la faible accessibilité des espaces concernés.

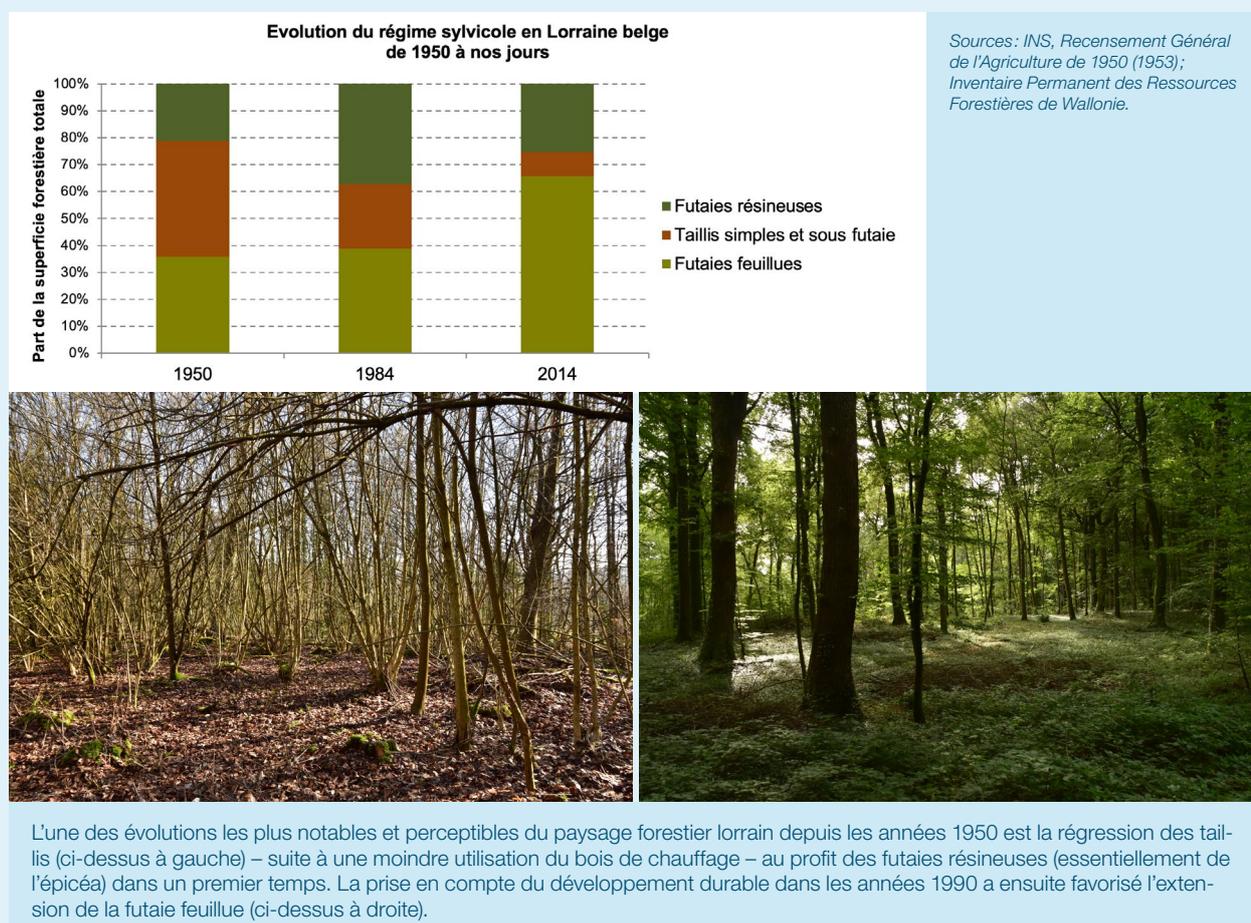
Dans le cas des versants occidentaux de la Chevratte (en haut à gauche, Meix-devant-Virton), les usagers de la N88 et de la ligne ferroviaire 165 peuvent en revanche découvrir les pelouses sableuses gagnées sur la forêt. Pâturées par des chevaux (encadré), elles sont, à ce stade, partiellement couvertes de genêts à balais, aux fleurs jaune vif au début du mois de juin.

À l'étang de L'illé (ci-dessous, Étalle), une vaste plaine herbeuse a remplacé des peuplements résineux. Elle est intégrée au circuit de découverte de cette réserve, centrée autour de deux vastes pièces d'eau bordées de roselières et habitée de multiples espèces d'oiseaux et de poissons.



## Un paysage forestier en évolution

Comme ailleurs en Wallonie, le paysage forestier des Côtes lorraines connaît depuis les années 1950 des transformations qui résultent de changements importants dans les pratiques sylvicoles, suite notamment à l'instauration des principes de gestion durable et multifonctionnelle des forêts dans les années 1990 (voir l'Atlas des Paysages de Wallonie n°5, L'Ardenne centrale et la Thiérache). Parmi ceux-ci, on peut citer l'extension de la futaie au détriment des taillis, dégagant ainsi les vues dans les sous-bois; la diminution des surfaces de peuplements résineux; le mélange des essences et des classes d'âge dans les futaies soumises au régime forestier, diversifiant ainsi leur aspect; la limitation de l'étendue des mises à blanc, atténuant de ce fait l'impact paysager des ouvertures brusques du manteau forestier...



Dans les décennies à venir, le paysage forestier est amené à connaître de nouvelles évolutions dans le contexte du changement climatique. L'augmentation progressive des températures moyennes annuelles, la multiplication des épisodes de sécheresse, printaniers et estivaux, et de tempête constituent une menace pour plusieurs essences communes en forêt wallonne. Le hêtre et l'épicéa sont particulièrement concernés, par leur sensibilité aux déficits en eau en saison de végétation et/ou leur enracinement peu profond qui limite leur stabilité en cas de fortes rafales de vent. Affaiblis par ces événements climatiques, les peuplements sont également exposés à des attaques d'insectes et de champignons qui aggravent leur état sanitaire. De telles crises ont un impact direct sur le paysage, notamment en lisière forestière, en raison de l'aspect dégradé des peuplements (chablis\*, rameaux morts, troncs dépourvus d'écorce...) et de l'importance des coupes réalisées pour évacuer les sujets affectés et éviter la propagation des agents pathogènes.

L'épicéa, encore largement dominant parmi les essences résineuses en Wallonie, est très vulnérable aux effets du changement climatique.

Ci-contre, un peuplement d'épicéas affecté par une tempête. Quelques fûts brisés restent debout, entourés d'un enchevêtrement de troncs déracinés ou cassés. La zone est devenue un foyer d'attaques de scolytes\*. La femelle et les larves creusent des galeries sous l'écorce des arbres, particulièrement ceux mutilés et affaiblis (à droite, le dessin d'une galerie sur un arbre dont l'écorce est tombée).



La répétition de tels événements incite les gestionnaires forestiers à modifier la composition et la structure de leurs peuplements de façon à les rendre plus résilients. Les pratiques sylvicoles, comme la diversification des essences et la transition vers les forêts mélangées, progressivement introduites depuis plusieurs décennies en forêt soumise\*, ont ainsi tendance à être intensifiées face à l'urgence climatique et sont amenées à s'étendre en forêt privée. La préférence accordée à la culture d'essences plus tolérantes aux aléas climatiques conduit à restreindre la place accordée aux espèces principales (hêtre et épicéa), parmi les plus sensibles, au profit par exemple du douglas, du pin sylvestre, du chêne d'Amérique ou encore du bouleau. La réduction des peuplements monospécifiques au profit de peuplements mélangeant les essences – les espèces sensibles précitées avec d'autres plus résistantes notamment – garantit de conserver un couvert forestier même partiel en cas de problème.



Le bouleau (à gauche – facilement repérable grâce à son écorce blanche) résiste aux épisodes de sécheresse et procure un bois de bonne qualité. Il figure parmi les essences feuillues pouvant être davantage utilisées en sylviculture, comme le mélèze pour les conifères (à droite). Ce dernier est bien identifiable en hiver car il s'agit de la seule essence résineuse dépourvue d'aiguilles (feuilles) en cette saison.

La sylviculture dynamique est susceptible de prendre de l'ampleur. Elle prône des éclaircies intenses et précoces et, dans les peuplements résineux, de larges écartements à la plantation afin d'améliorer les conditions écologiques du sol. Ce type de traitement, qui conduit à une moindre densité arborée, a des conséquences notoires en termes paysagers. Une plus grande luminosité pénètre au sein des peuplements, ce qui favorise la diversification de la flore dans le sous-bois.

## Les paysages actuels, caractéristiques et tendances

La carte fait ressortir les principales caractéristiques et tendances des paysages de l'ensemble des Côtes lorraines. Les éléments qui y sont repris sont de nature et d'origine variées. Ils peuvent avoir un effet structurant ou déstructurant sur le paysage. Les différences d'époque, de nature et de qualité ont été ignorées au profit du seul critère de l'effet sur les paysages actuels, que celui-ci soit positif ou négatif.



### Cuestas, dépressions et terrassettes

Le relief de l'ensemble paysager est caractérisé par la succession, du nord au sud, de trois cuestas, orientées selon un axe est-ouest : respectivement les cuestas sinémurienne, domérienne et bajocienne. Une ligne boisée souligne la partie haute de leur front (soit leur versant nord en forte pente). Les deux premières cuestas présentent des discontinuités, disparaissant en certains endroits du fait de l'érosion. La troisième cuesta, la plus vigoureuse et nettement dessinée, se dresse de part et d'autre de la frontière franco-belge. Elle est disséquée, à l'ouest, par la vallée du Ton qui isole la butte-témoin de Montquintin.

Au pied des fronts de cuesta s'étendent des dépressions, creusées par les rivières qui s'y écoulent. Au nord de la cuesta sinémurienne, la dépression forme de larges plaines. Elles sont sillonnées à l'ouest par la Semois qui décrit d'amples boucles avant d'entrer en Ardenne ; à l'est, par l'Attert. Deux dépressions plus étroites lui succèdent au sud, celle du Ton et des affluents de la Messancy d'abord, celle de la Vire et de la Batte ensuite. Plusieurs de ces cours d'eau, en particulier la Semois et ses affluents, la Rulles et la Vierre, débordent épisodiquement de leurs berges. Ils forment alors de vastes plans d'eau qui transforment momentanément les paysages.

Sur les terrains en pente raide des cuestas, principalement leur front et les versants des vallées encaissées qui entaillent leur revers, des « terrassettes » s'étagent parallèlement aux courbes de niveau. Elles témoignent d'une mise en culture passée. De tels microreliefs sont particulièrement nombreux sur le revers de la cuesta domérienne.



### Activités agricoles et masses boisées

Les paysages ruraux sont partagés entre étendues agricoles et boisées, selon une répartition étroitement liée au milieu physique.

Les terres agricoles prédominent lorsque la topographie n'est pas trop accidentée et que la nature du sol les favorise. Elles sont majoritairement constituées d'herbages, entre lesquels se disséminent des parcelles de cultures principalement fourragères, maïs en tête. Quelques zones planes aux aptitudes agronomiques particulièrement bonnes concentrent des superficies de terres cultivées ouvertes.

Des réseaux plus ou moins denses de cordons boisés marquent le contour des prairies et des champs et suivent le tracé des cours d'eau. Sur les terrains pentus, ces cordons ligneux poussent sur les talus des anciennes terrasses de cultures, soulignant ainsi la présence de ces structures étagées.

Les masses boisées occupent les terrains abrupts des fronts de cuestas et s'étendent sur les sols les plus pauvres ou peu profonds des revers. Les essences feuillues prédominent, offrant de grandes variations de teintes selon les saisons. Sur le revers sableux de la cuesta sinémurienne, elles forment une large bande forestière continue de la frontière française à la région d'Arlon. Une partie de celle-ci est inaccessible, occupée par les terrains militaires du camp de Lagland.

### Exploitation du sous-sol

Plusieurs grandes carrières de sable, de calcaire ou de grès sont creusées dans le sous-sol de la cuesta sinémurienne. Dissimulées par des boisements et des talus, elles s'aperçoivent seulement à distance ou, plus généralement, via d'occasionnelles échappées visuelles aux abords des sites. Quelques-unes sont toujours actives, animées par les bruits liés à l'extraction et par le va-et-vient des camions transporteurs.



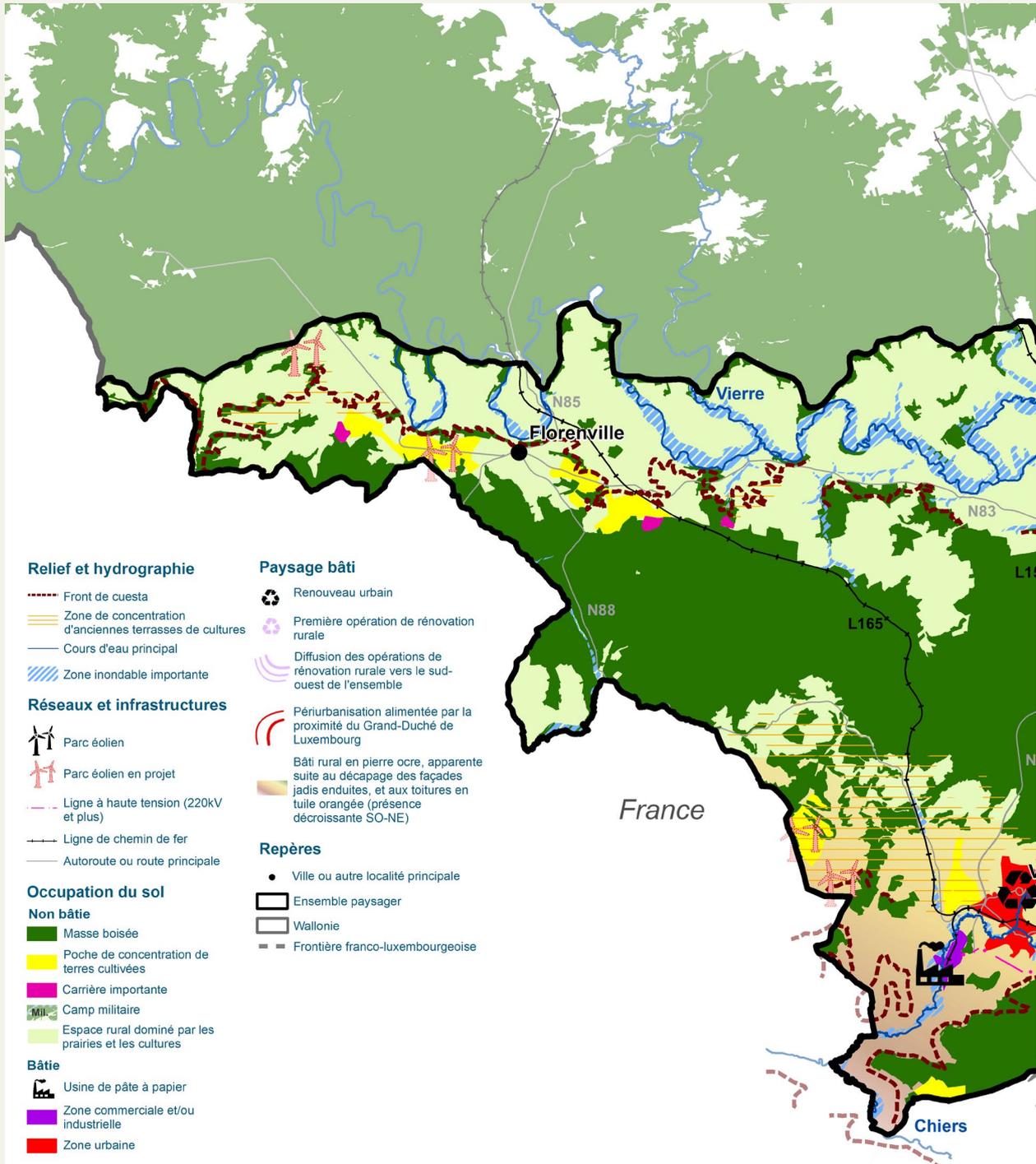
### Urbanisation passée et présente

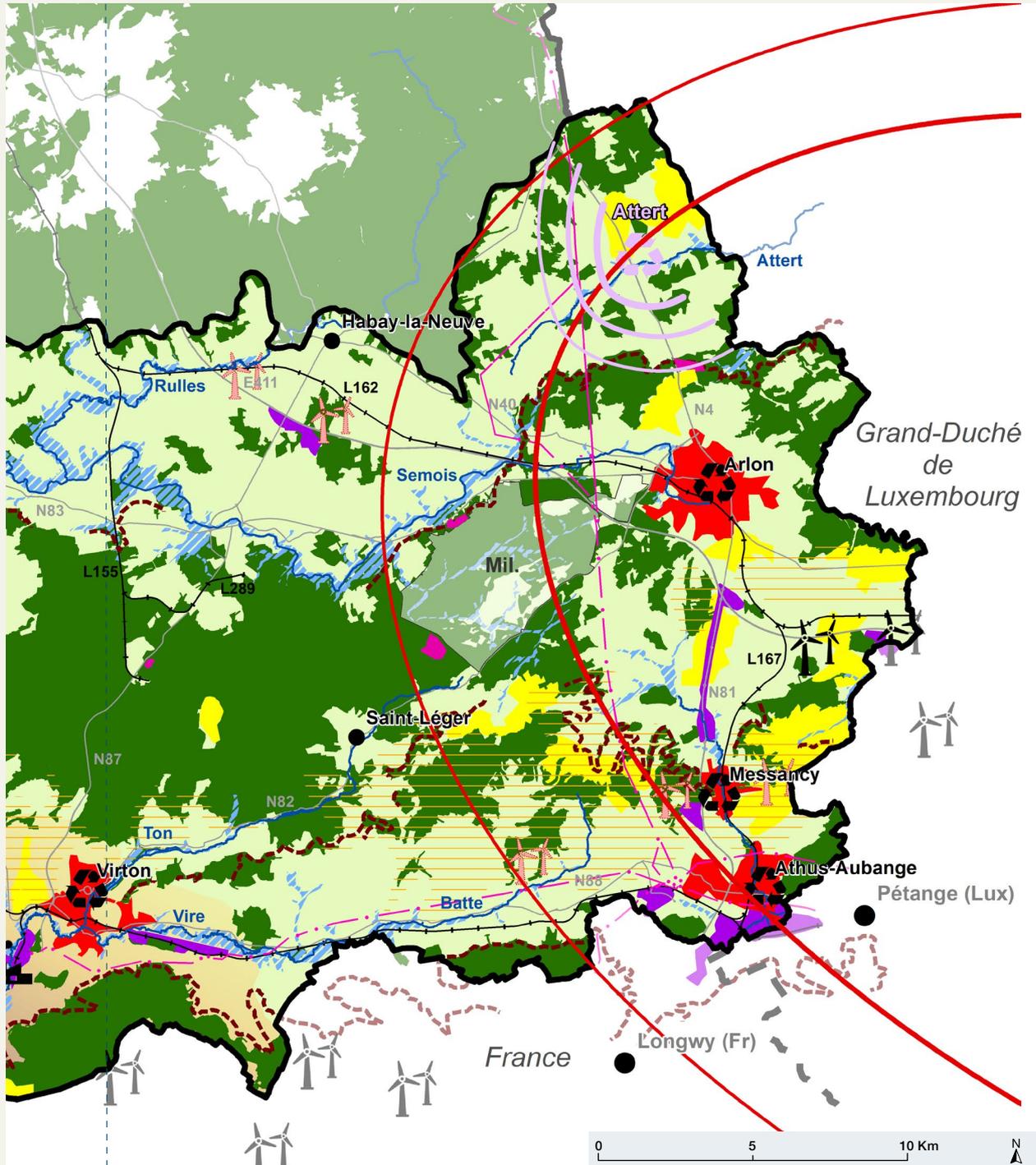
Les villages sont disséminés dans l'ensemble paysager, les plus importants occupant les dépressions. Ils présentent les caractéristiques, plus ou moins prononcées, du village étiré linéairement, aux enfilades de fermes et maisons accolées les unes aux autres et devancées par des usoirs. Les murs lissés par un enduit y prennent des teintes variées. Cependant, le décapage laissant la pierre de maçonnerie apparente tend à se répandre et s'est généralisé dans l'extrême sud-ouest des Côtes lorraines. Les toitures, en ardoise grise dans la majeure partie de l'ensemble paysager, présentent une dominante de plus en plus rouge en direction de cette même pointe sud-occidentale avec l'apparition puis la généralisation de la tuile.

Initiées dans la vallée de l'Attert dans les années 1970, les opérations de rénovation rurale ont été peu à peu mises en œuvre sur l'essentiel du territoire des Côtes lorraines. Elles ont un impact direct sur les paysages villageois par leurs interventions sur le patrimoine bâti et l'espace public.

Le reste du tissu bâti est constitué de quelques bourgs (Messancy, Florenville, Habay-la Neuve...) et de trois espaces urbains plus importants : Arlon, chef-lieu de la Province de Luxembourg, Virton et l'agglomération industrielle d'Aubange – Athus. Le paysage urbain de ces trois derniers, ainsi que celui de Messancy, ont été revalorisés par des opérations de rénovation de l'espace public.

Les activités économiques et commerciales ont tendance à se concentrer en périphérie des centres urbains, au sein de zonings qui bénéficient de bonnes dessertes routières. La grande usine de pâte à papier de Rouvroy (aujourd'hui exploitée par le groupe Burgo) visible de très loin, constitue un repère majeur dans les paysages du sud-ouest de l'ensemble. La forte attractivité du pôle économique luxembourgeois engendre une pression urbanistique intense dans le Pays d'Arlon, mais également dans le nord-est de la Gaume, suivant l'axe de l'autoroute E411 et de la ligne ferroviaire Bruxelles – Luxembourg. La structure des villages s'en trouve transformée en raison des extensions et densifications contemporaines.







## Infrastructures énergétiques

Deux parcs éoliens contigus, ceux d'Hondelange – Autelbas et de Sterpenich, s'imposent dans les paysages de l'est de la dépression de la Messancy. Les éoliennes de parcs français aménagés sur le haut du revers de la cuesta bajocienne apparaissent également dans les arrière-plans aux limites sud de l'ensemble paysager, dépassant de la bande boisée occupant le sommet de la cuesta. Face à la nécessité de développer les énergies renouvelables, l'aménagement de nouveaux parcs éoliens est projeté dans certaines parties des Côtes lorraines (nord-ouest, nord-est et sud).

Des lignes à haute tension (>220kV) traversent l'est et le sud de l'ensemble paysager. Elles se multiplient à proximité de l'agglomération d'Athus – Aubange, où elles convergent vers un important poste électrique. Les successions de hauts pylônes métalliques dessinent des lignes d'appel au sein des paysages ruraux.

## Parcs naturels (non représentés sur la carte)

La Gaume, à l'exception de la commune de Chiny, est entièrement couverte par trois Parcs naturels : celui de Gaume sur la majeure partie de son territoire, ceux de l'Ardenne méridionale et de Haute-Sûre Forêt d'Anlier respectivement sur les communes de Bouillon et d'Habay. Le nord du Pays d'Arlon est, quant à lui, inscrit dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et, très partiellement, dans le Parc naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier. Au sein de leur territoire, les parcs initient des actions en faveur du paysage, par le biais d'opérations de sensibilisation des habitants et autres acteurs locaux à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti. Les parcs intègrent par ailleurs les principes du développement durable dans tout projet d'aménagement du territoire, ce qui impacte également le paysage. Cette prise en compte du paysage est ou sera, à terme, renforcée avec l'adoption d'une charte paysagère, énonçant des recommandations de protection, de gestion et d'aménagement du paysage et un programme d'actions.

# Des regards sur les paysages

Mettre au jour les regards que posent une série d'acteurs locaux sur les paysages des Côtes lorraines, leurs évolutions et ce qu'ils représentent, est l'objectif de cette partie de l'atlas qui se base sur une campagne d'interviews.

Parler des paysages, c'est avant tout parler d'une vision profondément humaine émanant des individus et basée sur leur bagage culturel, leur histoire personnelle et leur parcours quotidien. Cette approche s'inscrit par ailleurs dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent à « (...) *mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage* » (art. 5c) et à « *formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public.* » (art. 6d).

## Méthodologie des rencontres

Les personnes interrogées, seules ou en groupe, sont des représentants d'associations en lien avec les paysages, d'un organisme régional, d'un secteur économique particulier, d'une intercommunale ou des acteurs provenant du monde académique et culturel. Ce panel d'interlocuteurs, une quinzaine environ, habite la région et est en contact régulier avec sa population. Il en constitue en quelque sorte le porte-parole.

Compte tenu du contexte lié à la pandémie de la Covid-19, les acteurs interrogés n'ont pas été rencontrés physiquement comme dans le cadre des atlas précédents. Tous les entretiens ont été menés par visioconférence.

Chaque entretien s'est déroulé sur base d'un même fil conducteur, en l'adaptant néanmoins au profil de l'interlocuteur et au contenu de la discussion. Les personnes sont d'abord invitées à décrire les paysages de l'ensemble paysager en termes généraux. Il leur est proposé de discuter de la diversité des paysages de l'ensemble. Les interlocuteurs sont ensuite amenés à identifier des paysages qu'ils jugent remarquables, ou à l'inverse dégradés, et à exprimer leurs ressentis vis-à-vis de ceux-ci. La discussion aborde enfin la conscience paysagère des acteurs, les menaces pesant selon eux sur les paysages, ainsi que les enjeux et les actions qu'ils estiment prioritaires.

Le texte ci-dessous expose les grands traits qui caractérisent les paysages des Côtes lorraines aux yeux des personnes interrogées. Il reflète le vocabulaire employé par les acteurs et s'appuie sur des extraits choisis (en vert dans le texte).

## Les cuestas, socle du paysage

Si l'on ne devait retenir qu'un mot exprimé pour décrire les paysages de cet ensemble, il ne fait aucun doute que ce serait « *cuesta* » au pluriel. Leurs particularités géomorphologiques, mises en évidence par toutes les personnes interrogées, sont considérées comme le socle topographique des paysages de l'ensemble. Elles sont également le support de l'interprétation et de la réputation de ces paysages.

Le contexte géomorphologique est ainsi l'une des portes d'entrée les plus fréquentes pour aborder les paysages de l'ensemble. Les cuestas représentent un outil évident pour faciliter l'observation des paysages, leur décodage et leur lecture. Elles constituent également un élément important de distinction par rapport aux autres paysages wallons.

Les élévations topographiques créées par une cuesta offrent des vues sur des paysages ouverts. Chaque ouverture est néanmoins presque toujours limitée, encadrée par de multiples horizons constitués par les massifs boisés des autres cuestas.



À gauche, un panneau didactique réalisé par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, devant la réserve naturelle de la carrière de Tattert.

À droite, une balade organisée par le Parc naturel de Gaume dans le paysage vallonné de la cuesta domérienne à Willancourt avec, à l'arrière-plan, le front boisé de la cuesta bajocienne.

« Les côtes de Lorraine, c'est les cuestas. »

« C'est quelque chose qui est géologiquement présent. Ce sont les trois cuestas qui ont façonné ce paysage-là. »

Les autres éléments caractéristiques du paysage sont souvent décrits en fonction de leur position par rapport aux cuestas. La topographie qui en résulte et à laquelle s'associent rivières, zones de prairies, villages et forêts feuillues forme une séquence dynamique qui se répète. Dans sa description visuelle, cette séquence repose sur la disponibilité en eau : les terres de fond de vallée, humides, sont le plus souvent occupées par des villages espacés de prairies ; les terrains plus secs, principalement sur les sommets de cuestas, restent en labour ou accueillent des forêts feuillues.

« C'est vraiment trois fois la même structure, voire quatre et donc, c'est la répétition du même système avec plus ou moins la même structure paysagère. »

« Une alternance de forêts, de plaines en zone de prairie, avec des rivières, assez tranquilles, avec une agriculture extensive de prairies permanentes. »

## Une évolution des paysages à double vitesse

Pour les acteurs interrogés, le paysage paraît, à première vue, relativement peu changeant. Cette résilience est conférée par la présence immuable des cuestas, qui donne au macro-paysage une stabilité très importante. En parallèle, le micro-paysage est, quant à lui, pointé pour son évolution sensible, en particulier via l'augmentation du nombre de constructions. Le ressenti global des acteurs met en évidence cette évolution à deux vitesses : l'une très lente, imposée par la structure géomorphologique permanente de l'ensemble paysager ; l'autre très rapide, liée à l'urbanisation.

*« On a quand même je dirais une permanence de la géomorphologie, une stabilité très très importante du paysage. »*

*« C'est assez stable... à part l'urbanisation. L'urbanisation, ça, ça évolue, c'est une grosse tendance. »*

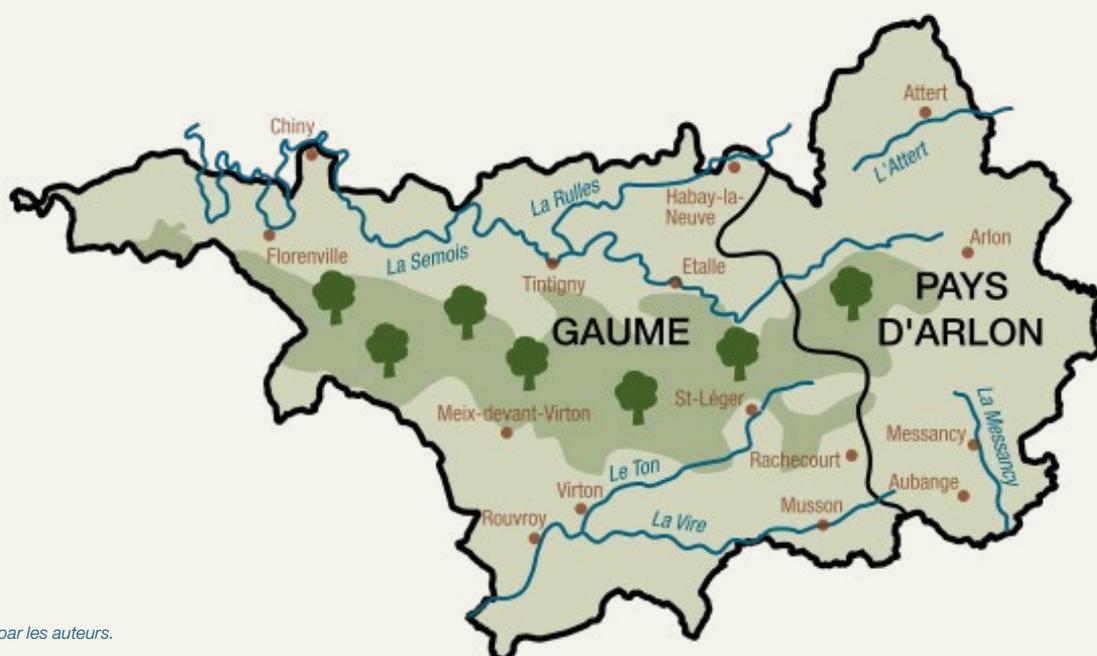
## Un paysage homogène à première vue

La première impression qui se dégage des discours est que le paysage de l'ensemble est relativement homogène. L'omniprésence des cuestas, presque toujours observables dans le paysage, est probablement à l'origine de cette cohérence vécue et ressentie.

*« Oh, ça reste fort la même chose (...) On trouve les mêmes constructions de maisons, les mêmes ensembles, les mêmes paysages. »*

*« Sinon, tout est joli par chez nous, vous pouvez faire de belles photos partout. Justement un des derniers endroits en Belgique... qui est resté traditionnel dans son aspect. »*

Toutefois, des nuances sont apportées à cette apparente homogénéité. Les acteurs interrogés dénombrent deux facteurs d'hétérogénéité paysagère. Il y a tout d'abord la présence d'un massif boisé étendu sur le revers de la cuesta sinémurienne, qui sépare l'ensemble en deux bassins, l'un au nord, l'autre au sud. Il y a ensuite la distinction entre le Pays d'Arлон, à l'est, et la Gaume, à l'ouest, dont les différences s'expliquent par des facteurs géographiques, mais surtout culturels.



Source : par les auteurs.

On distingue de cette manière quatre sous-ensembles paysagers perçus, articulés autour des vallées.

La partie nord-ouest de l'ensemble des Côtes lorraines, la **VALLÉE DE LA SEMOIS ET SES MÉANDRES**, s'étend globalement de Florenville à Habay. Elle tient ses spécificités de la présence de la Semois, rivière prenant une place culturelle remarquable dans les discours. La vaste dépression, verte et paisible, et les larges méandres sont considérés comme emblématiques.

Le long de la frontière nord, l'influence ardennaise se ressent davantage dans le paysage. Même si la forêt ne fait pas partie de l'ensemble, sa perception s'accroît au fur et à mesure que l'on s'approche de l'Ardenne.



À gauche, la Semois à Termes (Chiny).

« C'est à Étalle seulement qu'elle devient, on va dire, « rivière ». Et après, c'est des paysages paisibles. »

« (...) je pense que dans la culture, elle prend davantage de place que les rivières de la Vire et du Ton au sud, ça c'est indéniable. C'est tout vert. »

À droite, la limite entre la Lorraine et l'Ardenne à Chiny.

« Pour moi, Chiny, c'est déjà un paysage d'Ardenne. »

Le deuxième sous-ensemble identifié par les acteurs s'étend au sud-ouest, de Rouvroy à Meix-le-Tige, et englobe les **VALLÉES DE LA VIRE ET DU TON**. Il se distingue, certes, par la présence de zonings industriels, mais est surtout caractérisé dans les discours par l'utilisation de matériaux de construction plus clairs ou tirant vers le jaune, de ce fait très lumineux. Les paysages apparaissent également un peu plus ouverts et vallonnés qu'au nord de la forêt sinémurienne.

« Au sud, la vallée est plus large et ça va paraître un peu plus vallonné, un peu plus dense aussi au niveau des villages... Les zonings sont plus présents... »

« (...) on est quand même beaucoup plus dans le jaune. Et donc, je trouve que le pays de Virton est encore plus lumineux et est vraiment particulier... »

Ci-contre, la vallée de la Vire vue depuis Gomery (Virton).



Dans le sud-est, la **VALLÉE DE LA MESSANCY** couvre la commune de Messancy et l'essentiel de celle d'Aubange. Les discours évoquent un paysage occupé intensivement par plusieurs fonctions, notamment agricoles, résidentielles, commerciales et industrielles. Regroupant une bonne partie des paysages considérés comme abîmés et dégradés, ce sous-ensemble est souvent disqualifié.

Cette vallée conserve néanmoins une valeur patrimoniale puisque l'urbanisation présente des traces de l'activité sidérurgique passée, en particulier à Athus.



*« Cette zone est atypique ... parce qu'elle a subi une transformation industrielle très importante ... »*  
*« (...) du côté Aubange - Messancy. Moi, si je descends la cuesta d'Arlon vers la France, plus je descends et plus je vois de cultures et moins je vois de prairies. »*

Ci-contre, la vallée industrielle de la Messancy.

Le sous-ensemble du nord-est, représenté par la **VALLÉE DE L'ATTERT**, semble se distinguer par son ouverture vers le Grand-Duché de Luxembourg. En revanche, si certains trouvent cette zone très typique, d'autres ne lui prêtent pas de particularités manifestes.

La principale qualité de ce sous-ensemble, mise en évidence par nombre de personnes interrogées, est l'importance de la rénovation rurale. Celle-ci a été appliquée précocement dans la commune d'Attert, ce qui se ressent dans la qualité du paysage bâti.



*« On a quand même moins qu'ailleurs des maisons quatre façades partout et l'intérieur des villages est quand même assez bien préservé... »*

Ci-dessus, la vallée de l'Attert.

Outre les quatre sous-régions identifiées, la forêt sinémurienne occupe une large portion de l'ensemble paysager. Elle est perçue comme une limite ou une « barrière naturelle » mais est également considérée comme emblématique car elle rythme le paysage.

« La forêt sinémurienne, c'est un grand massif boisé qui sépare grosso-modo la dépression sud de la Vire et du Ton, de la dépression au nord de la Semois et de la Rulles. »

« On a aussi une alternance de vallées humides avec des pâtures, des prairies et le sommet des crêtes qui sont boisés. »

La ville d'Arlon prend également une place à part dans les discours en raison de sa position sur une butte et du fort développement de son urbanisation.

« Arlon, c'est une butte celtique à l'origine et la ville, dans une certaine mesure, est encore parvenue à garder cette image forte de butte urbaine. »

« Et autour d'Arlon, l'urbanisation, le bétonnage se développe, se développe. »

## L'attachement aux paysages

De manière générale, il se dégage des entretiens menés une certaine fierté vis-à-vis des paysages locaux et une conscience de leur singularité.

« Les gens nous le disent, ils sont super contents d'habiter là où ils habitent. À chaque fois, c'est une richesse, ils sont hyper fiers. »

Les paysages mobilisent les acteurs de l'ensemble paysager. En témoignent, entre autres : la présence de Parcs naturels, dont la portée des actions est régulièrement citée et mise à l'honneur ; la présence d'un centre d'interprétation du paysage à Florenville, engagé dans la sensibilisation et l'éducation ; le succès du week-end des paysages en Lorraine ; l'organisation de nombreuses balades par des passionnés de naturalisme ou de géologie ; la mise en place d'un observatoire du paysage à Rouvrois ; la mise en valeur des paysages par les maisons du tourisme et syndicats d'initiative et les activités de communication, de sensibilisation et d'information de la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne à Attert.

« En Gaume, on a quand même un Parc naturel qui est très vivant et très représentatif de notre région. »  
« Le Week-end des Paysages est fort couru en Gaume. »  
« Dans le Parc naturel de la vallée de l'Attert, (...) Ça fait longtemps que le paysage est protégé et mis en valeur, donc il est très très bien conservé. »



Par ailleurs, c'est à travers les bandes dessinées de Jean-Claude Servais que les paysages de l'ensemble sont les plus médiatisés et mis à l'honneur. Amoureux des paysages de sa région, il n'hésite pas à les prendre comme décor dans un grand nombre de ses ouvrages. Villages, sites patrimoniaux, décors ruraux, forestiers et naturels de l'ensemble sont reproduits avec beaucoup de réalisme, contribuant au succès de son œuvre. Plusieurs de ses dessins, exposés in situ, jalonnent les paysages de l'ensemble, notamment sur un parcours situé entre Florenville et Jamoigne ou sous forme de fresques à Tintigny ou à Orval.



Source: Servais J.-C. (2001), *Déesse blanche, déesse noire*, éd. Dupuis, vol. 1, p. 39 (Coll. Aire Libre) © Dupuis, 2023.

Ci-dessus, le point de vue du Ménil illustré dans l'album « Déesse blanche, déesse noire » de Jean-Claude Servais.

Ci-contre, le « Parcours Servais » à Florenville.



## Une identité contrastée

### Se démarquer des paysages ardennais

Petit territoire situé à l'extrême sud de la Wallonie, la Lorraine a du mal à trouver sa place à l'échelle de la région. Pour les acteurs, les paysages lorrains ont tendance à être effacés par l'emblématique Ardenne.

« Dans l'image populaire, l'Ardenne c'est toute la province du Luxembourg alors que ce n'est pas le cas. »

« Le sud de la province du Luxembourg, c'est-à-dire nous, nous ne sommes pas connus. Moi, ça me fait bondir quand je vois qu'on met des sapins partout sur les cartes touristiques... Comme s'il n'y avait plus rien en dessous de Libramont... »

C'est probablement en réaction à ce sentiment que les discours des personnes interrogées comparent très souvent les paysages lorrains à ceux de l'Ardenne. Ils cherchent de manière indirecte à convaincre l'interlocuteur de la spécificité des paysages lorrains pour revendiquer une identité propre, en marge de l'« écrasante » Ardenne. Le doux vallonement des cuestas, la luminosité, l'architecture et les enduits ainsi que les forêts feuillues sont notamment mis en avant.

« Par rapport à l'Ardenne, où on est encore sur du schiste, ici toutes les maisons sont enduites et les enduits vont du blanc à l'ocre foncé. Donc, c'est très lumineux. L'Ardenne, c'est beaucoup plus sombre. »

« Les collines, les vallées sont plus ou moins toutes orientées d'est en ouest. L'orientation générale est, je vais dire, vers le sud, vers la France. On tourne le dos à l'Ardenne ici en Gaume. Ce qui rejoint un peu l'esprit frondeur des Gaumais. On n'est pas des Ardennais, on les aime bien mais on leur tourne le dos. »

« Il y a une féerie en Gaume. La Gaume, c'est plus féminin, c'est un pays de fées. L'Ardenne, c'est plus rude. C'est plus le diable. »  
« Enfin, par rapport à l'Ardenne, c'est moins désolé, le paysage est plus doux. Ça fait plus penser à la contrée des Hobbits, vous voyez ? »

Ci-contre, un paysage d'Hobbiton, village des Hobbits dans le Seigneur des anneaux.



## La Gaume et le Pays d'Arlon (ou Arelerland) plutôt que la Lorraine

Les personnes interviewées ne semblent pas revendiquer une identité lorraine, celle-ci étant davantage associée à la France.

« On ne va pas dire "je vais passer mon week-end en Lorraine". Si on dit "je vais passer mon week-end en Lorraine", on va plutôt dans le nord de la France. »

« (...) la Gaume qui bénéficie d'une certaine image de marque sur le plan touristique. Pas la Lorraine. Donc, il y a cette dimension d'image de marque qui serait peut-être intéressante à travailler au niveau lorrain. »

Les discours font plutôt référence à la Gaume et au Pays d'Arlon qui, selon les intervenants, présentent des caractéristiques territoriales distinctes. Ils évoquent des aspects culturels – tradition romane pour la Gaume versus tradition germanique pour le Pays d'Arlon –, des pratiques agricoles, des formes d'urbanisation, des rapports à la collectivité différents...

« En Gaume, on a souvent des villages-rues avec des petites fermes et des terres agricoles très morcelées, ce qui fait que ça se voit fort dans le paysage. Dans le Pays d'Arlon, beaucoup moins, c'est des terres bien plus grosses donc, c'est différent. »

« Je dirai que la pression foncière fait qu'il y a une grosse différence pour le moment dans l'impact de l'urbanisation sur les paysages. Pour le moment, ça se cantonne encore à la délimitation plus ou moins Pays d'Arlon – Gaume, mais on va de plus en plus loin, donc la frontière est un peu plus à gauche. »

« Par rapport au Pays d'Arlon, on a, en Pays gaumais, des collectivités villageoises qui sont plus fortes. »

## La Gaume : sentiment d'appartenance et image de marque

La Gaume se singularise par son identité socio-culturelle assez marquée. Il existe un fort sentiment d'appartenance à ce territoire, renforcé par une culture collective, un attachement aux paysages de cuestas, une moindre pression foncière qu'en Pays d'Arlon et une identité touristique amplifiée récemment par la création de la marque « Gaume ».

« La réputation qu'a le territoire, je pense que c'est un peu son bien-vivre ensemble, il y a vraiment une culture de bien-vivre ensemble, d'être fier de son terroir, d'être fier de son paysage et de son patrimoine. »

« Je suis moins sûre que dans le pays d'Arlon, il y ait un sentiment d'appartenance. »

« Il y a vraiment une douceur de vivre ici. Les gens ne sont pas trop speedés. Il y a une vie associative exceptionnelle et c'est vraiment particulier. »

« (...) la Gaume est un concept récent, je veux dire, culturellement, il a été assumé il y a une dizaine d'années. »



Le logo « Gaume terroir créatif » inclut le soleil, pour le caractère chaleureux de la Gaume, une évocation des cuestas et une feuille symbolisant la nature.

## Un tourisme doux

*« (...) il y a énormément de produits qui sont proposés, que ce soit sur l'aspect culturel, sur l'aspect des promenades, sur l'aspect purement paysager, tout ce qui est tourisme de vélo, de sport de nature, tout ce qui est cheval... »*

De manière générale, les personnes interviewées indiquent que les paysages sont un des supports majeurs du secteur touristique en Gaume, qui profite de plus en plus d'une image de marque, notamment par le biais du Parc naturel.

Les discours évoquent notamment les sites de Florenville, Chassepierre, l'abbaye d'Orval, la Moyenne Semois, Montauban et Torgny. Le tourisme en Pays d'Arlon se concentre sur le patrimoine et l'histoire mais semble être moins développé qu'en Gaume, malgré les atouts de la ville d'Arlon (le Musée Archéologique, l'église Saint-Donat et son belvédère...).

*« La maison du tourisme d'Arlon est plus orientée patrimoine, histoire, nature. Tandis que le pays de Gaume, ils ont un axe paysager important. »*

En revanche, peu de personnes font référence aux grands événements tels que le Festival international des Arts de la rue de Chassepierre ou le Gaume Jazz Festival à Rossignol qui drainent un large public. Les discours évoquent également très peu les paysages de mémoire liés aux événements d'août 1914.

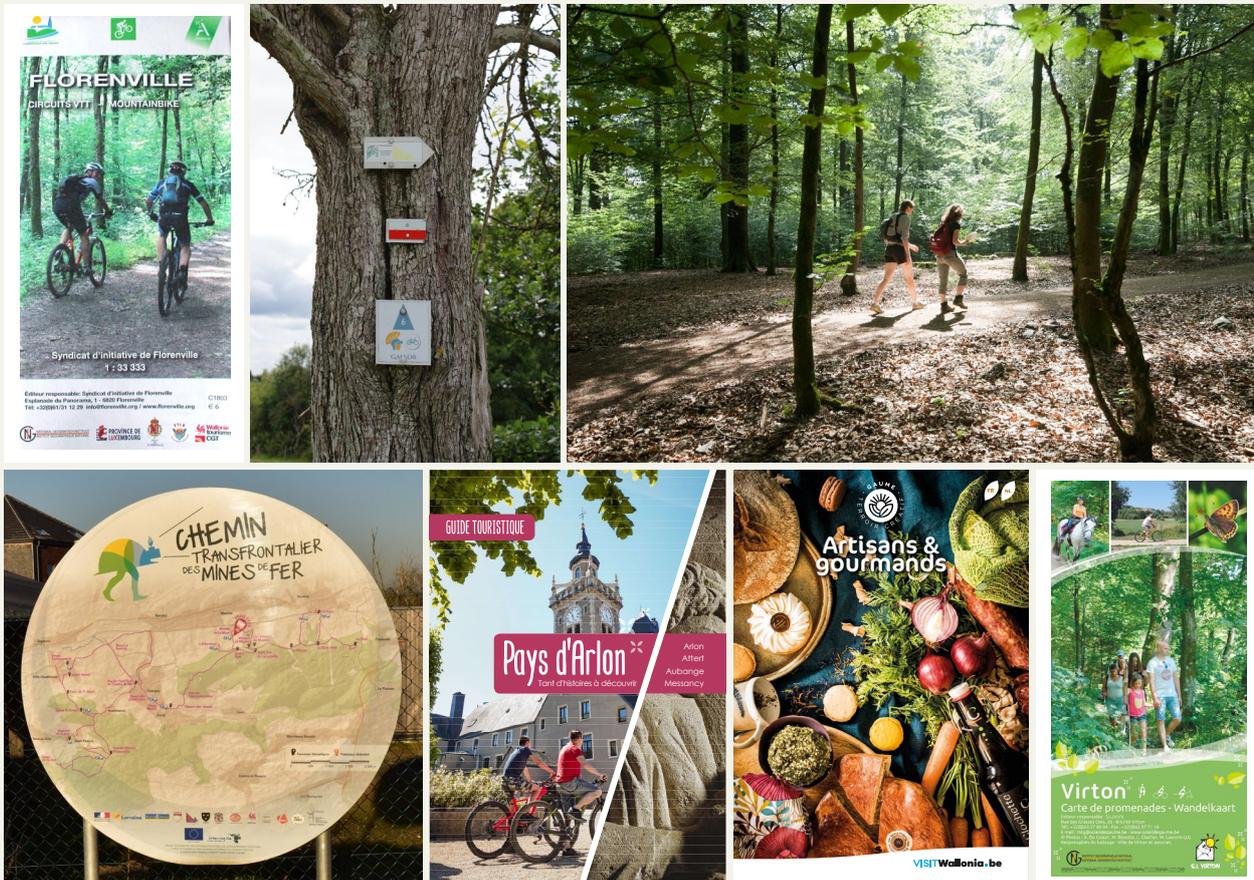
À gauche, le festival de Chassepierre.

À droite, le circuit balisé « Chemins de mémoire », sur les traces de la guerre 14-18.



Les acteurs mentionnent principalement le tourisme nature, de courte durée, centré sur la valorisation et la création de sentiers de mobilité douce, notamment en forêt.

*« L'intérêt des gens qui viennent dans notre région, c'est souvent pour faire de la marche, pour découvrir plutôt à pied, et donc, on est plutôt dans un tourisme, je dirai relativement actif, de gens qui viennent dans un contexte de nature qui veulent faire des parcours dans les bois... »*



Quelques exemples de l'offre importante proposée au niveau touristique dans les Côtes lorraines.

Sources : Syndicat d'initiative de Florenville ; Arlon Tourisme et Musée Archéologique d'Arlon ; Maison du Tourisme de Gaume ; Syndicat d'initiative de Virton.

Lorsque les sentiers ou sites touristiques combinent un intérêt gastronomique local, comme la bière d'Orval, le pâté gaumais, le Zigomar, le Maitrank..., l'attrait touristique se ressent encore davantage.

« C'est un tourisme un peu gourmand aussi. »

« On en profite notamment pour mêler gastronomie et paysage... Par exemple, les touristes viennent à un point de vue et ils trouvent une gargote où ils peuvent boire et consommer local. »

Destinées à un tourisme de court séjour, les Côtes lorraines attirent de nombreux Flamands et Néerlandais. La concurrence de l'Ardenne et les lacunes en matière d'hébergement de qualité sont pointées par les personnes interviewées.

« On est toujours une heure plus loin que la vallée de l'Ourthe ou que de la vallée de la Salm, donc c'est clair que cet élément de distance c'est un élément qui est un frein au développement d'un certain tourisme de masse au niveau de la Lorraine et de la Gaume. »

« Il y a énormément de tourisme d'un jour. »

« (...) il y a des constats sur le long terme c'est une perte du nombre de nuitées... Mais qui est due à l'obsolescence des équipements et des infrastructures... »

## Paysages cités

Les pages 132 à 133 présentent une carte des paysages les plus cités par les personnes interviewées, qu'ils soient perçus de manière positive, neutre ou négative. Les principaux sujets abordés dans les discours sont présentés ci-dessous.

### La géologie et le relief, créateurs de paysages reconnus

Toutes les vues offertes par les crêtes et reliefs des cuestas sont globalement très appréciées. Une multitude de points de vue sont ainsi pointés par les acteurs. La cuesta bajocienne, qui signale la frontière française, est considérée comme un élément marquant du paysage.

*« Je reviens avec la cuesta. La cuesta, c'est quelque chose de remarquable, d'emblématique. »*

Certains discours attirent également l'attention sur l'impact des carrières de sable (creusées dans les fronts de cuestas) sur le paysage.

*« (...) ça fait quand même des sacrés trous. Faut quand même aller voir du côté de Tontelange et du côté de Fouches... Ça je trouve un peu dommage d'attaquer la cuesta... »*

Par ailleurs, plusieurs personnes regrettent que des constructions investissent les hauteurs des cuestas, s'appropriant et dégradant des vues de qualité.

*« C'est que pour bien voir un paysage, il faut se mettre dans des positions où on est le plus en vue. Et donc, la plupart du temps, les maisons qui ont de beaux paysages, ce sont des maisons qui déqualifient le paysage. »*

Les buttes, notamment la butte-témoin de Montquintin, sont très souvent citées comme remarquables, tant pour leur présence surprenante dans le paysage que pour les vues, parfois à 360°, qu'elles permettent. La butte d'Arlon et la colline du Hirzenberg sont également évoquées en tant que repères paysagers.

*« (...) du côté de Ruelle, il y a une colline qu'on appelle la colline de Bouemont, c'est une colline, c'est une butte-témoin en fait, c'est un ancien vestige de cuesta qui se retrouve un petit peu isolé. »*



*« (...) la colline de Montquintin est quand même très particulière aussi. Et là, je me demande s'il n'y a pas un classement de cette colline de Montquintin... »*

*« (...) au-dessus de Montquintin, vous avez un point de vue qui a été aménagé d'ailleurs récemment. »*

Ci-dessus, la butte de Montquintin (flèche). Ci-contre, point de vue aménagé au sommet de la butte.

## Carte des paysages cités des Côtes lorraines



Point de vue de Florenville

« À Tintigny, il y a un point de vue à la ferme du Ménil, sur la Semois aussi où on comprend bien comment court la Semois et les méandres qu'elle fait, pourquoi elle les fait. »



« On a des lotissements traditionnels de maisons pavillonnaires qui relient les deux villages. »

Bordure forestière de l'Ardenne



« Orval, c'est un territoire qui est très touristique et tout le monde le connaît parce qu'il y a la bière, parce qu'il y a un produit derrière le lieu. »

Sources : par les auteurs, d'après les interviews et © IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/100 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national - www.ign.be.



Usine de pâte à papier

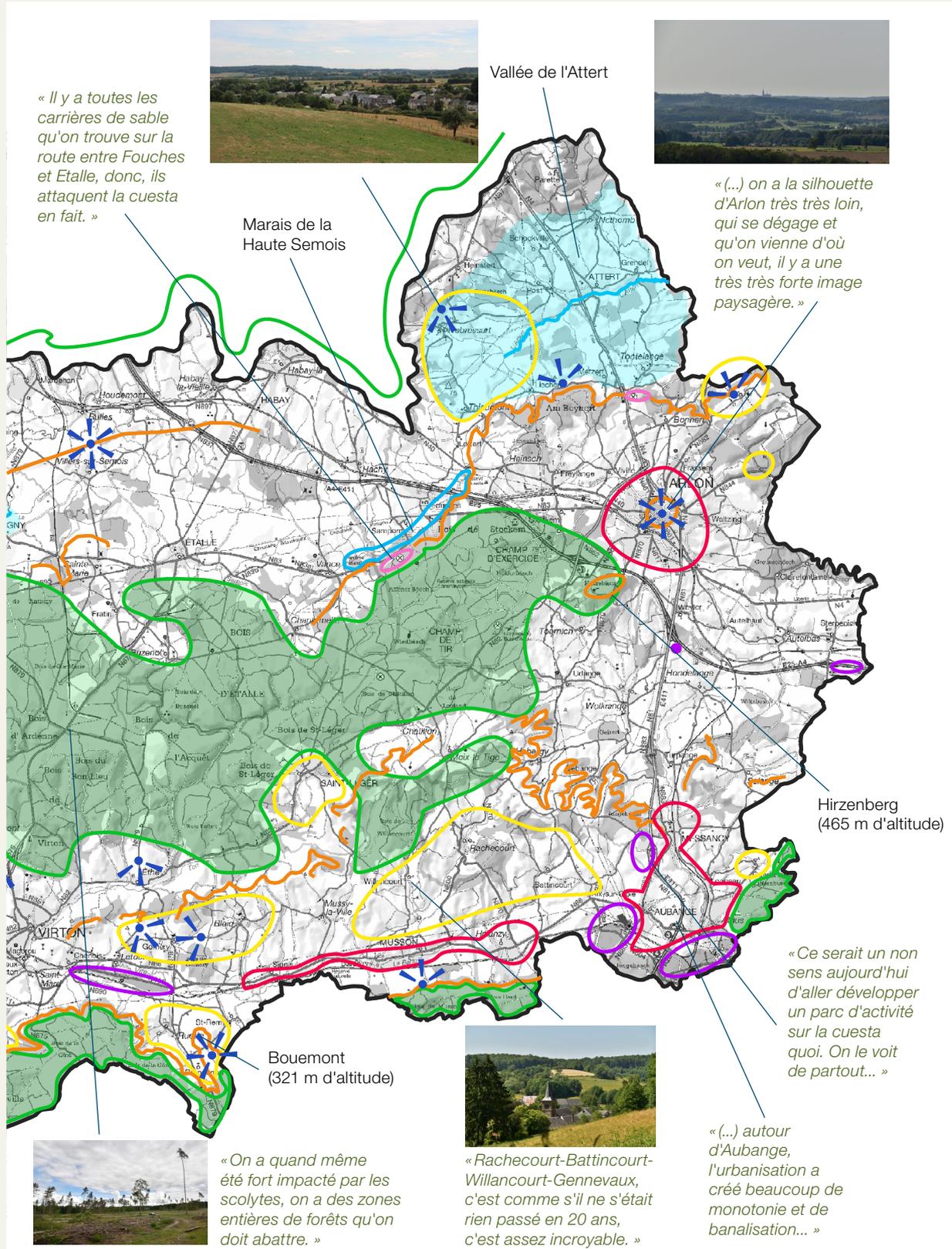


Montquintin (322m d'altitude)  
« (...) de là, vous embrassez une vue incroyable. »

« Torgny, c'est la petite Provence parce qu'on a l'impression d'être ailleurs dans ces pierres jaunâtres qui reflètent la lumière. »

-  Point de vue
-  Relief (front de cuesta, butte...)
-  Cours d'eau et sa vallée
-  Marais
-  Forêt
-  Espace rural
-  Industrie et commerce
-  Extraction
-  Urbanisation résidentielle

0 5 km 10 km N



Les particularités géologiques, telles que les crons (voir p. 206) et les mardelles, sont mises en avant par les naturalistes, notamment parce qu'elles accueillent une biodiversité spécifique.

*« Il y a des ruissellements tout autour du cron, il y a des mousses, il y a des papillons, il y a des insectes qu'on ne trouve nulle part ailleurs. (...) il y a un côté un peu blanchâtre-jaunâtre alors qu'on est dans une verdure très touffue. Il y a cette éclaircie-là et c'est bien exposé au soleil, c'est magique. »*

*« Les mardelles sont des mares qui se forment naturellement (...) qui sont évidemment des petits bijoux de biodiversité. »*

## Des vallées à l'identité forte

La vallée de la Semois est spontanément citée en tant que paysage remarquable. Entre Arlon et Tintigny, c'est surtout la présence de marécages et leur intérêt pour la biodiversité qui sont relevés par les personnes interrogées. Le cours de la Semois proprement dit est davantage mis en avant en aval de Tintigny. Ses méandres rendent ce secteur emblématique.

*« Tout ce qui est Izel, Jamoigne, Rossignol, Les Bulles, Tintigny... J'associe ça un peu à la Lorraine de la pêche quoi. La Semois fait des méandres très très larges avec une Semois très très large aussi. »*

Deux points de vue sont particulièrement mentionnés : le point de vue de Florenville, dont on dit que, s'il ne fallait en retenir qu'un dans l'ensemble, ce serait celui-là, ainsi que celui du Ménil, sur la commune de Tintigny.



Le point de vue aménagé de Florenville, vers la vallée de la Semois.

La vallée de l'Attert est évoquée par quelques personnes, en raison de la grande lisibilité de ses paysages, aisément compréhensibles, et de leur mise en valeur par le Parc naturel.

*« On voit toute la vallée de l'Attert qui est quand même très... – Bon, il y a une grosse ligne électrique, hein, mais bon voilà – ... qui est impressionnante... »*

*« (...) c'est vraiment typique de la vallée avec le petit chevelu de petits ruisseaux et les petites haies. »*



« (...) je ne trouve pas que le paysage de la vallée de l'Attert soit très spécifique ou très particulier, par contre, ça fait longtemps qu'il est protégé et mis en valeur, donc il est très très bien conservé... »

Un panneau didactique du paysage de la vallée de l'Attert.

La vallée de la Vire et de la Batte est également citée par quelques intervenants, à laquelle ils adjoignent parfois les vallonnements créés par les affluents de la Batte dans la zone Rachecourt – Battincourt – Willancourt – Genevaux.

« Si par identité, on veut dire l'image qu'on aurait en tête quand on parle des côtes lorraines et des cuestas, pour moi, c'est la grosse dépression juste avant la cuesta française... »

Ci-contre, Signeux (Musson).

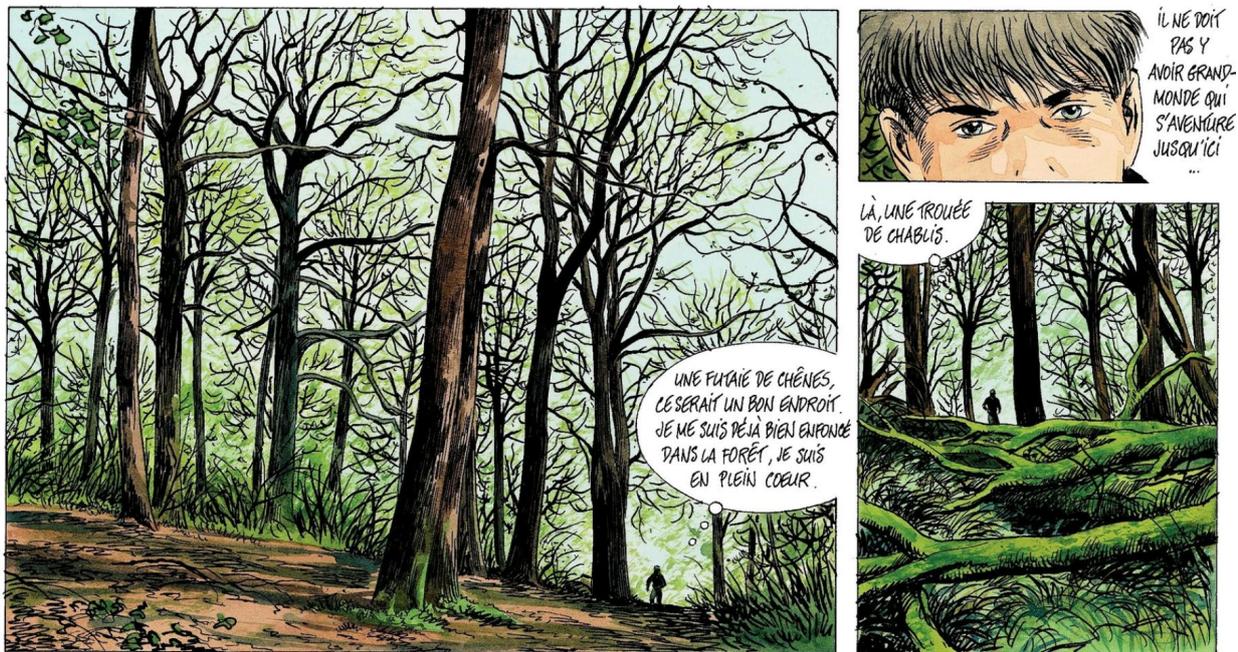


### Les emblématiques forêts et bois feuillus

Les forêts feuillues sont un symbole fort des Côtes lorraines. Des ouvertures dans les forêts sur les sommets de cuesta créent parfois des vues surprenantes sur le paysage.

« Les paysages sont rythmés par les forêts, par les clairières, par les éclaircies. »

« Nos forêts qui ont été fermées, là récemment [NDLR: suite à la peste porcine, entre 2018 et 2021]. Elles sont magnifiques, elles sont vraiment... on pourrait y faire des films quoi. Très très belles. Très accueillantes. »



Source : Servais J.-C. (2005), *L'assassin qui parle aux oiseaux*, éd. Dupuis, vol.1, p.51 (Coll. Aire Libre) © Dupuis, 2023.

Les forêts de l'ensemble paysager ont souvent alimenté l'imagination de Jean-Claude Servais.

Néanmoins, plusieurs personnes attirent l'attention sur la dégradation des paysages de forêts feuillues en raison de la présence de parcelles d'épicéas, dont certaines sont par ailleurs ravagées par les scolytes.

*« Il y a des paysages dégradés quand il y a des parcelles d'épicéas qui sont un peu plantées n'importe où (...) Vraiment un peu partout, elles sont un peu « plic-ploc » comme ça. C'est des petites parcelles, c'est pas des grandes parcelles. C'est souvent des parcelles qui sont oubliées dans les successions. »*

*« Quand je me balade et que je vois tous les sapins scolytés et ce qu'ils vont devenir, c'est clair que ça va changer fortement et rapidement le paysage. »*

Une parcelle d'épicéas scolytés.



## Les ensembles ruraux remarquables

Les villages participent grandement à l'identité paysagère des Côtes lorraines. Parmi les ensembles villageois les plus souvent cités, on note Fontenoille, Chassepierre, Villers-devant-Orval, Gérouville, la « Petite Provence » (Torgny, Lamorteau, Ruette, Grandcourt) et la zone Rachecourt – Battincourt – Willancourt – Genevaux.

« Tous ces petits villages typiquement gaumais, où on a une sorte de grande place publique, avec les parties enherbées devant les maisons, les usoirs... Toutes les maisons alignées dans la rue... »



« (...) une des caractéristiques de l'ensemble, c'est l'individualité de chacun des villages comme ancienne entité collective, comme ancienne unité agricole et en même temps, comme noyau bâti entouré de terres agricoles et de bois dans le paysage. »

Ci-contre, le village de Battincourt (Aubange).

Le sous-sol sableux, particulier à cet ensemble, donne par endroit des teintes dorées au paysage. Une luminosité marquante se dégage également des pierres de construction issues de ces couches géologiques sableuses, qui peuvent parfois avoir été mises à nu après retrait du crépi d'origine.



« C'est qu'avec ces côtés sableux, ça peut vraiment être très spécifique quand même. D'avoir des espaces des fois complètement sableux avec des ocres, assez jolis, ou des gris, ça dépend un peu dans quelle couche géologique on est. »  
« C'est ça qui fait la qualité de Torgny, c'est la Petite Provence parce qu'on a l'impression d'être ailleurs dans ces pierres jaunâtres qui reflètent la lumière. »  
« Torgny, c'est quand même le bijou, l'endroit le plus méridional de la Belgique, écouter les cigales à Torgny. »

Ci-contre, Torgny (Rouvroy).

La qualité de la gestion des projets urbanistiques à Attert est saluée par plusieurs personnes.



« À Attert, ils ont quand même bien géré leur coup, d'un point de vue urbanistique, les villages sont quand même pas mal. »  
« (...) les teintes des bâtiments sont souvent très cohérentes. Ça fait longtemps qu'on applique des principes de mitoyenneté, d'alignement sur l'espace-rue. »

Ci-contre, Nobressart (Attert).

## Les paysages marqués par les infrastructures, les industries et les zones commerciales

Pour une grande majorité de personnes interrogées, c'est au sud d'Arlon que l'on rencontre les paysages les plus abîmés. Pour autant, certains affirment qu'il est difficile de poser un jugement sur ces paysages. Leur état marque simplement une évolution de la société, sans qu'il soit juste d'affirmer qu'il s'agisse d'un bien ou d'un mal. De manière générale, c'est surtout le long des grands axes, à Arlon, Messancy, Aubange et vers Musson, que l'on observe une importante quantité d'infrastructures marquant le paysage.

*« On a beaucoup de contraintes paysagères comme les lignes à haute tension, des usines, des zones d'activités avec de gros gros prestataires, etc. »*



*« Du côté d'Athus, de Messancy, des centres commerciaux, mais en veux-tu, en voilà, et il y en a même de trop, puis après ils sont à l'abandon. »  
« Ce sont des paysages un peu abîmés autour des grands axes sud d'Arlon, Messancy... »*

Une zone commerciale à Messancy.

Plus à l'ouest, dans la région de Virton, ce sont les zonings de Latour et « Burgo Ardennes » qui captent une bonne partie de l'attention.

*« (...) le zoning de Latour près de Virton qui est comme tous les zonings. C'est pas très très joli, même si celui-là, c'est pas le côté « grosses usines qui défigurent le paysage ». Mais enfin, ce sont des coins qui sont moins agréables. »*

Pour l'usine de pâte à papier « Burgo Ardennes », les avis sont très nuancés. Le site est d'une telle ampleur que l'imaginaire prend parfois le pas sur son aspect visuel. Plusieurs personnes font référence au paysage nocturne lorsqu'ils évoquent cette usine.

*« (...) à Montquintin ..., on voit à 180° un super paysage puis, paf ! L'usine arrive dans le champ de vision quoi. »*

*« Burgo rend le site exceptionnel d'une certaine manière et la nuit surtout. »*

*« Le soir, quand on passe devant Burgo Ardennes avec les lumières et la fumée, c'est Mad Max. Des fois, on se demande où on est. »*



*« Personnellement moi, je trouve ça assez beau sous certains aspects, parce que la tour Burgo Ardennes a justement été mise en couleur en fonction du ciel. »*

L'usine de pâte à papier « Burgo Ardennes », implantée dans la vallée du Ton.

## Les paysages banalisés par l'urbanisation résidentielle

Si certains villages sont encore jugés très authentiques, d'autres apparaissent dégradés par des constructions qui ne s'intègrent pas à la typologie du bâti traditionnel ou par des extensions qui déstructurent le noyau villageois. Les exemples cités sont très nombreux et reflètent une tendance prégnante dans le regard que posent les acteurs sur l'ensemble paysager.

*« Ils font des maisons les plus blanches, les plus modernistes possibles et depuis l'extérieur du village, on ne voit plus les villages, on ne voit plus que ces maisons-là. »*

*« Et le choix aussi des architectes et des propriétaires est quand même assez dommageable, parce que ce n'est plus dans le style de l'habitat normal de notre région. »*

*« Dans les hameaux, les sections sont reliées maintenant par des maisons, le long des voies de communication, ça, c'est vraiment un massacre du paysage. »*

Les discours se rejoignent pour affirmer que les impacts de l'urbanisation se situent davantage à proximité de la frontière luxembourgeoise.

*« (...) il y a énormément de constructions, parce qu'on est assez proche du Grand-Duché de Luxembourg et donc la demande est très très forte... »*

## Enjeux et préoccupations majeures des acteurs

### Préserver la qualité des villages et encadrer l'urbanisation

Comme signalé ci-avant, la banalisation des paysages par l'urbanisation résidentielle est une préoccupation importante pour les personnes interviewées. Si la pression immobilière est vue comme particulièrement aiguë en Pays d'Arlon, dans certains entretiens, l'attention est attirée sur les problèmes de vacance immobilière en Gaume.

*« Vu la proximité du Grand-Duché et le développement très rapide de la population à Arlon, il y a une énorme pression immobilière. Pour moi, le danger vient de l'immobilier. »*

*« Dans la région de Chassepierre, Jamoigne, Virton, Èthe... on se trouve tellement loin d'une dynamique économique que la vacance immobilière est hyper grande et donc, dans vingt ans, les bâtiments seront à l'abandon et là, on aura perdu tout le côté patrimonial. »*

Les discours mettent particulièrement en avant les enjeux suivants : limiter les extensions des villages, cadrer les évolutions en matière de typologie du bâti, encourager et baliser les rénovations des anciens bâtiments, mettre en valeur les caractéristiques du bâti régional et l'identité des villages traditionnels. Les actions de sensibilisation menées par les Parcs naturels, la Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne ou encore la Fondation rurale de Wallonie sont notamment soulignées.

*« On a de la chance ici en Lorraine, d'avoir, au moins pour une partie du territoire, les Parcs naturels, que l'on sollicite dans le cadre de l'instruction des permis d'urbanisme et qui remettent généralement des avis assez intéressants. »*



*« (...) sensibiliser sur les devants de porte par exemple... l'usoir (...), donc essayer de dire, bah voilà, c'est quelque chose qui doit rester ouvert, pas mettre des petites haies tout autour, bien sûr, ça devient un parking, il n'y a plus vraiment d'instruments agricoles, mais enfin au moins de le laisser ouvert. »*

De profonds usoirs à Saint-Vincent (Tintigny).

Alors que certains pointent la nécessité de canaliser l'expansion des villes et villages au profit de la densification, d'autres se plaignent de la multiplication des immeubles à appartements qui ne s'intègrent pas dans le cadre bâti villageois.

*« Très souvent, la ceinture autour des villages est très mal gérée parce qu'on y construit n'importe comment. »*

*« La hauteur des bâtiments, l'intégration au bâti existant, ça c'est vraiment essentiel. Et aussi l'intégration au centre des villages, pas s'étaler de trop... »*

La qualité des rénovations des bâtiments existants est également une préoccupation.

*« Avoir une bonne politique de la restauration pour garder le caractère de chaque village, pas faire n'importe quoi dans une ruine... »*

Depuis quelques temps, certains remarquent l'émergence de nouvelles formes de modernité qui témoigne d'une prise de conscience de la valeur des caractéristiques de l'habitat traditionnel.

*« Il y a une conscience de produire un habitat qui réactualise des thématiques anciennes qui fonctionnent relativement bien, exprimé en termes de modernité. »*

*« Même d'un point de vue urbanistique, les gens sont beaucoup plus enclins à écouter, et de dire, voilà, qu'est-ce qui serait cohérent de faire et qu'est-ce qui ne l'est pas (...) »*

Le dernier enjeu relatif à cette pression résidentielle est, de l'avis des personnes interrogées, d'encourager les nouveaux habitants à s'inclure dans les dynamiques sociales intravillageoises, de manière à éviter notamment la multiplication des zones commerciales.

*« Faire en sorte que les gens qui viennent vivre dans les villages aient aussi un projet par rapport au village et pas seulement aux paysages et à leur maison. »*

*« Les zonings industriels, là aussi, les zones commerciales... Tout ça, il faut essayer de réduire un petit peu pour relancer le commerce de l'intérieur des villes. (...) Autant Arlon, que Florenville et Virton... Dans ces villes-là, il y a des artères mortes où tous les trucs sont à remettre. »*

## Préserver le sommet des cuestras et anticiper la transition énergétique

L'implantation d'éoliennes fait débat. Quoique justifiable en termes de durabilité de production énergétique, il est inconcevable, pour la majorité des acteurs, d'envisager la création de projets éoliens sur le sommet des cuestras, que ce soit dans l'ensemble des Côtes lorraines ou dans la France voisine.

*« (...) j'ai un a priori favorable pour les éoliennes, mais elles ne sont pas les bienvenues partout. »*

*« Le problème, (...) en Gaume, les seuls endroits où il serait cohérent d'implanter des éoliennes, c'est toujours sur les sommets de cuesta. »*

*« C'est vrai que les éoliennes de Sterpenich, tu les vois de partout aussi, donc, à un moment donné, l'éolien, ça va faire partie du paysage. »*

Le parc éolien à Autelbas (Arlon).



## Valoriser les paysages lorrains et les inclure dans une vision transfrontalière

Pour les acteurs, les Côtes lorraines paraissent un territoire délaissé par les politiques régionales. D'une part, les spécificités paysagères lorraines sont masquées par l'aura de l'Ardenne, en particulier d'un point de vue touristique. D'autre part, au niveau transfrontalier, on a tendance à oublier l'impact très important de la présence du Grand-Duché de Luxembourg comme moteur d'une dynamique périurbaine.

*« Mais j'ai tendance à dire que la région n'est pas assez connue pour ses paysages et que ça peut être un facteur d'attraction, un facteur de développement touristique. »*

*« Les grandes menaces, c'est l'oubli de la Région wallonne. Quand on parle de périurbanisation ou d'étalement urbain en Wallonie, on pense toujours aux alentours de Mons, Charleroi, de Namur et de Liège et le problème, c'est que nous, on subit... ou on profite hein, y a quand même les deux, faut pas exagérer... de l'influence du Luxembourg. »*

## Accompagner la transition des paysages agricoles

Au sein de l'espace agricole, plusieurs types de préoccupations sont mises en évidence. Les acteurs mentionnent une diminution du nombre de fermes traditionnelles dont le bétail reste en prairie. Ils remarquent à l'inverse l'agrandissement et la modernisation des fermes restantes, privilégiant l'élevage hors-sol, avec l'installation de bâtiments neufs de grande envergure. Les prairies et leurs haies sont dès lors moins entretenues.

*« Un autre enjeu, c'est l'agriculture qui est en baisse quand même et donc forcément, les terrains, le bétail broute, donc, s'il n'y a pas de bétail, ça se reboise petit à petit. Voilà et les haies s'élargissent et puis finalement (...) »*

Le manque d'intégration paysagère de certains bâtiments agricoles est par ailleurs déploré.

*« Nous vraiment, ce qu'on craint, c'est des bâtiments agricoles, des fois qui se mettent vraiment sur les lignes de crête. »  
« (...) les bâtiments agricoles doivent être gérés pas seulement en termes de fonctionnalité, mais aussi en termes d'image de marque, de l'ensemble de la région, et donc de paysages. Ça, c'est un enjeu à faire comprendre et admettre par les agriculteurs. »*

En parallèle, les acteurs pointent la transformation d'anciennes fermes en gîtes ou en maisons. De la même manière, les prairies sont souvent rachetées pour être utilisées à des fins non-agricoles, en lien avec les loisirs ou la création de réserves naturelles, ce qui ne plait pas à tout le monde.

*« Je vois aussi beaucoup de zones agricoles qui sont récupérées par des propriétaires de chevaux (...) Il y a une véritable surenchère pour acquérir des terrains pour des chevaux au détriment d'une agriculture qui a tout à fait sa place. »*

*« Après au niveau des terres agricoles, c'est vrai qu'on a beaucoup de terres en Natura 2000. »*

*« Pour moi, la réserve naturelle devient très vite un foutoir. »*

*« Parfois, on a quand même abîmé des corps de fermes pour faire du logement, pour avoir des logements pour touristes... »*



A gauche, prairie pour chevaux. A droite, hangar agricole en construction sur une crête.

## Penser à l'avenir des forêts et boisements lorrains

Les changements climatiques et leurs impacts sur les forêts de l'ensemble préoccupent fortement les acteurs. Ces forêts participent en effet de manière importante à l'identité paysagère de l'ensemble.

De manière perceptible, les attaques de scolytes modifient le paysage forestier lorrain en laissant apparaître des parcelles d'épicéas morts sur pied ou mises à blanc. Un autre impact résultant des changements globaux est lié à la restriction d'accès aux forêts de l'ensemble paysager en raison de l'épidémie de peste porcine qui a eu lieu de 2018 à 2021. La potentielle répétition de ce genre d'épisodes préoccupe.

Anticiper les changements futurs en ce qui concerne le faciès des forêts de la région est une priorité ciblée par les personnes interrogées en vue de conserver les valeurs matérielle et immatérielle de ce patrimoine.

*« Chez nous, l'épicéa est condamné (...) Je pense que le hêtre, le chêne sont aussi menacés, donc dans les cinquante ou cent ans à venir, le paysage va changer et les forêts vont changer. »*

*«Et pour le paysage, donc je vous dis, on a maintenant des sapinières entières qui sont mises à blanc. Donc, ça crée des trous dans le paysage, c'est vilain et on ne sait pas très bien quels types d'exploitation forestière vont revenir à ces endroits-là.»*

Certains acteurs mettent également en évidence une fermeture des paysages lorrains parce que le boisement et les plantations ne sont pas toujours encadrés et entretenus, et ce, au détriment du paysage et des vues.

*«Dans le Parc naturel d'Attert, il y a eu beaucoup de fermetures à cause des arbres qui ont poussé le long des ruisseaux... ce qui crée aussi une ambiance très champêtre, très sympathique, mais qui empêche aussi de voir, par exemple, un clocher ou des choses comme ça.»*

*«À Rouvroy, ils promeuvent les plantations d'arbres. C'est bien, ce sont de bonnes initiatives, sauf que, je crois qu'il n'y a pas vraiment de balises. Les gens plantent... Ils plantent, ils plantent, mais j'ai l'impression que Montquintin devient de plus en plus boisé alors que le cachet, ce paysage typique des paysages bocagers sur une colline découverte, ça commence à être boisé.»*

### Favoriser un redéploiement qualitatif du tourisme

Les paysages représentent un des atouts majeurs du tourisme de l'ensemble. Les personnes interrogées estiment qu'il manque d'hébergements et d'infrastructures touristiques de qualité et que cela constitue un frein à la mise en valeur des paysages et à leur attractivité.

*«Ce n'est pas spécialement qu'il n'y a pas moyen de se loger, c'est qu'en fait, il y a très peu de qualité.»*

*«Mais je crois que c'est le caractère diversifié, très intime et reposant de nos paysages qui est notre meilleur atout. Et qu'on valorise peut-être insuffisamment, parce que dans un contexte comme ça, il faudrait plutôt miser sur la chambre d'hôtes, que sur de l'hôtellerie ou le camping-caravaning.»*

Le camping de Florenville avant sa rénovation en vue d'une montée en gamme. Le projet prévoyait l'installation d'une cinquantaine de mobil-homes et de logements insolites ainsi que l'aménagement d'une aire pour camping-cars.



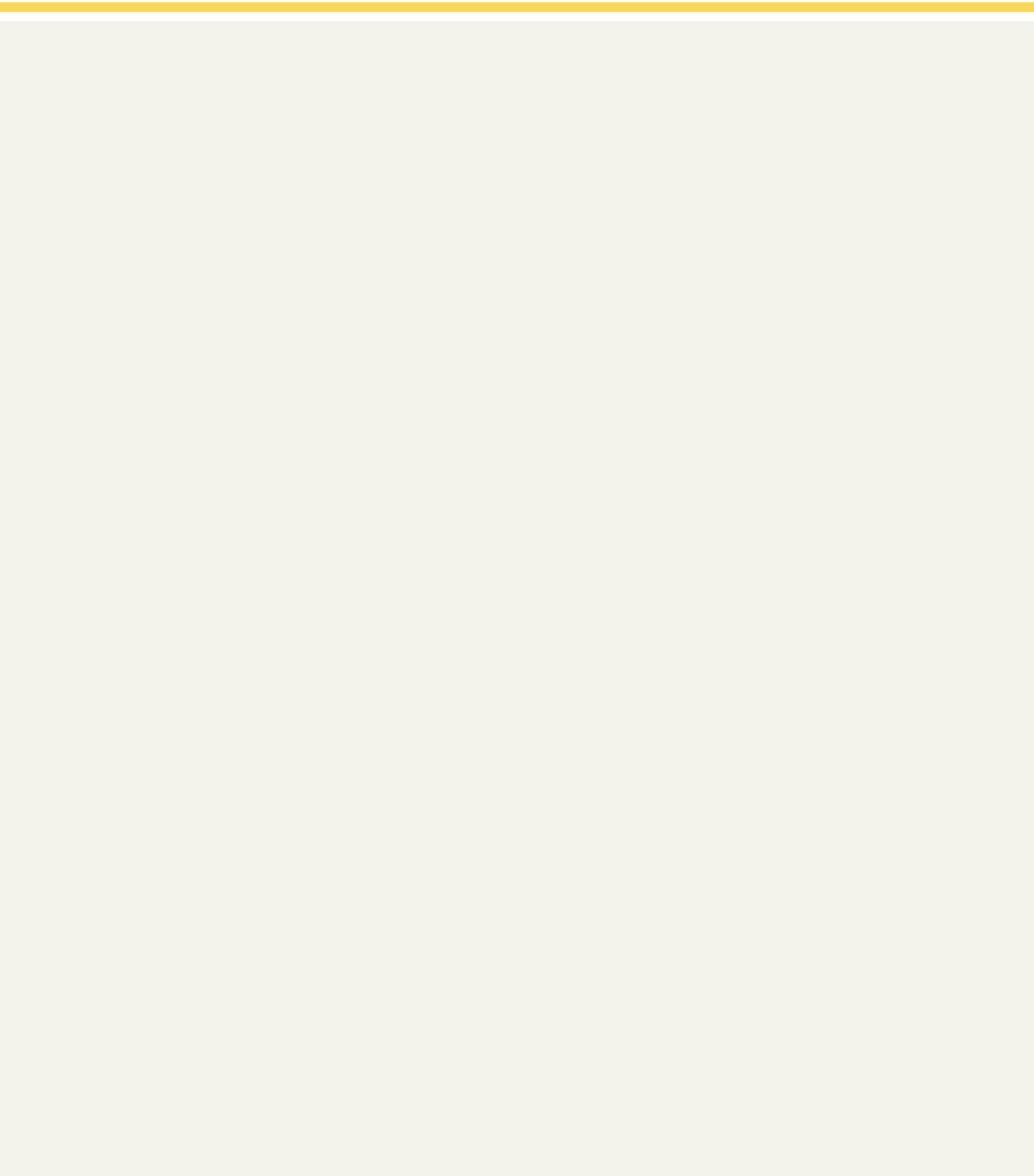
Enfin, les acteurs mettent parfois en évidence le caractère diffus du tourisme et la nécessité de proposer une mise en valeur intégrée des points de vue, des sentiers, du petit patrimoine et des sites environnementaux, par exemple via la mise en place de supports ou guides touristiques attractifs et par des mesures de gestion et d'entretien des sites.

*«Il y aurait vraiment, vraiment, tout un travail de fond, de prospection et de découvertes à faire pour proposer une offre qui soit plus transparente et alléchante.»*

*«Il y a toujours des points de vue qui n'ont pas été entretenus ou qui mériteraient une réouverture.»*



Les aires  
paysagères  
des  
Côtes lorraines



Au sein de la Wallonie, les Côtes lorraines se distinguent par une succession de cuestas et de dépressions et une alternance d'étendues agricoles et de massifs forestiers. Si l'ensemble paysager présente une cohérence globale, différentes aires paysagères peuvent néanmoins être mises en évidence. Chacune possède des caractéristiques bien définies qui la différencient des autres.

Le découpage en aires paysagères permet de définir des entités dont la taille et l'homogénéité sont telles qu'une caractérisation précise peut être opérée et que des enjeux concrets peuvent y être mis en évidence. Ces périmètres sont pertinents dans la perspective d'une prise en charge active des paysages, de leur **GESTION\***, de leur **PROTECTION\*** ou de leur **AMÉNAGEMENT\***.

Seize aires paysagères ont été identifiées au sein des Côtes lorraines selon la méthodologie explicitée ci-après. La suite de l'atlas est consacrée à la présentation détaillée de chacune d'entre elles.

# Méthode adoptée pour la délimitation des aires paysagères

## Principe général

La délimitation des aires paysagères est basée sur l'analyse des paysages actuels, éclairée par la perspective historique et l'examen des dynamiques en cours. Les trois critères retenus sont le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation. Chaque critère est examiné indépendamment des deux autres ; ensuite leurs combinaisons sont à leur tour étudiées et mises en regard avec les données récoltées lors du parcours du terrain et l'exploitation des ressources documentaires. L'échelle de travail est le 1/20 000.

*Le découpage en aires paysagères n'est pas l'expression d'une « vérité » scientifique unique ; il s'agit plutôt d'une manière d'appréhender le paysage, déterminée par les critères retenus et la pondération qu'on leur attribue. Différentes représentations peuvent coexister, toutes également valides dans leur propre perspective.*

## Choix des critères d'analyse

Le relief est un élément structurant des paysages et influence la nature et la perception de l'occupation du sol. Cette occupation se caractérise par la présence d'espaces bâtis et non bâtis, par leur répartition par rapport au relief (sitologie) ainsi que par les dynamiques qui les affectent. Pour les espaces non bâtis, on examine la structure et la composition des espaces agricoles, forestiers et naturels, ainsi que leur mode d'agencement. Les espaces bâtis sont analysés sous l'angle du bâti traditionnel (structures anciennes et typologie de l'habitat, présence de l'industrie) et de l'urbanisation récente, y compris les diverses infrastructures. Celles-ci sont considérées pour elles-mêmes, mais aussi pour leur influence sur l'organisation des autres éléments.

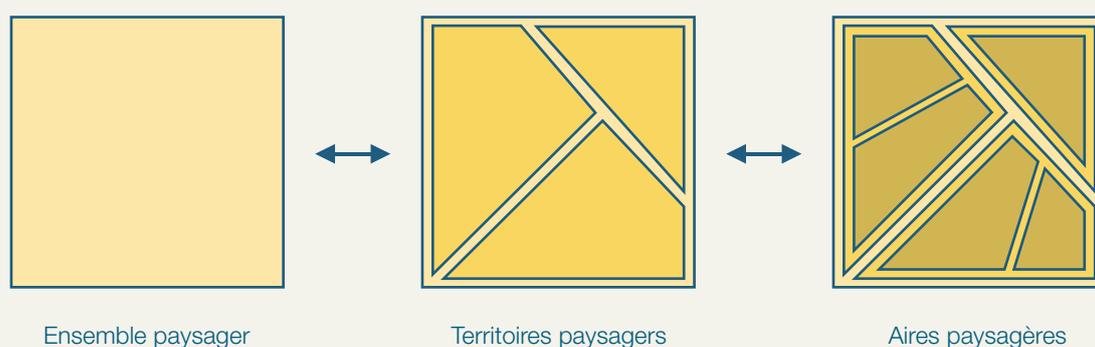
## Statut des aires paysagères

Les aires paysagères sont des portions de l'espace qui se différencient des espaces adjacents par les paysages qu'elles présentent, évalués selon les critères retenus avec une pondération spécifique. Elles précisent le découpage de l'ensemble et des territoires paysagers\*.

*Chaque aire présente une combinaison spécifique de valeurs pour les différents critères. Il y a ainsi plus de similitudes (un « trait paysager dominant ») au sein d'une aire qu'entre une aire et ses voisines.*

Même si l'organisation des multiples composantes paysagères présente localement des ruptures nettes (cas des vallées), on rencontre plus fréquemment des transitions progressives d'un type d'organisation à un autre. Dans ce cas, les limites ont été appuyées sur des éléments structurants du paysage, comme une ligne de crête, une voirie importante, une lisière forestière... Pour les aires identifiées sur base du critère d'urbanisation et donc soumises à une dynamique très forte, les limites peuvent ne pas être stabilisées ; elles ont alors un caractère plus transitoire et sont appelées à évoluer au fil du temps.

*Le découpage de l'ensemble paysager en aires paysagères est un « instantané », un arrêt sur image, dont la validité perdurera plus ou moins longtemps selon la vigueur des dynamiques qui s'y dérouleront.*



Chaque ensemble paysager se compose de plusieurs territoires paysagers. Ceux-ci ont été déterminés sur base d'une analyse menée au 1/50 000; ils ont été présentés dans la brochure *Les Territoires paysagers de Wallonie*. À leur tour, ces territoires (et parfois faciès\*) sont découpés en aires paysagères, sur base d'une analyse plus précise menée au 1/20 000. Pour l'ensemble paysager des Côtes lorraines, cette analyse a conduit à de nombreuses adaptations des territoires par rapport à l'analyse d'origine. Tout d'abord, les limites des territoires et faciès ont été en grande partie réajustées. Ensuite, plusieurs territoires et faciès ont été scindés en plusieurs aires, comme présenté dans le tableau de la page 151.

## Dénomination et numérotation des aires paysagères

Les dénominations choisies pour les aires s'appuient sur leurs traits paysagers les plus marquants et recherchent, par la toponymie, l'ancrage au territoire.

## Caractérisation des aires paysagères selon les critères retenus

Le tableau suivant synthétise les caractères mis en évidence pour chaque aire paysagère lors de l'analyse. Certaines aires s'imposent clairement par plusieurs critères; pour d'autres, c'est parfois l'absence d'un critère fort qui crée la différence justifiant la délimitation.

Plus la couleur est foncée, plus le critère a été jugé déterminant dans la caractérisation et la délimitation de l'aire. Les traits caractéristiques identifiés pour chaque aire sont précisés brièvement.

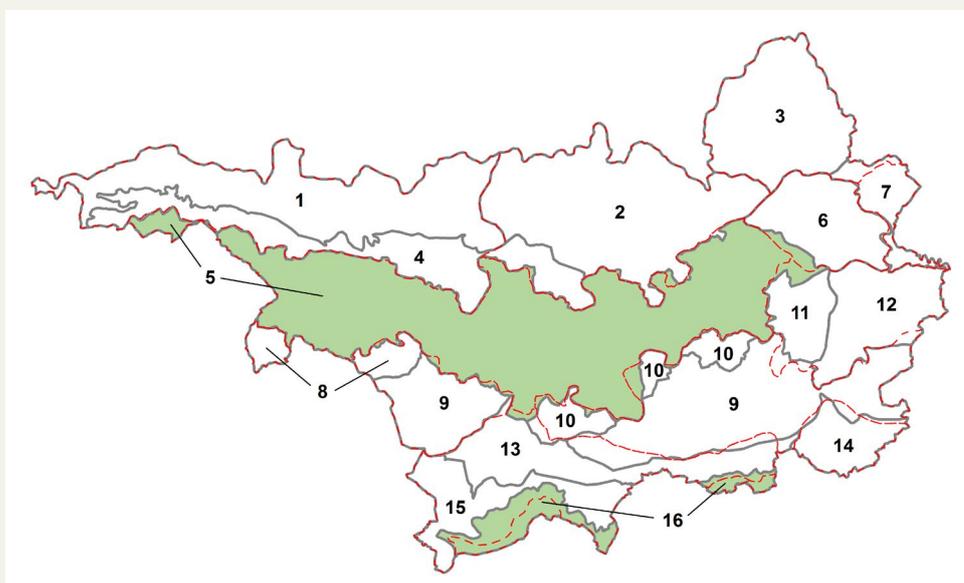
Aire paysagère		Relief	Couverture végétale	Espaces bâtis
Dépression de la Moyenne Semois	1	Large cuvette, rivière méandreuse	Herbages, labours et bois ponctuels	Petits villages et hameaux
Vallées de la Haute Semois et de la Rulles	2	Deux dépressions séparées par la cuesta rhétienne	Herbages, labours et bois ponctuels, marais	Villages et bourgs
Dépression de l'Attert	3	Large cuvette ondulée, bordures pentues	Herbages, labours, bois et bordures forestières	Pression urbaine du Luxembourg
Plateau agricole du revers sinémurien	4	Plateau incliné vers le sud	Labours, herbages et bois ponctuels	Petits villages, bourg de Florenville
Grande forêt sinémurienne	5	Plateau incliné vers le sud, vallées profondes	Forêts	Bâti rare et disséminé
Butte et campagne périurbaine d'Arlon	6	Butte du centre-ville, vallonnements amples	Herbages et labours périurbains	Centre-ville dense, continuités bâties
Forêts et clairières est-arlonaises	7	Vallées profondes et encaissées, plateau	Forêts et clairières agricoles	Deux petits villages et un hameau
Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérouville	8	Plateau incliné vers le sud, vallées profondes	Prédominance des herbages, bois et bordures forestières	Petits villages atypiques, fermes isolées
Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne	9	Vallons escarpés et étagés (nord), plateau incliné vers le sud (sud)	Herbages, linéaires ligneux, bois et cultures	Petits villages peu urbanisés, bourgs
Dépression et bourgs du Haut Ton	10	Etroite dépression bordée de versants pentus	Herbages prédominants, bois	Bourgs et villages avec extensions ou quartiers récents
Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy	11	Cuvette ondulée	Herbages prédominants, petits bois aux interfluves	Petits villages avec extensions bâties
Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas	12	Cuvette, ondulations marquées (nord) et bordure sud pentue	Herbages et labours, bordure sud boisée	Pression urbaine du Luxembourg, infrastructures de transport, éoliennes
Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte	13	Cuvette, front de cuesta bajocienne	Herbages prédominants, linéaires ligneux	Centre-ville dense de Virton, continuités bâties
Agglomération industrielle d'Aubange – Athus	14	Large cuvette, bordures plus ou moins élevées	Labours et herbages, bois en périphérie	Localités fort urbanisées, continuités bâties
Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne	15	Pentes fortes, buttes-témoins	Herbages avec linéaires ligneux	Petits villages et hameaux, toits en tuile
Forêts du Pays-Haut lorrain	16	Sommet de front et de revers de cuesta bajocienne	Forêts	

Territoire paysager (TP)	Aire paysagère (AP)		
	Famille*		
Dépression de la Semois – Faciès de la butte d'Arlon et de ses abords	6		Butte et campagne périurbaine d'Arlon
Dépression de la Semois – Faciès de la Haute Semois	2		Vallées de la Haute Semois et de la Rulles
Dépression de la Semois – Faciès de la Moyenne Semois	1		Dépression de la Moyenne Semois
	4		Plateau agricole du revers sinémurien
Dépression de l'Attert	3		Dépression de l'Attert
Vallonnements de revers de côtes – Faciès de la Forêt sinémurienne	5	A	Grande forêt sinémurienne
	7		Forêts et clairières est-arlonaises
Vallonnements de revers de côtes – Faciès des terrassettes des Macignos	8		Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérouville
	9		Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne
	10		Dépression et bourgs du Haut Ton
Dépression de la Messancy	11		Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy
	12		Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas
Dépression de pied de côte de la Vire et du Ton aval	13		Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte
	15		Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne
Dépression de l'agglomération industrielle de la Chiers	14		Agglomération industrielle d'Aubange – Athus
Revers du Pays-Haut lorrain	16	A	Forêts du Pays-Haut lorrain

\* A: Forêts de Haute Lorraine

La carte présente l'ensemble paysager des Côtes lorraines. Les limites en tiretés rouges sont celles des territoires et faciès paysagers. Ces territoires et faciès sont maintenant décomposés en aires paysagères. De nombreuses limites ont été réajustées.

Deux aires partageant des traits paysagers proches ont été regroupées en famille et sont présentées dans une couleur verte, selon le tableau ci-dessus.





## Les aires : mode d'emploi

Chaque aire est présentée au sein d'une fiche d'identité comprenant plusieurs niveaux de lecture.

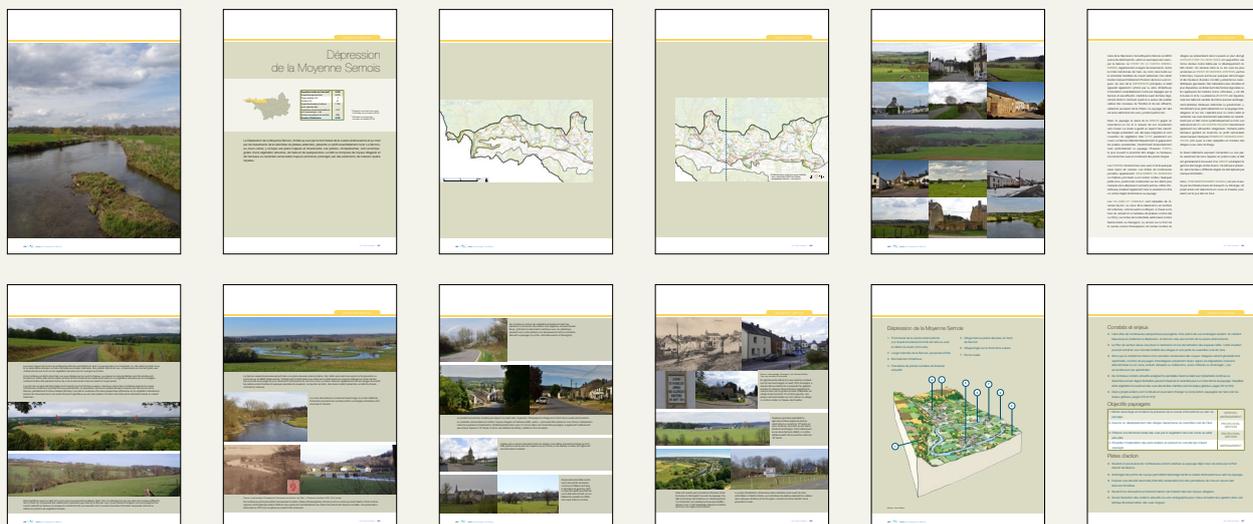
La description de l'aire ou des aires paysagères regroupées débute par une photo emblématique, un court résumé des principales caractéristiques paysagères et un tableau chiffré. La superficie des différentes catégories d'occupation du sol est estimée sur base des données de la Carte d'Utilisation du Sol de Wallonie (CUSW) et de l'Inventaire Permanent des Ressources Forestières de Wallonie (IPRFW). La population est quant à elle évaluée sur base des données disponibles par secteur statistique. Le lecteur découvre ensuite l'aire ou le groupement d'aires de façon « impressionniste », par un kaléidoscope photographique qui offre, en un seul regard, une vision globale du paysage de l'aire ou de la famille d'aires. En vis-à-vis se trouve un exposé plus étoffé des caractéristiques actuelles.

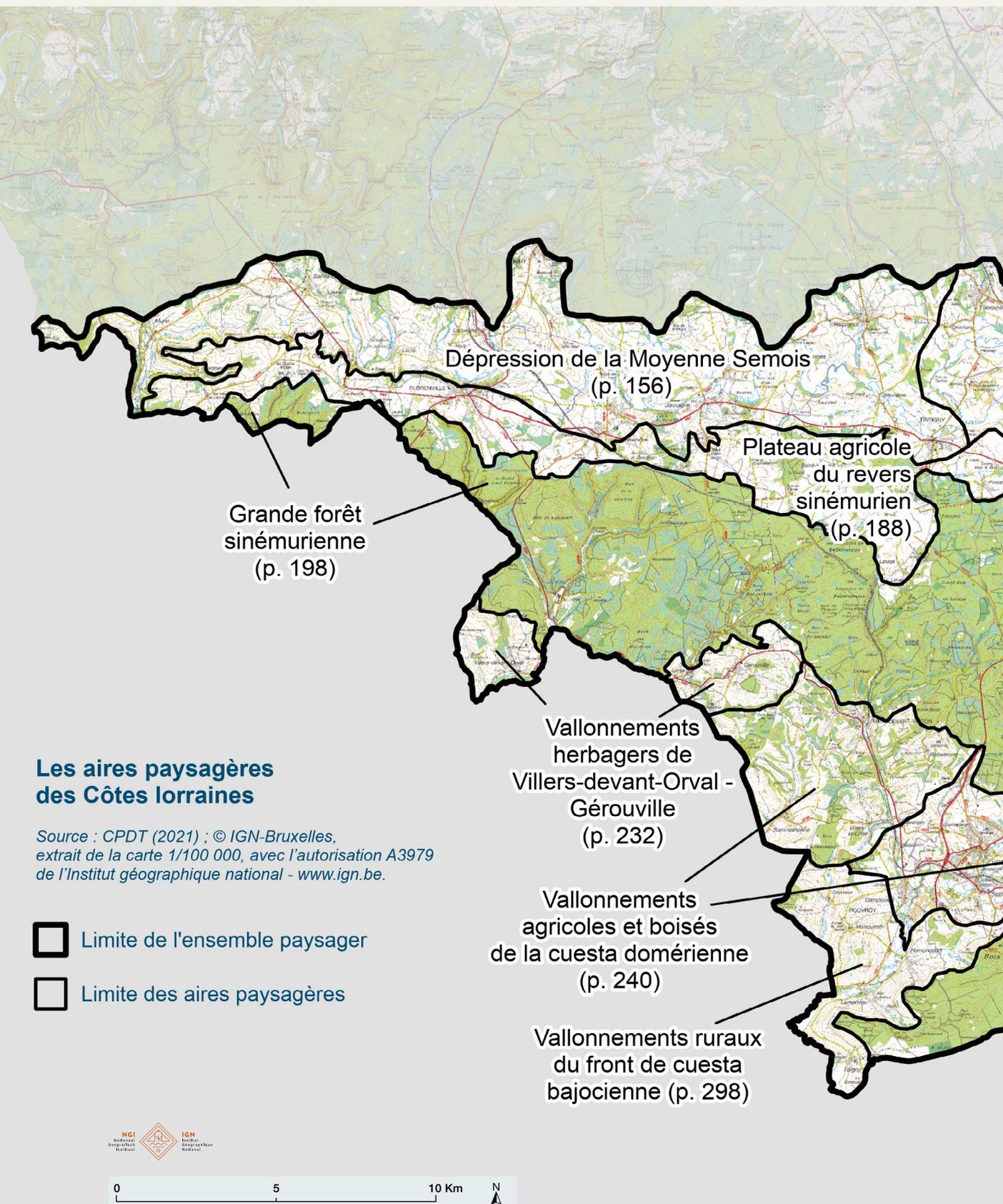
Suit une abondante iconographie, dont les légendes invitent le lecteur à entrer pas à pas dans le paysage et dans son analyse détaillée : structure, morphologie, relief, points de vue, lignes de force, typologie de l'habitat. Le cœur de la fiche se parcourt comme un album de photos commentées. Dans le cas des aires regroupées, les premières pages présentent les caractéristiques communes aux différentes aires. Les spécificités de chacune sont ensuite illustrées et commentées. Pour certaines aires, un bloc diagramme synthétise les éléments paysagers typiques.

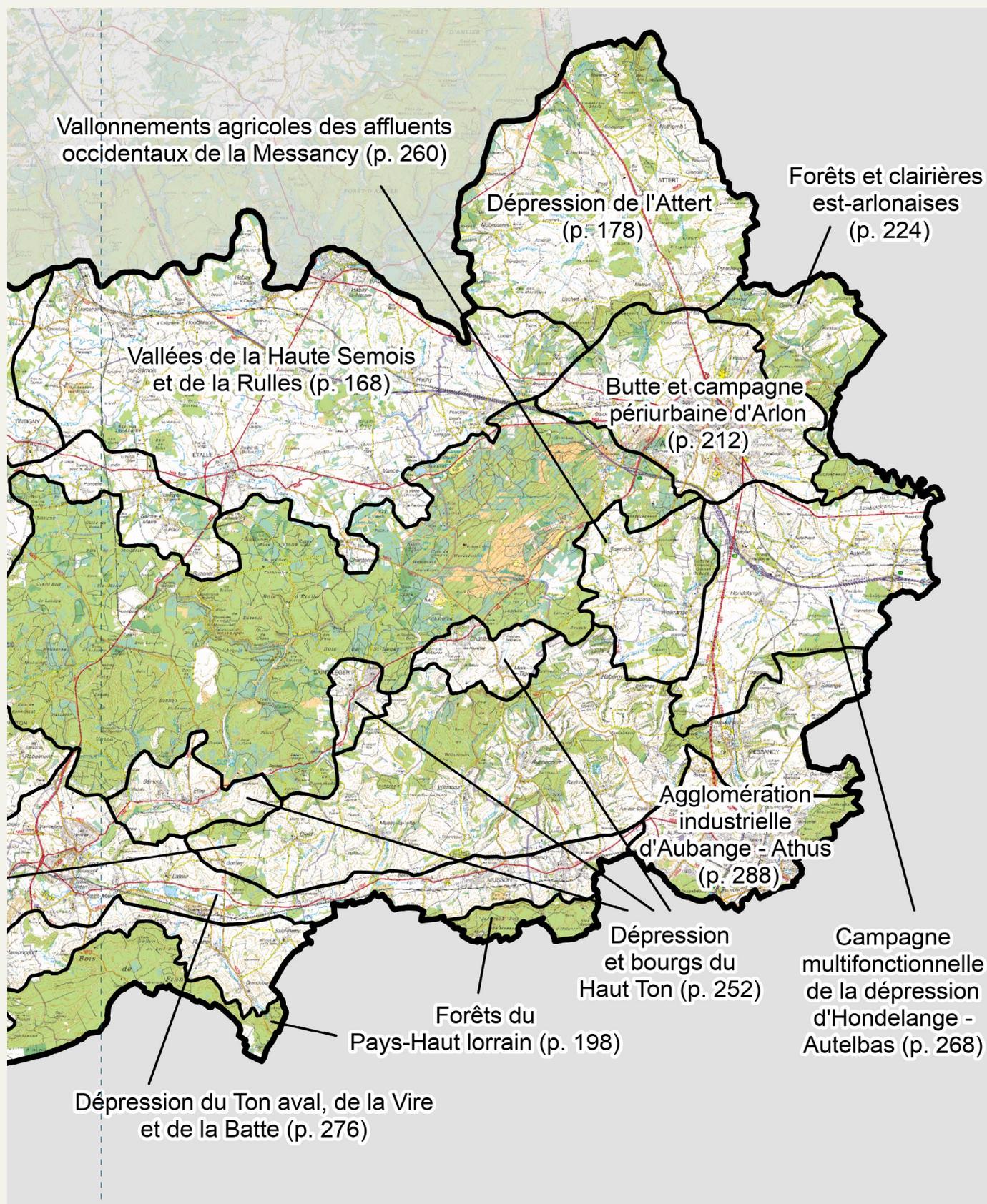
Enfin, les enjeux qui ont été identifiés pour chaque aire ainsi que les constats qui ont permis de les définir sont énoncés. Ils sont suivis d'objectifs stratégiques et de pistes d'actions. Ces éléments doivent interpeller le lecteur quant à l'avenir du paysage spécifique de chaque aire. Les objectifs de qualité paysagère sont déclinés selon les termes prévus par la Convention européenne des paysages : protéger, gérer et aménager.

Par **PROTECTION**, il faut entendre l'objectif de maintenir les caractéristiques du paysage dans leur configuration actuelle. Les mesures de **GESTION** consistent à orienter les transformations en cours afin de renforcer la cohérence du paysage. Les mesures d'**AMÉNAGEMENT** renvoient, elles, à une transformation délibérée du paysage actuel, que ce soit en vue de restaurer certaines composantes historiques profondément altérées ou, au contraire, de créer de « nouveaux paysages ».

Si, dans certaines aires, les objectifs de protection apparaissent prioritaires, dans d'autres cas, ce sont les objectifs d'aménagement ou de gestion qui sont mis en exergue. Les objectifs de qualité paysagère se trouvent dès lors classés par ordre de priorité. Ils sont par ailleurs explicités à travers différentes pistes d'action qui permettraient de rencontrer ces priorités. Celles-ci ne sont formulées qu'à titre indicatif, car c'est bien aux acteurs locaux de faire vivre leur paysage !









# Dépression de la Moyenne Semois

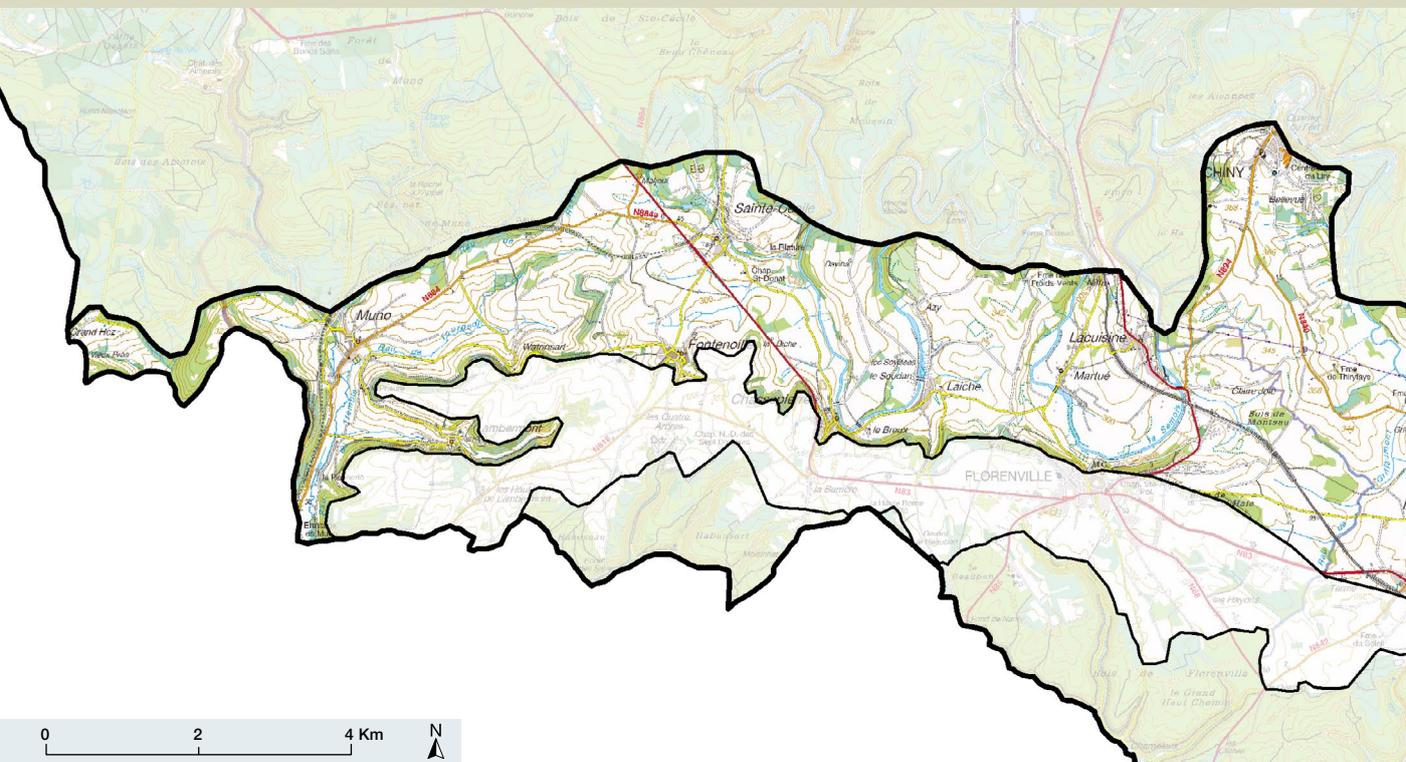


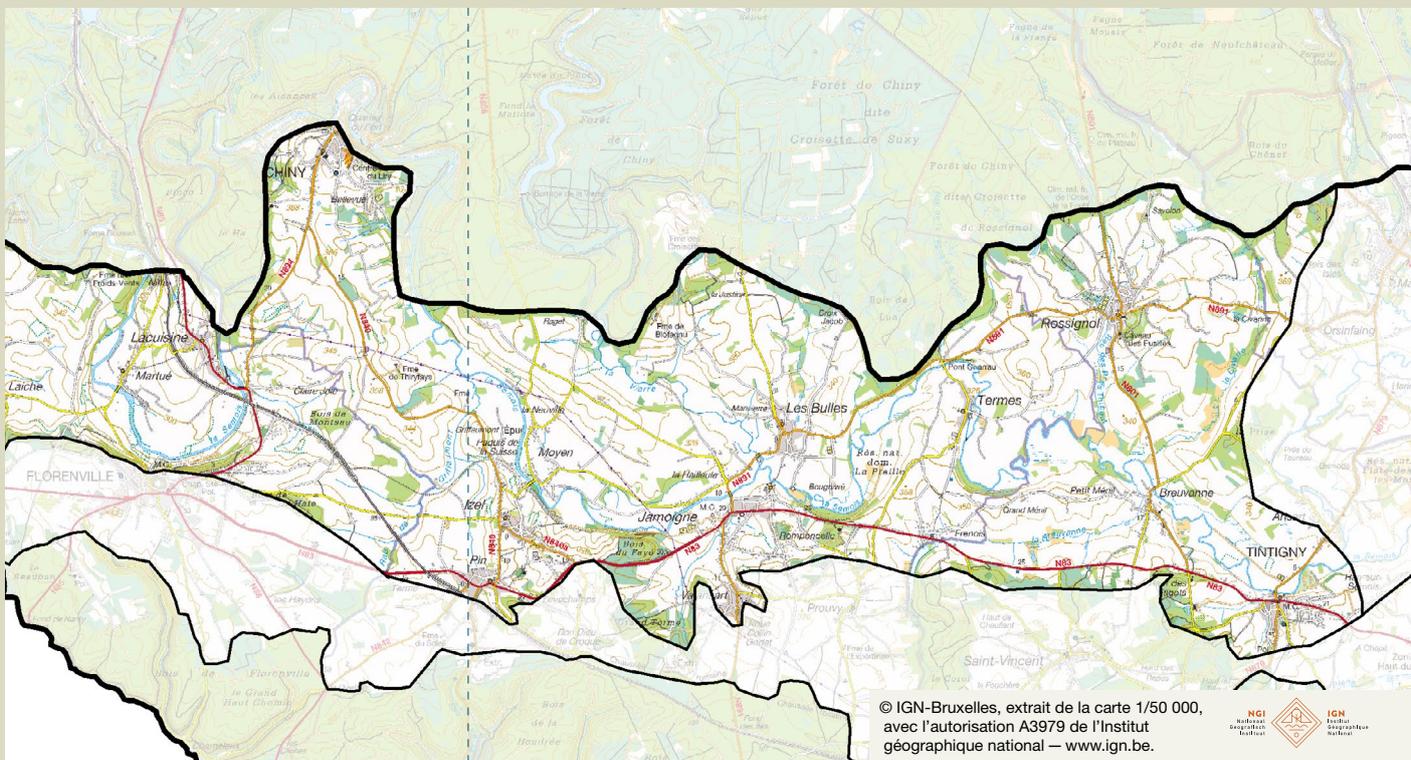
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>9 032</b>
Superficie agricole (ha)	6 610
Terres arables (%)	4
Prairies (%)	91
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 165
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	574
Autres occupations du sol (ha)	683
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>9 076</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

La Dépression de la Moyenne Semois, limitée au sud par le front boisé de la cuesta sinémurienne et au nord par les boisements de la retombée du plateau ardennais, présente un profil essentiellement rural. La Semois, au cours calme, y occupe une place majeure et structurante. Les prairies, omniprésentes, sont accompagnées d'une végétation arbustive, de haies et de quelques bois. Le bâti se compose de noyaux villageois et de hameaux au caractère vernaculaire toujours prononcé, prolongés par des extensions de maisons quatre façades.







L'aire de la Dépression de la Moyenne Semois se définit autour du relief imprimé – selon un axe majeur est-ouest – par la Semois. Le **FRONT DE LA CUESTA SINÉMU-RIENNE**, régulièrement souligné de boisements, forme la limite méridionale de l'aire. Au nord, l'aire butte sur la retombée forestière du massif ardennais. Ces reliefs boisés marquent lisiblement l'horizon dans les vues longues. Au sein de la **DÉPRESSION** principale, le relief apparaît également rythmé par la série d'interfluves d'orientation essentiellement nord-sud dégagés par la Semois et ses affluents. L'extrême ouest de l'aire, légèrement distinct, s'articule quant à lui autour des petites vallées des ruisseaux du Tremble et de ses affluents, rattachés au bassin de la Chiers. Le paysage de l'aire est ainsi vallonné et les vues y portent parfois loin.

Dans ce paysage, la place de la **SEMOIS** gagne en importance au fur et à mesure de son écoulement vers l'ouest. La rivière a gardé un aspect très naturel : les berges présentent une découpe irrégulière et sont couvertes de végétation. Des **ÎLOTS** parsèment son cours. La Semois déborde fréquemment et gagne alors les prairies avoisinantes, transformant temporairement mais profondément le paysage. Plusieurs **PONTS**, le plus souvent à proximité des villages ou hameaux, structurent les vues et constituent des points d'appel.

Les **PRAIRIES** dominent les vues, avec ici et là quelques rares lopins de cultures. Les limites de nombreuses parcelles apparaissent **SOULIGNÉES DE BUISSONS** ou d'arbres, ponctuels ou en cordon continu. Quelques petits bois, positionnés notamment sur les reliefs plus marqués de la dépression (versants pentus, crêtes d'interfluves), émaillent également l'aire. Ils amènent ici et là un certain degré de fermeture au paysage.

Les **VILLAGES ET HAMEAUX** sont implantés de diverses façons : au cœur de la dépression, en bordure de la Semois, comme Laiche ou Moyen ; à cheval sur le haut du versant et un lambeau de plateau comme Izel ou Chiny ; sur le bas de la retombée ardennaise comme Sainte-Cécile ou Rossignol ; ou encore sur le front de la cuesta comme Chassepierre. Un certain nombre de

villages qui présentaient dans le passé un plan allongé **AUTOUR D'UNE OU DEUX RUES** ont aujourd'hui une forme rendue moins lisible par le développement du bâti récent. On observe dans la ou les rues les plus anciennes un **FRONT DE MAISONS JOINTIVES**, parfois interrompu, toujours animé par quelques décrochages et des hauteurs diverses. Ce bâti y présente les caractéristiques gaumaises. Des habitations plus récentes et plus disparates, se distanciant des formes régionales ou les appliquant de manière moins orthodoxe, y ont été incluses ici et là. La présence d'**USOIRS** est régulière, mais leur taille est variable de même que leur aménagement (étendue herbeuse, bétonnée ou gravillonnée...). Cet élément joue particulièrement sur le paysage intravillageois et sur son caractère plus ou moins aéré et verdurisé. Les rues directement adjacentes se caractérisent par un bâti moins systématiquement accolé. Les extensions de **VILLAS QUATRE FAÇADES** transforment également les silhouettes villageoises. Certains petits hameaux gardent en revanche un profil vernaculaire assez marqué. Quelques **FERMES ET HANGARS AGRICOLES** sont aussi à noter, éparpillés en bordure des villages ou au cœur du finage.

Si divers bâtiments exposent l'ensemble ou une partie seulement de leurs façades en pierre locale, le bâti est généralement recouvert d'un **ENDUIT** privilégiant la gamme des beiges et des blancs. Ce bâti peut présenter, selon les lieux, différents degrés de décrépitude par manque d'entretien.

L'aire, **FONDAMENTALEMENT RURALE**, est peu investie par les infrastructures de transport ou d'énergie. Un projet éolien est néanmoins en cours et d'autres pourraient voir le jour dans le futur.



Les vues longues dans l'aire de la Moyenne Semois permettent de saisir le paysage dans sa complexité : ici, des vallonnements doux, là, la vaste plaine alluviale, la rivière tranquille aux larges méandres, des prairies à perte de vue, un parcellaire se devinant grâce aux clôtures de bois et de fil ou à la végétation arbustive qui en souligne les limites.

À de nombreux endroits dans l'aire, les vues dirigées vers le sud (ci-dessus, vue depuis la route de Martué vers Florenville) sont bornées en arrière-plan par la masse sombre du front boisé de la cuesta sinémurienne. La végétation arbustive qui accompagne certaines limites des parcelles forme de-ci de-là des écrans dans les avant et moyen-plans.

Le point de vue situé derrière l'église de Florenville sur le front de la cuesta (ci-dessous, dans l'aire du Plateau agricole du revers sinémurien) constitue le pendant de la vue précédente. Le spectateur découvre la plaine alluviale enserrée par une boucle de la Semois, partiellement bordée d'arbres (flèches). La position surélevée offre des perspectives différentes sur la végétation arbustive et permet de mieux percevoir son positionnement spécifique au sein des prairies. L'horizon est limité par la retombée boisée du massif ardennais.



Dans l'extrême ouest, le relief est un peu plus mouvementé qu'ailleurs dans l'aire. Il a été façonné par une série de ruisseaux affluents de la Chiens. Ils composent des vallées plus resserrées que celle de la Semois. Leur cours naturel et irrégulier est accompagné d'un cordon arbustif (ci-dessus, le ruisseau du Lambermont). Les versants sont couverts de prairies hérissées de piquets de bois ou striées de portions de végétation linéaire.



La Semois serpente paresseusement dans une plaine alluviale ample et plane. Son débit varie selon les saisons et la pluviosité. Le point de vue du Ménil (à Breuvanne, Tintigny) est l'endroit idéal pour observer le phénomène de crues et d'étiages au fil de l'année (voir la photo de la page 39 pour observer le même point de vue hors crue). La rivière déborde régulièrement de ses berges et envahit les prairies environnantes et quelques parcelles de peupliers. Lorsqu'elle se retire, des mares restent présentes, en attente d'assèchement (ci-dessus).



Le cours de la Semois, localement assez large (ci-contre à Martué, Florenville), est semé de nombreux îlots. Les berges enherbées sont soumises à l'érosion.



Source: carte postale «Chassepierre. Panorama vers Laiche», éd. Nels – J. Renaud, circulée en 1931. (Coll. privée)

De nombreux ponts permettent de traverser la rivière. À Breu (Chassepierre), l'ancien pont du vicinal qui reliait Sainte-Cécile à Chassepierre est longtemps resté à l'état de ruine après son bombardement au début de la Seconde Guerre mondiale. Une passerelle a été posée en 2013 sur les piliers qui avaient été conservés.



De nombreux cordons de végétation arbustive bordent les parcelles ou les bords des routes. Ces végétaux, souvent laissés libres, rythment et cloisonnent certaines vues. Au printemps, pendant une courte période, leur fleurissement anime considérablement le paysage (ci-contre, entre Breuvanne et Rossignol).



Le positionnement des localités par rapport au relief varie. À gauche, Chassepierre s'étagé sur le front de la cuesta sinémurienne.

Le caractère vernaculaire de certains noyaux villageois et hameaux (bâti, usoirs...) est assez bien préservé. Leur forme, indépendamment de la présence d'extensions d'habitat pavillonnaire (que l'on trouve dans tout l'ensemble paysager), a également relativement peu évolué depuis le 19<sup>e</sup> siècle. C'est le cas à Martué (à droite), installé en fond de vallée.



L'église est un repère important dans les villages. Cet édifice est parfois intégré au front bâti, parfois isolé au sein de l'espace-rue (ci-contre, à Les Bulles). La taille de l'église est souvent assez modeste.



Divers éléments bâtis constituent des points de repère, comme le château du Faing à Jamoigne (à gauche), dont le style néo-gothique tranche sur le bâti environnant, ou les bâtiments massifs de l'Athénée royal d'Izel (ci-contre).



Source : carte postale « Rossignol », éd. Schaar & Dathe, Trier, non circulée. (Coll. privée)

En grande partie détruit lors des violents combats qui ont secoué la région en août 1914, Rossignol a ensuite été reconstruit en conservant les gabarits anciens (ci-dessus). Divers témoins rappellent le martyre vécu par un grand nombre d'habitants du village et des environs. Ci-contre à gauche, une plaque commémorative sur une maison du village ; ci-contre à droite, le Caveau des Fusillés.



Quelques grandes exploitations agricoles isolées apparues tardivement dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle et, pour certaines, plus tard au 20<sup>e</sup> siècle émaillent les finages. C'est notamment le cas de la ferme du Ménil, ci-contre, édifée à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

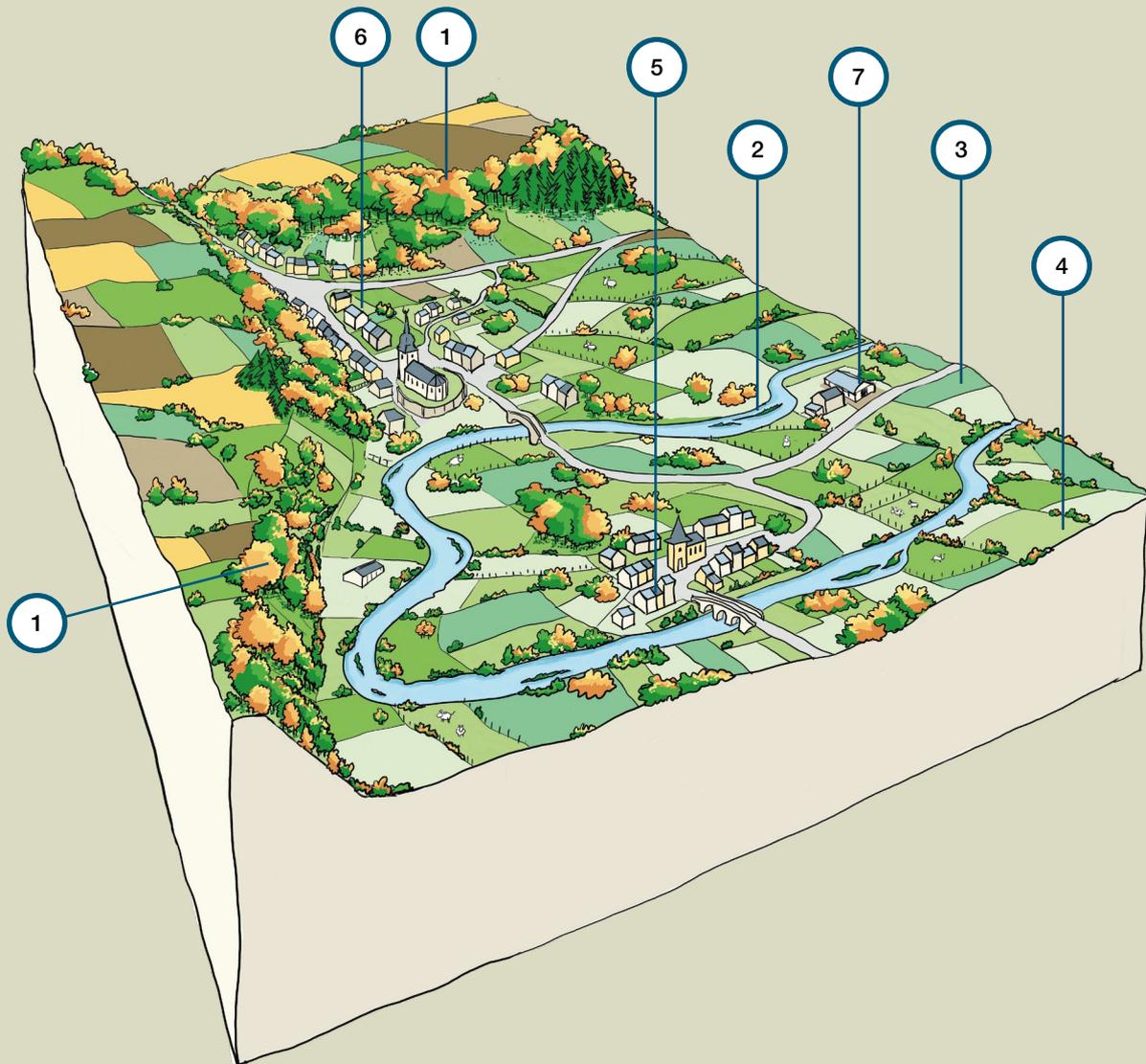


L'aire est investie par le tourisme. Diverses infrastructures en témoignent au sein du paysage. Installé en bordure de la Semois, le camping arboré « Le Florenville » est relativement peu perceptible depuis le sol. Il l'est davantage depuis le sommet de la tour de l'église de Florenville.

Le projet d'installation d'éoliennes dans l'extrême nord-ouest de l'aire, entre Muno et Sainte-Cécile, sur le lambeau de plateau séparant les vallées des ruisseaux de Remy et de Tourgeon, suscite une forte réaction de la population locale.

## Dépression de la Moyenne Semois

1. Front boisé de la cuesta sinémurienne (sur lequel est placée la limite de l'aire au sud et début du revers (hors aire))
2. Large méandre de la Semois, parsemée d'îlots
3. Bombement d'interfluve
4. Parcellaire de prairies bordées de linéaires arbustifs
5. Village dans la plaine alluviale, en bord de Semois
6. Village étagé sur le front de la cuesta
7. Ferme isolée



Dessin : Anne Sinzot.

## Constats et enjeux

- L'aire offre de nombreuses perspectives paysagères. Des points de vue aménagés existent. Ils mettent beaucoup en évidence la dépression, la Semois mais peu le front de la cuesta sinémurienne.
- Le Plan de secteur laisse une place à l'extension et à la densification des espaces bâtis. Cette situation pourrait entraîner une moindre lisibilité des villages et une perte du caractère rural de l'aire.
- Alors que la cohérence interne et le caractère vernaculaire des noyaux villageois restent généralement significatifs, nombre de paysages intravillageois présentent divers signes de dégradation (maisons abandonnées ou en ruine, enduits décapés ou vieillissants, usoirs clôturés ou aménagés...) qui amoindrissent ces spécificités.
- De nombreux cordons arbustifs soulignent le parcellaire. Selon le relief, leur implantation continue ou discontinue et leur degré d'entretien peuvent influencer le caractère plus ou moins fermé du paysage. L'équilibre entre végétation et ouverture des vues devrait être maintenu (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- Divers projets éoliens sont à l'étude et pourraient changer la composition paysagère de l'aire (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).

## Objectifs paysagers

1. Mettre davantage en évidence la présence de la cuesta sinémurienne au sein du paysage.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Assurer un développement des villages respectueux du caractère rural de l'aire.	PROTECTION-GESTION
3. Prévenir une fermeture totale des vues par la végétation dans les zones au relief plus plat.	PROTECTION-GESTION
4. Encadrer l'implantation des parcs éoliens en prenant en compte leur impact paysager.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Soutenir et poursuivre les nombreuses actions relatives au paysage déjà mises en place par le Parc naturel de Gaume.
- Aménager des points de vue qui permettent davantage de lire la cuesta sinémurienne au sein du paysage.
- Imposer une densité raisonnée (intensité, localisation) lors des procédures de mise en œuvre des réserves foncières.
- Soutenir les rénovations et transformations de l'habitat dans les noyaux villageois.
- Suivre l'évolution des cordons arbustifs via une cartographie pour mieux encadrer leur gestion dans une optique de préservation des vues longues.



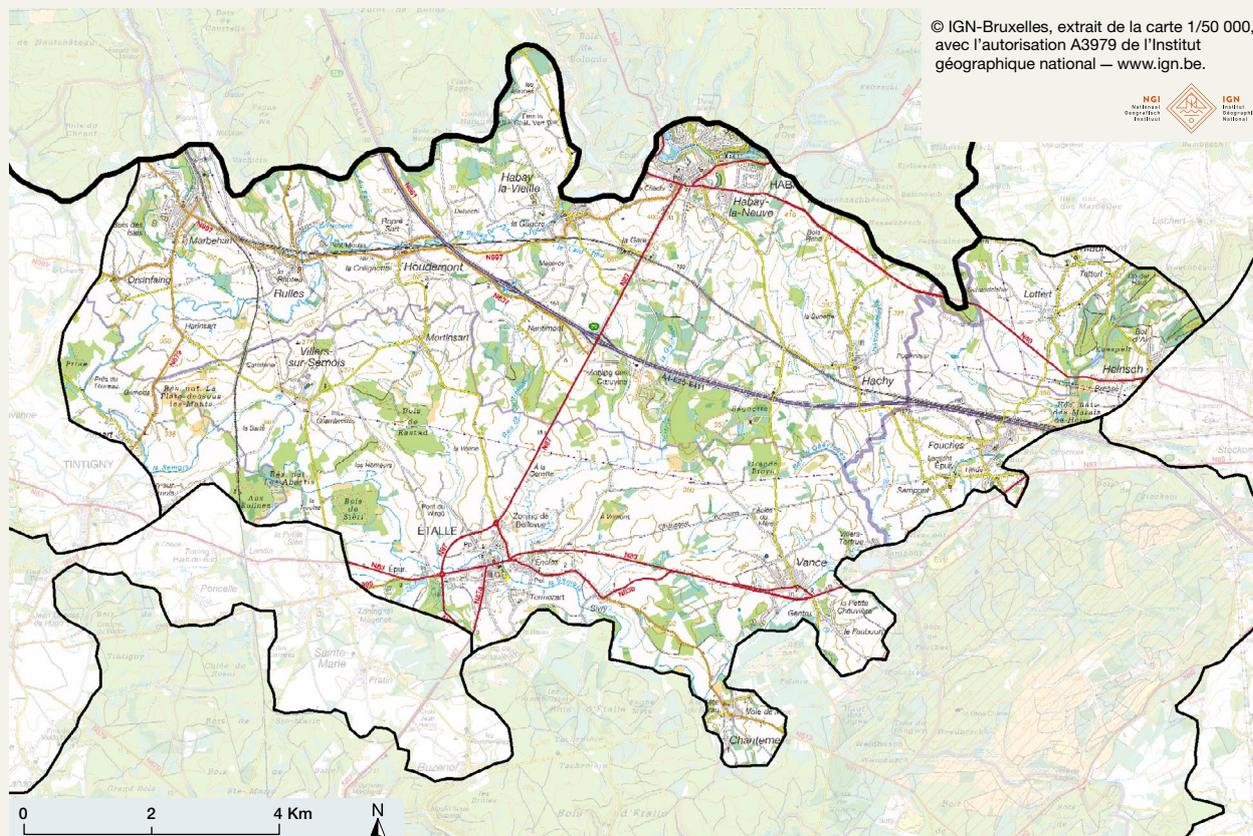
# Vallées de la Haute Semois et de la Rulles



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>10 224</b>
Superficie agricole (ha)	6 969
Terres arables (%)	9
Prairies (%)	86
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 585
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	745
Autres occupations du sol (ha)	925
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>14 743</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



Les Vallées de la Haute Semois et de la Rulles s'inscrivent dans une dépression entre les forêts de la retom-bée ardennaise, au nord, et la cuesta sinémurienne, au sud. Les rivières aux berges naturelles façonnent un paysage faiblement vallonné, couvert d'herbages et de marais. Habay, Étalle et Marbehan sont les principales entités de l'aire. Des infrastructures routières et ferroviaires marquent le paysage.



L'aire des Vallées de la Haute Semois et de la Rulles est située en **DÉPRESSION** par rapport à l'Ardenne (au nord) et la cuesta sinémurienne (au sud). Elle s'étend de la ligne d'interfluve du bassin de l'Attert (à l'est) à la confluence de la Rulles et de la Semois (à l'ouest).

La partie sud de l'aire forme une large plaine alluviale **SILLONNÉE PAR LA SEMOIS** (au pied de la cuesta sinémurienne). Le relief s'élève progressivement vers le nord pour constituer la **CUESTA RHÉTIENNE**, crête étirée selon un axe sud-ouest – nord-est. Cette petite cuesta représente l'interfluve entre le bassin de la Semois et celui de la Rulles et offre depuis ses sommets des vues intéressantes vers les deux vallées.

La **HAUTE SEMOIS**, en amont de la confluence avec la Rulles, reste discrète en raison de sa faible largeur. Jadis très tortueux et marécageux, le cours de la Semois a été en partie rectifié au 18<sup>e</sup> et dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, tout en conservant des berges naturelles. La **RULLES** est l'affluent principal de la Semois. La proximité des forêts d'Ardenne a favorisé dans sa vallée le développement d'une activité sidérurgique entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle. La présence d'étangs, de châteaux et de quelques traces d'anciennes forges témoigne de son passé industriel.

Alors que la retombée ardennaise (au nord) et la cuesta sinémurienne (au sud) sont occupées par des massifs forestiers, l'aire se distingue par la présence de **PRAIRIES** permanentes. Celles-ci sont çà et là ponctuées de **BOIS DE FEUILLUS**, parcelles de conifères, petits bosquets, haies libres et peupleraies. Quelques parcelles agricoles sont destinées à la culture. Les prairies sont soit pâturées par des bovins de différentes races ou parfois par des ovins ou des équidés, soit destinées à la production de foin et à son ensilage.

La présence des exploitations agricoles est aujourd'hui rare au sein des villages. Les **FERMES** en activité, aux vastes hangars et bâtiments, ont été construites en dehors des noyaux bâtis et sont **DISPERSÉES** sur le territoire. Les abris à bétail parsèment également le paysage herbager.

L'aire compte plusieurs **RÉSERVES NATURELLES**. Il s'agit de marais ou de prairies humides qui occupent les sites d'anciens méandres. De nombreux points d'eau existent dans les terrains marneux, tels que des mardelles ou des mares. Certains d'entre eux sont aménagés en sites de détente et agrémentés de panneaux de sensibilisation. D'autres sont inaccessibles au public.

L'habitat est surtout développé dans les vallées de la Semois et de la Rulles. Les villages et hameaux situés à proximité de l'interfluve sont rares. L'aire compte trois **BOURGS** d'importance : Habay, Étalle et Marbehan. L'urbanisation en ruban se marque à proximité de ces entités et dans les villages proches d'Arlon à l'est (Lotttert, Tatttert, Hachy, Fouches, Vance...).

Plusieurs **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ÉNERGÉTIQUES** traversent l'aire : l'autoroute E25-E411, trois routes nationales (N40, N83 et N87) dont certains tronçons sont bordés d'arbres, la ligne de chemin de fer 162 Arlon-Namur et une ligne à très haute tension. Dans une moindre mesure, les rails de l'ancienne ligne de chemin de fer 155 Marbehan-Virton s'aperçoivent encore dans le paysage malgré la recolonisation progressive du tracé par la végétation.

Entre Étalle et Sampont, un tronçon de l'ancienne **CHAUSSÉE ROMAINE** Reims-Trèves, traversant des paysages de prairies et de champs, est aménagé en un chemin carrossable propice à la balade.

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** caractérise également le paysage de l'aire : le zoning des Cœuvins le long de la E411, l'usine et la zone d'activité de Marbehan, le zoning Haut du Sud et la scierie de Landin, le zoning de Bellevue à Étalle.



À gauche, vue depuis la cuesta rhétienne (à Harinsart) vers la retombée ardennaise au nord.  
À droite, vue depuis Étalle (ferme Belle-Vue) vers Vance et son château d'eau (flèche), ainsi que vers la forêt sinémurienne à l'horizon.



Houdemont est un village situé le long de la Rulles et adossé au relief léger du front de la cuesta rhétienne (partie gauche de la photo). La retombée ardennaise est toute proche et ses massifs boisés délimitent le champ de vision à l'arrière-plan.



La Semois est un cours d'eau relativement modeste jusqu'à sa confluence avec la Rulles à Tintigny. La Haute Semois est étroite et présente un cours rectifié à plusieurs endroits (à gauche, à Sivry, Étalle). Elle reçoit les eaux de la Rulles, plus large (à droite, la Rulles, peu avant la confluence, Ansart, Tintigny).



Le cours de la Rulles a été aménagé pour l'activité métallurgique, créant ainsi barrages, chutes d'eau et un chapelet d'étangs qui subsistent dans le paysage à Habay.

Le site des forges du Châtelet (ci-contre) a été reconverti en parc communal de loisirs et de détente. Le château est occupé par la « mairie ».



L'aire est caractérisée par de nombreux paysages herbagers parsemés d'abris à bétail.

En haut à gauche, les herbages de la vallée de la Semois, devant le Bois de la Fosse au nord-ouest d'Étalle.

En haut à droite, les prairies d'aspect bocager au nord-est de Vance (Étalle).

Ci-contre, un abri à bétail.



Les prairies sont pâturées par des troupeaux de bovins aux robes variées et quelques ovins. Le territoire compte également des prairies accueillant des chevaux de loisirs.



Depuis quelques années, une société propose des films d'enrubannage différents aux agriculteurs. Une partie des montants perçus est reversée à la lutte contre le cancer.

La démarche reste anecdotique. Néanmoins, à Étalle (ci-contre), un agriculteur y participe. Le paysage herbager se pare temporairement d'une touche colorée insolite.



Les mutations de l'agriculture engendrent une transformation des paysages : installation récente de fermes en dehors des noyaux villageois (en haut à gauche, ferme de Mageroy à Habay ; en haut à droite, à l'est d'Orsinfain, Habay), culture du maïs fourrager (ci-contre à gauche, au nord de Fouches, Arlon) ou, par endroits, plantation de vergers hautes tiges (ci-contre à droite, à Hachy, Habay).



Certaines actions sont menées en faveur de la biodiversité telles que la création de réserves naturelles ou la gestion de prairies via le projet « Life Herbages ». À gauche, la réserve des Abattis prend place dans un ancien méandre de la Semois. À droite, des prairies « Life Herbages » à Rulles.



Plusieurs sites naturels sont équipés de supports didactiques et de mobilier de repos (à gauche, étang de l'Ille à Étalle).

Certaines réserves naturelles ne sont cependant pas accessibles au public (à droite, chemin privé menant vers le marais de Heinsch).



Étalle (à gauche), Habay-la-Neuve (au centre) et Marbehan constituent les principaux bourgs de l'aire. Leur développement a bénéficié de leur implantation au croisement de grand-routes et d'un accès au chemin de fer ou au vicinal. Les grand-routes rectilignes qui les traversent sont bordées de longs alignements de maisons mitoyennes mêlant typologies urbaines et rurales.

L'accès à Habay-la-Neuve depuis l'est offre des perspectives sur l'imposante église Saint-Nicolas.

De nouvelles formes bâties, des immeubles à appartements, s'immiscent dans le centre des bourgs (à droite, Marbehan).



Outre les bourgs, l'aire compte des villages et hameaux au caractère rural.

Les noyaux villageois anciens comprennent les alignements bâtis et les usoirs caractéristiques de Lorraine (en haut à gauche, Villers-sur-Semois, Étalle ; à droite, Sampont, Arlon).

Les petits hameaux, sans église, proposent généralement un bâti plus lâche (ci-contre, Mortinsart, Étalle).





Un bâti pavillonnaire hétéroclite, avec des implantations, des teintes et des gabarits variés, caractérise souvent l'habitat en ruban (à gauche, entre Thiaumont et Lottert). Les développements récents présentent généralement une plus grande cohérence interne et intègrent certains traits du bâti traditionnel. Ils sont quasi exclusivement teintés d'un blanc vif visible de loin, en particulier lorsque les constructions sont implantées sur les sommets (à droite, lotissement au nord de Rulles, vu depuis le site de la chapelle du Mont Carmel).



Diverses infrastructures marquent le paysage. Ci-dessus à gauche, l'autoroute E25-E411 et la ligne de chemin de fer 162 ; à droite, une ligne à haute tension.

L'aire compte également quelques poches d'activité économique (ci-dessous à gauche, à Landin, Tintigny).

La construction d'un hôpital est prévue à Houdemont, sur des terrains (flèche) situés en contre-haut du village le long de la E411 (ci-dessous à droite).



Le paysage témoigne de la présence de voies de communication anciennes.

À gauche, un reliquat de drève sur la N879 à l'entrée d'Harinsart.

À droite, l'ancienne ligne de chemin de fer 155 Marbehan-Virton.



## Constats et enjeux

- L'aire est caractérisée par la présence de la cuesta rhétienne. Celle-ci est peu connue du grand public bien qu'elle soit lisible dans le paysage.
- L'installation de nouveaux bâtiments de ferme constitue un enjeu important pour le maintien de l'agriculture. Souvent isolées au milieu des parcelles agricoles, ces vastes constructions peuvent cependant avoir un impact paysager significatif.
- La vallée de la Rulles présente des traces du passé sidérurgique (anciennes forges, étangs, châteaux...) qui mériteraient d'être mieux mises en valeur.
- Les quelques reliquats d'alignements d'arbres le long des routes régionales semblent voués à la disparition si aucune action n'est mise en œuvre.
- L'aire présente un caractère rural fort, bien qu'elle soit traversée par diverses infrastructures, qu'elle compte plusieurs parcs d'activité économique et que de l'habitat en ruban y soit observé (voir les enjeux globaux, pages 312 à 315).
- L'hôpital de Houdemont, dont la construction est projetée au nord du village, pourrait devenir sans conteste un point de repère dans le paysage, marquant la transition entre la Lorraine et l'Ardenne.

## Objectifs paysagers

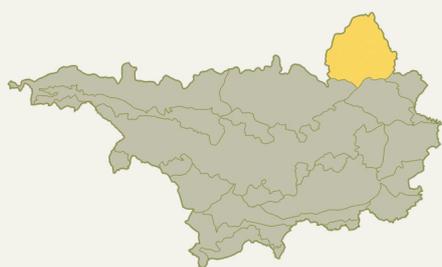
1. Sensibiliser à la présence de la cuesta rhétienne, mettre en valeur les points de vue.	AMÉNAGEMENT
2. Baliser la construction des nouveaux bâtiments agricoles afin de favoriser leur intégration paysagère.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Préserver et mettre en valeur le patrimoine sidérurgique de la vallée de la Rulles.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
4. Préserver / entretenir / recomposer certains alignements d'arbres le long des routes nationales.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
5. Sensibiliser les candidats bâtisseurs aux caractéristiques du bâti lorrain.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
6. Intégrer dans le paysage les constructions de services et d'activité économique.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Aménager un point de vue sur la cuesta rhétienne.
- Sensibiliser et accompagner les agriculteurs et tous autres acteurs dans l'élaboration de leurs projets de construction et dans l'intégration paysagère des bâtiments existants.
- Entretien et valoriser le patrimoine sidérurgique (signalisation et panneaux didactiques).
- Mener des actions de plantation afin de recréer des drèves.



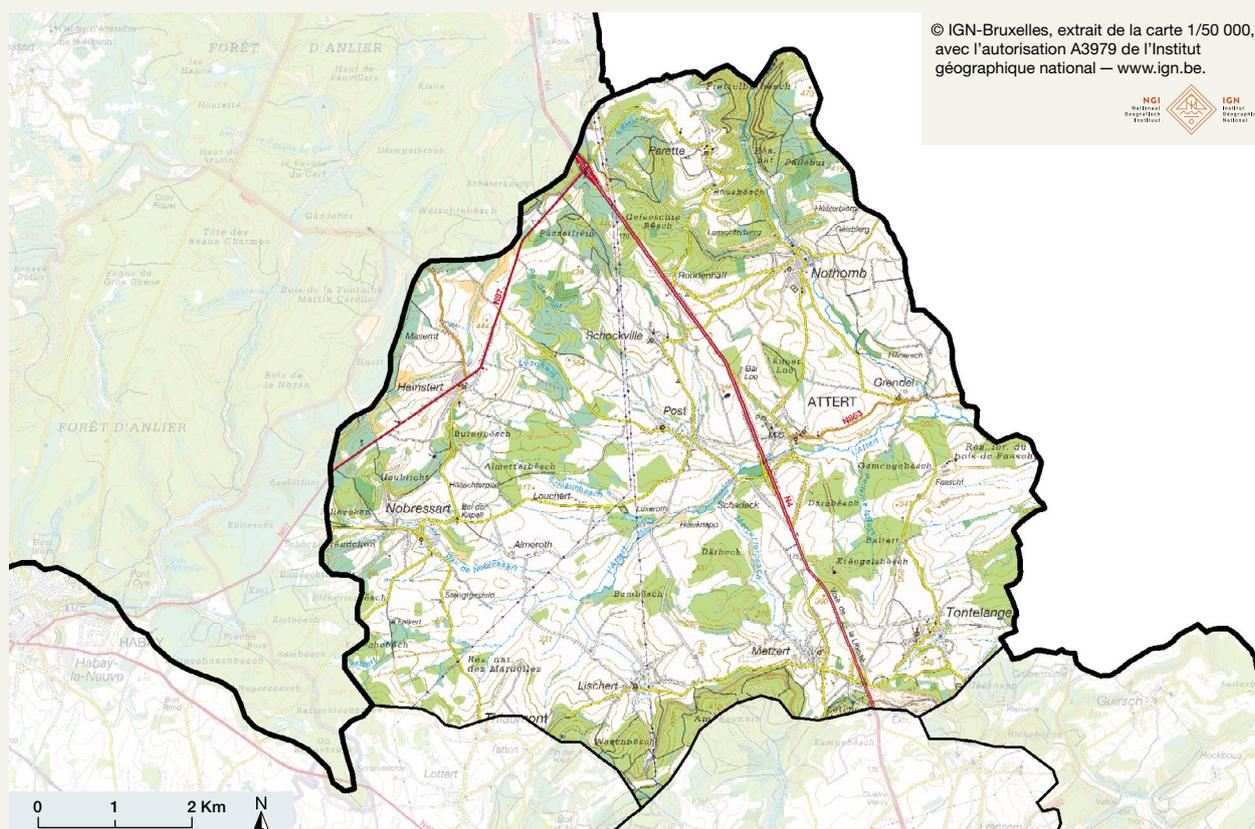
# Dépression de l'Attart



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>5 979</b>
Superficie agricole (ha)	3 598
Terres arables (%)	26
Prairies (%)	69
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 778
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	263
Autres occupations du sol (ha)	340
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>4 743</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



La Dépression de l'Attart occupe le nord-est de l'ensemble paysager, entre la bordure ardennaise et la cuesta sinémurienne. L'Attart et ses affluents y serpentent en imprimant de constants vallonnements. Des terres cultivées couvrent les interfluves, tandis que le fond des vallées est tapissé de prairies. Des zones boisées constellent la dépression et forment d'importants massifs sur les franges nord et sud de l'aire. Entre les villages, soumis à des développements immobiliers marqués, s'intercalent de petits hameaux et des fermes isolées.



La Dépression de l'Attert occupe le nord du Pays d'Arlon. Elle forme une large **CUVETTE** parcourue par l'Attert, dont les eaux se rattachent au bassin rhénan. Bordée au nord et au nord-ouest par les contreforts ardennais, au sud par le front de la cuesta sinémurienne, elle s'ouvre à l'est sur le territoire luxembourgeois.

Le relief est uniformément animé par les **ONDULATIONS** créées par l'Attert et ses multiples affluents. Les vallonnements s'accroissent à l'approche des bordures et davantage encore sur les terrains pentus de la retombée ardennaise.

Les terres agricoles forment de vastes étendues. Les **PRAIRIES** prédominent sur les sols marneux et argileux peu perméables du fond de la dépression et sur les terrains aux pentes prononcées. Elles sont accompagnées de nombreuses formations ligneuses buissonnantes ou arborées, qui bordent les cours d'eau et les parcelles. Des **TERRES CULTIVÉES** occupent les sommets des interfluves, davantage limoneux, en particulier dans le nord-est de l'aire. Les champs de céréales et de plantes fourragères y composent des paysages ouverts très étendus. De ces hauteurs dégagées s'offrent de larges panoramas sur la dépression et ses bordures.

Des petits **BOIS**, principalement feuillus, rythment de manière régulière le centre de la dépression. Aux limites septentrionale et occidentale de l'aire, les franges de la forêt d'Anlier, davantage résineuses, marquent la transition avec le paysage forestier de l'Ardenne. La frange sud de l'aire est également soulignée par un couvert forestier continu, occupant le front de la cuesta sinémurienne.

Les noyaux villageois sont situés tantôt dans le creux des vallonnements, le long des cours d'eau, tantôt sur des replats d'interfluves. Ils présentent un tissu mêlant **INFLUENCES ARDENNAISE ET LORRAINE**. Aux côtés de grosses fermes et autres bâtisses non jointives s'étendent des ensembles de maisons et petites fermes mitoyennes, parfois en retrait derrière d'anciens usoirs.

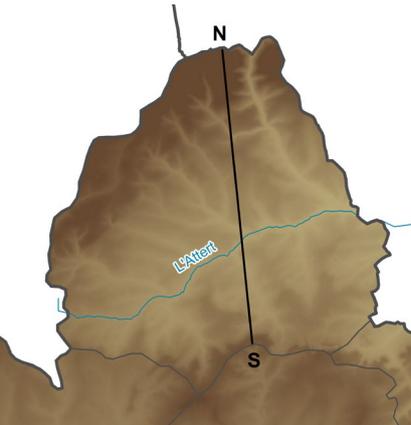
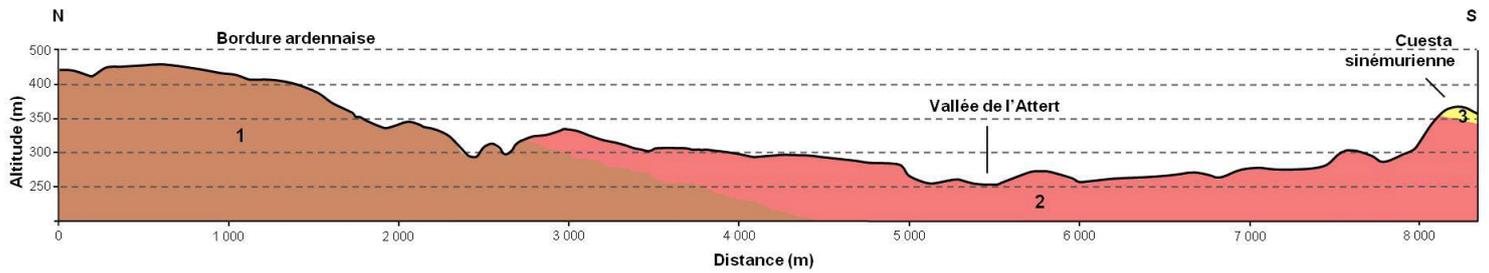
Partout, des enduits aux teintes diverses revêtent les façades.

La proximité du pôle économique luxembourgeois engendre d'importants développements résidentiels. Des cordons d'habitations pavillonnaires étirent les localités plus ou moins amplement, le long des routes et des anciens chemins agricoles, tandis qu'au cœur du tissu villageois, de nouveaux quartiers remplacent çà et là des prairies. Quelques petits hameaux et grandes fermes isolées complètent localement le paysage bâti.

La **N4**, aménagée en voie rapide, est repérable à distance par le large ruban gris qu'elle trace au travers des bois et des terres agricoles mais aussi par le bruit généré par le trafic routier. La route traverse l'aire de manière quasi-rectiligne selon un axe nord/sud, ce qui permet aux automobilistes de « sentir » les différentes formes de relief : retombée ardennaise, fond de la dépression, front de la cuesta sinémurienne. Elle offre également quelques vues longues sur les paysages de la dépression.

Deux importantes lignes à haute tension traversent la partie occidentale de l'aire. Établies côte à côte dans leur tronçon nord, sur la bordure ardennaise, leur tracé diverge dans le creux de la dépression, au sud. La succession de **HAUTS PYLÔNES MÉTALLIQUES**, certains rendus très visibles par leurs couleurs rouge et blanche, marque fortement les paysages agricoles et boisés.

L'aire est inscrite dans le **PARC NATUREL DE LA VAL-LÉE DE L'ATTERT**, dont le périmètre coïncide avec les limites de la commune d'Attert. Dans la continuité des opérations de rénovation rurale entreprises à partir des années 1970 par la commune, le parc mène des actions en faveur de la préservation des paysages naturels et agricoles, de l'intégration des nouveaux développements résidentiels dans les paysages villageois ou encore de la valorisation du petit patrimoine.



Sources : par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique. Modèle Numérique de Terrain et Service Géologique de Belgique. Carte géologique de la Belgique 1/40 000.

La Dépression de l'Attert a été creusée par le réseau hydrographique de l'Attert dans des roches tendres (2) formées au Mésozoïque\*. Ces assises argileuses et marneuses sont inclinées vers le sud, consécutivement au soulèvement du socle paléozoïque\* (1) sur lequel elles se sont déposées. Ce socle, qui affleure et s'élève à plus de 400 mètres d'altitude dans le nord de l'aire, constitue la bordure du massif ardennais. Au sud, des bancs rocheux plus durs (3) constitués de calcaires sableux et gréseux ont résisté à l'érosion. Ils coiffent la cuesta sinémurienne.



La dépression se découvre dans toute son étendue depuis certaines hauteurs dégagées de la bordure ardennaise, dans la partie nord de l'aire (photo du haut, vue depuis Parete). Elle est limitée au sud par le front boisé de la cuesta sinémurienne (1), au-delà duquel se distinguent par temps clair les silhouettes des églises et du château d'Arion (encadré). Plus loin se dessine le Hirzenberg (2), point culminant de la Lorraine belge (465 mètres).

Les vues offertes dans la direction opposée, depuis le pied du front de la cuesta, portent jusqu'à la limite sud de la forêt d'Anlier (3) couvrant les pentes des contreforts ardennais (photo du bas, vue depuis Lischert).

Dans le fond de la dépression, animée des ondulations façonnées par le réseau hydrographique dense, de nombreux bosquets parsèment les terres agricoles.



Dans les creux de la dépression, les sols marneux et argileux peu perméables sont principalement dévolus aux herbages (en haut, Lischert). Buissons épars et linéaires ligneux soulignent les contours des parcelles. Sur les hauteurs des interfluves, aux sols plus profonds, quelques champs apparaissent (flèche).

Dans l'est de l'aire, la présence de larges plages de sols limoneux a favorisé le développement d'étendues de cultures céréalières et fourragères, formant des paysages très ouverts. Des parcelles ayant échappé aux opérations de remembrement y dessinent des bandes parallèles aux courbes de niveau (en bas, Nothomb).



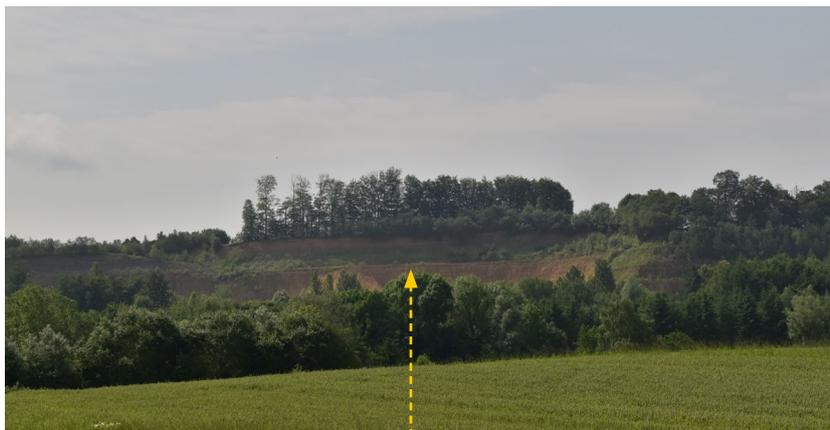
Sur la bordure de l'Ardenne, les vallonnements s'accroissent, créés par les affluents de la rive gauche de l'Attert qui y prennent naissance. Lorsqu'ils ne sont pas occupés par la forêt, les sols gréseux et schisteux sont majoritairement consacrés aux pâtures (ci-dessus, la tête de vallée du Lëschwis au lieu-dit « Vrun dem Biërg », Heinstert).

Certaines vallées creusées dans la bordure présentent un aspect très encaissé, en particulier celle de la Nothomb, dans le nord-est. Sa couverture forestière, où alternent peuplements résineux et feuillus, ainsi que son relief accidenté évoquent les paysages de l'Ardenne centrale (ci-contre, en amont de Nothomb).



Le front de la cuesta sinémurienne dessine un « mur » boisé entre Tattert et Tontelange, à la limite sud de l'aire (ci-dessus à gauche, Lischert).

À Tontelange, une carrière en activité éventre la cuesta, exposant les teintes jaunâtres à ocre des roches calcaires. Installé le long d'un circuit pédestre aménagé par le syndicat d'initiative de la commune d'Attert, un cadre focalise le regard sur le site d'extraction (ci-contre).



Caractéristiques du Pays d'Arlon, les noyaux villageois présentent du bâti non jointif et des rangées de volumes accolés, en alternance.

Ci-dessus à gauche, les logis et dépendances d'anciennes grosses fermes implantées librement se succèdent, tantôt parallèles, tantôt perpendiculaires à la voirie (Nobressart).  
 Ci-dessus à droite, les fermes les plus cossues sont souvent organisées en L ou en U autour d'une cour (Tontelange).  
 Ci-contre, plusieurs maisons jointives sont précédées d'un usoir étroit et profondément transformé (Grendel).  
 Des teintes diverses et contrastées sont apportées par les enduits, les grandes portes de grange peintes et la pierre, nue ou mise en couleur, qui encadre les ouvertures.



Plusieurs hameaux constitués d'un petit nombre de fermes et de maisons sont disposés dans la dépression, dans l'ouest principalement. Leur bâti dispersé occupe le versant nord de vallons de sous-affluents de l'Attert (ci-dessus à gauche, Almeroth).

Quelques fermes isolées dans le paysage, sont établies aux abords de terres défrichées au 19<sup>e</sup> siècle. La ferme du Faascht, à proximité de la frontière luxembourgeoise, est signalée de loin par les deux grands dômes blancs de son unité de biométhanisation\* (ci-contre). Il s'agit des coupoles des digesteurs dans lesquels le biogaz est produit par fermentation de déchets agricoles.



On trouve des hangars à proximité des fermes et parfois seuls, au sein des terres cultivées et des prairies. Lorsqu'ils sont édifiés en bois, leurs teintes brunes les rendent relativement discrets malgré leurs grandes dimensions (ci-dessus à gauche, Grendel).

Des infrastructures sont parfois construites à des endroits peu opportuns sur le plan paysager, à l'exemple de ces serres implantées près de Grendel dans le champ de vision d'un point de vue reconnu comme remarquable par l'ADESA (en haut à droite et ci-contre, le point de vue respectivement en 2019 et en 2021).





Le territoire est le cadre d'importants développements résidentiels. L'habitat pavillonnaire a étiré les villages le long des routes. Ce bâti atteint notamment les hauteurs des interfluves, où il est très exposé visuellement (ci-dessus à gauche, Heinstert).

Une hétérogénéité marquée, en rupture avec l'architecture rurale vernaculaire, caractérise les quatre façades des années 1970 à 2000 (ci-dessus à droite, Metzert). Les constructions plus récentes, formant parfois de nouveaux quartiers centraux (ci-contre, Nothomb), tendent à une plus grande uniformité en termes de teinte et de gabarit.



La N4 crée une importante césure entre les parties ouest et est de l'aire ainsi qu'un fond sonore continu. Elle s'accompagne de peu de ponts et autres infrastructures (ci-dessus à gauche), si bien que son empreinte visuelle reste modérée. La bande grise tracée par la route se perçoit surtout sur les pentes recouvertes de massifs forestiers sombres en bordure de la dépression (ci-dessus à droite).

Les deux importantes lignes à haute tension qui traversent l'ouest de la dépression sont davantage prégnantes, surtout lorsque les pylônes sont peints en rouge et blanc (ci-contre).



## Constats et enjeux

- Les vues depuis les hauteurs de la retombée ardennaise sur la dépression sont peu mises en valeur. Celles sur l'aire depuis les hauteurs boisées du front de la cuesta sinémurienne sont rares et offertes seulement temporairement lors de coupes dans les massifs forestiers.
- L'identité de l'aire est fortement modelée par l'activité agricole. Préserver sa qualité paysagère demande la meilleure intégration possible des hangars d'exploitation.
- Les développements résidentiels sont importants dans cette aire proche du pôle économique luxembourgeois. Leur extension vers les sommets d'interfluve accentue la présence du bâti dans le paysage (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).

## Objectifs paysagers

1. Valoriser les points de vue sur la dépression depuis la N4 et les chemins en bordure de l'aire.	AMÉNAGEMENT
2. Encadrer l'implantation des hangars agricoles dans les espaces ouverts.	GESTION
3. Accompagner le développement du bâti en cohérence avec la sitologie traditionnelle des villages.	GESTION

## Pistes d'action

- Encourager les acteurs locaux (Parc naturel, syndicat d'initiative...) à installer le long de la N4 une signalétique indiquant l'entrée en Lorraine belge et pointant des éléments caractéristiques du paysage (front de cuesta en direction d'Arlon, bordure ardennaise en direction opposée...).
- Inciter ces mêmes acteurs locaux à mettre en valeur les points de vue sur les paysages de l'aire le long des chemins publics établis sur les hauteurs de la retombée ardennaise.
- Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager dans les boisements couvrant le front de la cuesta sinémurienne des ouvertures visuelles lorsqu'elles se justifient.
- Valoriser les documents d'urbanisme expliquant les conditions d'une bonne insertion des éléments construits agricoles (hangars).
- Accompagner de prescriptions urbanistiques à portée paysagère les développements contemporains du bâti villageois. Se référer aux recommandations du Parc naturel de la vallée de l'Attert en la matière.



# Plateau agricole du revers sinémurien

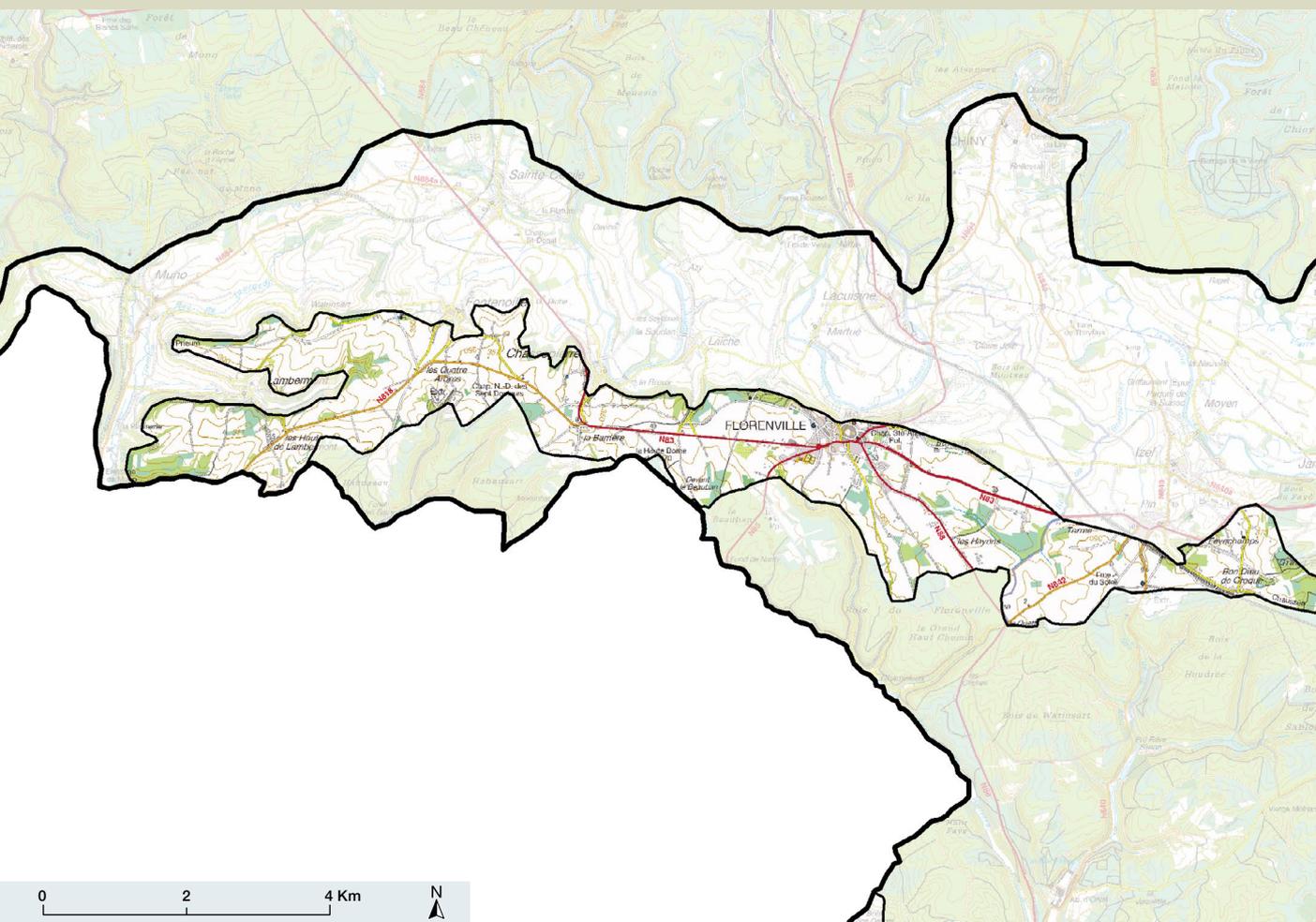


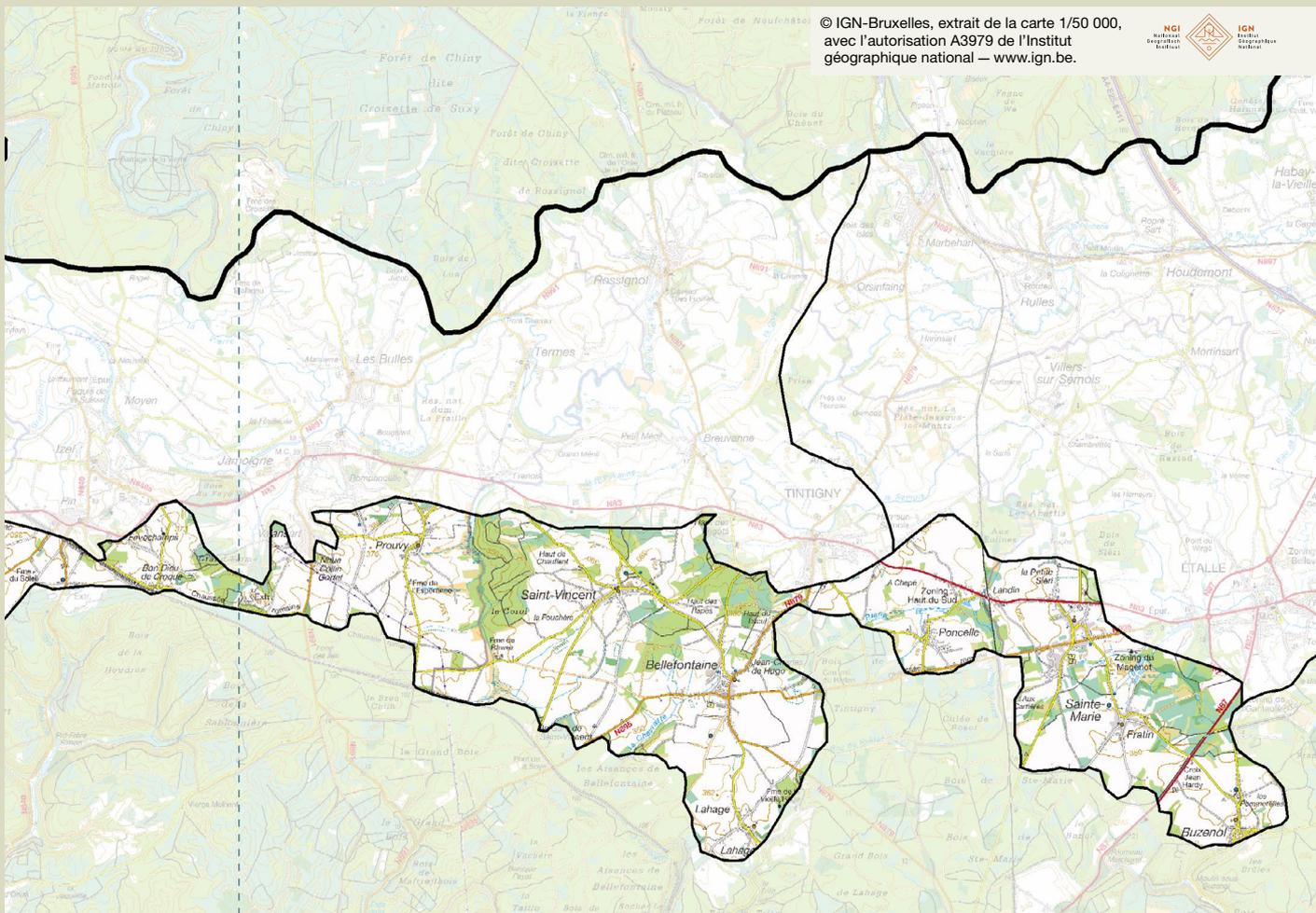
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>5 576</b>
Superficie agricole (ha)	3 907
Terres arables (%)	21
Prairies (%)	72
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	877
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	415
Autres occupations du sol (ha)	378
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>6 665</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

L'aire est limitée au nord par le front boisé de la cuesta sinémurienne, au sud par la grande forêt sinémurienne. Les herbages dominent, mais un grand nombre de parcelles cultivées profitent des sols sablo-limoneux et de la légère inclinaison méridionale du revers. Les paysages ouverts de la partie ouest se distinguent de ceux de la partie est, plus cloisonnés par des boisements. Les villages sont composés de noyaux au caractère vernaculaire encore assez marqué et d'extensions pavillonnaires. Florenville est le seul bourg de l'aire.







L'aire du Plateau agricole du revers sinémurien, fortement étirée d'est en ouest, couvre la partie septentrionale du revers de la **CUESTA SINÉMURIENNE** depuis la frontière française, au sud de Muno, jusque Buzenol. L'extrémité sud de l'aire est délimitée par la lisière de la forêt sinémurienne qui s'étale sur la partie méridionale du revers. La limite nord de l'aire est, quant à elle, posée pour l'essentiel sur le front de la cuesta. Ce dernier, constitué de roches de grès à ciment calcaire, s'éclipse entre Sainte-Marie et Buzenol, par suite de phénomènes de décalcification ayant rendu les grès friables et donc plus sensibles à l'érosion. Le dénivelé de l'escarpement en limite nord de l'aire, qui atteint un maximum de septante à quatre-vingts mètres à Florenville, permet épisodiquement des **VUES PLONGEANTES** sur l'aire voisine de la Dépression de la Moyenne Semois.

Le plateau agricole du revers sinémurien est majoritairement très légèrement incliné vers le sud. Le relief de plateau présente, à l'ouest de Florenville, un profil organisé autour d'une **LIGNE DE CRÊTE** qui se dédouble entre Chassepierre et Lambermont. Les routes N818 et N83 qui suivent une partie de cette crête offrent diverses vues vers le nord et le sud. À l'est de Florenville, le **RELIEF** est plus varié, modelé par une série de petits ruisseaux prenant leur source dans l'aire avant de rejoindre la Semois (au nord) ou les affluents du Ton (au sud).

Les paysages agricoles sont marqués, comme dans le reste de l'ensemble paysager, par les **HERBAGES** mais les **CULTURES** (notamment celle de la Plate de Florenville, une variété locale de pomme de terre) sont ici également bien présentes, favorisées par des sols sablo-limoneux et l'orientation principale du revers. Des lambeaux de haies animent le paysage du côté de Prouvy, Saint-Vincent ou Bellefontaine mais sont presque inexistantes ailleurs.

Outre les **BOISEMENTS** (feuillus et résineux) liés au front de cuesta (en limite nord de l'aire), il en existe d'autres, en assez grand nombre, disséminés dans le paysage. Ces parties boisées sont de taille très modeste dans

la partie ouest. À l'est, leur ampleur est beaucoup plus importante. Elles cloisonnent les espaces et la longueur des vues, voire forment des **CLAIRIÈRES** dans lesquelles s'inscrivent les villages de Saint-Vincent, Bellefontaine, Lahage, Fratin ou encore Buzenol.

Florenville, au centre de l'aire, constitue le **SEUL BOURG**. Le reste du bâti est groupé en villages de taille variable, dont les maisons adoptent pour la plupart les caractéristiques morphologiques spécifiques de l'**HABITAT VERNACULAIRE** régional (habitat jointif, maisons-blocs recouvertes d'enduit...). Un caractère homogène se dégage ainsi des noyaux villageois. La présence d'usoirs – ici assez larges – devant les habitations confère au paysage intravillageois un aspect aéré. Les villages, surtout localisés dans la partie est de l'aire, ont des extensions assez marquées de villas individuelles au point que certaines localités se touchent. La majorité de ces bâtiments quatre façades sont recouverts d'enduit ou en attente de celui-ci et ont un rapport variable à la voirie. Le bâti se complète enfin de quelques fermes éparpillées dans le finage.

Divers éléments attirent ponctuellement l'attention sans remettre en cause le profil paysager **FONDAMENTALEMENT RURAL**. On note par exemple l'existence de petites carrières, de deux zones d'activité économique significatives ou encore de deux lignes de chemin de fer. Quelques **CHÂTEAUX D'EAU** attirent l'œil par leur gabarit, leur teinte, leur localisation. Ils constituent des points de repère qui peuvent être marquants dans le paysage.

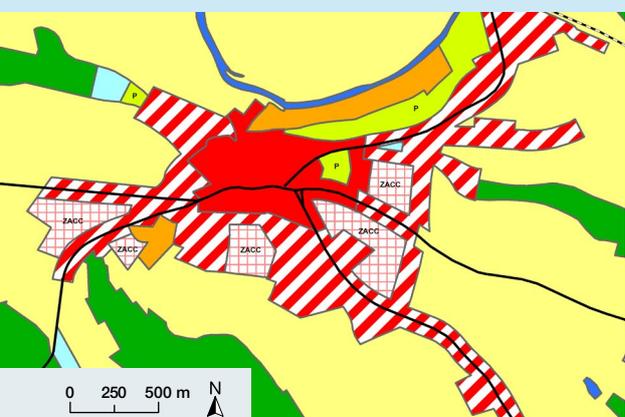




Le relief de la partie est de l'aire est plus marqué que celui de la partie ouest. Cela se perçoit notamment dans certains villages (Lahage, à gauche). Une partie des noyaux d'habitat anciens rencontre les grandes caractéristiques du bâti vernaculaire. D'autres bâtiments s'y intercalent, mais l'enduit qui les recouvre garantit une certaine homogénéité. Selon les villages, l'église est intégrée au front bâti ou isolée au sein de l'espace public. À Saint-Vincent (à droite), l'église, située au centre de la place et orientée dans l'axe de la circulation, renforce la perception de village-rue.



Établi à l'interface entre le revers et le front de la cuesta sinémurienne, Florenville domine le paysage de la vallée de la Moyenne Semois (voir page 162). En lien avec les contraintes du relief, c'est exclusivement vers le sud que s'est développée la ville. Le noyau ancien, assez dense, a fait l'objet ces deux dernières décennies de divers travaux d'aménagement qui ont renouvelé en partie l'espace public (quartier de l'église – ci-dessus à gauche –, rue des généraux Cuvelier...). Ce noyau se complète de plusieurs extensions composées de villas quatre façades entre lesquelles s'intercalent des prés et des champs, perceptibles ici et là depuis la voirie (ci-dessus à droite). Les orientations relatives aux ZACC (carte ci-dessous, quadrillés blancs et orange) adoptées dans le schéma de structure communal allouent une large place à l'implantation de bâti ou d'infrastructures au sein de ces interstices.



Source : SPW – Dpt de la Géomatique. Plan de secteur.

Florenville s'est en partie développé à partir du 19<sup>e</sup> siècle grâce au tourisme. Plusieurs hôtels bornaient alors la place Albert 1<sup>er</sup> et ses environs immédiats. Bon nombre des bâtiments hôteliers ont encore aujourd'hui une fonction liée à l'Horeca (comme restaurant ou café), d'autres, comme l'hôtel de France (ci-dessus à droite) connaissent de nouvelles affectations (appartements).



Le paysage de l'aire est assez fortement marqué par l'omniprésence, dans l'espace-rue, tant dans les villages qu'en dehors de ceux-ci, d'aménagements routiers visant à limiter la vitesse des véhicules. La route est surélevée ou son tracé est modifié par le placement de coussins, plateaux, déviements ou rétrécissements de la chaussée (ici à Saint-Vincent, Tintigny, renforcé encore par du matériel provisoire).



À l'ouest de Florenville est extrait du grès de Fontenoille, essentiellement destiné à la construction. Cette industrie extractive impacte peu le paysage environnant. L'exploitation occupe une surface restreinte, éloignée des routes et encadrée de champs. Les quelques rares bâtiments qui l'accompagnent sont situés dans la fosse d'extraction. La carrière se signale de loin par la teinte ocre de la terre mise à nu et par quelques monticules qui se démarquent du fond boisé (flèche).



Une zone d'activité économique jouxte la N83 entre Florenville et Pin. Son impact reste relativement limité grâce à la taille, à la sobriété et au nombre réduit des bâtiments.



L'ancienne ligne de chemin de fer qui reliait Marbehan à Virton traverse la partie orientale de l'aire. Dotée en 1997 d'un embranchement vers l'usine d'embouteillage de l'eau Valvert, un trafic à vocation industrielle y a été maintenu durant une dizaine d'années. Aujourd'hui, la ligne est désaffectée et son impact visuel est limité.

## Constats et enjeux

- L'aire présente des vues longues intérieures mais aussi sur les aires voisines. Elles sont moins nombreuses dans la partie est, qui est davantage investie de boisements et de haies, et donc soumise à un certain cloisonnement (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- Le Plan de secteur laisse une grande place à la densification du bâti (via le comblement d'interstices entre bâtiments ou la construction sur des poches agricoles résiduelles). Cette situation pourrait entraîner une diminution du caractère vernaculaire et de la lisibilité des villages ainsi qu'une perte du caractère fondamentalement rural de l'aire. À Florenville, la mise en œuvre des ZACC pourrait également faire disparaître les respirations visuelles existantes.
- Une partie de l'espace public du centre de Florenville a été rénové. D'autres espaces sont en attente.
- Les infrastructures de type commercial ou industriel ont, pour l'instant, une taille et une implantation qui restent globalement compatibles avec le caractère rural de l'aire. Cet équilibre doit être préservé.

## Objectifs paysagers

1. Valoriser et préserver les vues longues existantes, plus particulièrement dans la partie est de l'aire.	PROTECTION- GESTION
2. Veiller, dans la partie est de l'aire, à préserver l'équilibre entre les haies, les boisements et la lisibilité de certaines clairières villageoises.	PROTECTION- GESTION
3. Assurer un développement du bâti respectueux du caractère rural de l'aire et de la forme des villages.	AMÉNAGEMENT- GESTION
4. Étendre la rénovation de l'espace public de Florenville pour homogénéiser le noyau urbain et entraîner un cercle vertueux chez les acteurs privés.	GESTION- AMÉNAGEMENT
5. Veiller à l'intégration paysagère de tout développement des ZAE existantes.	PROTECTION- GESTION

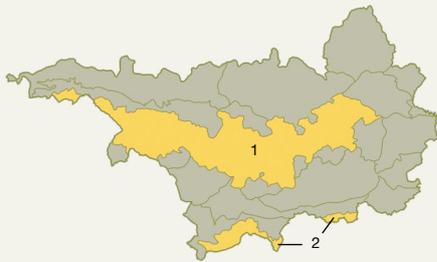
## Pistes d'action

- Soutenir et poursuivre les nombreuses actions relatives au paysage déjà menées au sein du Parc naturel de Gaume.
- Mettre en valeur les points de vue permettant de mieux comprendre l'organisation des villages et leur implantation.
- Imposer une densité raisonnée lors des mises en œuvre des réserves foncières (potentielles).
- Soutenir et encadrer les rénovations et transformations de l'habitat, tant dans les villages qu'à Florenville.
- Accompagner de prescriptions urbanistiques à portée paysagère (implantations, gabarits...), les développements du bâti dans les zones d'activité économique.



# Grande forêt sinémurienne<sup>1</sup>

## Forêts du Pays-Haut lorrain<sup>2</sup>

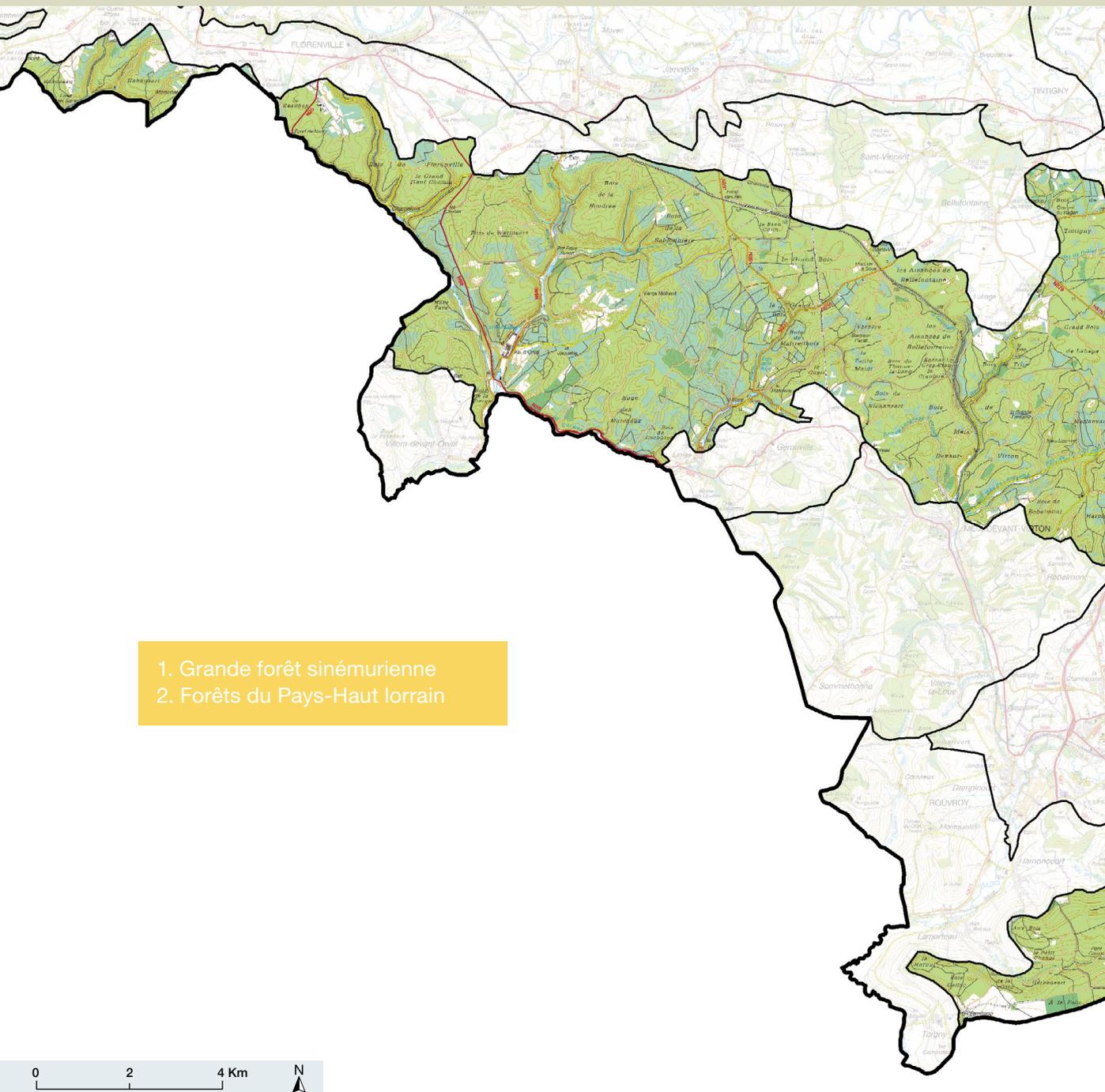


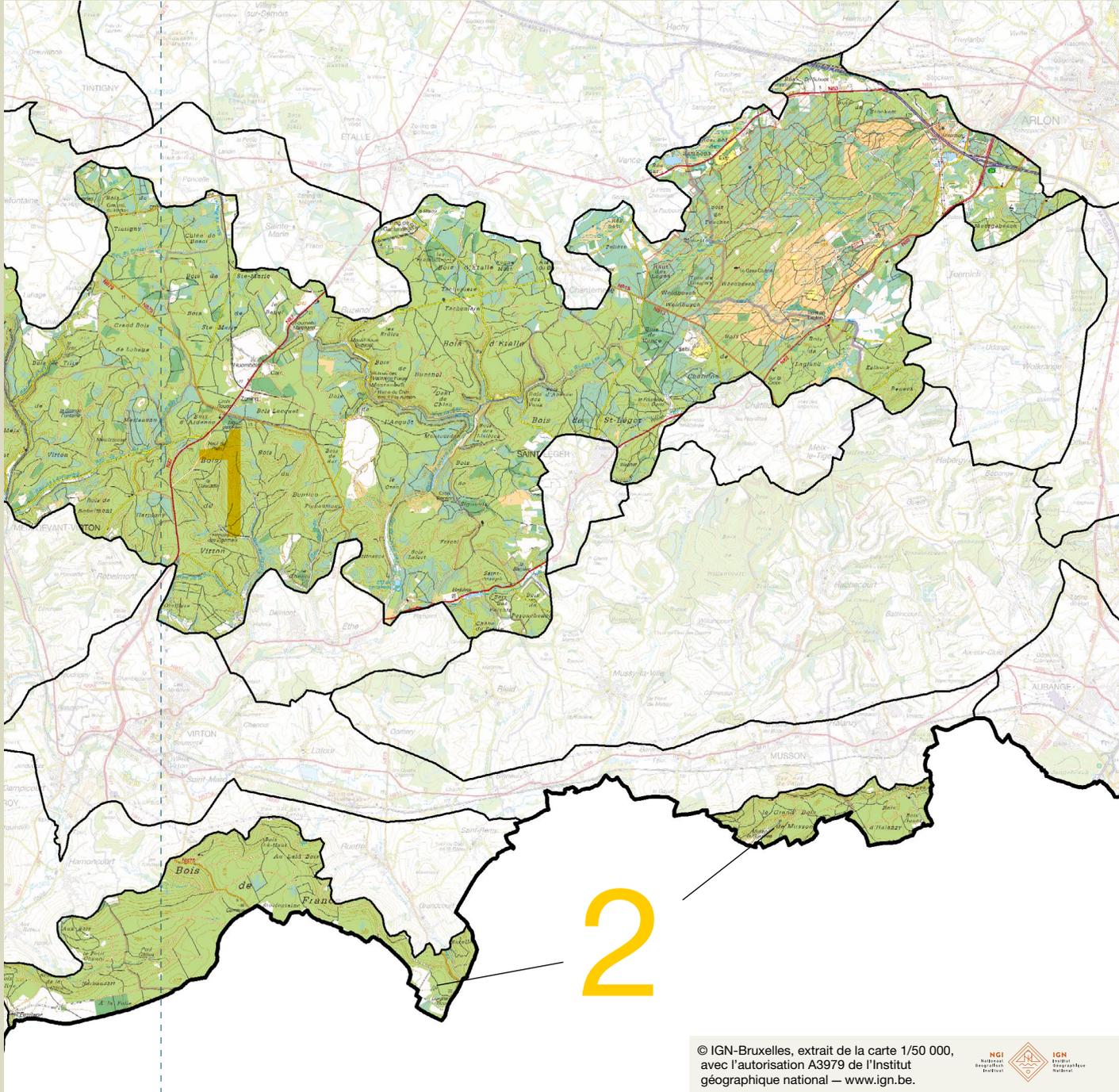
	1	2
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>20 868</b>	<b>2 188</b>
Superficie agricole (ha)	1 020	136
Terres arables (%)	17	71
Prairies (%)	61	25
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	18 500	2 003
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	352	3
Autres occupations du sol (ha)	996	46
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>344</b>	<b>0</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

La Grande forêt sinémurienne et les Forêts du Pays-Haut lorrain s'étendent, l'une, sur la cuesta sinémurienne, les autres, sur les parties belges de la cuesta bajocienne. Les deux aires sont couvertes de massifs boisés majoritairement feuillus. Des ouvertures du paysage sont apportées par quelques clairières, couvertes de champs et d'herbages, et par des prairies humides qui suivent certains fonds de vallée. Le bâti, rare, apparaît çà et là au bord des routes ou se découvre au détour de sentiers forestiers.





© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – [www.ign.be](http://www.ign.be).





L'aire de la Grande forêt sinémurienne forme une longue et large bande forestière courant de la frontière franco-belge à l'aire de la Butte et de la campagne périurbaine d'Arlon. Les Forêts du Pays-Haut lorrain couvrent, quant à elles, les deux zones boisées situées à la lisière du territoire belge, entre Torgny et Grandcourt d'une part, au sud de Musson et Halanzy d'autre part. Elles constituent, à deux, la famille d'aires des Forêts de Haute Lorraine.

La Grande forêt sinémurienne est principalement située sur la partie méridionale du revers de la cuesta homonyme. Ce plateau est légèrement incliné vers le sud et creusé par de nombreux ruisseaux aux vallées encaissées. La plupart de ces cours d'eau sont des affluents et sous-affluents du Ton et s'écoulent vers le sud et le sud-ouest. Dans sa partie nord-orientale, l'aire atteint le front de la cuesta, peu marqué à cet endroit, et se prolonge au pied de celui-ci, dans les zones plates de plaine humide et boisée qui entourent le cours de la Haute Semois entre Chantemelle et Fouches.

Les Forêts du Pays-Haut lorrain occupent les terrains pentus du front de la cuesta bajocienne et ceux, au relief plus calme, du haut du revers. Dans la portion occidentale, plusieurs ruisseaux affluents de la Vire et du Ton aval, nés sur la corniche, incisent le front et le dévalent. Dans la portion orientale, le revers de la cuesta est localement entaillé par un ruisseau s'écoulant vers le sud et dont la vallée s'encaisse rapidement.

Le **COUVERT FORESTIER** est **QUASIMENT CONTINU** dans les deux aires. Les formations boisées des Forêts du Pays-Haut lorrain sont presque exclusivement feuillues, aux paysages variant avec les saisons. Les hêtres et les chênes y prédominent. Sur la cuesta sinémurienne, les massifs accueillent davantage de plantations de résineux. Il s'agit principalement de pessières, mais d'autres essences y sont rencontrées, notamment le pin sylvestre qui s'accommode des sols secs sablo-gréseux de la cuesta.

Les massifs forestiers comportent des clairières sur les zones de plateau au relief calme. Certaines sont couvertes de champs, d'autres de pâturages. Plusieurs fonds de vallée accueillent des étendues de prairies humides, généralement inscrites en zone Natura 2000 en raison de leur richesse floristique et faunique.

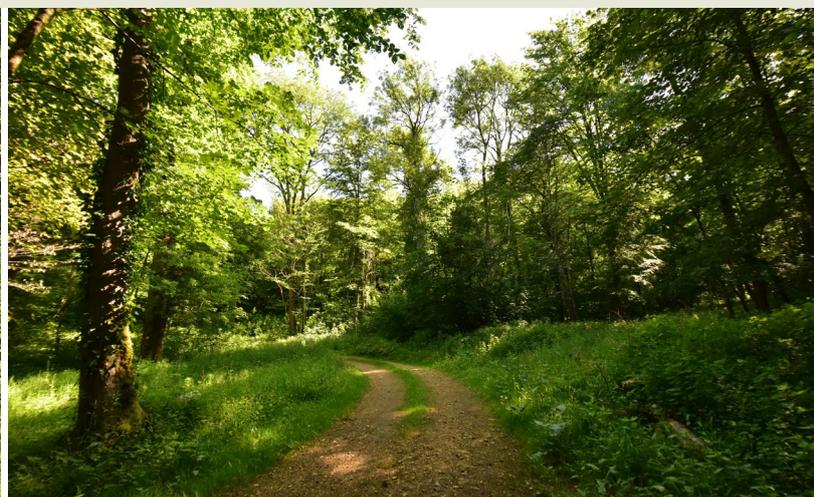
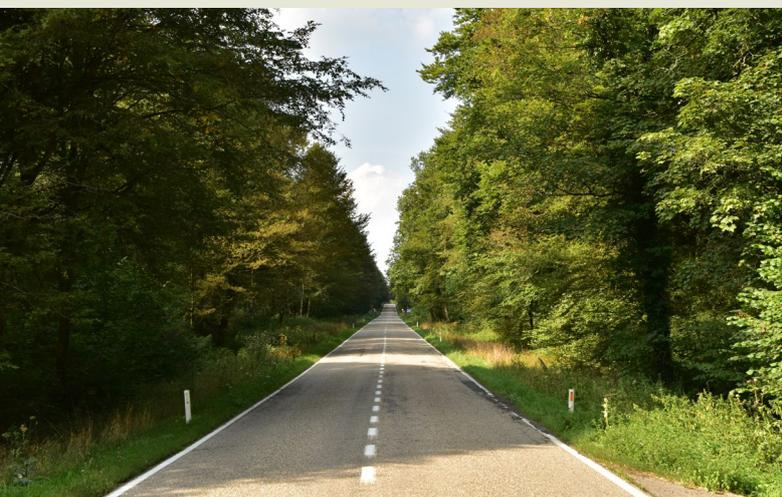
Des concrétions calcaires s'individualisent çà et là au cœur de la Grande forêt sinémurienne, les plus épaisses prenant l'aspect de blocs rocheux. Appelées «**CRONS**» ou «**crânières**», elles se forment aux endroits où jaillissent des eaux de source chargées de carbonate de calcium.

Le bâti est pratiquement absent dans les Forêts du Pays-Haut lorrain, où de rares maisons isolées bordent les routes menant à la France ou se groupent au lieu-dit le Chalet, dans le bois d'Halanzy.

Au sein de la Grande forêt sinémurienne, quelques maisons, établissements de restauration, fermes, bâtisses d'anciennes forges et autres apparaissent isolés ou en petits groupes. S'y distinguent les grands bâtiments de briques jaunes du site touristique de l'abbaye d'Orval, dans l'ouest de l'aire, blotti au creux de la vallée du ruisseau de la Mouline. Plusieurs vestiges archéologiques protohistoriques, romains et médiévaux restent discrets au sein des massifs forestiers. Quelques établissements industriels s'aperçoivent également dans les bois d'Étalle et de Sainte-Marie, dont l'usine Valvert, qui exploite des sources locales d'eau, et une scierie environnée de tas de grumes.

La Grande forêt sinémurienne abrite plusieurs **CARRIÈRES** de sable ou de grès, en activité ou désaffectées. La teinte jaunâtre des tas de sable et des roches à nu permet de les repérer parmi les frondaisons. Dans les Forêts du Pays-Haut lorrain subsistent quelques murs signalant l'entrée des anciennes **MINIÈRES DE FER**, dont le minerai alimentait les hauts-fourneaux de Musson, Halanzy et Athus.

## Traits communs



Les aires de la Grande forêt sinémurienne et des Forêts du Pays-Haut lorrain sont couvertes de massifs forestiers quasi continus. D'une accessibilité très limitée (à gauche, la N879 dans la Grande forêt sinémurienne, entre Èthe et le lieu-dit Croix-Rouge, Virton), leurs paysages se découvrent principalement depuis le réseau de chemins qui sillonnent les forêts (à droite, sentier forestier dans les Forêts du Pays-Haut lorrain, Saint-Mard, Virton).



Les forêts de Haute Lorraine sont majoritairement composées de futaies feuillues (hêtres et chênes). Les peuplements sont souvent conduits en futaie irrégulière, où les jeunes arbres poussant au pied des individus plus âgés forment des fourrés plus ou moins denses dans le sous-bois. D'une saison à l'autre, le paysage forestier offre de grands contrastes.



Les deux aires sont parcourues et entaillées par les ruisseaux aux eaux vives qui y prennent leur source.

Ci-contre, le Gros Ruisseau descend le revers de la cuesta sinémurienne, marquant la limite entre les communes d'Étalle et de Virton.



## Grande forêt sinémurienne



Des peuplements résineux apparaissent ponctuellement dans le paysage forestier. Il s'agit le plus souvent de plantations équiennes d'épicéas. Leurs troncs rectilignes et sans branches jusqu'à quelques mètres du sol laissent filtrer la lumière (à gauche).

Les hauts pins sylvestres sont particulièrement adaptés aux terrains sableux du revers de la cuesta sinémurienne. Ils sont souvent accompagnés d'essences feuillues poussant à leur pied (à droite).

Les cours d'eau nés sur le revers de la cuesta y creusent des vallées au caractère encaissé.

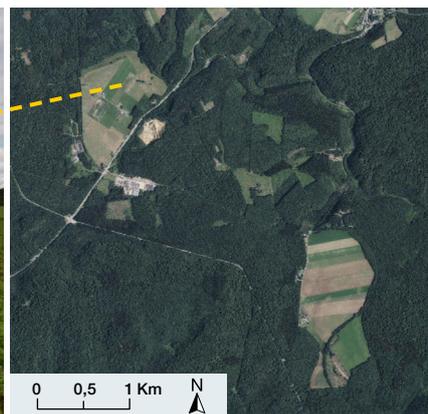
Le point de vue aménagé des Eperons barrés (Virton) permet d'observer les versants escarpés et boisés de la vallée de la Rouge Eau. Le nom du point de vue fait référence aux sites de défense établis à l'Âge du Fer sur les promontoires dominant la vallée.



Des ouvertures paysagères sont offertes dans certains fonds de vallée couverts de prairies humides ou d'une autre végétation herbacée. Ces milieux, biodiversifiés, font généralement partie du réseau écologique Natura 2000 ou sont classés en réserve naturelle. Ils font alors l'objet de mesures de gestion spécifiques (à gauche, un pré de fauche, dans la vallée du ruisseau de Laclaireau à Èthe, Virton). Les fonds de vallée sont également ponctués d'étangs aménagés pour retenir les eaux qui alimentaient des moulins de forges, pour la pisciculture ou encore pour la pêche (à droite, l'étang du Pré Frère Simon dans le vallon du ruisseau de Lamouline, Forêt d'Orval, Florenville).



Aux confins nord-orientaux de l'aire, les boisements se déploient sur le front, peu accentué, de la cuesta sinémurienne (à gauche, le front longe la N83 à Vance, Étalle). Ils atteignent, à son pied, une petite portion de la plaine de la Haute Semois. Des essences pionnières entourent et tendent à coloniser les zones marécageuses, inscrites en réserves naturelles, qui bordent la rive gauche de la rivière (à droite, la réserve naturelle de Sampont).



Source: SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophoplan 2018.

Deux grandes clairières, tapissées de terres agricoles, sont ouvertes dans les bois de Sainte-Marie (Étalle) et de l'Acquêt (Virton), dans la partie centrale de l'aire, sur des plateaux doucement inclinés vers le sud-est. Elles ont été créées au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, lors de l'installation des exploitations agricoles du hameau de Huombois et de celle de la ferme isolée de Bar.

À gauche, le chemin menant aux maisons de Huombois, au centre de la clairière.



Des ruisselets et petites cascades d'eau de source chargée en bicarbonate de calcium dévalent les versants de certaines vallées, en laissant des dépôts de calcaire qui couvrent d'une croûte blanchâtre le sol et les plantes. L'accumulation de ces dépôts forme de petites masses rocheuses de tuf calcaire, appelées « crons » ou « cranières » (à gauche et au centre, la cascательle du Petit Cron sur le versant droit de la vallée du ruisseau de Lahage, Tintigny; à droite, le large Cron de Montauban, alimenté par deux ruisselets, sur une pente du versant gauche de la vallée du Gros Ruisseau à Buzenol, Étalle).



Une autre formation géologique, le Trou des Fées, se singularise dans l'aire, au lieu-dit Croix-Rouge, dans les bois de Virton (à gauche). Il s'agit d'une masse rocheuse, constituée de grès et perforée par de nombreuses cavités creusées par l'érosion naturelle.

Le site est inscrit sur un sentier touristique jalonné d'œuvres en bois et de citations liées au folklore (ci-dessus à droite).

Une thématique similaire est développée à quelques kilomètres de là, le long du sentier des Songes, dans la vallée d'un affluent du ruisseau de Rabais (ci-contre, Virton).



Le site de Montauban, établi dans la vallée du Gros Ruisseau à Buzenol (Étalle), est un important témoin de l'activité sidérurgique pratiquée autrefois au sein de la forêt.

On peut y découvrir notamment les ruines des halles des anciennes forges (1 - première moitié du 19<sup>e</sup> siècle), une digue (2) bordant l'étang de retenue d'eau (3), le petit bâtiment hébergeant le bureau de l'usine (4).

Le site accueille depuis 2007 le Centre d'Art Contemporain du Luxembourg belge, aménagé dans un édifice constitué d'un assemblage de conteneurs (ci-contre). Des œuvres sont également exposées en plein air (en médaillon).



Plusieurs carrières exploitent les sables et grès calcaires du sous-sol de la cuesta sinémurienne. Si les excavations sont en grande partie dissimulées par des talus boisés, des amas de sable et de roche concassée, des engins et matériaux d'extraction peuvent être aperçus depuis l'entrée des sites (à gauche, la sablière de Sampont, creusée dans le front de la cuesta). Des parois de roche jaune-ocre, dissimulées derrière la végétation, rappellent la présence d'anciennes petites carrières dans la Grande forêt sinémurienne (à droite, dans la vallée du ruisseau de Laclaireau, Èthe, Virton).

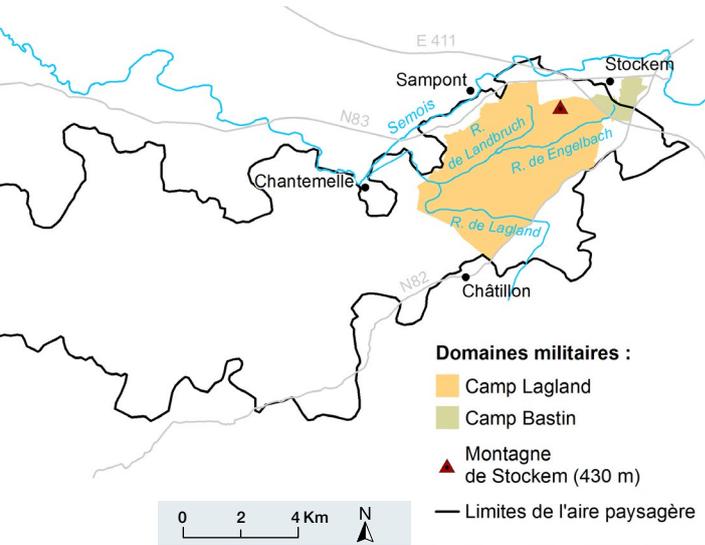


Plusieurs sites archéologiques sont accessibles au public. L'ancien site fortifié de Montauban, situé dans les bois de Buzenol (Étalle) et occupé de la préhistoire au Moyen Âge, accueille un petit Musée lapidaire qui expose une série de bas-reliefs romains découverts sur place. Le bâtiment aux formes cubiques (1960) de l'architecte Constantin Brodzki s'intègre dans l'environnement forestier.

L'abbaye Notre-Dame d'Orval est blottie dans la vallée du ruisseau de Lamouline. Ses grands bâtiments en pierre calcaire ocre, érigés entre 1926 et 1948, bordent la route en fond de vallée et masquent les ruines de l'ancienne abbaye (12<sup>e</sup>-13<sup>e</sup> siècles), démolie à la Révolution française. Le site, très touristique, est environné de longues zones de parkings bordant la route d'accès.



La ligne ferroviaire Arlon – Libramont (L162) traverse discrètement la Grande forêt sinémurienne via la vallée de la Chevratte (à gauche, Lahage, Tintigny). Plus à l'est, une autre voie, désaffectée, longe les deux grandes clairières du centre de l'aire. Elle reliait jusqu'en 1962 Marbehan à Écouviez (France), via Èthe et Virton (au centre, un passage à niveau à Huombois, Étalle). Entre Croix-Rouge et Èthe, elle est aménagée en RAVeL (devant l'ancienne gare de Buzenol, à droite).



L'est de la Grande forêt sinémurienne est occupé en grande partie par le camp d'entraînement militaire de Lagland, qui s'étend sur plus de 2 000 hectares. Le site couvre les terrains sableux du revers de la cuesta et les vallons très évasés des ruisseaux de Lagland, de Landbruch et de l'Engelbach, sous-affluents de la Semois. Au nord du site s'élève la montagne (ou butte) de Stockem, culminant à 430 mètres d'altitude.

L'accès au camp étant interdit au public, les possibilités de visite et de découverte de ses paysages sont limitées à certaines dates et pour des activités spécifiques (mouvements de jeunesse, recherche scientifique, activités sportives spéciales). Cette restriction, jointe à l'activité sylvicole peu intense et à la limitation dans le temps et l'espace des activités militaires, permet à une faune et une flore diversifiées de se développer au sein du domaine, répertorié comme site Natura 2000.

Une portion boisée du camp d'écologie Bastin (voir l'aire de la Butte de la campagne périurbaine d'Arlon, page 218) est également inscrite dans la Grande forêt sinémurienne, à l'est de l'autoroute E411.

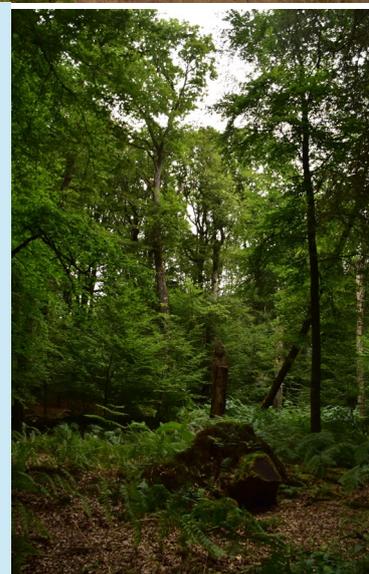


De grandes étendues ouvertes de landes sableuses – qui ont pratiquement disparu ailleurs et constituent d'intéressants biotopes – sont entretenues pour permettre les manœuvres des véhicules blindés et pour la biodiversité, dans le cadre de collaborations entre la Défense et les autorités compétentes en matière environnementale.

Une vue vers le sud-ouest depuis le sommet de la montagne de Stockem (en haut) montre la lande aux teintes roussâtres couvrant le flanc de la butte et, à l'arrière-plan, le massif forestier qui se prolonge au-delà des limites du camp. Un troupeau de moutons (ci-dessus à gauche) pâture sur le site pour empêcher son reboisement naturel.

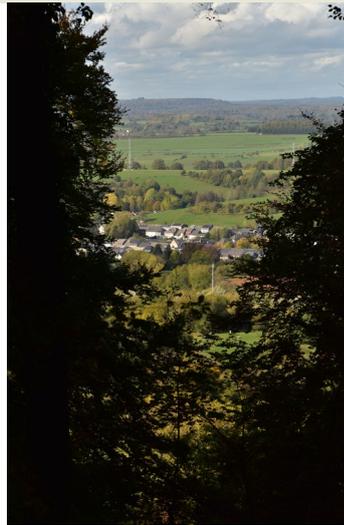
Les creux des vallons accueillent des marais tourbeux et landes humides dont la végétation tranche avec la teinte des terrains secs alentour (ci-dessus à droite, la vallée du ruisseau de Lagland).

Un massif forestier couvre la partie occidentale du camp. En raison de sa présence au sein d'une zone de tirs, il est inscrit en réserve forestière intégrale, c'est-à-dire qu'il évolue sans interventions humaines. Les vieux chênes y prédominent, les arbres morts sont laissés en place (ci-contre).





## Forêts du Pays-Haut lorrain



L'aire couvre, sur sa frange nord, les pentes fortes du haut du front de la cuesta bajocienne (à gauche, Grand Bois de Musson).

Seules quelques rares trouées dans le couvert forestier permettent des échappées visuelles vers les dépressions de la Batte/Vire et du Ton aval (à droite, vue vers Musson depuis le Grand Bois de Musson).

Dans la partie occidentale de l'aire, à Torgny, une grande étendue de terres de cultures couvre le haut du revers de la cuesta.

En bordure des champs se dresse la Croix des Aisements, monument en pierre du 16<sup>e</sup> siècle.



La partie orientale des Forêts du Pays-Haut lorrain est sillonnée par le chemin transfrontalier des mines de fer. Ce sentier de randonnée commenté (à gauche) relie les communes d'Aubange, de Musson et trois communes françaises. Financé dans le cadre de la Grande Région, il permet de découvrir les traces de l'activité extractive liée à la cuesta bajocienne. L'entrée d'une mine (à droite) est visible au lieu-dit du Fays, dans le bois d'Halanzy, sur le haut du front de la cuesta.

## Constats et enjeux

- Le hêtre, essence la plus répandue dans les forêts de Haute Lorraine, et l'épicéa, très présent dans l'aire de la Grande forêt sinémurienne, sont particulièrement sensibles aux changements climatiques. Cette situation impose de réduire la part de leurs peuplements, en les remplaçant par une diversité d'espèces davantage tolérantes aux épisodes de tempête et de sécheresse estivale prolongée, de manière à rendre la forêt plus résiliente face aux risques de dépérissement massif. Cette mesure aura pour corollaire de transformer le paysage forestier.
- La topographie particulière des deux aires – vallées encaissées et profondes dans la Grande forêt sinémurienne, sommet de la cuesta bajocienne dans les Forêts du Pays-Haut lorrain – offre l'occasion de jouir de vues étendues depuis le haut des versants et du front de cuesta. Celles-ci sont cependant rares, offertes seulement par d'occasionnelles échappées visuelles apparaissant lors de coupes dans les massifs forestiers et rapidement refermées par de nouveaux boisements.

## Objectifs paysagers

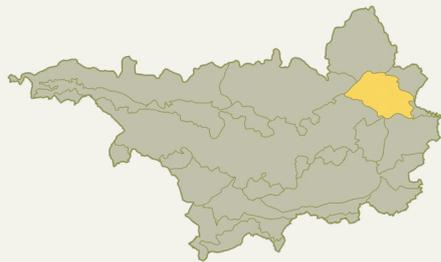
1. Mener une réflexion sur les changements que va apporter la diversification des essences au paysage intraforestier et aux vues sur les massifs et les lisières depuis l'extérieur.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Aménager dans les massifs forestiers des points de vue sur les vallées encaissées de la Grande forêt sinémurienne et vers les aires paysagères voisines des Forêts du Pays-Haut lorrain, le long des chemins accessibles au public.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Initier une concertation entre les acteurs (DNF, Société Royale forestière de Belgique, exploitants forestiers, Parcs naturels, riverains...) concernés par la diversification des essences forestières, visant à déterminer quels sont les impacts paysagers des nouvelles pratiques sylvicoles et les attentes à prendre en compte lors des recompositions forestières.
- Sensibiliser les usagers de la forêt, au moyen notamment de panneaux explicatifs, aux enjeux et conséquences paysagers de la diversification des peuplements dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.
- Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager dans les boisements des ouvertures visuelles lorsqu'elles se justifient. Dans les forêts publiques, envisager l'aménagement d'infrastructures surélevées (tours, miradors) dépassant la cime des arbres à des endroits adéquats.



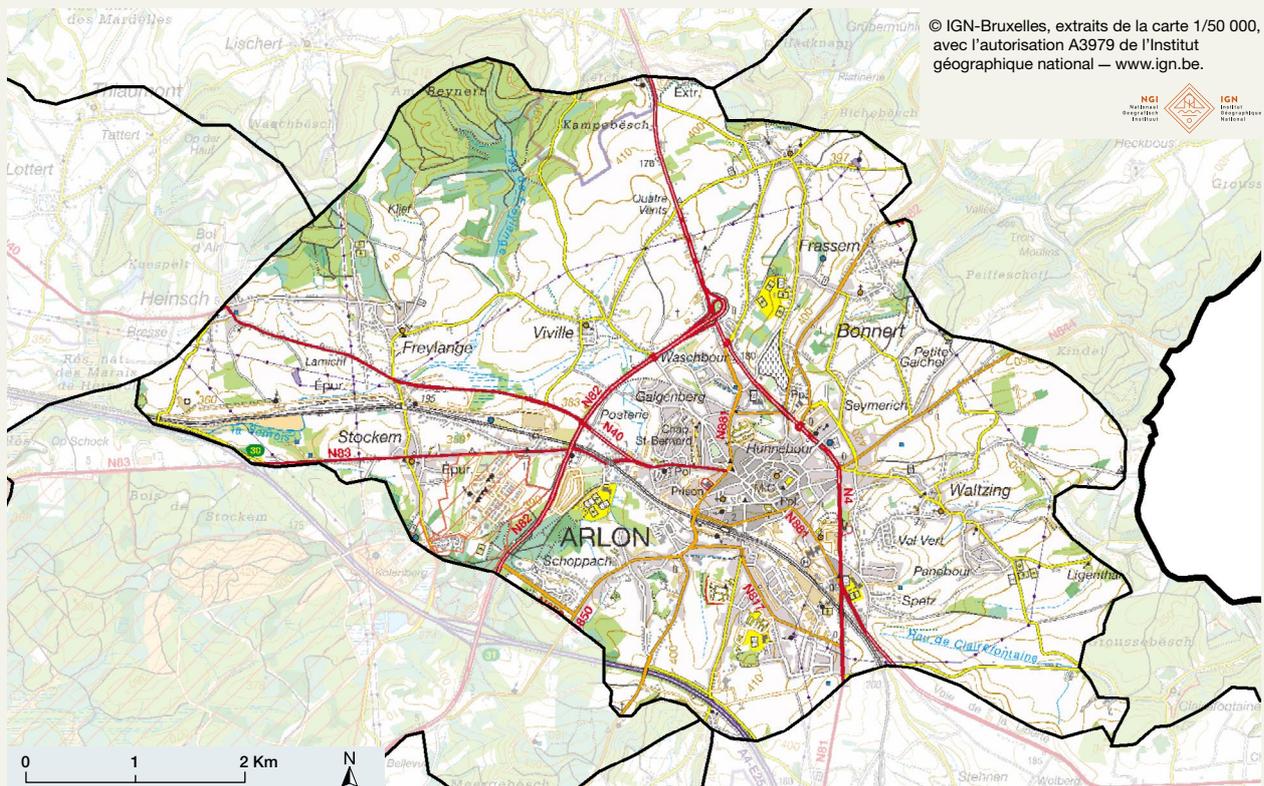
# Butte et campagne périurbaine d'Arlon



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>3 445</b>
Superficie agricole (ha)	1 686
Terres arables (%)	29
Prairies (%)	59
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	531
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	809
Autres occupations du sol (ha)	419
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>24 038</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



L'aire de la Butte et de la campagne périurbaine d'Arlon occupe l'est du revers de la cuesta sinémurienne. La butte, au centre, accueille la ville d'Arlon. La périphérie est composée d'espaces ruraux (labours, prairies et quelques bois) mités d'extensions résidentielles lâches. Dans l'est, les têtes de vallée des cours d'eau rattachés au bassin rhénan créent d'amples vallonnements. Dans l'ouest, la Haute Semois et ses affluents impriment un relief plus calme.



L'aire de la Butte et de la campagne périurbaine d'Arlon s'inscrit sur l'est de la cuesta sinémurienne. Elle en occupe le plateau de revers, à cheval sur l'interfluve séparant les bassins versants mosan, à l'ouest, et rhénan, à l'est. Au cœur de l'aire s'élève, à près de 430 mètres d'altitude, la **BUTTE SAINT-DONAT**, également appelée Knippchen. Elle est protégée de l'érosion par sa couverture de sables résistants et accueille le centre-ville d'Arlon.

La **SEMOIS** prend naissance au sud-est d'Arlon, dans un bassin en pierre. Très étroite, la rivière en partie voûtée, en partie à l'air libre, contourne la butte par le sud et l'ouest dans les quartiers périphériques de la ville (voir page 39). Son mince cours supérieur s'oriente ensuite vers l'ouest dans une vallée très évasée. D'autres ruisseaux prenant leur source dans l'aire impriment des ondulations prononcées dans le plateau, en particulier dans l'est.

**TROIS ÉDIFICES** caractérisent la silhouette de la ville et permettent d'en localiser au loin le centre : le clocher de l'église Saint-Donat, érigée au sommet de la butte homonyme, la haute flèche de l'église Saint-Martin et le château d'eau implanté sur la crête d'interfluve dans le quartier Callemeyn.

Le tissu urbain dense de l'ancien intra-muros d'Arlon occupe les flancs de la butte Saint-Donat. Il a conservé son **PLAN MÉDIÉVAL**. De longues rues épousent les courbes de niveau, entrecoupées par des artères radiales très pentues. Les quartiers extra-muros établis à partir du 19<sup>e</sup> siècle en contrebas de la butte s'organisent autour de voiries au tracé plus rectiligne. Le paysage urbain est rythmé par des alignements de maisons affichant un style traditionnel pour les plus anciennes, éclectique à fonctionnaliste pour les bâtiments édifiés ou transformés par la suite. La majorité des façades sont revêtues de crépi gris ou coloré. Plusieurs grands édifices publics témoignent du rôle d'Arlon comme chef-lieu de la province de Luxembourg et ville garnison. Au sommet de la butte, les bâtiments de l'église Saint-Donat, accessibles notamment par les

escaliers de la Montée royale, se dressent au-dessus des remparts d'une ancienne citadelle. Les extensions urbaines postérieures à la Seconde Guerre mondiale présentent un paysage plus déstructuré, juxtaposition de rangées de maisons, cités sociales, centres commerciaux, grandes surfaces...

De longues **CONTINUITÉS BÂTIES**, constituées de maisons pavillonnaires d'aspect hétéroclite, accompagnent les rues et routes qui s'éloignent d'Arlon, au travers de la campagne périurbaine. Elles relient la ville à plusieurs villages, implantés dans une vallée ou sur une crête. Les noyaux villageois concentrent d'anciennes fermes aux murs crépis, souvent de grande ampleur et à logis dominant.

Plusieurs **VOIES ROUTIÈRES RAPIDES** parcourent la périphérie d'Arlon. La N4 crée une importante césure dans le paysage de l'est de la ville, où elle emprunte un viaduc et une tranchée bétonnée. La N82, plus à l'écart du tissu urbain, de même que l'autoroute E411, traversant les confins sud-occidentaux de l'aire, sont masquées derrière des écrans boisés.

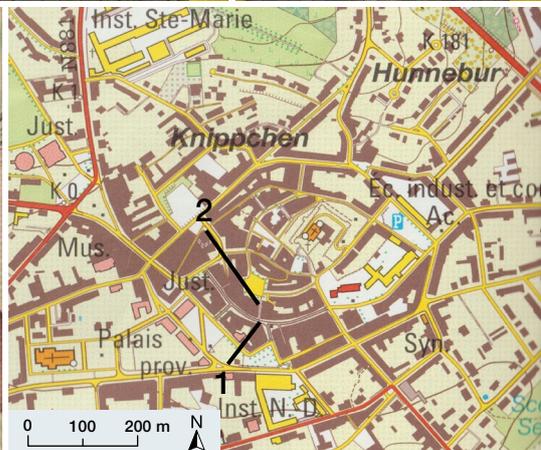
Les **INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES** de la ligne Bruxelles – Luxembourg s'imposent dans le sud d'Arlon. Les voies ferrées traversent la zone sur de hauts talus et se multiplient au niveau de la gare, imposante. À Stockem, les grands bâtiments en brique d'anciens ateliers du chemin de fer bordent les voies.

De grandes **ÉTENDUES AGRICOLES**, marquées visuellement par les axes d'urbanisation et les voies de communication, couvrent la campagne périurbaine. Elles mêlent cultures et herbages. Sur les sols en pente, les parcelles, lorsqu'elles n'ont pas été remembrées, sont disposées en longues lanières étirées le long des courbes de niveau. De nombreux buissons et arbres isolés poussent en bordure de ces parcelles et le long des ruisseaux, tandis que des bosquets de feuillus ou de résineux apparaissent isolément ou, aux limites de l'aire, en prolongement des forêts voisines.



Malgré les transformations apportées au cours du temps au tissu bâti, l'intramuros d'Arlon, circonscrit sur la butte Saint-Donat, a conservé son plan d'origine médiévale (carte en bas à gauche, la ville au 18<sup>e</sup> siècle; carte en bas à droite, la situation actuelle).

Les flancs de la butte sont parcourus par de longues rues qui s'incurvent en suivant les courbes de niveau (1, la Grand-Rue). Elles sont reliées par des voiries en forte pente qui épousent le dénivelé de la butte (2, la rue du Pont-Levis, aménagée en escalier).



Sources : carte de Ferraris, Arlon 202 (1777), Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles ; © IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/20 000 (2006), avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – [www.ign.be](http://www.ign.be).



Siège du château des Comtes et Marquis d'Arlon jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> siècle, le sommet de la butte Saint-Donat a accueilli au siècle suivant un couvent de Capucins, avant d'être fortifié par les troupes de Louis XIV. Le site, entouré par les remparts de la citadelle, est dominé par l'église Saint-Donat, l'ancienne église du couvent profondément rénovée au 19<sup>e</sup> siècle (ci-contre).

Du haut des remparts, sur l'esplanade qui longe l'église, des vues sont offertes vers le nord, sur les toits d'ardoise du centre-ville et, au-delà, sur la campagne périurbaine (ci-dessous ; 1 : la flèche de l'église Saint-Martin, 2 : la N4 à hauteur de Bonnert).



## Butte et campagne d'Arlon



La ville intra-muros, presque entièrement détruite en 1785 par un incendie, conserve peu de vestiges antérieurs à cette date.

Les façades des immeubles de la fin du 18<sup>e</sup> et du début du 19<sup>e</sup> siècle ont reçu un enduit coloré, souvent renouvelé par un crépi de ciment. Les rénovations urbaines opérées dans le centre-ville depuis les années 2000 transparaissent dans les bâtiments entretenus et le pavement soigné des rues (à gauche, rue des Capucins).

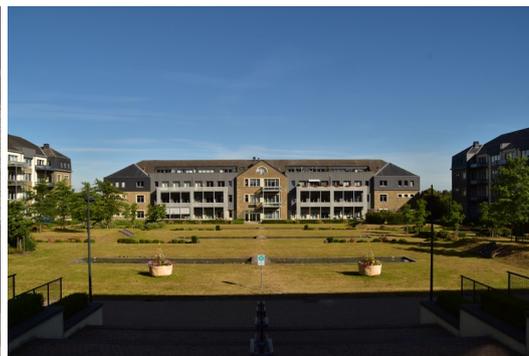
Des venelles s'ouvrent entre certaines maisons (à droite, dans la rue Saint-Bernard).



Au-delà de l'ancienne enceinte, les quartiers ont été progressivement érigés à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. L'architecture des ensembles de maisons mitoyennes, souvent d'une grande homogénéité, balise les différentes phases d'extension de la ville jusqu'aux années 1950 : style éclectique avec façades ornées d'éléments décoratifs, en bordure de l'intra-muros et le long des principaux axes d'accès à la vieille ville (tournant du 19<sup>e</sup> siècle ; à gauche, la rue Godefroid Kurth) ; immeubles de l'entre-deux-guerres, se distinguant notamment par leur retrait derrière un jardinet et des lucarnes-pignon\* triangulaires (au centre, la place de l'Yser) ; façades très sobres des années 1950 (à droite, la rue de Waltzing).



De grands bâtiments publics et religieux jalonnent le paysage urbain d'Arlon. Leur style varie mais leurs murs, en pierre ou en brique, affichent souvent une même gamme de teintes sable à ocre. Le palais provincial (1) et l'ancien palais de justice (2) ont été construits au 19<sup>e</sup> siècle en styles néoclassique et néogothique (à gauche). Ils forment un ensemble homogène au bord de la place Léopold. Les dimensions imposantes de l'église néogothique Saint-Martin (début du 20<sup>e</sup> siècle, au centre) répondent au souhait de Léopold II de doter Arlon d'une église digne de son statut de chef-lieu de province. L'édifice et sa tour de nonante-sept mètres figurent au patrimoine exceptionnel de Wallonie. Le bâtiment administratif provincial (à droite), inauguré en 1988, affiche quant à lui une architecture postmoderniste\*.



Deux casernes, situées dans le nord-est de la ville, rappellent le rôle de ville de garnison joué par Arlon aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles. La caserne Léopold (années 1830) jouxte l'intra-muros. Les bâtiments, aux hautes façades austères, abritent aujourd'hui l'Académie des Beaux-Arts (à gauche, rue de Seymerich). La caserne Callemeyn (au centre, quartier de Seymerich) qui a perdu sa fonction militaire en 1994 a été partiellement réaffectée en appartements. L'esplanade où les soldats étaient passés en revue (parade ground) a été aménagée en parc paysager.

Le village de Stockem est environné par le domaine militaire du camp Bastin, en activité depuis 1952. Entouré de hautes clôtures qui interdisent l'accès, le site borde la N83 (à droite). Les blocs de casernement, de facture uniforme, sont en partie masqués par des talus enherbés.

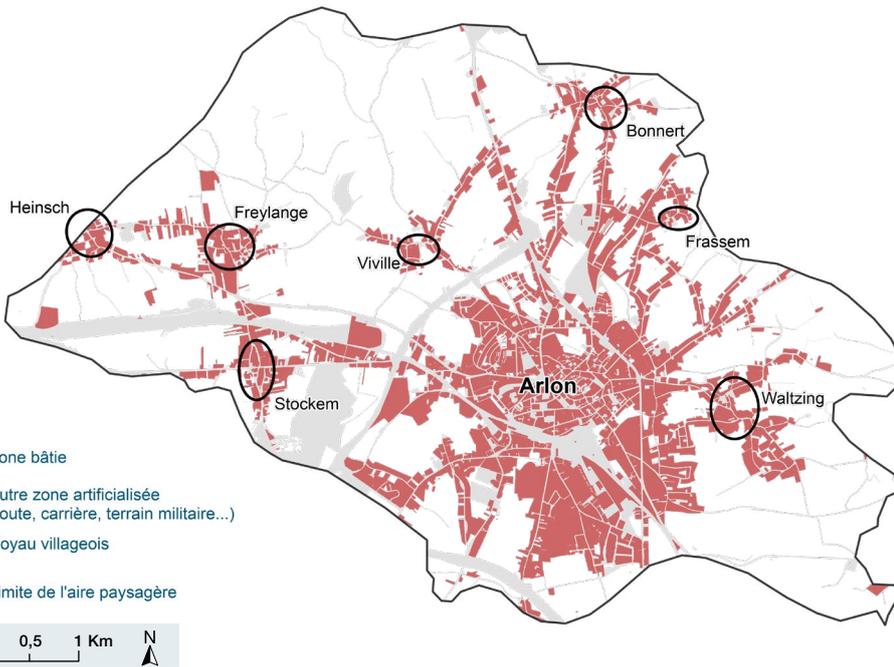


Les quartiers périphériques de la ville, créés à partir des années 1950, forment un tissu bâti très vert et aéré mais sans grande unité (ci-dessus à gauche, rue des Violettes). À l'inverse, plusieurs ensembles d'habitations sociales se distinguent par leur aspect uniforme (au centre, rue de la Meuse). C'est aussi le cas du quartier du Galgenberg, offrant dès les années 1950, des logements à prix modeste aux familles des militaires en service dans les casernes de la ville (à droite, rue des Chênes).

Le récent éco-quartier\* de Wäschbour (limites nord-occidentales d'Arlon, ci-contre) rassemble maisons, immeubles à appartements, services et commerces. Il articule des bâtiments semi-mitoyens de gabarits divers autour d'espaces verts.



L'ancien noviciat des Jésuites et les bâtiments construits dans son parc dans les années 1970 (à gauche) accueillent le département des Sciences et gestion de l'environnement de l'Université de Liège. À droite, les boisements du parc vus le long de la N4.



Source : par les auteurs, d'après SPW/UCLouvain/ULB/ISSeP (2020). Carte d'occupation du sol wallon – WALOUS 2018.

De longs continums bâtis joignent Arlon et les localités de sa campagne périurbaine et relient ces dernières entre elles, dans l'axe des grandes routes et des anciens chemins ruraux. Ils sont principalement constitués de maisons construites depuis les années 1960, dont les standards architecturaux varient selon l'époque de leur construction, du type « chalet » ou « fermette flamande » (1 – rue du Maitrank, Frassem) au type « cubique » (2 – Chemin de la Rentertkapell, Waltzing). Le rayonnement économique du Grand-Duché voisin stimule ces développements immobiliers.

Aux abords d'Arlon, garages, stations-services et grandes surfaces commerciales se multiplient le long des routes, accentuant l'aspect déstructuré du paysage d'entrée de ville (3, rue de la Posterie, N83).



Les noyaux villageois concentrent d'anciennes exploitations agricoles, particulièrement des fermes de grande taille transformées en habitations. À Freylange, des exploitations agricoles de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup> siècle aux murs enduits et colorés s'alignent, jointives, derrière un usoir (à gauche). À Heinsch, une grande ferme du type dit « à logis dominant » : le corps de logis se distingue nettement de l'exploitation (à droite).



Entre les cordons bâtis, de grands espaces agricoles, herbagers et cultivés, s'ouvrent dans la campagne périurbaine d'Arlon. Des linéaires ligneux soulignent les berges des cours d'eau et les bordures des parcelles. Aux limites de l'aire, les masses boisées des forêts voisines ferment les horizons.

Dans l'ouest de l'aire, la Haute Semois (ci-contre, au lieu-dit Posterie, à l'ouest d'Arlon) a creusé une vallée ample dans le plateau de revers de la cuesta sinémurienne. À Freylange (ci-dessus, depuis la N40), les ondulations du relief sont accentuées par la présence de la butte boisée du Jongebèsch (443 mètres, flèche) qui, comme la butte Saint-Donat, a résisté à l'érosion grâce aux roches dures qui y affleurent.

Dans l'est de l'aire, les vallonnements sont plus marqués, créés par les têtes de vallée de ruisseaux appartenant au bassin rhénan (ci-dessous, la tête de vallée du ruisseau de Clairefontaine).



La silhouette paysagère d'Arlon se dessine sur la ligne d'horizon depuis les confins de l'aire. Elle est caractérisée par l'émergence de la haute flèche de l'église Saint-Martin (1) et du clocher de l'église Saint-Donat (2). Le château d'eau (3) et l'antenne radar de l'ancienne caserne Callemeyn (4), établis dans le quartier de Seymerich, sur les hauteurs de l'interfluve séparant les bassins mosan et rhénan sont bien visibles de loin également (à gauche, depuis le versant occidental du ruisseau de Freylange, un affluent de la Semois).



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2018 ; SPWTLPE (2020). Plan de secteur.

La forte pression immobilière à laquelle le territoire arlonais est soumis constitue une menace pour les paysages agricoles qui jouxtent ou sont enclavés entre les zones habitées. De grandes étendues herbagères ou cultivées, inscrites au Plan de secteur en zone d'aménagement communal concerté (ZACC), constituent en effet des réserves foncières susceptibles d'être urbanisées à terme. C'est le cas d'un vaste terrain en bordure nord-orientale d'Arlon, à Seymerich (1), et d'une poche agricole enclavée dans la localité de Stockem (2).



La gare d'Arlon (à gauche) s'impose dans le bas de la ville. Elle a été construite dans les années 1880 en remplacement d'un bâtiment plus modeste, pour affirmer son rang de gare de capitale provinciale desservie par des trains internationaux. De grands bâtiments ferroviaires bordent la ligne Bruxelles – Luxembourg, marquant le paysage aux abords de Stockem (à droite).



La N4, qui traverse les quartiers est d'Arlon, aménagée en tranchée (à gauche) ou en viaduc (flèche, au centre), balafre le paysage urbain.

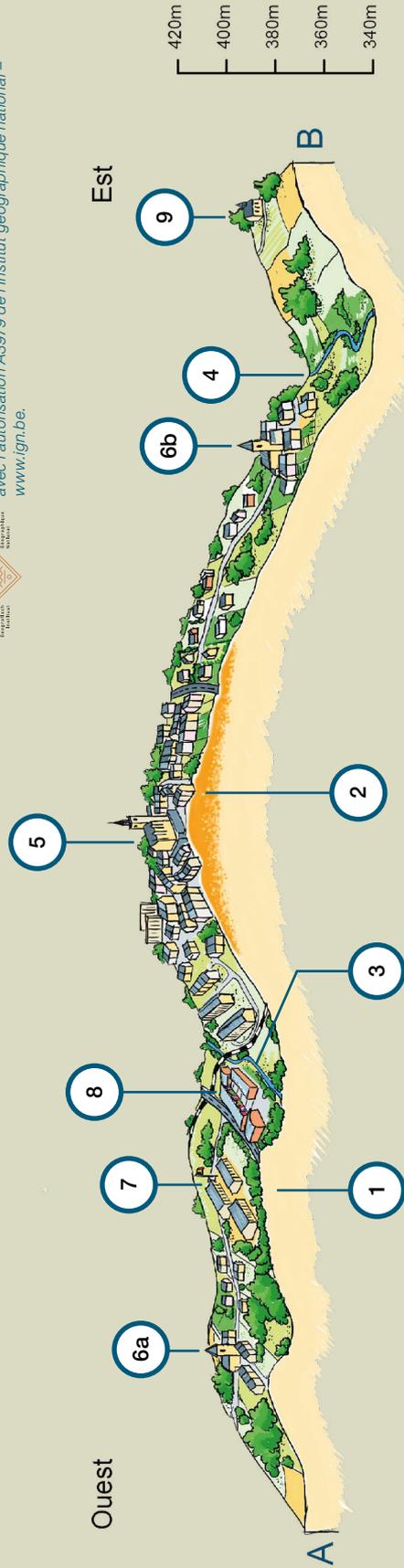
La N82 contourne la ville par l'ouest, derrière des rideaux boisés (à droite).

## Profil topographique de la Butte d'Arlon et de sa campagne périurbaine

1. Sous-sol principalement sableux.
2. Bancs de grès très résistants à l'érosion.
3. Semois.
4. Petit affluent de la Baach, inscrit dans le bassin hydrographique du Rhin.
5. Centre-ville d'Arlon et église Saint-Donat, édifiée au sommet de la butte.
6. Villages de Stockem (6a) et Waltzing (6b), englobés dans la périurbanisation arlonaise.
7. Camp militaire Bastin.
8. Complexe commercial en bordure de la N82.
9. Renterkapell, chapelle isolée.



Source: © IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national - [www.ign.be](http://www.ign.be).



Dessin : Anne Sinzot.

## Constats et enjeux

- Le centre-ville arlonais est concerné par des opérations de rénovation urbaine. À condition de respecter une cohérence visuelle, elles permettent d'améliorer la qualité du paysage urbain, en remettant en valeur certains bâtiments et en introduisant de nouvelles formes architecturales.
- Une forte pression immobilière s'exerce sur les terrains agricoles. Leur lotissement entraîne la disparition d'étendues d'une potentielle grande qualité paysagère et qui constituent des poches de respiration au sein du bâti.
- Le paysage d'entrée de ville d'Arlon – où se succèdent zones commerciales et petites industries, le long des axes routiers – est fortement déstructuré et mériterait d'être pris en compte.
- Le bâti rural ancien a souvent et fait encore l'objet de rénovations et de transformations tenant peu compte de ses caractéristiques architecturales d'origine, ce qui entraîne une perte de cohérence du paysage des anciens centres villageois (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).

## Objectifs paysagers

1. Maintenir ou recréer la cohérence paysagère dans les actions de rénovation urbaine.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Privilégier une densification des nouveaux développements résidentiels dans les noyaux villageois ou leur extension en préservant des enclaves vertes.	GESTION
3. Recomposer le profil paysager des axes routiers convergeant vers Arlon.	AMÉNAGEMENT
4. Assurer le respect des caractéristiques architecturales du bâti villageois ancien.	GESTION

## Pistes d'action

- Intégrer la dimension paysagère à l'ensemble des projets urbanistiques concernant le centre-ville.
- Veiller à l'utilisation parcimonieuse du sol en cas d'urbanisation d'anciens terrains agricoles et mener des actions de sensibilisation et de (re)structuration paysagère : insertion visuelle des zones d'extension d'habitat, des équipements d'intérêt collectif...
- Mettre au point des prescriptions paysagères relatives à l'aménagement des chaussées et de leurs abords.
- Encadrer les transformations du bâti villageois ancien par des prescriptions urbanistiques et architecturales imposant le respect de leurs caractéristiques fondamentales d'origine.



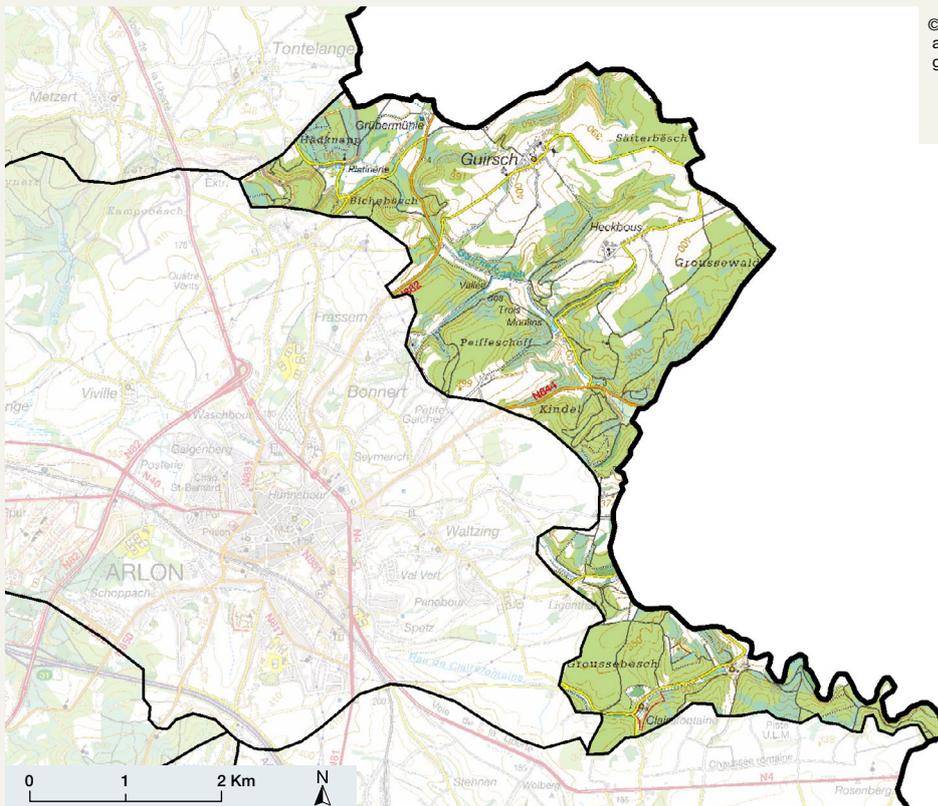
# Forêts et clairières est-arlonaises



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>1 602</b>
Superficie agricole (ha)	474
Terres arables (%)	35
Prairies (%)	53
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	1 004
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	33
Autres occupations du sol (ha)	91
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>318</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

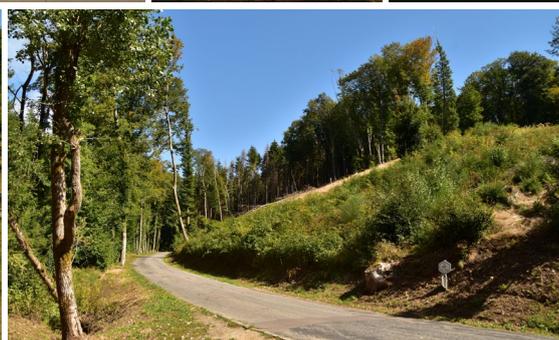
<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – [www.ign.be](http://www.ign.be).



L'aire des Forêts et clairières est-arlonaises s'étend le long de la frontière grand-ducale, sur la cuesta sinémurienne et les marges de la dépression de l'Attert. De profondes vallées séparent des lambeaux de plateau. Les pentes fortes des versants et les plateaux sableux sont boisés. De grandes clairières agricoles s'ouvrent dans le nord, sur les replats autour des villages de Guirsch et Heckbous, et des prairies tapissent le fond des vallées.



Les Forêts et clairières est-arlonaises occupent l'extrémité orientale de la cuesta sinémurienne, entre l'aire de la Butte et de la campagne périurbaine d'Arlon et la frontière grand-ducale.

L'aire s'inscrit sur le front abrupt de la cuesta et sur son revers légèrement incliné vers le sud. Ce dernier est entaillé par une série de vallées profondes et relativement encaissées dont les ruisseaux appartiennent au bassin versant du Rhin. Dans le nord, l'aire englobe également les limites de la dépression formée par l'Attert et ses affluents, en contrebas du front de la cuesta.

La **FORÊT** couvre la majeure partie de l'aire, en continuité avec les peuplements forestiers luxembourgeois. Elle s'étend sur les pentes fortes des versants et du front de cuesta, et sur les zones de plateau aux sols sableux. Elle se prolonge dans le nord-ouest au lieu-dit Hädknapp, au pied de la cuesta. Futaies feuillues et pessières s'y côtoient, apportant de forts contrastes dans les paysages forestiers.

Dans le nord du revers de cuesta, sur le plateau, le couvert forestier laisse la place à de **GRANDES CLAIRIÈRES** sur des terrains de nature argilo-marneuse, davantage propices à l'agriculture. Elles sont couvertes d'étendues de champs et de prairies. En limite nord du revers, à Guirsch, les terres agricoles offrent des vues dégagées. On y aperçoit, en dehors de l'aire, les paysages transfrontaliers belgo-luxembourgeois qui s'étendent dans la dépression de l'Attert et, en arrière-plan, la remontée de l'Ardenne (à l'ouest, côté belge) et de l'Oesling (à l'est, côté luxembourgeois).

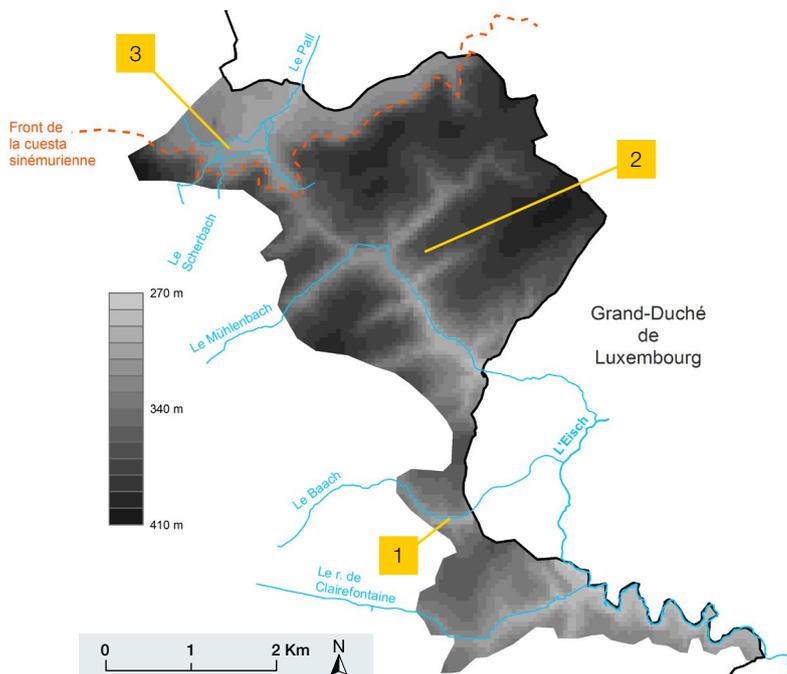
Les paysages s'ouvrent également dans le fond des vallées, couvertes de **PRAIRIES HUMIDES** constituées tantôt de prés de fauche, tantôt de pâtures. Certaines de ces zones présentent un grand intérêt écologique.

Plusieurs **PETITES LOCALITÉS** sont présentes : Guirsch, principal village de l'aire, et Heckbous, établis sur des

lignes de crête au sein des clairières dans le nord ; Clairefontaine, occupant le creux de l'étroite vallée du ruisseau homonyme dans le sud. Leur bâti s'implante librement dans l'axe d'une rue principale ou unique. Il se compose de fermes des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, bi- à quadricellulaires, et d'habitations construites principalement depuis les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. Les façades, généralement enduites, présentent des teintes variées, blanches, grises, pastel, parfois vives.

Deux ensembles monumentaux marquent ces paysages villageois : le château de Guirsch, qui s'impose dans la perspective de la rue principale du village et les ruines de l'ancienne abbaye de Clairefontaine, démolie durant la Révolution française.

Des **MOULINS** isolés, autrefois alimentés par le débit régulier des ruisseaux, occupent le creux des vallées. Certains ont conservé leur étang de retenue d'eau. Quelques maisons et fermes apparaissent aussi ponctuellement le long des routes empruntant les vallées. À l'écart également, les grands bâtiments roses de l'école des prêtres du Sacré-Cœur se dressent dans la vallée du ruisseau de Clairefontaine, encadrés par les versants boisés.



Source : par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique. Modèle Numérique de Terrain.

L'aire présente un relief contrasté. De profondes vallées encaissées, creusées par des affluents de l'Eisch (1, la vallée du Baach), isolent des lambeaux de plateau plus ou moins larges sur le revers de la cuesta sinémurienne (2, à proximité du hameau d'Heckbous). L'Eisch elle-même, dont le cours méandreuse délimite la frontière entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg au sud-est de l'aire (carte), entaille fortement le revers de cuesta. Dans le nord, l'aire inclut le front accusé de la cuesta et s'étend en contrebas, sur les marges de la dépression de l'Attert (3, la plaine du Scherbach et le front boisé de la cuesta en arrière-plan; lieu-dit La Platinerie, Bonnert).



Des zones forestières couvrent les pentes fortes des versants des vallées (à gauche) et celles du front de la cuesta, ainsi que les replats aux sols sableux, de mauvaise aptitude agronomique. Majoritairement composées de propriétés privées, les forêts de l'aire comptent de nombreux peuplements d'épicéas, essence privilégiée pour son exploitabilité à relativement court terme, soit une soixantaine d'années après plantation (à droite).



De grandes clairières agricoles s'étendent sur les plateaux du nord du revers de la cuesta. Elles occupent des plages de sols argilo-marneux, offrant des conditions adéquates pour les labours et les herbages. Le paysage est très ouvert sur le plateau qui accueille le hameau d'Heckbous (ci-dessus à gauche ; à l'horizon s'aperçoit la silhouette du centre-ville d'Arlon). La clairière environnant le village de Guirsch est davantage compartimentée par des boisements (ci-dessus à droite).

Le paysage s'ouvre également dans le fond humide des vallées et parfois sur le bas de leurs versants faiblement pentus. Les sols y sont couverts de prairies, certaines pâturées, d'autres vouées à la fauche (ci-contre, la vallée du Mühlenbach).



La frontière belgo-luxembourgeoise suit, dans le sud de l'aire, le cours ondulé de l'Eisch (à gauche). Dans le nord-est, elle borde un chemin parallèle au front boisé de la cuesta, en contrebas de celle-ci (au centre). Ailleurs, les limites frontalières sont moins tangibles, généralement tracées au milieu des bois (à droite). De nombreuses bornes-frontières côniques en fonte, décorées des armoiries belges et luxembourgeoises, matérialisent la limite des deux États, définitivement fixée dans les années 1840.



À Guirsch, une vue très étendue se découvre sur le paysage transfrontalier à l'approche du front de la cuesta, à la faveur d'une discontinuité dans le massif boisé qui couvre les pentes. Elle porte sur la dépression de l'Attert, dans laquelle sont implantées, côté luxembourgeois (Région du Gutland), les localités d'Oberpallen (1) et de Colpach (2), côté belge le village de Nothomb (3). À l'arrière-plan se dessine la remontée de l'Ardenne belge et de l'Oesling grand-ducal.



Guirsch et Heckbous (à gauche) accueillent des fermes pluricellulaires datant généralement de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, aux murs enduits. Les plus grandes possèdent un corps de logis « dominant » (flèche), qui se distingue nettement des autres parties du bâtiment. En raison de sa grande cohérence architecturale, peu altérée par les restaurations et nouvelles constructions, le centre de Guirsch a été classé en 2010 au titre d'ensemble architectural et la localité reconnue en 2023 comme l'un des Plus Beaux Villages de Wallonie (au centre, la rue du Centre). Le paysage villageois est marqué par la présence du château (à droite).



Le hameau de Clairfontaine, étiré dans le fond de la vallée du ruisseau du même nom, s'est développé en bordure du domaine de l'ancienne abbaye cistercienne\*. Ci-dessus à gauche, une maquette exposée dans la crypte de la chapelle Notre-Dame représente le site peu avant sa destruction lors de la Révolution française.

Les vestiges de l'abbaye – les fondations des murs des divers bâtiments, dégagées lors de fouilles – sont mis en valeur et accessibles au public (ci-dessus à droite).

L'unique et étroite rue de la localité est bordée par l'ancienne hôtellerie, l'un des rares bâtiments du site abbatial n'ayant pas été détruits (ci-contre).



Des constructions isolées ou en petits groupes apparaissent çà et là dans le creux des vallées. Il s'agit le plus souvent d'anciens moulins à eau. Le moulin de la Platinerie à Bonnet (à gauche) regroupe une ferme à logis dominant et ses diverses dépendances du début du 19<sup>e</sup> siècle, soigneusement restaurées. Les hauts bâtiments rosâtres du domaine du Sacré-Cœur (à droite), édifiés de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960, se dressent dans la vallée du ruisseau de Clairfontaine.

## Constats et enjeux

- Les localités situées dans l'aire sont épargnées par l'urbanisation qui touche la périphérie arlonaise. Leur caractère resté rural et le soin généralement apporté aux bâtisses anciennes leur attribuent une grande qualité paysagère, qu'il convient de préserver eu égard à la pression immobilière latente liée à la proximité du pôle économique luxembourgeois (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Une part importante des forêts est composée de peuplements d'épicéas, essence sensible aux changements climatiques et victime de dépérissement. Leur remplacement progressif par des essences, résineuses ou autres, plus résistantes s'avère nécessaire pour préserver ce paysage forestier.

## Objectifs paysagers

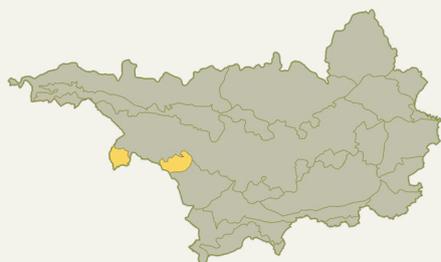
1. Préserver la qualité paysagère des villages et de leurs abords.	PROTECTION- GESTION
2. Mener une réflexion sur les changements que va apporter la diversification des essences au paysage intraforestier et aux vues sur les massifs et les lisières depuis l'extérieur.	GESTION- AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Veiller au respect des caractéristiques architecturales du bâti villageois vernaculaire lors des rénovations, ainsi qu'à une bonne intégration des nouvelles constructions.
- Initier une concertation entre les acteurs (Société Royale forestière de Belgique, exploitants forestiers, riverains...) concernés par la diversification des essences forestières, visant à déterminer quels sont les impacts paysagers des nouvelles pratiques sylvicoles et les attentes à prendre en compte lors de cette recomposition.
- Sensibiliser les usagers de la forêt, au moyen notamment de panneaux explicatifs, aux enjeux et conséquences paysagers de la diversification des peuplements dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.



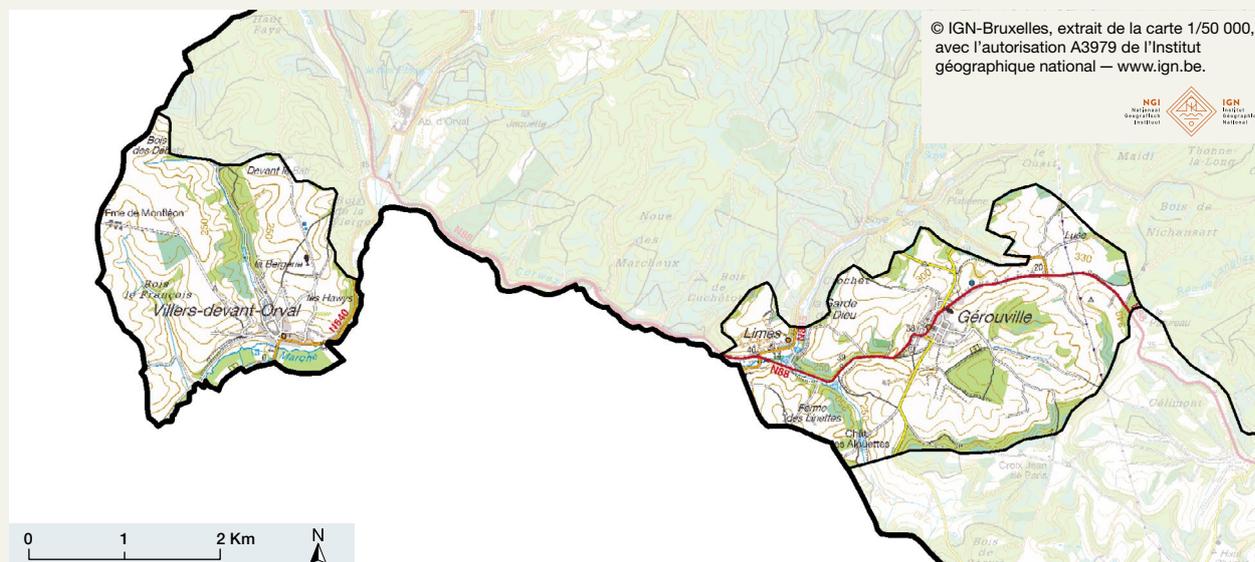
# Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérouville



<b>Superficie totale de l'aire<sup>A</sup></b>	<b>1 341</b>
Superficie agricole (ha)	982
Terres arables (%)	9
Prairies (%)	86
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	214
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	58
Autres occupations du sol (ha)	88
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>1 142</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



Les deux parties de l'aire des Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérouville sont séparées par la bordure sud de la Grande forêt sinémurienne et par le territoire français. Les vues longues et dégagées des hauts de versant herbagers et les vallées étroites, souvent boisées et relativement profondes, forment les traits caractéristiques du paysage non bâti. Villers-devant-Orval et Limes sont blottis en fond de vallée tandis que Gérouville est adossé à un versant exposé au sud. Chaque noyau villageois présente une identité spécifique ; un habitat pavillonnaire se développe sur les hauteurs périphériques.



Les Vallonnements herbagers de Villers-devant-Orval – Géroville regroupent deux territoires distincts qui s'inscrivent sur l'ouest du revers de la cuesta sinémurienne. Les petits cours d'eau ayant érodé le PLATEAU ont créé des VALLONS ÉTROITS ET ENCAISSÉS, de direction préférentielle nord-sud. Faisant exception à cette orientation, la vallée des ruisseaux du Corwez et de la Marche, un peu plus large, découpe le relief d'est en ouest à hauteur des villages de Limes et de Villers-devant-Orval.

Au sein des creux topographiques, les vues sont courtes, limitées par la déclivité des bas de versants et les boisements qui accompagnent les cours d'eau ou occupent les pentes raides. En quittant ces creux, le spectateur bénéficie en revanche d'HORIZONS OUVERTS couverts d'ÉTENDUES HERBEUSES. Le parcellaire en lanières d'autrefois a laissé place à de larges parcelles carrées, simplifiant ainsi la mosaïque agricole. Ces parcelles nourrissent directement bovins ou chevaux – elles sont alors clôturées – ou bien sont fauchées. La végétation ligneuse y est clairsemée ou absente. Quelques champs sont implantés sur les zones les plus planes des interfluves. Enfin, la culture de sapins de Noël commence à s'imposer visuellement dans la partie occidentale de l'aire. Elle représente, avec le développement des écuries et de leurs pâtures aux clôtures élevées, les signes paysagers d'une transformation des pratiques agricoles. Des MASSIFS BOISÉS feuillus, en extension, cernent ces paysages ouverts.

Cette petite aire ne comprend que TROIS NOYAUX DE PEUPEMENT bâtis s'accompagnant de fermes et autres bâtisses isolées aux marges des vastes poches agricoles. Villers-devant-Orval et Limes occupent les bas de versant exposés au sud de la vallée des ruisseaux de la Marche et du Corwez, face au versant opposé français. Contraints par la faible largeur du fond de vallée où ils se sont développés, ils se distinguent par des enfilades bâties aux usoirs très réduits. Le paysage intérieur de Villers-devant-Orval est marqué par la minéralité et l'homogénéité de couleur qui caractérise ses alignements, combinant pierres nues ocre ou enduits beige clair et ardoises gris foncé. Limes se différencie par la

situation de son église en contre-haut et par la présence d'un bâti non jointif de grande taille. Géroville est, quant à lui, implanté sur une proéminence du relief et présente un plan orthogonal singulier. Associés à un bâti rural ancien peu dénaturé, ces éléments offrent un paysage marquant. Le village tire également son originalité de sa vaste place arborée.

Les AMBIANCES VILLAGEOISES restent dominées par l'architecture rurale, les matériaux et l'agencement vernaculaires, ce qui leur confère un ASPECT IMMuable. Cependant, les habitations rurales des siècles passés s'y dégradent par endroits et une urbanisation pavillonnaire non typée a quelque peu essaimé sur les hauteurs nord de Villers-devant-Orval et de Géroville. Le devenir des zones d'aménagement communal concerté influencera le maintien de l'identité des villages héritée du passé.

L'essentiel de la circulation de l'aire se fait via les ROUTES RÉGIONALES qui traversent le cœur des trois villages. Sans aménagement spécifique, elles y perturbent la perception paysagère. Ailleurs, le réseau viaire prend la forme de rues sans issue ou finissant en chemins agricoles. La frontière franco-belge, encore matérialisée par quelques postes douaniers, n'induit pas de césure paysagère forte. De loin, les tuiles rougeâtres des maisons signalent le territoire français.

Les versants parfois abrupts des vallées dévoilent, ici et là, la roche dénudée, notamment au cœur de Limes. Il peut s'agir de petites carrières dont l'exploitation est abandonnée. Au sein des vallons boisés, de nombreux étangs piscicoles ont été aménagés. Ils se devinent à travers les frondaisons.

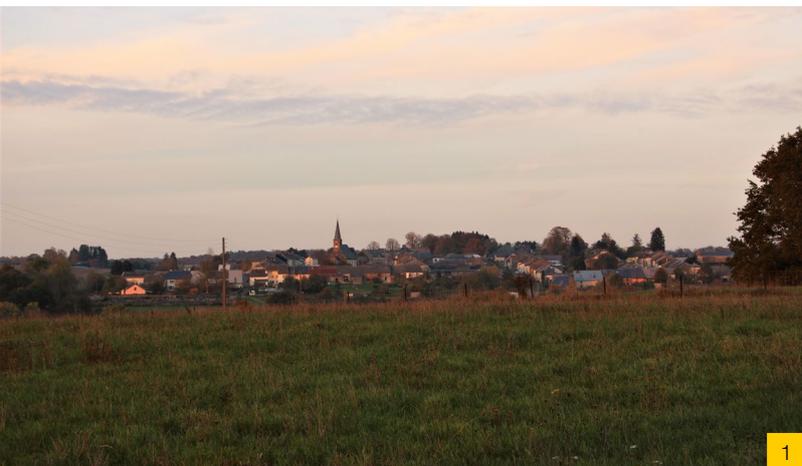


L'aire se caractérise par une forte dichotomie paysagère. D'une part, boisements et noyaux d'habitat se concentrent dans les fonds de vallée et bas de versant abrupts ; d'autre part, les versants – plus ou moins pentus – en contre-haut sont couverts de larges aplats d'herbe et quadrillés de clôtures (ci-dessus à Villers-devant-Orval). Des maisons récentes sont implantées sur les hauts de versant (ci-dessus, flèche jaune). Depuis cet angle de vue, le bois Bochet (en France, flèche rouge), qui recouvre un mamelon, attire le regard. Sur les zones de plateau au sud-est de Gérardville et au nord de Villers-devant-Orval, des champs s'insèrent parmi les prairies. Près de Gérardville (ci-dessous à gauche), la présence d'arbres isolés, de rideaux arbustifs et de haies apporte verticalité et diversité au paysage agricole alors que, près de Villers-devant-Orval, c'est la profondeur des vues dégagées qui le singularisent (ci-dessous au centre et à droite). Des convexités feuillues animent l'horizon en direction du territoire français (ci-dessous à droite).



Les longs alignements de bâti mitoyen aux murs ocre ou beiges et aux toits d'ardoise (ci-dessus), la taille réduite des usoirs (ci-dessus à gauche le long de la N840), les places asphaltées donnent au paysage de Villers-devant-Orval un aspect très minéral. L'homogénéité des bâtisses assez cosues de la place Dom Marie-Albert (ci-dessus à droite) rappelle qu'elles ont été reconstruites après la Seconde Guerre mondiale, tout comme l'église.

L'entrée orientale de Villers-devant-Orval se caractérise par la succession de bâtiments, de toutes époques, aux gabarits et architectures atypiques, notamment, un manoir classé du début du 17<sup>e</sup> siècle (ci-dessus à gauche) ou encore les anciens bâtiments du terminus de la ligne vicinale (ci-contre).



1



2

Géroville se démarque par son site de haut de versant (1), son plan médiéval en damier – dont l'îlot central, occupé par la fonction religieuse, est classé – et sa vaste place carrée qui conditionne les implantations bâties de l'amont du village (2).

Cette structuration géométrique a conservé toute sa lisibilité. Le respect de l'orthogonalité des rues dans ce contexte topographique impose des décrochements successifs qui animent les enfilades (3).

Perché sur un promontoire entre deux vallons, le noyau ancien est greffé, au nord, d'extensions linéaires de bâti pavillonnaire qui condamnent progressivement les vues plongeantes vers le village (4) et les vallons encaissés. Certaines constructions ont été implantées en zone agricole (5, flèches).

La route régionale N88 coupe le village en son centre (carte), rompant la quiétude des lieux.



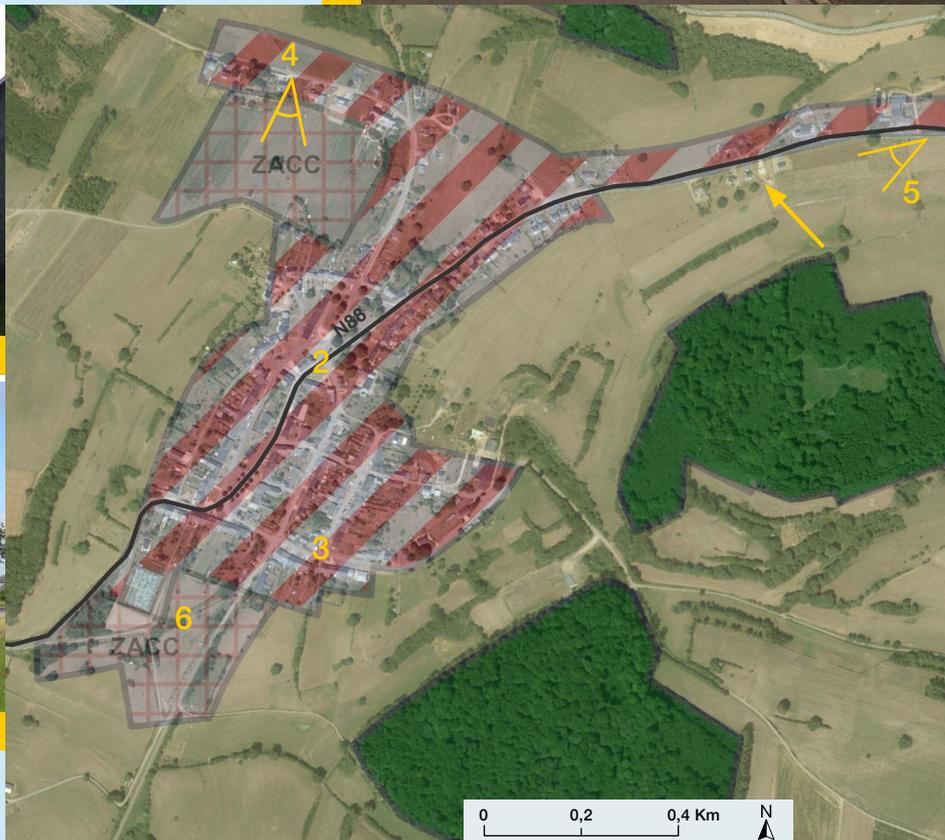
3



4



5



Sources : SPWTLPE (2020). Plan de secteur ; SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2019.





Limes, nettement plus petit que les deux autres villages, présente une structure plus lâche. Un long alignement de petites maisons rurales cohabite avec de grosses bâtisses disposées dans le fond verdoyant de la vallée du Corwez (à gauche, un ancien moulin à la façade végétalisée). Au-dessus des pentes les plus fortes, boisées, s'élèvent des espaces herbeux presque entièrement dévolus aux équidés et compartimentés de hautes barrières en bois (à droite). L'église, isolée sur la crête militaire\* (à droite, flèche), domine la vallée boisée et le village.



Trois routes régionales traversent le cœur des noyaux bâtis. Ces voiries assurent seules les connexions intravillageoises et avec les territoires voisins. Le reste du réseau viaire est constitué de rues menant aux fermes isolées et qui se prolongent en chemins dans la forêt sinémurienne ou la campagne frontalière (ci-dessus à gauche entre Limes et Gérardville). Les postes de douane de Limes (ci-dessus à droite, l'ancienne loge des douaniers belges) et de Villers-devant-Orval sont les seuls marqueurs de la frontière entre les deux pays. Le paysage frontalier français peut uniquement être appréhendé depuis les hauteurs de la partie occidentale de l'aire. Il se distingue notamment par les constructions couvertes de tuiles incarnates (ci-dessous).



## Constats et enjeux

- Chaque noyau bâti présente une identité urbanistique propre. L'homogénéité de Villers-devant-Orval et Géroville, remarquable, nécessite préservation et entretien (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Les zones d'habitat en haut de versant et les ZACC constituent l'essentiel des réserves foncières (potentielles) de l'aire. Leur urbanisation pourrait modifier sensiblement les silhouettes villageoises, en particulier la ZACC au sud de Géroville (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Le cœur des trois localités est scindé par une – deux pour Limes – large voirie, sans aménagements spécifiques. Ces axes n'invitent pas à la découverte paysagère des espaces bâtis par les usagers faibles.
- Les espaces boisés gagnent du terrain. Ils habillent désormais presque entièrement les fonds de vallée et bas de versant et colonisent, ici et là, le plateau. Ils masquent certains éléments paysagers (étangs, affleurements rocheux) et pourraient atténuer le sentiment d'ouverture, déjà estompé par les hautes clôtures des enclos pour chevaux, qui prévaut sur le plateau (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).

## Objectifs paysagers

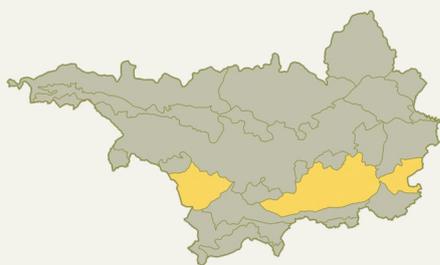
1. Stimuler une rénovation du bâti ancien respectant les spécificités architecturales locales, en particulier à Villers-devant-Orval et Géroville.	GESTION
2. Maintenir les nouvelles constructions résidentielles au niveau des sites d'implantation d'origine des villages.	PROTECTION- GESTION
3. Ne pas autoriser la construction d'habitations en zone agricole, surtout au sein des espaces en contre-haut offrant de vastes vues sur le finage.	PROTECTION
4. Aménager les voiries régionales dans leur traversée des villages ainsi que les places minérales afin d'offrir un cadre propice aux cheminements piétons.	AMÉNAGEMENT
5. Conserver, voire recréer, des espaces ouverts en fond de vallée et éviter l'extension des boisements et des prairies pour chevaux sur le plateau.	GESTION- AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Fournir des incitants financiers (supplémentaires) encourageant l'acquisition et la location pour la résidence de logements au sein du bâti ancien et la rénovation de celui-ci dans le respect de l'architecture vernaculaire (enduit, ouvertures rappelant les fonctions originelles...).
- Instaurer des documents communaux d'aménagement du territoire guidant le devenir des ZACC de l'aire et empêchant l'urbanisation des terrains en zone d'habitat à caractère rural jouxtant l'église de Limes.
- Se concerter entre les autorités régionales et communales et les riverains pour juger de l'opportunité d'un aménagement attractif de l'espace public des villages pour les habitants et les promeneurs.
- Réfléchir avec les propriétaires et les gestionnaires des espaces agricoles et forestiers à une alternative à la sylviculture sur les parcelles localisées sur le plateau et, ponctuellement, en fond de vallée.



# Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne

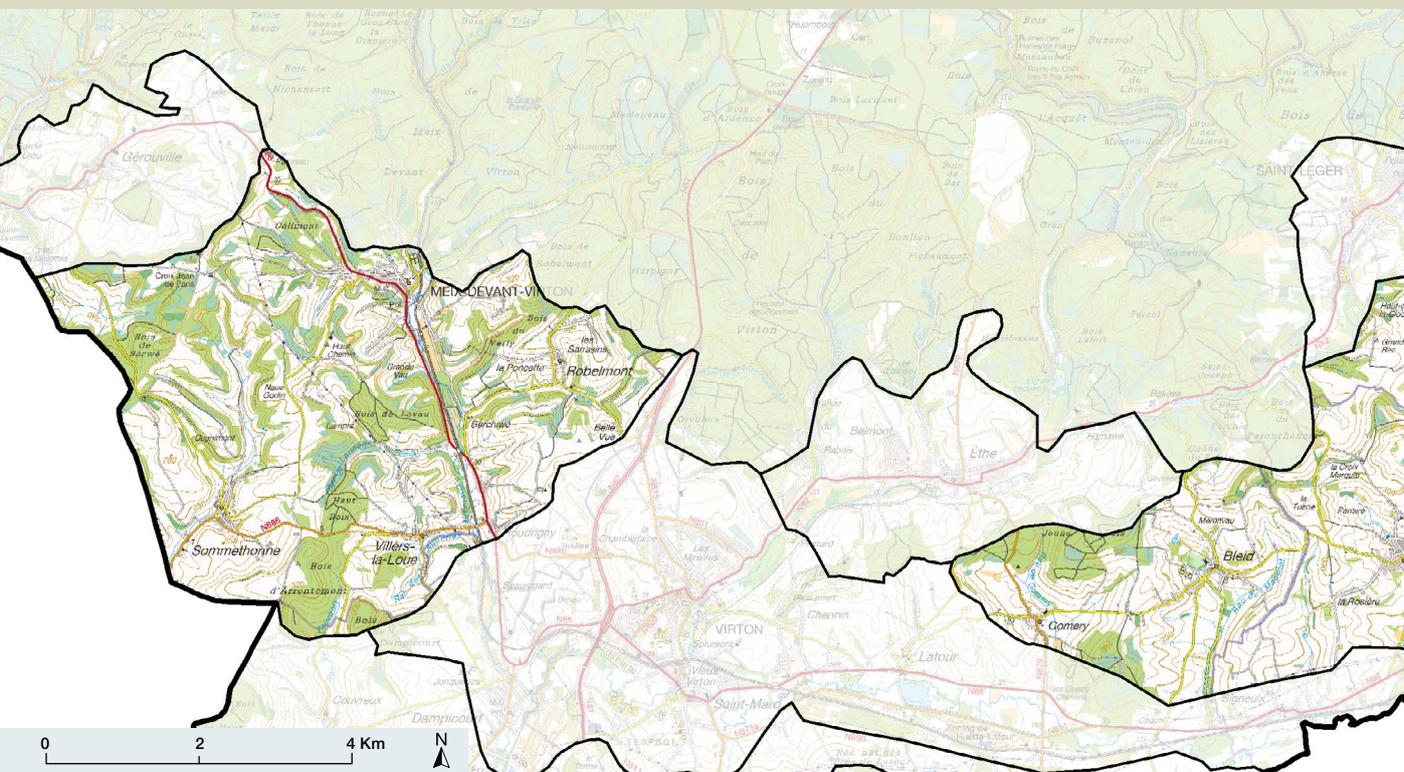


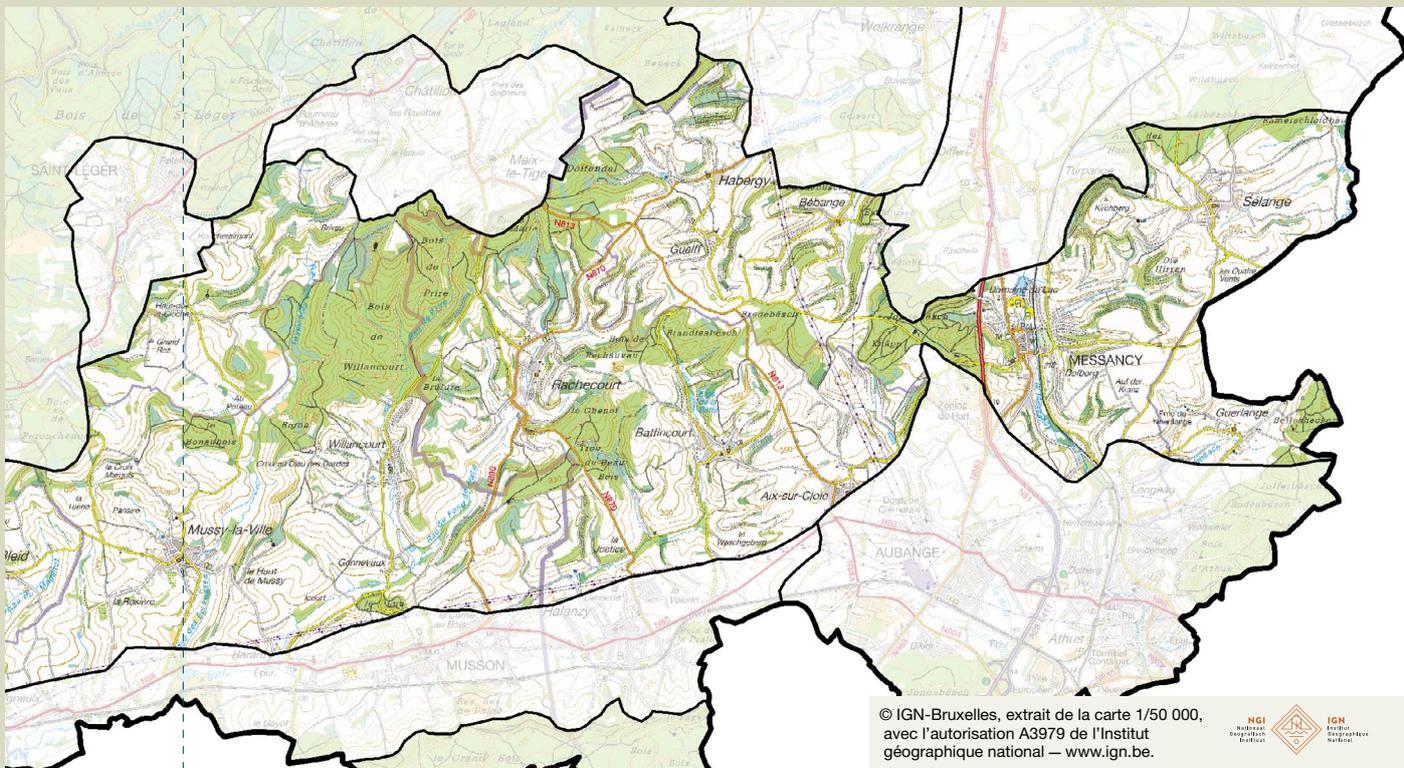
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>11 241</b>
Superficie agricole (ha)	7 087
Terres arables (%)	24
Prairies (%)	70
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	3 018
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	506
Autres occupations du sol (ha)	630
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>9 483</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

Les Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne se caractérisent par un relief densément entaillé. De multiples têtes de vallée, étroites et pentues, présentent des versants façonnés en petites terrasses. Anciennement cultivées, elles sont désormais vouées aux prairies ou reboisées. Les lambeaux de plateau, isolés visuellement du reste de l'aire par les boisements des hauts de versant, sont occupés par des cultures. Les noyaux d'habitat, ruraux, sont discrètement implantés à proximité des fonds de vallée. L'aire compte deux bourgades : Messancy et Meix-devant-Virton.







Les Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne présentent une large extension est-ouest. L'aire, qui s'étend de la frontière française, à l'ouest, au Grand-Duché de Luxembourg, à l'est, est seulement interrompue par la dépression du Ton peu avant sa traversée de Virton. Cette extension couvre la **CUESTA DOMÉRIENNE**, peu discernable dans le paysage, et inclut, au nord-ouest, une partie du revers sinémurien. Le sous-sol relativement friable de la cuesta domérienne la rend sensible à l'érosion. Son front se caractérise ainsi par un tracé en festons\* tandis que son revers a été abondamment incisé par les cours d'eau. Il en résulte une aire au **RELIEF DÉCHIQUETÉ**, où de nombreuses têtes de vallée aux versants prononcés guident le regard. Ce découpage topographique accidenté se fait moins dense et marqué aux marges méridionales et orientales de l'aire, sur le bas du revers de la cuesta.

L'aire est largement dominée par les **PRAIRIES**. Leurs tonalités varient selon les saisons, du vert prononcé au jaunâtre. Occupant les fonds de vallée et l'essentiel des versants, elles sont souvent tachetées par les robes des bovins. Ce paysage agricole tire également sa diversité chromatique et texturale de l'omniprésence d'éléments arborés et arbustifs, isolés au sein des prés, groupés en boqueteaux ou, plus souvent, agencés linéairement. Là où les coteaux sont les plus raides, une succession de **TALUS**, parallèles aux courbes de niveau, vient régulièrement rompre la pente naturelle. Héritage de pratiques culturelles anciennes ayant formé de petites terrasses de cultures (voir page 78), ils sont actuellement souvent colonisés par la végétation ligneuse.

Les champs sont désormais majoritairement circonscrits aux **LAMBEAUX DE PLATEAU SUBHORIZONTAUX** du haut du revers de la cuesta. Bien souvent, ces sommets aplanis sont ceinturés de masses boisées qui masquent les vues vers les vallonnements en contrebas. De plus larges espaces cultivés occupent l'extrémité est de l'aire, au relief adouci.

Les **BOISEMENTS** coiffent quelques sommets et de nombreux hauts de revers de la cuesta domérienne, en

particulier autour de Rachecourt. Si ce couvert arboré est majoritairement composé de hêtraies, les essences résineuses sont très présentes dans les perceptions paysagères depuis les espaces ouverts, en raison de leur localisation en lisière forestière. Ces peuplements de mélèzes, de pins et d'épicéas imposent une transition abrupte entre espaces agricole et forestier. La présence de propriétés forestières privées très morcelées crée une mosaïque de petits peuplements d'essences et d'âges divers et contribue à créer des paysages intraforestiers changeant rapidement au gré de leur traversée.

Lovés pour la plupart dans les creux des petites vallées divergeant depuis le sommet de la cuesta domérienne, les **NOYAUX VILLAGEOIS** sont relativement **DISCRETS**. Ils se découvrent bien souvent tardivement, au détour d'une courbe de la voirie. Certains sont plus visibles, soit en raison d'un relief environnant plus doux qui autorise des vues lointaines (Bleid, Mussy-la-Ville, Aix-sur-Cloie, Sélange), soit en raison d'une implantation en haut de versant (Robelmont, Guerlange). Le **BÂTI ANCIEN** y domine et s'organise selon les caractéristiques typiques de l'ensemble paysager (succession d'alignements de maisons mitoyennes avec un front de bâtisse parallèle à la voirie, murs en pierre majoritairement enduite, usoirs). Hormis ces noyaux, de rares fermes isolées ou localisées aux entrées de villages attirent le regard par leurs hangars modernes, volumineux et grisâtres.

Implantés le long de deux vallées qui découpent le front de cuesta, **MESSANCY** et Meix-devant-Virton ont vu leur silhouette villageoise partiellement transformée par la présence du chemin de fer et d'un axe de communication routier important. Ces infrastructures de transport ont induit un développement résidentiel qui a colonisé les versants alentours. Ces particularités sont exacerbées à Messancy, situé à proximité d'Arlon, de l'ancien bassin sidérurgique lorrain et de la frontière luxembourgeoise.



Depuis les versants couverts de prairies (en haut, Rachecourt, Aubange), les vues sont souvent limitées par les crêtes boisées. On peut y observer le profil courbe des petites vallées. De nombreux éléments ligneux diversifient la composition paysagère.

Ce schéma dominant s'estompe aux marges de l'aire. Les vues s'élargissent lorsqu'on s'éloigne du haut du revers de la cuesta domérienne. C'est particulièrement le cas dans le sud de l'aire, où de nombreux panoramas embrassent une bonne partie du front boisé de la cuesta bajocienne (comme ci-dessus, à l'arrière-plan, à l'est de Bleid).

À l'extrémité orientale de l'aire, de vastes zones de plateaux ont été épargnées par l'érosion. Quelques vues longues et aplanies, dominées par les cultures, portent vers le Luxembourg (comme ci-contre, au sud de Sélange) ou vers la dépression d'Athus.



Les villages sont généralement implantés sur le bas de versant des petites vallées qui entaillent le revers ou le front de cuesta. Leur implantation et le réseau routier sinueux les rendent peu visibles, si ce n'est depuis leurs abords (à gauche, après un virage, les toits d'ardoise des premières maisons de Bébange se distinguent à peine parmi l'abondante végétation des jardins et du talus de bord de route). Depuis les chemins à flancs de vallon, c'est souvent le clocher ocre et élancé d'une église qui signale un village (à droite, Willancourt, Aubange).



Le bâti lorrain ancien caractérise partout les vues intravillageuses. Des nuances sont apportées par la topographie, les villages contraints par des vallées étroites et encaissées se différenciant de ceux implantés sur un relief plus homogène. À Villers-la-Loue (en haut à gauche), en forte pente, les voiries sont sinueuses et les usoirs réduits. La large place de Mussigny-la-Ville (à droite) exploite la relative planéité du site d'implantation du village, sur le revers de la cuesta domérienne. Ci-contre, Robelmont, adossé aux pentes soutenues mais régulières du revers de la cuesta sinémurienne, se définit par son réseau viarie orthogonal, modèle réduit de celui de Gérouville (voir page 237).



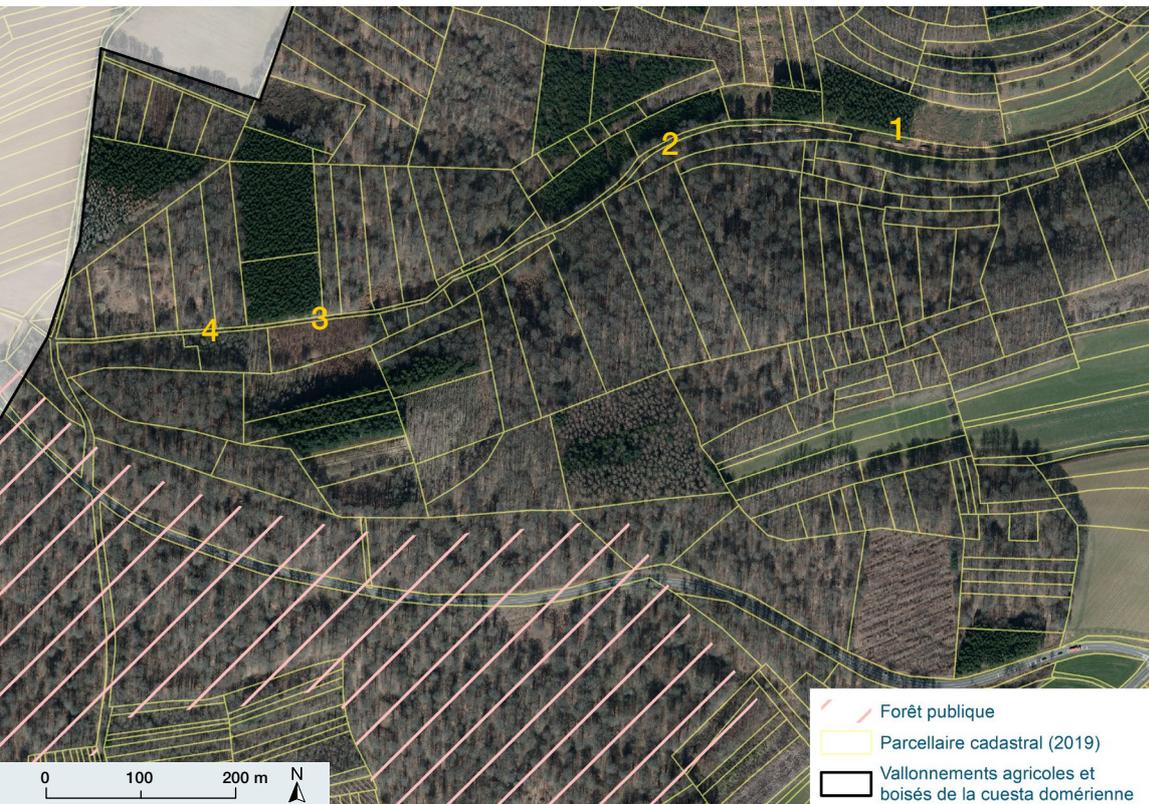
Sommethonne, à quelques encablures de la frontière française, est lové dans l'étroite vallée de la Thonne. Sa proximité avec la France et le sud-ouest de la Gaume transparaît dans quelques toitures de tuile orangée parmi celles en ardoise.



Il y a peu de voies de communication de transit dans l'aire. Ce relatif isolement maintient la ruralité des paysages bâtis.

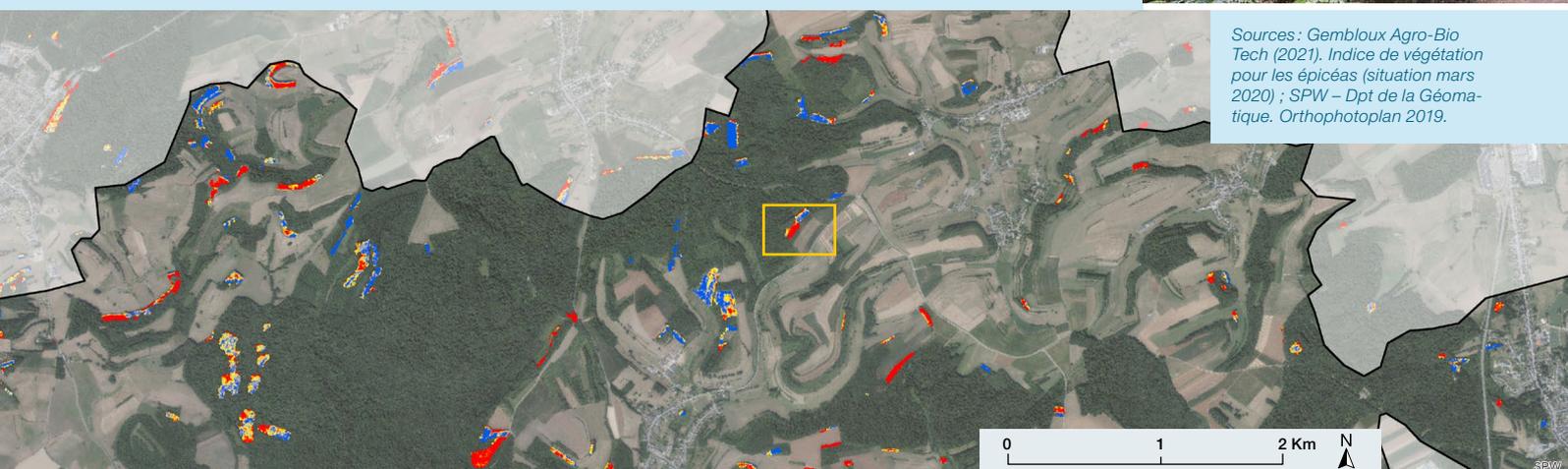
Les vallées de la Messancy et de la Chevratte, permettant les liaisons nord-sud (voirie régionale et chemin de fer), se démarquent de ce constat. Elles ont contribué à transformer Messancy et Meix-devant-Virton en bourgs. À gauche, Messancy, autrefois concentré sur le versant de rive droite (1), occupe désormais également celui opposé (2).

Par ailleurs, une urbanisation résidentielle récente, en ruban, relâche quelque peu la structure compacte des noyaux anciens. L'urbanisation linéaire est discrète et difficile à illustrer lorsqu'elle s'effectue par remontée progressive de têtes de vallée depuis le site d'origine du village. Elle est plus rare mais plus visible le long des routes joignant le sud de l'aire au pied de la cuesta bajocienne (à droite, Mussigny-la-Ville).



Sources : SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2021 ; AGDP (2020). Matrice cadastrale ; SPWARNE (2023). Limites administratives du DNF.

Les paysages forestiers présentent deux visages distincts. Les massifs boisés publics sont dominés par les feuillus, hêtraies en tête, et affichent souvent une grande homogénéité paysagère (ci-dessus, partie hachurée). Les bois en propriété privée sont morcelés en une multitude de parcelles (ci-dessus, haut de l'image), souvent associées à différents gestionnaires. Cela crée de petits blocs de peuplements aux stades de développement et aux essences variables qui se succèdent abruptement, apportant de constants changements d'ambiances forestières (luminosité, texture) (ci-dessus et ci-contre, un chemin long, sur moins d'un kilomètre, de nombreuses parcelles et types de peuplements).



Sources : Gembloux Agro-Bio Tech (2021). Indice de végétation pour les épicéas (situation mars 2020) ; SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2019.



Les récentes attaques de scolytes dans les peuplements d'épicéas wallons (2018-2021) font l'objet d'un suivi par télédétection\*. Si les pessières (carte, zones de couleur surimposées à l'orthophotoplan) sont peu nombreuses au sein de l'aire, elles sont surtout localisées en lisière de massifs, ce qui les expose particulièrement dans le paysage. Nombre d'entre elles sont affectées (teintes rougeâtres sur la carte et photographie à l'été 2020) et progressivement abattues (ci-contre, entre Rachecourt et Habergy).

## Vallonnements de la cuesta domérienne

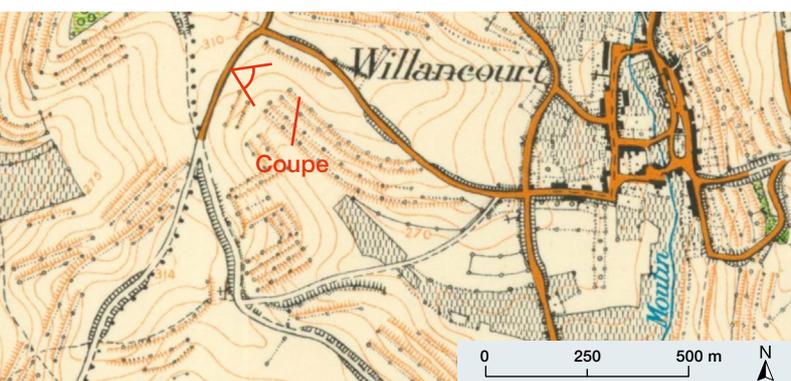


L'aire regroupe de nombreuses enclaves agricoles parsemées d'arbres. Par l'effet conjugué de la topographie accidentée et des boisements coiffant les versants raides et les éminences, les signes d'artificialisation sont absents du champ de vision, à l'exception de l'un ou l'autre abri à bétail.

Ces espaces, qu'il n'est pas toujours possible de traverser, sont desservis par des chemins agricoles qui semblent se perdre au loin dans la végétation (ci-contre au lieu-dit Grand Rez, Saint-Léger). Seuls le passage des engins et les travaux agricoles couvrent sporadiquement le chant des oiseaux ou le bruit du vent dans les feuilles.



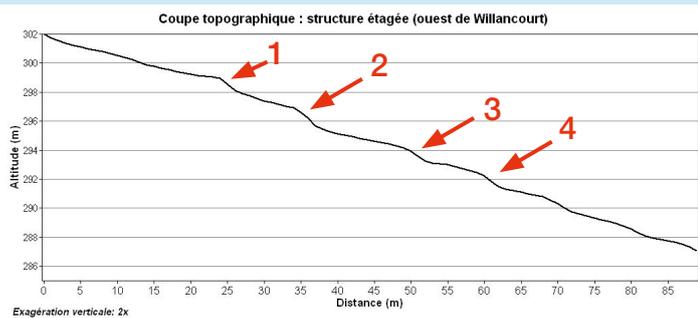
Parmi les poches agricoles enclavées au sein des peuplements forestiers, de nombreux sommets subhorizontaux et étirés sont dévolus aux cultures. Le maïs fourrager y est privilégié. Ses phases culturales conditionnent le paysage, dont le cloisonnement sporadique des vues. À gauche, au sud de Meix-devant-Virton, en fin de période de croissance. À droite, au nord-ouest d'Habergy (Messancy), lors de la moisson.



Source: IGN (1939). Carte topographique de Belgique.



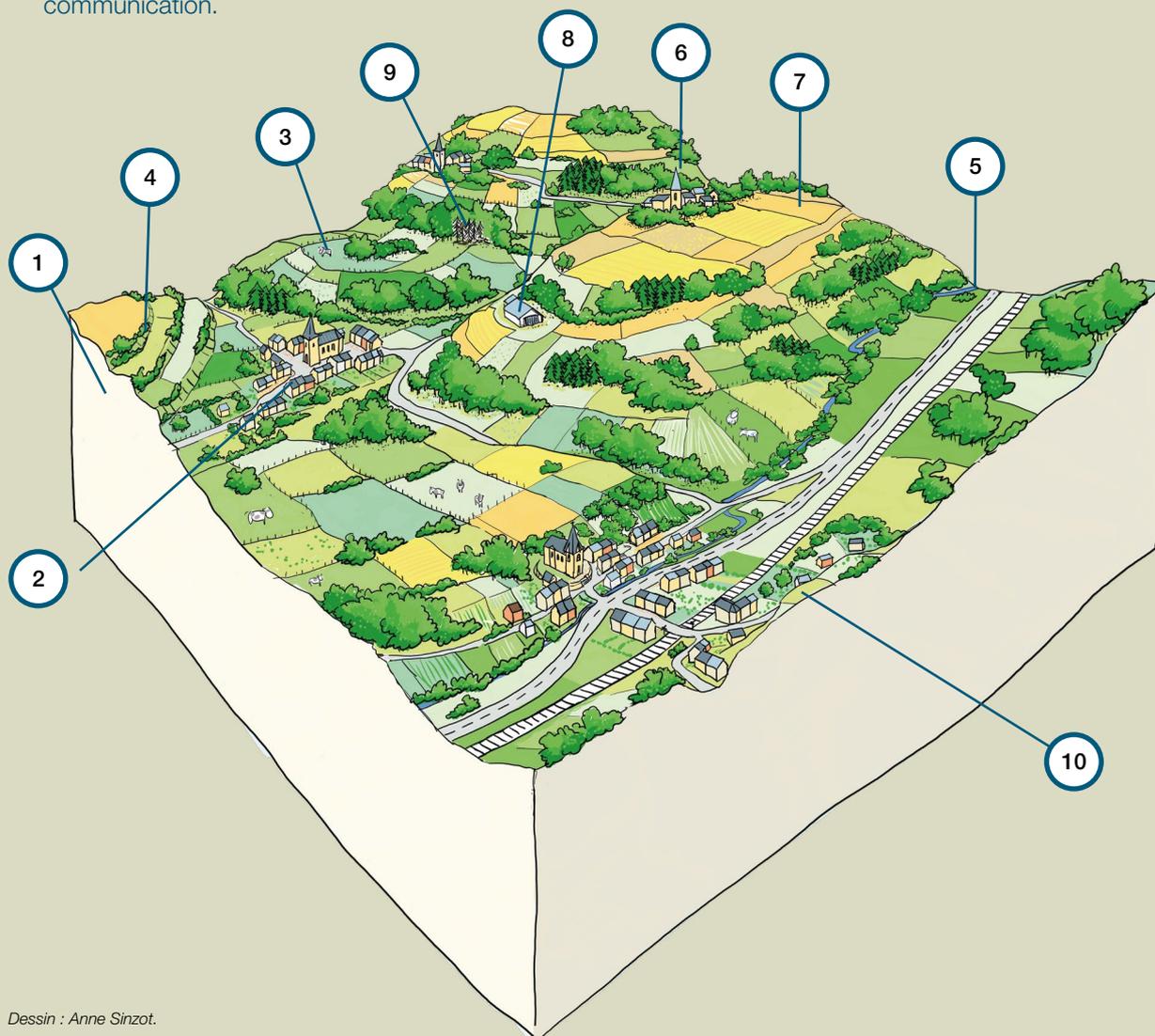
Depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle au moins et jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, les versants de la cuesta domérienne ont été cultivés. La sévérité des pentes a été adoucie par des talus (« dents de scie » orange), accompagnés de buissons à l'époque de la carte (lignes noires pointillées), qui offrent une succession de bandes cultivables aplanies (voir coupe topographique ci-contre). L'agriculture de la Lorraine belge se spécialisant vers l'élevage bovin (voir pages 79-81), les prairies ont progressivement gagné du terrain jusqu'à occuper la majorité des versants (les plus raides étant reboisés). Les talus s'y distinguent toujours, soit de manière directe au sein des parcelles herbeuses (ci-dessus à droite) soit via les linéaires ligneux plus ou moins denses ou discontinus.



Source: par les auteurs, d'après SPW - Dpt de la Géomatique. Modèle Numérique de Terrain 2013-2014.

## Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne

1. Relief très animé, avec une succession de vallons encaissés.
2. Noyau bâti avec enfilades de maisons accolées, en majorité enduites, couvertes d'ardoise et devancées d'usoirs.
3. Étendue de pâtures et de prés de fauche accompagnés d'arbres.
4. Talus partiellement couvert de végétation ligneuse.
5. Vallée rectiligne concentrant les axes de communication.
6. Village blotti dans une petite vallée et donc peu visible.
7. Espace de cultures sur un sommet aplani, isolé visuellement par les boisements des versants.
8. Hangar agricole implanté sur un haut de versant.
9. Pessière composée d'arbres morts en lisière forestière.
10. Petit bourg avec développement de quartiers de maisons pavillonnaires, plutôt discrets.



Dessin : Anne Sinzot.

## Constats et enjeux

- Les noyaux d'habitat des Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne ont, pour l'essentiel, conservé leurs caractéristiques architecturales et leurs structures anciennes, malgré quelques signes de manque d'entretien. Blottis de manière compacte au sein de vallées étroites, ils ont connu pour l'instant peu de développements résidentiels depuis la Seconde Guerre mondiale, ce qui permet une immersion rapide au sein d'espaces-rues typiquement lorrains (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- En lisière forestière, des peuplements d'épicéas scolytés ont été abattus récemment. Les choix de replantation auront un impact paysager significatif (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- De vastes espaces dépourvus d'infrastructures sont dédiés à l'agriculture et la sylviculture. Ils offrent des vues variées, grâce à la (micro)topographie (talus, cuesta déchiquetée...) et aux nombreux arbres hors forêt, mais sont peu accessibles aux promeneurs (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- Des liaisons bâties se forment entre Gomery, Mussy-la-Ville et Guerlange et la dépression, plus urbanisée, du pied de cuesta bajocienne. Exploitant les appendices de la zone d'habitat au Plan de secteur des villages précités, elles tendent à diluer les spécificités paysagères de l'aire (noyaux d'habitat ramassés, vastes vues dénuées de constructions...) (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).

## Objectifs paysagers

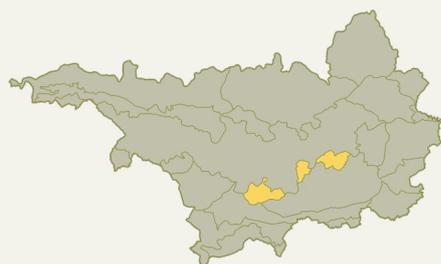
1. Privilégier l'implantation de nouvelles constructions en bas de versant et hors des entrées de village, afin de préserver l'aspect discret et compact des noyaux bâtis.	GESTION
2. Profiter des déboisements pour aménager des lisières forestières qualitatives d'un point de vue paysager et écologique.	AMÉNAGEMENT- GESTION
3. Faciliter la découverte des espaces agricoles et forestiers et expliquer leurs trajectoires paysagères.	AMÉNAGEMENT
4. Limiter les jonctions bâties entre les villages localisés aux marges de l'aire et les espaces bâtis limitrophes de celle-ci.	PROTECTION- GESTION

## Pistes d'action

- Stimuler une rénovation attractive et de qualité du bâti rural vernaculaire afin de maintenir la population au cœur des villages et éviter les développements pavillonnaires aux marges de ceux-ci.
- Accompagner les propriétaires et gestionnaires de pessières scolytées dans leur choix de gestion sylvicole et les sensibiliser aux rôles paysagers et environnementaux des lisières forestières.
- Mettre en place des cheminements (création de sentiers, balisage) qui permettent de parcourir les étendues agricoles et boisées isolées visuellement des villages. Y adjoindre des panneaux explicatifs décrivant leurs transformations profondes, en particulier pour les versants autrefois cultivés en terrasses.
- Mener des études historiques et archéologiques afin de confirmer l'origine des talus de ces terrasses.



# Dépression et bourgs du Haut Ton

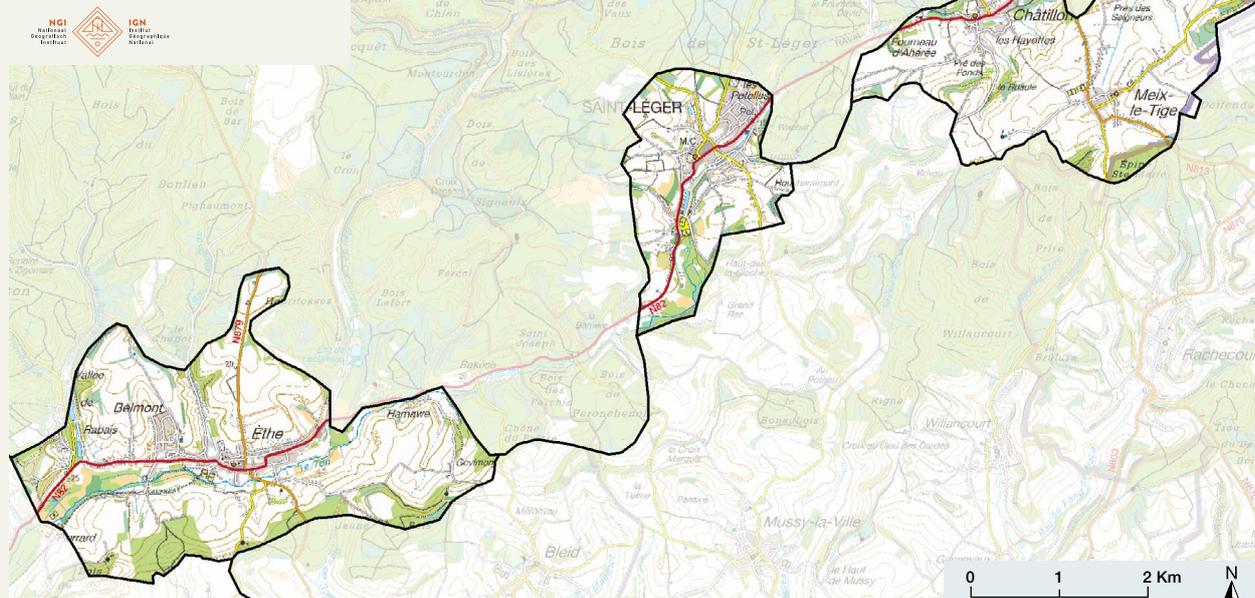


<b>Superficie totale de l'aire<sup>A</sup></b>	<b>2 053</b>
Superficie agricole (ha)	1 309
Terres arables (%)	21
Prairies (%)	71
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	333
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	264
Autres occupations du sol (ha)	148
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>5 669</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – www.ign.be.



Interrompue à deux reprises par des bois rattachés à l'aire voisine de la Grande forêt sinémurienne, l'aire de la Dépression et des bourgs du Haut Ton est centrée sur le pied de la cuesta domérienne et sur la vallée du Ton qui s'élargit et s'approfondit progressivement en direction de l'ouest. La vallée accueille dans son fond une succession de gros villages-rues. L'urbanisation ancienne et en enfilade de ces petits bourgs est parallèle au cours d'eau et longe la N82. Des développements bâtis perpendiculaires y ont été adjoints progressivement. L'essentiel des versants se partage entre prairies et champs et permet des perspectives lointaines.



L'aire de la Dépression et des bourgs du Haut Ton est scindée en trois parties. Elle s'intercale entre la Grande forêt sinémurienne, responsable de sa discontinuité, et l'aire des Vallonnements agricoles et boisés de la cuesta domérienne.

Trois noyaux bâtis sont lovés dans la **DÉPRESSION ÉTROITE** du Ton. Leur développement a bénéficié de la sidérurgie proto-industrielle et de leur positionnement sur l'axe routier Arlon – Virton, historiquement emprunté par une ligne vicinale. Saint-Léger et Èthe-Belmont forment désormais de **PETITS BOURGS**, Châtillon a quant à lui gardé une taille modeste.

Le paysage jouit d'une grande lisibilité qui découle de ses **LIGNES DE FORCE** géométriques. Ainsi, la dépression du Ton et les successions de maisons anciennes accolées – couvertes d'ardoise et aux murs enduits – présentent une orientation ouest-est. À l'inverse, les vallons des affluents du Ton, en particulier ceux qui creusent le revers sinémurien, et les groupements d'habitat postérieurs à la Seconde Guerre mondiale suivent, eux, une direction préférentielle perpendiculaire.

Le transit via la voirie régionale N82 représente la manière la plus usuelle de découvrir le paysage. Vus depuis celle-ci, les villages qu'elle sillonne apparaissent enclavés au cœur de masses boisées. Cette voirie accentue aussi l'impression de développement unidirectionnel des noyaux d'habitat. La mitoyenneté du bâti y limite les perspectives vers le fond de vallée et les versants.

Particulièrement impactés par les deux conflits mondiaux, les **NOYAUX BÂTIS ORIGINELS** ont cependant conservé leur homogénéité après reconstruction. Quant aux développements résidentiels de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, ils ont pour la plupart pris place en milieu de versant de la vallée du Ton, préférentiellement en rive droite. Pour partie construits par quartiers entiers, leur forte emprise au sol se dévoile depuis les voiries qui arpentent le front de la cuesta domérienne, au sud de l'aire. Les maisons les plus contemporaines se font plus discrètes, par leur implantation en groupes restreints et leur localisation en creux ou sur un replat, ou par leur

proximité immédiate avec la forêt, et ce, malgré des choix architecturaux variés.

De rares bâtisses, témoins de la modeste industrialisation passée, s'égrènent le long du Ton ou de ses affluents de rive droite. L'une ou l'autre **GRANDE FERME** occupe les replats de certains versants ou borde les groupements bâtis. Les abords de ces fermes, investis par du matériel et du fourrage, rappellent la vocation agricole du territoire tout en rompant quelque peu la discrétion de la silhouette des villages.

Les terrasses alluviales de rive gauche laissées par l'action érosive du Ton ainsi que les interfluves entre ses affluents de rive droite sont autant d'espaces de déploiement de **POCHES AGRICOLES**. Presque dépourvues de végétation haute, l'œil n'y repère comme éléments verticaux que les clôtures des quelques prairies. La densité de ces dernières est croissante en direction des villages et bas de versant.

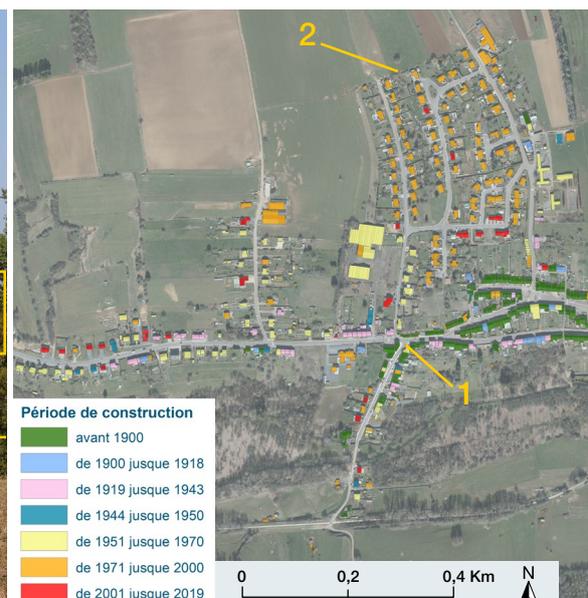
Les **BOIS** qui coiffent les éminences du relief ferment les vues, de manière ininterrompue vers le nord et parfois intermittente à la bordure méridionale de l'aire. Par ailleurs, les abords du Ton sont particulièrement riches en végétation arborée prenant diverses formes (ripisylves denses, vergers hautes tiges, fonds de jardin, peupliers).

**MEIX-LE-TIGE**, à l'est de l'aire, au-delà du front de la cuesta domérienne, procède d'un autre contexte topographique. Implanté dans un léger creux du haut du revers de la cuesta, il est ceinturé d'un vaste espace agricole ouvert. L'urbanisation résidentielle linéaire y a métamorphosé les entrées du village ces dernières décennies et contraste avec l'architecture rurale du centre ancien.

De nombreux **LAVOIRS ET ABREUVOIRS**, témoins de la vie rurale passée, ponctuent placettes et autres espaces publics intravillageois.

Depuis la N82 et les autres voiries des noyaux bâtis historiques, le double front de bâtisse, presque ininterrompu, cadre les vues (ci-contre, la rue Nouvelle à Èthe).

Depuis les replats des versants (ci-dessous au sud-ouest de Châtillon, Saint-Léger), les villages sont assez peu distinguables, blottis à proximité immédiate du fond de la vallée du Ton. Le centre ancien de Châtillon ne se devine qu'au clocher de son église (2) et à quelques toitures couvertes d'ardoise. Les extensions bâties de la fin du 20<sup>e</sup> siècle (3), confinées au bas de versant sud de la vallée, ne se démarquent pas dans les vues longues. La vue est fermée, au nord, par la Grande forêt sinémurienne (1) et, au sud, par la crête militaire du front de la cuesta domérienne (4), au-delà duquel est implanté Meix-le-Tige.



Sources : par les auteurs, d'après AGDP (2020). Matrice cadastrale ; SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2021.

À l'inverse de Châtillon, les constructions résidentielles postérieures à 1950 d'Èthe-Belmont et de Saint-Léger sont plus nombreuses et plus impactantes d'un point de vue paysager. Elles ont été majoritairement élevées sur le versant nord de la vallée du Ton, profitant ainsi d'un ensoleillement optimal.

À Belmont, ci-dessus, les phases de développement du bâti se distinguent aisément. Jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, l'habitat a été implanté de manière jointive le long de la rue principale, de ses parallèles, voire de petites perpendiculaires (1). Ultérieurement, de l'habitat très largement non mitoyen a été préféré sur les pentes fortes des versants, sous forme de lotissements (2). Ceux-ci présentent des formes diverses, mais une certaine homogénéité interne (ci-dessous, Èthe et Saint-Léger).



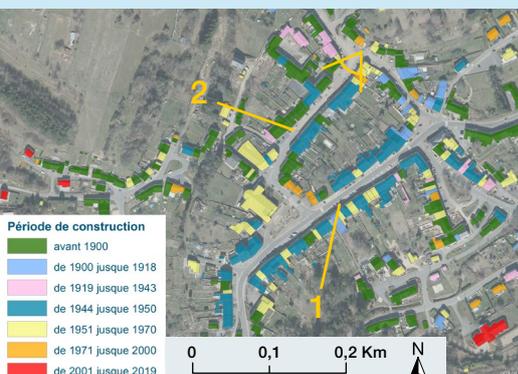
## Dépression et bourgs du Haut Ton

Les bâtiments de l'aire ont été particulièrement touchés lors de l'offensive des troupes allemandes au début de la Première Guerre mondiale mais aussi lors de leur retrait à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

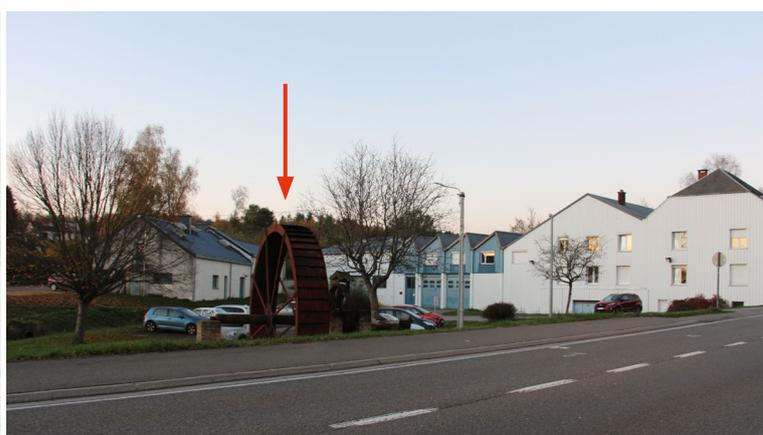
Ci-contre, une carte postale d'Èthe illustrant la destruction partielle du village en 1914. À l'arrière-plan, le revers de la cuesta sinémurienne apparaît nettement moins boisé qu'actuellement.

À Saint-Léger (ci-dessous), un incendie perpétré en 1944 par l'armée allemande détruisit l'église et une bonne partie du noyau bâti ancien. Les constructions de la rue du 5 septembre (1) et de la rue du Château (2, anciennement rue de l'Hôtel de ville) ont été réédifiées en majorité à la fin des années 1940. Si la disposition et les gabarits ont été maintenus, la fonction agricole ne transparaît plus que sporadiquement dans la nouvelle architecture (à droite, ca 1910 ; au centre, actuellement, angle sur la carte).

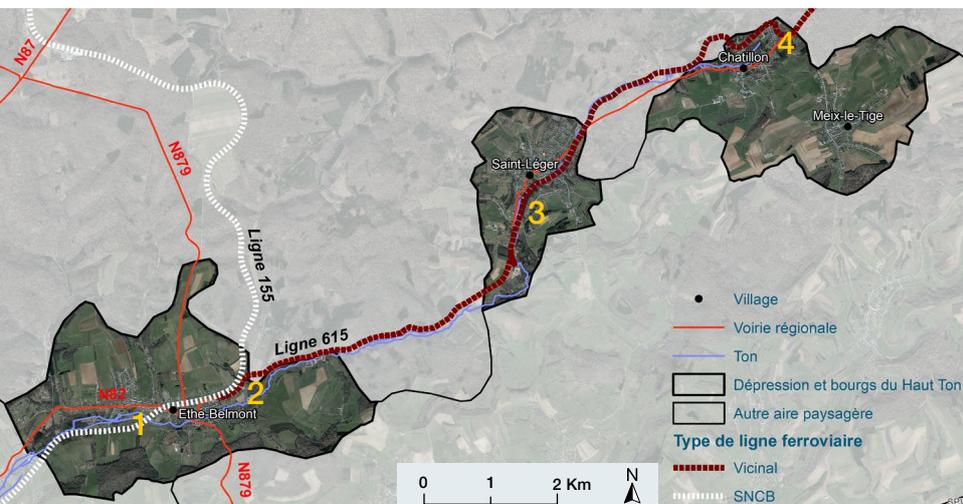
Weltkrieg 1914 - Èthe (Belg.) Gesamtansicht nach der Schlacht  
Panorama après la bataille



Sources : en haut à droite, carte postale «Èthe (Belg.) Gesamtansicht nach der Schlacht. Panorama après la bataille», éd. W. Capus, Luxembourg, non circulée. (Coll. privée) ; en bas à gauche, par les auteurs, d'après AGDP (2020). Matrice cadastrale et SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2021 ; en bas à droite, carte postale «Saint-Léger. Rue de l'Hôtel de ville», éd. Victor Caën, Arlon, cachet illisible. (Coll. privée)



La présence de cours d'eau, la nature du sous-sol et la proximité d'un important massif forestier ont contribué, à partir du 16<sup>e</sup> siècle, au développement de plusieurs sites de travail du fer au sein de la dépression. Si les fourneaux étaient surtout localisés au-delà de la frontière septentrionale de l'aire, à l'orée de la Grande forêt sinémurienne, ils ont contribué à l'essor d'autres petites activités industrielles (brasseries, scieries) dans la vallée du Ton et, indirectement, à la croissance démographique des villages. De ce passé industriel ne restent plus que quelques bâtiments reconvertis, éparpillés dans le tissu bâti ou entre les villages, le plus souvent le long des berges du Ton. À gauche, les toitures du moulin de la Paix entre Saint-Léger et Èthe dont les activités industrielles se sont arrêtées dans les années 1960. Une entreprise textile est encore active à Saint-Léger (à droite). Sur son parking, la roue hydraulique (flèche) témoigne du passé sidérurgique local.



Aujourd'hui désaffectées, deux voies ferrées traversaient l'aire (carte) durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les portions de leur tracé qui ne coïncidaient pas avec la N82, qui relie Virton à Arlon, ont été partiellement aménagées en RAVeL. Elles permettent de poser un autre regard sur les paysages de l'aire (côté jardin des parcelles résidentielles – 1, lisières forestières – 4), tout en bénéficiant d'un environnement apaisé. Dans les villages, l'emprise laissée vacante a permis l'aménagement d'espaces publics (lac de Conchibois – 3) ou, au niveau de l'ancienne gare d'Éthe (2), l'implantation, via une contre-voirie surélevée, d'un bâti pavillonnaire faisant face à l'habitat ancien.

Source: par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 2021, Lignes SNCB et SNCV désaffectées.



Au sein de l'aire, Meix-le-Tige et ses alentours présentent des caractéristiques paysagères singulières : le plateau de revers de côte, mollement ondulé, est dévolu à l'agriculture et peu pourvu d'éléments arborés. Il offre des vues longues multidirectionnelles. Cet espace agricole est ceinturé de bois, sauf au nord-ouest où il se poursuit sur le front de la cuesta, formant ainsi le lien avec la partie amont de la dépression du Haut Ton (voir n°4 sur la deuxième photo de la page 256). Le noyau ancien de Meix-le-Tige (Saint-Léger) occupe une légère concavité du plateau (à gauche sur la photo ci-dessus). Les extensions bâties récentes sont bien visibles au niveau de l'entrée nord du village (encadré) et des autres axes routiers qui y mènent.

Localisée à l'extrémité occidentale de l'aire, la vallée du Rabais, aux versants encaissés et boisés, constitue un pôle récréatif local datant des années 1970. Il est centré autour de pièces d'eau artificielles (ci-contre, Virton). L'ancien bâtiment d'accueil (flèche) a été démolé en 2023. Dissimulés parmi les boisements, deux villages de vacances et un camping occupent également l'interfluve entre cette vallée et celle du Ton.



## Constats et enjeux

- Les nombreux et longs alignements de bâti ancien sont typiques de l'aire. Malgré les conséquences des conflits mondiaux, ils ont gardé leur homogénéité et un bon état général. Toute intervention (comblement d'interstices, rénovation) peut modifier leur cohérence (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Hormis l'entrée par Belmont, la découverte des villages via la N82 autorise une immersion rapide au sein des alignements bâtis vernaculaires. Limitrophe d'Arlon et proche de Luxembourg, l'aire est soumise à une croissance démographique soutenue. Des lotissements et autres projets résidentiels sont donc progressivement greffés aux villages-rues préexistants (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- L'espace agricole ouvert couvrant les coteaux de la vallée du Ton et la localisation des villages en bas de versant permettent des panoramas qui dévoilent la structure du bâti. Les espaces de stockage agricole et certains hangars situés en périphérie des espaces bâtis y perturbent sporadiquement leur lisibilité.
- Une partie des infrastructures de loisirs de la vallée du Rabais n'apparaît plus adaptée à la demande touristique. Des projets de relance du tourisme sont en cours, modifiant le paysage de ce vallon boisé.

## Objectifs paysagers

1. Garantir la cohérence des alignements bâtis lors de tout projet de construction/ rénovation.	PROTECTION- GESTION
2. Privilégier l'urbanisation des espaces libres des quartiers résidentiels, en y gardant d'éventuelles échappées visuelles, plutôt qu'aux entrées de village principales.	GESTION
3. Maintenir ou accroître l'homogénéité urbanistique au sein des quartiers résidentiels d'après-guerre.	GESTION- AMÉNAGEMENT
4. Pérenniser le travail de mémoire en explicitant les impacts des deux guerres sur les paysages bâtis actuels.	PROTECTION- AMÉNAGEMENT
5. Soigner, par exemple via des plantations, l'auréole villageoise, en particulier les zones de stockage des agriculteurs et artisans.	AMÉNAGEMENT- GESTION
6. Intégrer la dimension paysagère lors du réaménagement de la vallée du Rabais.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Instaurer des documents d'aménagement du territoire garantissant le respect des caractéristiques urbanistiques qui forgent l'identité gaumaise du bâti, à la fois pour les rénovations et comblements des alignements existants et pour les nouvelles constructions aux extrémités villageoises.
- Intégrer au parcours thématique associé aux lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale (cimetière, stèles...) l'impact des deux conflits mondiaux sur la morphologie des noyaux bâtis originels.
- Dans l'offre touristique proposée aux visiteurs de la vallée du Rabais, envisager l'inclusion d'activités basées sur les caractéristiques paysagères et historiques des villages de l'aire.



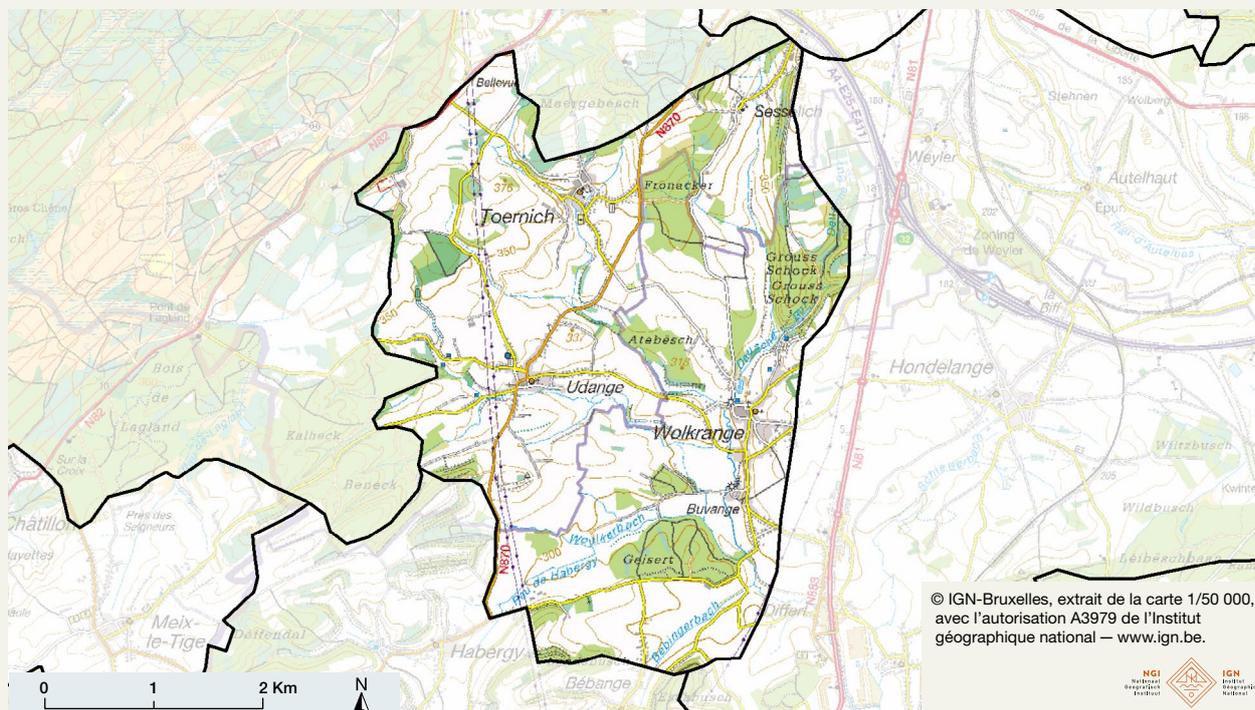
# Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>1 778</b>
Superficie agricole (ha)	1 264
Terres arables (%)	22
Prairies (%)	71
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	312
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	113
Autres occupations du sol (ha)	89
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>2 283</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



L'aire des Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy présente un paysage de transition entre la forêt sinémurienne, les vallonements serrés de la cuesta domérienne (à l'ouest) et la dépression plus urbanisée (à l'est). Une succession de petites vallées y convergent vers le sud-est. Les paysages ruraux se composent de prairies et de cultures ainsi que, sur les hauteurs, de quelques boisements qui limitent ou guident les vues longues. Le bâti se concentre dans des villages. Leur structure ancienne ramassée est modifiée par de forts développements linéaires récents.



Les Vallonnements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy jouxtent le front en festons de la cuesta domérienne et les aires de la Grande forêt sinémurienne et de la Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas. Cette petite aire constitue un espace intermédiaire entre les paysages aux vues courtes et aux boisements omniprésents, qui dominent à l'ouest, et ceux plus ouverts et urbanisés, qui s'imposent à l'est.

Le relief prend la forme d'une **CUVETTE** entrouverte au sud-est et creusée par des **VALLONS** sinueux. Ceux-ci s'évasent en se rapprochant de l'exutoire de la cuvette, où les cours d'eau se rejoignent pour constituer la Messancy. Les vues sont conditionnées par cette topographie. Depuis une majorité de versants, les perspectives se limitent à une section rectiligne de vallon, bornée par l'un ou l'autre interfluve boisé. Au sein de cette portion de vallée s'étalent l'espace agricole et parfois un village, peu visible. Dans le nord de l'aire, le relief s'élève sensiblement, autorisant quelques panoramas qui embrassent une large partie de l'aire.

S'ils participent de la topographie onduleuse, les **COURS D'EAU** sont discrets. Leurs berges, généralement pourvues d'une végétation ligneuse, présentent souvent un aspect naturel. Au sein des localités, ils sont à l'origine d'un bâti vernaculaire à valeur patrimoniale (moulins et lavoirs désaffectés). Deux ruisseaux sont dotés de bassins écrêteurs\* en vue de limiter les inondations dans le bassin de la Chiers, en aval.

Les **PRAIRIES** et les **TERRES CULTIVÉES** occupent l'essentiel de la cuvette et forment d'importantes étendues ouvertes autour des lieux de peuplement. Les prairies, dominantes, cèdent la place aux parcelles cultivées sur certaines zones d'interfluve peu déclives. Cet espace agricole s'accompagne d'ordinaire d'une végétation arbustive et arborée clairsemée, composée d'arbres isolés, de linéaires arbustifs – prenant parfois la forme de haies – ou de boqueteaux, essentiellement résineux.

Des **BOISEMENTS** feuillus de plus grande dimension complètent la composition et renforcent le compartimentage visuel des vallons, en coiffant la plupart des buttes et en occupant certains versants. Les boise-

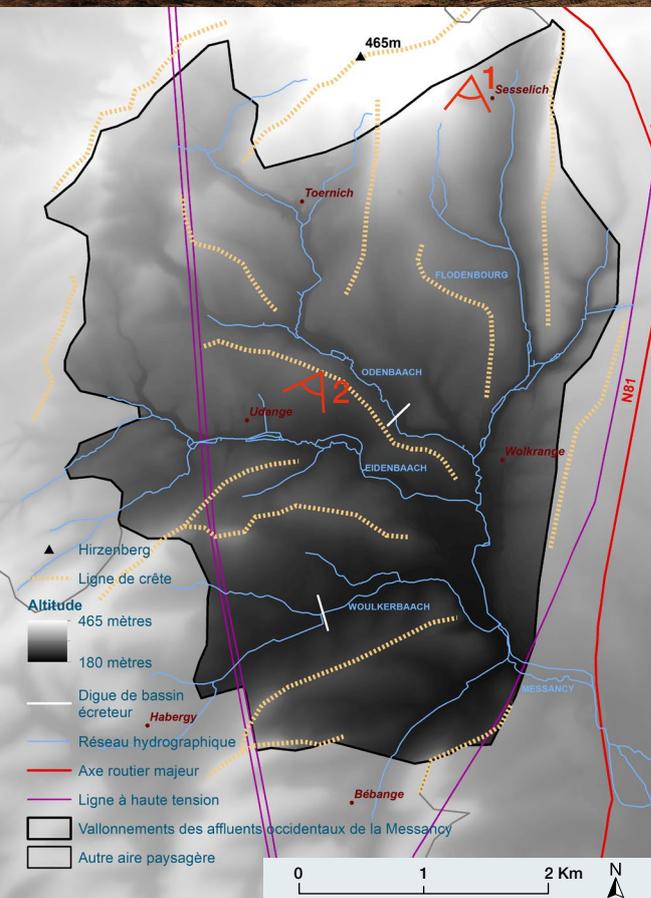
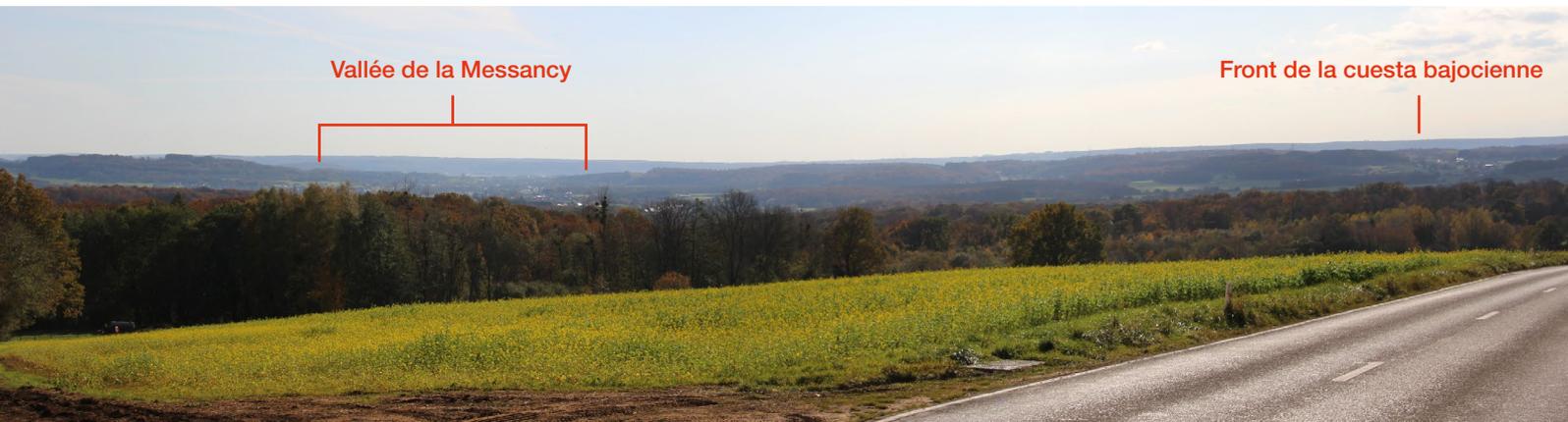
ments se dressent également uniformément en bordure du bassin versant. La forêt sinémurienne, y compris son extension résineuse autour du Hirzenberg, clôt l'horizon septentrional. Au sud, plusieurs bois signalent le front de la cuesta domérienne.

L'**HABITAT** représente un condensé des caractéristiques et des tendances du bâti rural lorrain. Il est groupé en villages et hameaux, dont le centre, relativement dense, borde le fond de vallée. Le bâti ancien s'y décline en alignements mitoyens, devancés de petits usoirs. Ses façades se distinguent par la variabilité de leur teinte, de leur état général – parfois fort dégradé – et de l'agencement des ouvertures.

Ces dernières décennies, de nombreuses habitations sont apparues en périphérie des noyaux villageois anciens, selon un motif rayonnant qui étire les localités de façon lâche. Si ces constructions postérieures à la Seconde Guerre mondiale ont d'abord été diversifiées et peu intégrées au contexte urbanistique local, les développements bâtis les plus récents sont davantage en phase avec le rapport à la voirie et l'architecture vernaculaire. Ces derniers développements sont cependant particulièrement exposés dans le paysage en raison de l'absence actuelle de végétation haute dans leur jardin, de la teinte blanche réfléchissante des façades et surtout de leur localisation qui atteint désormais les hauts de versant.

Des **HANGARS AGRICOLES** modernes et l'une ou l'autre ferme ancienne sont disposés au sein de l'espace agricole ou, plus discrètement, à l'interface entre celui-ci et les bois.

Les infrastructures routières marquent peu le paysage. La N870 traverse l'aire selon un axe nord-sud. Son emprise limitée et son tracé sinueux, adoptant les variations du relief, la rendent relativement discrète. En lien avec la proximité de l'important poste électrique d'Aubange, trois **LIGNES À HAUTE TENSION** orientées nord-sud sillonnent l'aire. Ces successions de hauts pylônes métalliques se surimpriment au paysage rural. La rectitude du tracé de ces lignes tranche particulièrement au milieu des paysages ondulants.



L'aire paysagère constitue une unité géographique bien distincte: des lignes de crête épousent peu ou prou ses limites (carte). Arlon, la E411 et la N81, deux axes routiers majeurs, sont tout proches mais ainsi pratiquement imperceptibles, ce qui renforce l'impression rurale de l'aire lorsqu'on vient des territoires situés au nord ou à l'est.

Si la plupart des franges de l'aire sont couvertes de boisements, quelques clairières ou lisières forestières permettent d'entrevoir des paysages étendus. C'est particulièrement le cas au nord où le relief s'élève vers le Hirzenberg (465 m). Depuis la N870 (ci-dessus et 1 sur la carte), la structure physique et l'occupation du sol se dévoilent à l'usager de la route. On observe une alternance de boisements, sur les interfluvés, et de prairies dans les creux. À l'arrière-plan apparaissent successivement les fronts des cuestas domérienne – effacée localement par la vallée de la Messancy – et bajocienne, tous deux au-delà des limites de l'aire.

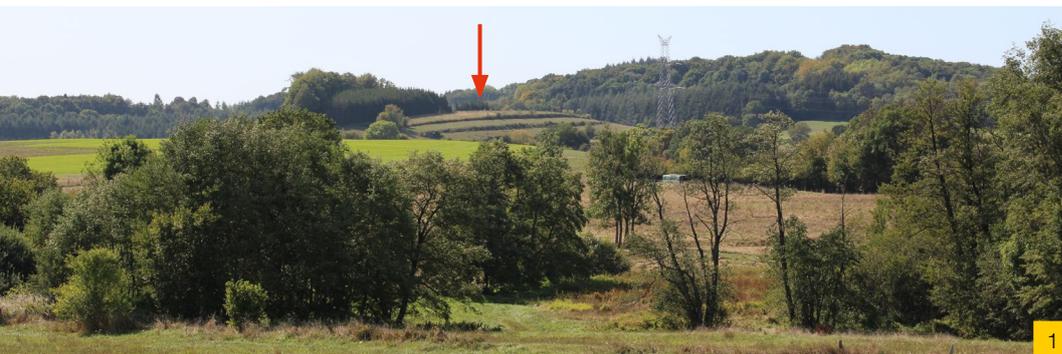
Au cœur de l'aire, une série de petites vallées convergent vers le sud-est en suivant un tracé relativement sinueux (carte). Ce tracé limite la longueur des vues, qui butent sur le relief des interfluvés.

Ci-dessous (2 sur la carte), une vue, perpendiculaire à l'axe de la vallée du Eidenbaach, illustre les principaux traits paysagers de l'aire. Les versants des vallonnements sont recouverts en majorité de prairies et de quelques champs tandis que des bois et des bosquets de feuillus ou de résineux occupent les crêtes et closent l'horizon. Le bâti, autrefois concentré autour de l'église, s'étire désormais le long des voiries où il se compose d'habitations isolées au sein de larges parcelles. Deux lignes à haute tension contiguës se devinent dans le lointain et forment un tracé rectiligne s'affranchissant des formes du relief. Les prés, à l'avant-plan, sont inscrits en zone d'habitat à caractère rural. Leur urbanisation transformerait les perceptions sur et depuis le village situé en contrebas.

Source: par les auteurs, d'après SPW – Dpt de la Géomatique. Modèle Numérique de Terrain 2013-2014.



## Vallonnements des affluents de la Messancy



Les paysages agricoles, dominés par les prairies, sont égayés par la topographie ondulante et une végétation ligneuse variée. Les cours d'eau sont la plupart du temps accompagnés d'une ripisylve, parfois discontinue, comme celle de l'Eidenbaach (1, premier-plan). Au sud-ouest de l'aire s'observent quelques anciennes terrasses de cultures aux talus pourvus d'une végétation buissonnante (1, flèche). Dans la vallée encaissée du Flodenbourg, les couronnes de grands feuillus isolés ponctuent les prés et apportent de l'ombre aux bovins (3). Cette végétation ligneuse peut parfois limiter les vues. C'est le cas des haies non taillées (2, vallée du Flodenbourg) ou des parcelles de conifères qui dissimulent la silhouette de Toernich (4). Plusieurs espaces agricoles contrastent par l'absence de végétation haute, comme autour de la ferme du bois d'Arlon (5).



Dans le cadre d'un projet Interreg, plusieurs bassins écrêteurs de crues ont été créés au milieu des années 2010 dans le bassin de la Chiers, gravement touché par des inondations dans les années 1990. Deux d'entre eux sont implantés dans l'aire (voir carte page précédente). Le sommet rectiligne en béton de la digue de ces bassins – vides, la plupart du temps – attire le regard au sein des paysages agricoles où dominent les teintes vertes (ci-dessus, la retenue d'eau sur le Woulkenbaach).



1



2

Les noyaux bâtis anciens présentent un aspect groupé, couplant alignements mitoyens et bâtisses non jointives. Les corps de ferme y sont progressivement transformés pour la résidence via une restauration – qui conserve ou non les caractéristiques originelles (1, Udange ; 2, Wolkrange) – ou complètement démolis.

De multiples excroissances linéaires, constituées à partir des années 1950, étirent le tissu villageois. Jusqu'au tournant du millénaire, l'individualisme architectural prévalait et a engendré un bâti résidentiel hétéroclite en termes de matériau, de toiture (pans multiples, pentes variables), de hauteur de façade, du rapport à la voirie... (4, Wolkrange).

Depuis s'est imposé un retour à des éléments de l'architecture vernaculaire : gabarits simples et standardisés, recours systématique à l'enduit, (semi-)mitoyenneté. Si quelques-unes de ces constructions sont implantées au cœur des villages (2, flèche), la plupart contiennent à alimenter les extensions en ruban. Certaines atteignent désormais les interfluves, ce qui les rend visibles à longue distance. Ainsi, les nouvelles maisons de la périphérie nord d'Udange (3) se dégagent nettement dans le lointain (5, vue depuis la N870 à plus de deux kilomètres des habitations en question).



3



4



5



Très peu d'infrastructures marquent le paysage de l'aire, hormis trois lignes à haute tension qui la traversent du nord au sud. Les deux plus importantes, accolées, s'étirent sur la moitié ouest de l'aire, perpendiculairement à l'axe préférentiel des lignes de crête. Les pylônes qui les supportent sont de haute taille, ce qui les rend visibles depuis une grande partie de la cuvette et crée une rupture d'échelle au sein des espaces agricoles (ci-contre, Udange).

En ce qui concerne les traversées de boisements, des opérations de restauration de lisière ont été entreprises dans le cadre du projet « Life ELIA ».

## Constats et enjeux

- Les noyaux d'habitat sont confrontés à une pression immobilière sensible, liée à la proximité immédiate d'Arlon et d'axes routiers connectés au Luxembourg. Les disponibilités et la forme des zones d'habitat à caractère rural ont stimulé la multiplication de cordons bâtis, qui atteignent désormais les hauts de versant, plutôt qu'une restauration des noyaux anciens (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Exceptée la périurbanisation des localités, peu d'infrastructures modernes dénaturent les paysages ruraux. Dans ce contexte, les lignes à haute tension de l'ouest de l'aire sont très perceptibles.
- Des parcelles résineuses, y compris de sapins de Noël, ont pu s'inscrire ici et là dans la zone agricole. Leur aspect géométrique et la rectitude de leurs lisières tranchent avec le paysage tout en courbes qui prévaut dans l'aire. Certains peuplements résineux, de haute taille, nuisent à la lisibilité des villages.
- Les hauteurs au nord de Toernich et de Sesselich dominent le territoire de l'aire et, plus globalement, les paysages frontaliers avec le Luxembourg. Les vues offertes sont toutefois rares et peu valorisées.

## Objectifs paysagers

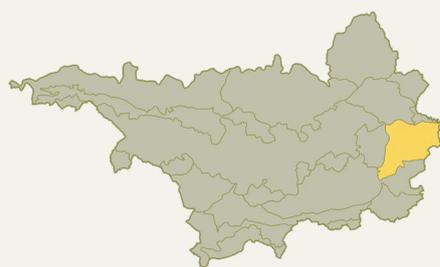
1. Rénover le bâti rural ancien dans le respect de l'architecture locale, qu'il soit ordinaire ou remarquable, afin d'éviter sa dégradation ou sa démolition.	GESTION-PROTECTION
2. Stopper les extensions bâties sur les interfluves et mieux intégrer (par des plantations) celles existantes.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
3. Accroître l'appréciation esthétique des lignes à haute tension.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Ne pas renouveler les bosquets résineux insérés à la mosaïque agricole et limiter la culture de sapins de Noël aux creux du relief (hors fonds de vallée).	GESTION
5. Aménager des points de vue depuis les abords du Hirzenberg.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Stimuler la rénovation du bâti ancien, plutôt que sa démolition ou la création de nouveaux bâtiments, grâce à des incitants financiers (achat, isolation) et/ou une communication valorisant ce mode d'habitat.
- Sensibiliser les (nouveaux) résidents à l'impact paysager de leur habitation, parfois perceptible de loin, et leur proposer la plantation d'arbres au sein de leur jardin afin de limiter la visibilité des bâtiments.
- En cas d'urbanisation de la large zone d'habitat à caractère rural au nord-est d'Udange, dominant le village et le relief alentour, prévoir un Schéma d'Orientation Local (SOL) à portée paysagère.
- Créer un cheminement qui emprunte le couloir des lignes à haute tension désunissant les boisements et qui propose des panneaux explicatifs sur l'utilité des lignes et le projet Life « ELIA ».
- Discuter avec les propriétaires des parcelles résineuses afin d'envisager une autre occupation du sol après la coupe des arbres matures.



# Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas



<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>3 752</b>
Superficie agricole (ha)	2 698
Terres arables (%)	35
Prairies (%)	61
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	341
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	325
Autres occupations du sol (ha)	388
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>4 386</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – www.ign.be.



La Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas occupe la dépression formée par le ruisseau d'Autelbas et les affluents orientaux de la Messancy. Le bas du revers de la cuesta sinémurienne constitue sa limite nord, le front de la cuesta domérienne, traversée par la Messancy, celle du sud. Les paysages agricoles y sont émaillés d'infrastructures routières et commerciales et, dans l'est, de parcs éoliens. Les villages où coexistent alignements mitoyens et bâtiments non jointifs sont soumis à d'importants développements résidentiels.



La Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Autelbas s'étend dans l'extrême est des Côtes lorraines. Elle couvre la DÉPRESSION formée par le ruisseau d'Autelbas, inscrit dans le bassin versant du Rhin et s'écoulant vers l'est, et les affluents orientaux de la Messancy, rattachés au bassin mosan.

Le centre de la dépression présente une topographie calme, doucement vallonnée. Dans le nord, les ondulations prennent davantage d'ampleur et plusieurs petites collines s'individualisent, séparées par les affluents de rive gauche du ruisseau d'Autelbas. La frange sud de l'aire correspond au front pentu et ondulant de la cuesta domérienne, traversé à l'ouest de Turpange par la vallée de la Messancy.

Les ESPACES AGRICOLES sont partagés entre prairies et cultures. Les premières, parsemées de fourrés arbustifs et de rideaux arborés, denses localement, occupent les fonds argileux de la dépression et jouxtent les villages et hameaux. Les secondes s'étendent sur les interfluves aux sols sablo-limoneux, formant des paysages ouverts qui permettent des vues longues depuis les sommets. Quelques bosquets, principalement feuillus, sont dispersés dans la dépression. Des massifs boisés plus importants couvrent le front de la cuesta sur la bordure sud de la dépression.

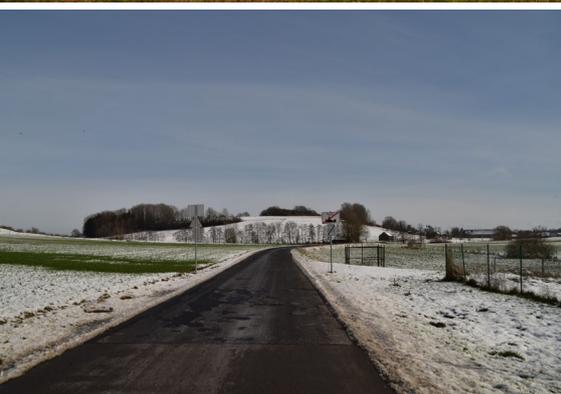
Les CENTRES VILLAGEOIS, implantés à proximité des ruisseaux, regroupent d'anciennes fermes et maisons, ici isolées sur leur parcelle, là alignées et mitoyennes derrière leurs usoirs. La proximité du Grand-Duché de Luxembourg induit d'importantes transformations des paysages villageois. Agrandis des années 1970 aux années 2000 par le développement d'un habitat pavillonnaire hétéroclite, ils le sont depuis lors par celui d'un bâti davantage mitoyen et de facture plus uniforme (gabarit, couleur d'enduit).

D'importants AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES traversent l'aire, créant une série de coupures aux conséquences paysagères diverses. Entre Weyler et la fron-

tière grand-ducale, plusieurs tronçons de l'autoroute E411 sont signalés de loin par les rangées de poteaux d'éclairage et le flux constant des véhicules. D'autres sections, aménagées en déblai, sont moins visibles. Dans le nord de l'aire, la N4 et la ligne ferroviaire Arlon – Luxembourg suivent un tracé parallèle à l'autoroute. La première, aux abords dégagés, est relativement discrète. La seconde est soulignée par les alignements de poteaux supportant les caténaires. Elle cloisonne certaines vues lorsqu'elle est établie en remblai. La frange ouest de l'aire est parcourue, du nord au sud, par la N81. Simple grand-route bordée de maisons pavillonnaires et de quelques fermes anciennes à Weyler, la route acquiert un caractère autoroutier au sud de son croisement avec la E411. La voie rapide impacte fortement les paysages du sud-ouest de la Campagne multifonctionnelle par ses infrastructures et son trafic, mais surtout indirectement par la succession de CENTRES COMMERCIAUX qui la bordent et s'y raccordent. Enfin, moins prégnante, la ligne de chemin de fer Arlon – Athus, à simple voie, est surtout perceptible à hauteur des passages à niveaux.

Deux PARCS ÉOLIENS, installés en bordure de la E411 entre Hondelange et Sterpenich, exposent une dizaine de mâts et leurs pales dans les paysages de l'est de l'aire. D'autres REPÈRES DE HAUTE TAILLE, également établis le long de la E411, sont visibles de loin : un bâtiment hôtelier moderne au croisement de l'autoroute et de la N81, et les infrastructures du zoning commercial de Sterpenich, proche de la frontière luxembourgeoise.

## Vallée de la Messancy



L'aire s'inscrit dans la large dépression formée entre les parties orientales des cuestas sinémurienne et domérienne.

Sa partie centrale, au relief relativement calme, est bordée au sud-ouest par le front boisé de la cuesta domérienne traversée par la vallée de la Messancy (en haut, Hondelange).

Dans le nord de la dépression, d'amples vallonements sont créés par le ruisseau d'Autelbas et ses petits affluents de rive gauche (ci-dessus, vue vers l'amont de la vallée du ruisseau d'Autelbas, depuis le lieu-dit Houwald, Autelbas). Ces vallonements prennent localement la forme de mamelons (ci-contre, le Kirchberg à Sterpenich).



Les centres villageois présentent des caractéristiques propres au Pays d'Arlon : tissu bâti en partie mitoyen, en partie non jointif (ci-dessus à gauche Hondelange ; au centre, Autelhaut).

Les dynamiques démographiques en cours depuis les dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle ont entraîné d'importants développements immobiliers. De longues rangées de villas quatre façades, en rupture avec le bâti vernaculaire, ont été mises en place depuis les années 1970 (ci-dessus à droite, Hondelange).

Les maisons les plus récentes adoptent certains « codes » de l'habitat ancien (davantage de mitoyenneté, gabarits inspirés de ceux du passé...). Quelques projets tentent de maintenir l'unité villageoise en (re)densifiant les centres (ci-contre, Hondelange).





Église d'Autelbas



Cuesta domérienne

Hirzenberg

Les développements résidentiels plus ou moins récents étirent longuement les localités.

En haut, à Autelbas, un cordon bâti fort éloigné du centre villageois et de son église suit le vallon du Wolberg, petit affluent du ruisseau d'Autelbas. Ci-dessus, la vallée de la Messancy, qui traverse la cuesta domérienne, est occupée par une urbanisation continue reliant Turpange à Messancy. Outre les pavillons résidentiels égrenés le long des rues, de grands centres commerciaux et des entreprises sont implantés le long de la N81. À l'arrière-plan se dessinent, à gauche, le front de la cuesta domérienne, à droite, le Hirzenberg, point culminant de la Lorraine belge.



La N81, ancienne chaussée reliant Arlon à Longwy, suit la frange occidentale de l'aire. Très fréquentée, elle constitue une axe majeur de communication nord-sud au sein des Côtes lorraines. D'Arlon à Weyler, elle a conservé l'allure d'une grand-route (ci-dessus à gauche, Weyler). Au sud de Weyler, la route est aménagée en voie rapide, le long de laquelle se succèdent des zones commerciales et industrielles (ci-dessus à droite, Turpange). Ce bâti fonctionnel signale au loin le tracé de la route (ci-contre, entre Hondelange et Turpange).





L'autoroute E411 est en grande partie dissimulée derrière des talus ou dans le creux de tranchées, d'où ne dépassent que les poteaux d'éclairage. L'absence de rideaux boisés sur ses côtés (à gauche) contribue également à limiter son impact visuel et permet quelques échappées sur le paysage.  
 À hauteur d'Autelbas, de hauts talus enherbés partant de la E411 ont été aménagés dans les années 1970 (à droite) dans le cadre d'un projet, rapidement abandonné, de liaison autoroutière vers la zone industrielle d'Athus.



Installé en bordure de l'autoroute à Sterpenich, un zoning commercial accueille des infrastructures repérables à grande distance (ci-dessus) et qui imprègnent le cadre paysager des localités d'Autelbas et de Sterpenich (ci-dessus à droite, vue d'Autelbas depuis la N4).

La tour d'un hôtel d'affaires établi à Weyler constitue un autre point focal, signalant de loin l'échangeur entre la E411 et la N81 en bordure duquel il est construit (ci-contre, vue depuis les hauteurs du Wolberg près de Stehnen et, en encadré, depuis Hondelange).



L'est de l'aire d'accueil le long de la E411 deux parcs éoliens, les seuls présents dans les Côtes lorraines au moment de la rédaction de l'Atlas. Ci-dessus, les six turbines du parc d'Arlon-Hondelange (ou Arlon-Messancy) sont implantées dans la dépression. À gauche apparaît la Kwintenhof, unique ferme isolée de l'aire.

## Constats et enjeux

- ▶ Les infrastructures commerciales et les petites industries d'aspect hétéroclite qui se succèdent le long de la N81 engendrent un paysage fortement déstructuré qui mériterait d'être pris en compte.
- ▶ Les développements résidentiels sont importants dans cette aire proche du pôle économique luxembourgeois. La tendance récente à la densification des centres villageois, si elle freine l'étirement du bâti, risque de perturber la cohérence du paysage intravillageois (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- ▶ Des vues particulièrement étendues sur l'aire sont offertes depuis les sommets des interfluves dans le nord de l'aire. Elles sont toutefois peu mises en valeur. Les vues sur l'aire depuis les hauteurs du front de la cuesta domérienne sont quant à elles rares, offertes seulement par d'occasionnelles échappées visuelles apparaissant lors de coupes dans les massifs forestiers et rapidement refermées par de nouveaux boisements.

## Objectifs paysagers

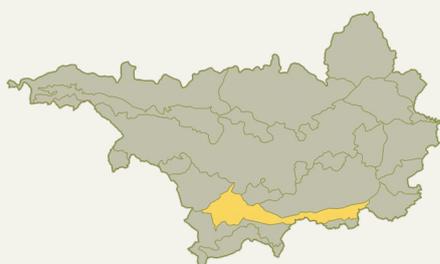
1. Restructurer le profil paysager de la route N81.	AMÉNAGEMENT
2. Envisager la dimension et l'impact paysagers de tout nouveau développement immobilier au sein des localités.	GESTION
3. Valoriser les points de vue depuis les sommets d'interfluve dans le nord de l'aire.	AMÉNAGEMENT
4. Aménager dans les boisements du front de la cuesta domérienne des points de vue sur la dépression.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- ▶ Mettre au point des prescriptions paysagères relatives à l'aménagement des abords de la route N81.
- ▶ Intégrer la dimension paysagère à tout projet immobilier intravillageois et formuler diverses recommandations d'insertion paysagère.
- ▶ Encourager les acteurs locaux (syndicat d'initiative...) à mettre en valeur les points de vue sur les paysages de l'aire le long des chemins publics parcourant les sommets d'interfluves.
- ▶ Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager des ouvertures visuelles dans les boisements couvrant le front de la cuesta domérienne lorsqu'elles se justifient.



# Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte

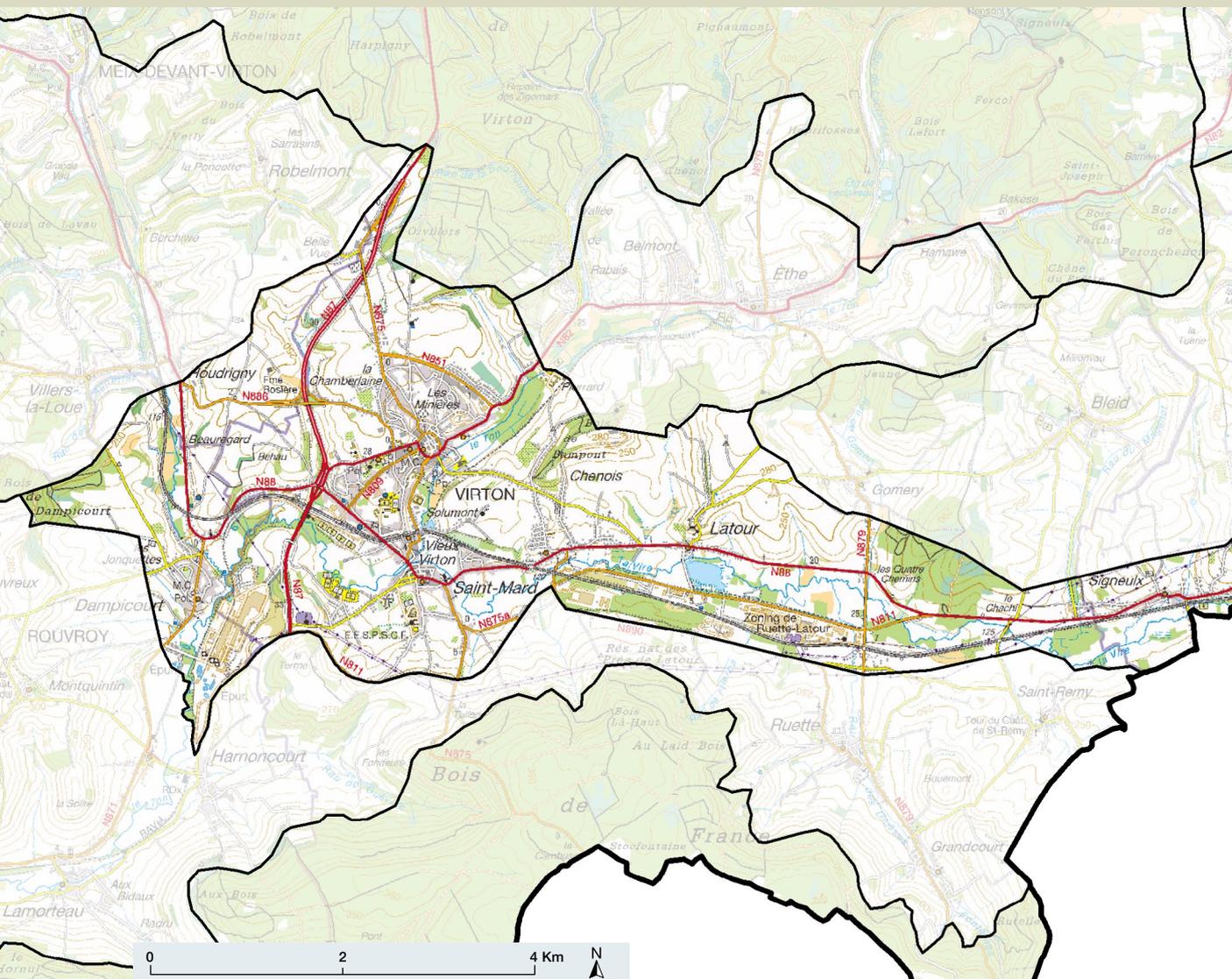


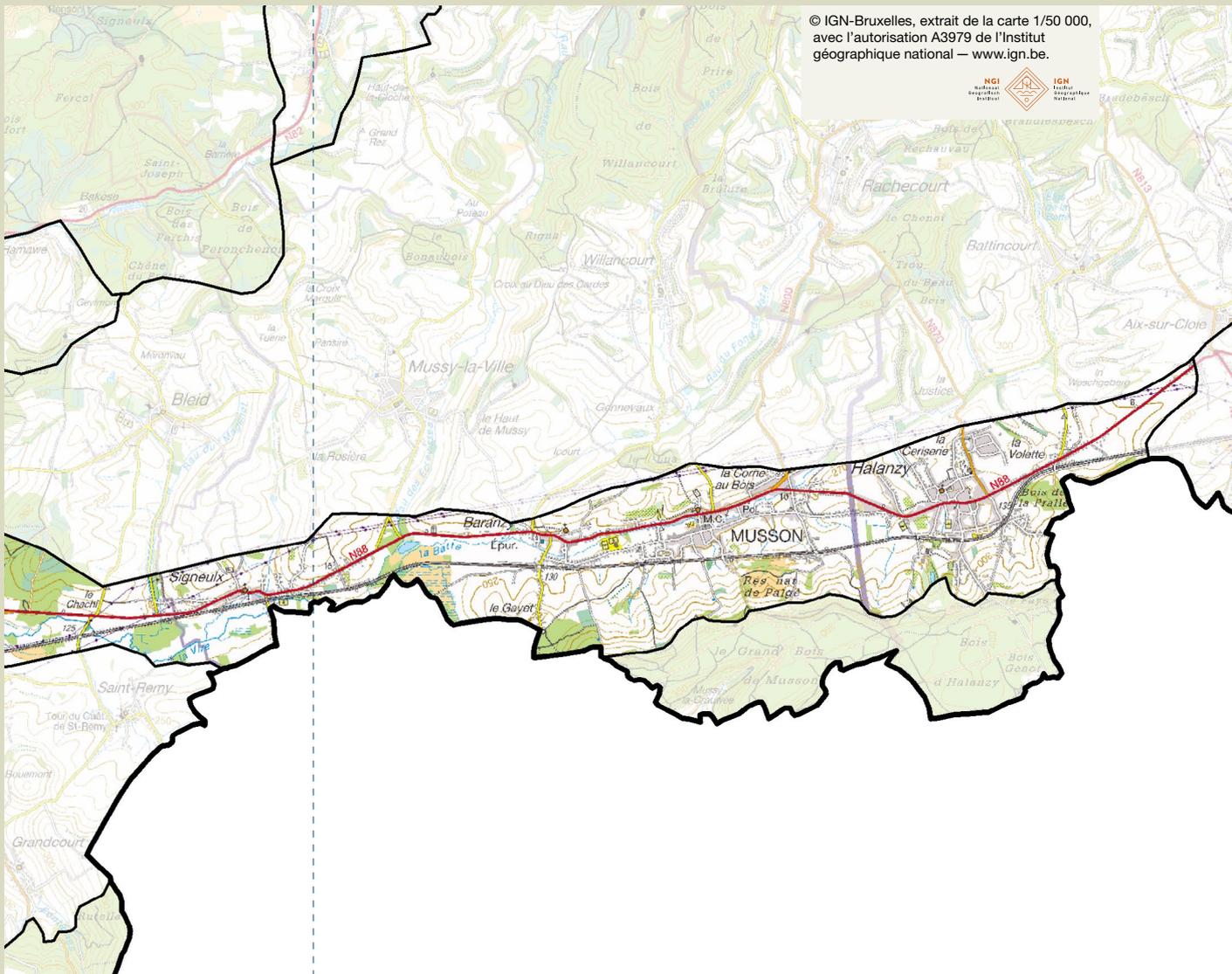
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>4 086</b>
Superficie agricole (ha)	2 385
Terres arables (%)	18
Prairies (%)	76
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	410
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	786
Autres occupations du sol (ha)	505
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>14 078</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

Bordée au nord et au sud par les cuestas, l'aire de la Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte s'étend en une bande étroite au sud de l'ensemble. Un bâti presque continu s'étire d'ouest en est dans le creux de la dépression, reliant les anciens villages-rues et formant une conurbation autour de Virton. L'usine papetière Burgo Ardennes et le long zoning de Virton – Latour apportent une importante composante industrielle à la partie occidentale de l'aire. Des terres agricoles principalement herbagères et riches en éléments boisés occupent les parties non urbanisées du fond de la dépression.





© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/50 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – [www.ign.be](http://www.ign.be).





L'aire de la Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte englobe la dépression créée par la vallée du Ton, entre Virton et Dampicourt, et celles de la Vire et de la Batte. Cette bande étroite occupe, au sud, le bas du **FRONT DE LA CUESTA BAJOCIENNE** entre Baranzky et Halanzky. Au nord, elle atteint le bas du revers des cuestas sinémurienne (à l'ouest) et domérienne (au centre et à l'est).

Les cours d'eau serpentent dans le fond de la dépression, perceptibles surtout grâce aux boisements qui les bordent. Leur présence se manifeste davantage au sein des localités où ils sont partiellement canalisés.

Les espaces agricoles, où prédominent les prairies, couvrent les pentes des cuestas et le creux de la dépression, entre les localités. Des formations arborées plus ou moins denses et continues y poussent en bordure de parcelles. Quelques marais couverts de végétation herbacée et de boisements, protégés en raison de leur intérêt écologique, s'étendent dans les fonds de vallée de la Vire et de la Batte.

Le **BÂTI**, très présent dans le fond de la dépression, s'étire de façon presque continue d'ouest en est. Vu depuis les versants formés par les cuestas, il apparaît peu dense, accompagné (et en partie masqué) par de nombreux éléments boisés : arbres des jardins, buissons bordant les parcelles agricoles environnantes... Dans l'ouest, quelques toitures en tuile rouge se distinguent parmi la dominante grise de l'ardoise.

**VIRTON** se situe en bordure du Ton, peu avant la confluence avec la Vire. Son centre, qui occupe un versant pentu, a conservé les rues étroites et les placettes de sa trame médiévale. L'usage répandu de l'enduit, souvent de teinte pastel, confère une grande homogénéité au paysage urbain.

La proximité des grands sites sidérurgiques du bassin lorrain et la mise en place de la ligne de chemin de fer «Athus – Meuse», créée pour desservir l'usine d'Athus, a engendré d'importants développements bâtis à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Au sein des localités, d'anciennes fermes côtoient de nombreuses maisons plus tardives. Les façades sont majoritairement lissées par un revêtement de couleur claire. L'église et certains édifices publics, construits en calcaire bajocien apparent, s'en distinguent par leur teinte jaune-ocre.

Des maisons construites principalement dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, pavillonnaires ou jointes par petits groupes, s'égrènent le long des routes principales. Elles relient Virton aux localités voisines dans la partie occidentale de l'aire, Baranzky à Halanzky via Musson dans la partie orientale.

Deux grands **SITES INDUSTRIELS**, implantés à partir des années 1960, sont installés dans l'ouest de l'aire : l'usine de pâte à papier Burgo Ardennes, établie au bord du Ton à Harnoncourt, et le zoning industriel de Virton – Latour. La première constitue un élément paysager très marquant. Elle est rendue visible de loin par ses bâtiments massifs blancs et les panaches de fumée qui s'échappent de ses cheminées. Le second, qui occupe le site d'une ancienne gare de formation dans la dépression de la Vire, regroupe des établissements divers. En partie camouflé par des masses arborées, son emprise paysagère est moindre. Dans l'est de l'aire, des traces des anciennes activités sidérurgiques sont visibles à Musson, dans la réserve naturelle qui couvre le crassier de l'usine rasée au début des années 1980.

La **LIGNE FERROVIAIRE «ATHUS – MEUSE»** traverse l'aire de part en part dans l'axe de la dépression. Point de repère continu dans le paysage de l'aire, elle est animée notamment par le passage de longs convois de trains de marchandises.

Le paysage de l'aire est encore caractérisé par les témoignages et rappels omniprésents de la Bataille des Frontières d'**AOÛT 1914** : monuments, cimetière militaire de Baranzky, panneaux explicatifs.



La partie occidentale de la dépression, lieu de la confluence de la Vire et du Ton, est occupée par la conurbation de Virton et Saint-Mard. L'étalement urbain apparaît très aéré, mêlé à de nombreux éléments arborés (en haut, vue depuis le pied de la cuesta bajocienne). Des taches rouges sont apportées par les toitures de tuile, fréquentes dans le sud-ouest de la Gaume. Le centre-ville de Virton est implanté sur les terrains pentus du versant de rive droite de la vallée du Ton. Sa taille modeste, la faible élévation du clocher de l'église Saint-Laurent et l'absence de hauts immeubles modernes le rendent peu distinct du reste de l'urbanisation (au centre, vues prises depuis le haut du versant de rive gauche de la vallée du Ton à Chenois). Dans le centre et l'est de l'aire, où la dépression creusée par la Batte et la Vire est plus étroite, l'urbanisation forme un long ruban le long de la route N88 et de rues parallèles. Les bâtiments aux façades enduites dessinent de multiples points blancs qui contrastent avec le vert des prairies environnantes. Les teintes rouges de la tuile sont absentes, seul apparaît le gris des toits d'ardoise (en bas, vue depuis le front de la cuesta bajocienne à Halanzy).



Le front de la cuesta bajocienne, dont le sommet est souligné par une ligne boisée continue, constitue la toile de fond des vues prises en direction du sud (vues offertes depuis le revers de la cuesta sinémurienne au nord-ouest de Virton, à gauche, et depuis le revers de la cuesta domérienne entre Musson et Baranzy, au centre). Plusieurs parcs éoliens sont implantés en territoire français, sur le haut de la cuesta bajocienne, et visibles côté belge, dépassant de la bande boisée (à droite, vue depuis les hauteurs de Chenois, Virton).



Les rivières coulant au fond de la dépression sont principalement visibles au sein des localités. Certains tronçons sont solidement endigués pour éviter l'inondation des zones urbanisées (à gauche, le Ton à Virton, longé par la rue des Tanneurs ; au centre, la Batte canalisée et encadrée d'alignements d'arbres au centre de Musson). Ailleurs, les cours d'eau ont conservé un aspect naturel (à droite, la Vire à Signeux, Musson).



Entre Baranzy et Latour, le fond de la dépression présente plusieurs étendues (semi-)naturelles humides, sites de grand intérêt biologique\*. C'est le cas du marais de la Vire à Latour (à gauche, Virton) et du marais de la Cussignère à Baranzy (Musson), inscrit en réserve naturelle et couvert d'une grande roselière (à droite ; voir également page 41).



Les pentes des pieds de cuestas qui bordent la dépression sont couvertes d'étendues agricoles, majoritairement herbagères. Des formations ligneuses composent un réseau de fourrés, bosquets et autres lignes et cordons boisés poussant de façon spontanée entre certaines parcelles (à gauche, le bas du front de la cuesta bajocienne à Baranzy, Musson ; à droite, le pied du revers de la cuesta domérienne à Chenois, Virton ; le talus d'une ancienne terrassette (flèche) s'y distingue).



Source : carte postale « 4 – Musson. Vieille route », sans éd., non circulée. (Coll. privée)

Les noyaux villageois présentent les fronts bâtis caractéristiques des villages-rues, longuement étirés le long d'une grand-route (à gauche, la rue du Centre à Signeux, Musson), parfois également le long d'une seconde rue qui lui est parallèle (au centre, la rue Adrien Victor à Musson). Les anciennes fermes bi- ou pluricellulaires alternent avec des maisons plus tardives, aux murs enduits et diversement colorés. Les usoirs qui s'étendaient autrefois à front des bâtiments sont transformés en places de parking (à droite, la même rue Adrien Victor au début du 20<sup>e</sup> siècle, alors appelée Vieille route).



L'industrialisation du bassin lorrain combinée à la desserte ferroviaire des localités a engendré d'importants développements bâtis dans la dépression à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Les paysages villageois de certaines localités ont acquis un caractère urbain parfois prononcé avec la construction, en leur centre, de bâtiments publics et commerciaux (ci-dessus à gauche, la rue de l'Industrie et l'ancien hôtel de ville (encadré) à Halanzy ; à droite, la rue Léon Colleaux, Saint-Mard).

L'urbanisation de l'aire s'est poursuivie de manière plus lâche après les années 1950 (maisons quatre façades) au point de relier les anciens centres villageois (ci-contre, la N88 entre Halanzy et Musson).



Le centre de Virton occupe les pentes du versant droit de la vallée du Ton. Un réseau de rues étroites le sillonne, hérité du noyau médiéval fortifié et de ses faubourgs. Bien que le bâti (essentiellement 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles) mêle les styles architecturaux, le paysage urbain présente une grande homogénéité, conférée notamment par l'usage quasi généralisé de l'enduit de façade aux teintes gris-brun, pastel ou blanche.

Axe principal de l'intramuros, la Grand-Rue (à gauche) reliait les deux portes de la ville. La place Nestor Outer (au centre) constitue la plus grande ouverture dans le tissu bâti de l'intramuros. L'église Saint-Laurent, de style néo-classique, dresse ses hautes colonnades dans la perspective de la place. La rue Albert I<sup>er</sup> (à droite) est située dans l'ancien faubourg des Houplons, développé hors des remparts, à l'est de la ville. La mosquée de Virton surmontée de son minaret pointu, construite au début des années 1990, est insérée dans l'alignement de maisons aux façades multicolores.

## Ton aval, Vire et Batte



La construction de la gare à Saint-Mard a entraîné l'extension de Virton vers celle-ci à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. L'avenue Bouvier, qui relie le centre-ville à la gare, est rythmée par un bâti mitoyen et bourgeois (en haut à gauche). Des établissements scolaires ont également été implantés sur cet axe d'urbanisation. Parmi ceux-ci se distinguent l'imposant collège Notre-Dame du Bonlieu (en bas).



Le bâtiment principal de la Haute Ecole Robert Schuman, haut édifice de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, est un autre établissement d'enseignement marquant le paysage virtonnais ; c'est l'un des rares immeubles de cette taille émergeant du tissu urbain (en haut à droite).



Plusieurs cités sociales sont établies à Virton et dans les villages voisins. Leurs bâtiments répétitifs, encadrés de verdure, sont le plus souvent couverts de toitures en tuile rouge. La vaste cité des Minières, aménagée vers 1970, s'organise autour d'une place elliptique (à gauche). La cité Maubonne à Chenois (Virton), construite vers 1930, aligne des habitations aux murs de pierre calcaire et aux toitures pentues (à droite). L'homogénéité de l'ensemble, aujourd'hui privatisé, est toutefois mise à mal par les rénovations individuelles.



Les structures monumentales et enveloppées des panaches de vapeur d'eau de l'usine papetière installée dans la vallée du Ton à Harnoncourt marquent fortement les paysages du sud-ouest de la Gaume (voir page 51) et y constituent un repère tant visuel qu'olfactif. Au sein de l'aire, elles s'imposent particulièrement au niveau du village de Dampicourt (à gauche). Le Parc d'activité économique de Virton - Latour, exploitant un ancien site ferroviaire en rive gauche de la Vire, s'étire le long de la N811 (au centre). Les bâtiments fonctionnels, entourés de végétation et de parkings, sont aussi visibles depuis les hauteurs de la bordure nord de la dépression, mais partiellement masqués par les massifs arborés environnants (à droite).



Dans l'est de la dépression, les usines sidérurgiques d'Halanzy et de Musson ont pratiquement disparu : seuls quelques pans de murs en béton sont encore visibles à Musson (à gauche). Le souvenir de l'exploitation du minerai de fer dans le sous-sol de la cuesta bajocienne est davantage entretenu par la monumentalisation, dans l'espace public, du matériel ferroviaire utilisé pour l'extraction (au centre, wagonnet à Baranzy, Musson ; à droite, locomotive sur la Grand-Place d'Halanzy).



Les monuments et sites rappelant les événements liés à la Première Guerre mondiale sont présents partout dans l'aire. Ils font, comme ailleurs en Gaume, l'objet d'un parcours didactique réalisé dans le cadre du projet transfrontalier « Chemins de mémoire ».

Le Mémorial aux combattants, prisonniers civils et déportés de Musson (à gauche) a été aménagé au pied de l'église. Une « croix de Justice » médiévale le devance, accentuant la monumentalité de l'ensemble tout en pierre calcaire jaune. Le cimetière militaire de Baranzy (au centre et à droite), isolé le long de la route N88, groupe les tombes de soldats français et allemands tombés le 22 août 1914.



La ligne de chemin de fer 165 Athus – Libramont suit le creux de la dépression. Son tracé se marque particulièrement dans le paysage lorsqu'elle est établie en remblai et cloisonne les vues. De petits tunnels (à gauche, Signeux, Musson) ou les arcades d'un pont permettent de la franchir (au centre, entre Virton et Saint-Mard). De longs trains de marchandises traversent régulièrement les paysages ruraux et les localités (à droite, Baranzy), la ligne faisant partie d'un corridor de fret reliant le port d'Anvers à la Suisse et l'Italie.

## Constats et enjeux

- Des vues sont offertes sur la dépression depuis le haut des versants des cuestas qui l'encadrent. Il importe d'éviter leur fermeture par le développement trop important des formations ligneuses bordant les chemins et parcelles agricoles sur ces versants (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- Les paysages villageois, comme ailleurs dans les Côtes lorraines, sont souvent altérés par l'état dégradé des enduits, ainsi que par l'aménagement hétéroclite des anciens usoirs (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Le paysage urbain de Virton et des localités voisines est, notamment, caractérisé par la présence de quartiers de logements sociaux, dont l'homogénéité mérite d'être préservée.
- Les paysages d'entrées de village, le long de la N88, présentent un aspect relativement déstructuré du fait de la présence d'un bâti résidentiel, de garages et d'autres surfaces commerciales construits sans cohérence urbanistique et architecturale.

## Objectifs paysagers

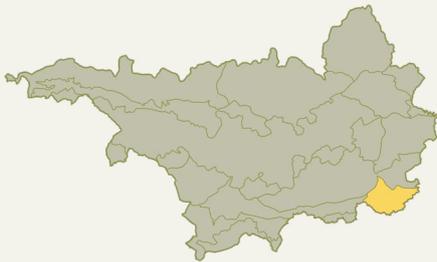
1. Maintenir des ouvertures visuelles vers la Dépression depuis les hauteurs des versants des cuestas.	GESTION
2. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine sociale et de l'habitat rural villageois.	GESTION-PROTECTION
3. Recomposer le profil paysager de la N88 en périphérie des localités.	AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Voir les enjeux globaux pour les pistes d'action concernant la gestion de la végétation ligneuse dans le paysage agricole.
- Encadrer les transformations du bâti par des prescriptions urbanistiques et architecturales imposant le respect de leurs caractéristiques d'origine et une plus grande unité lors des rénovations.
- Sensibiliser les nouveaux propriétaires, les gestionnaires des sociétés de logements sociaux et les acteurs communaux aux spécificités paysagères des ensembles d'habitations d'origine sociale.
- Mettre au point des prescriptions paysagères relatives à l'aménagement de la N88 et de ses abords en périphérie des localités.



# Agglomération industrielle d'Aubange – Athus

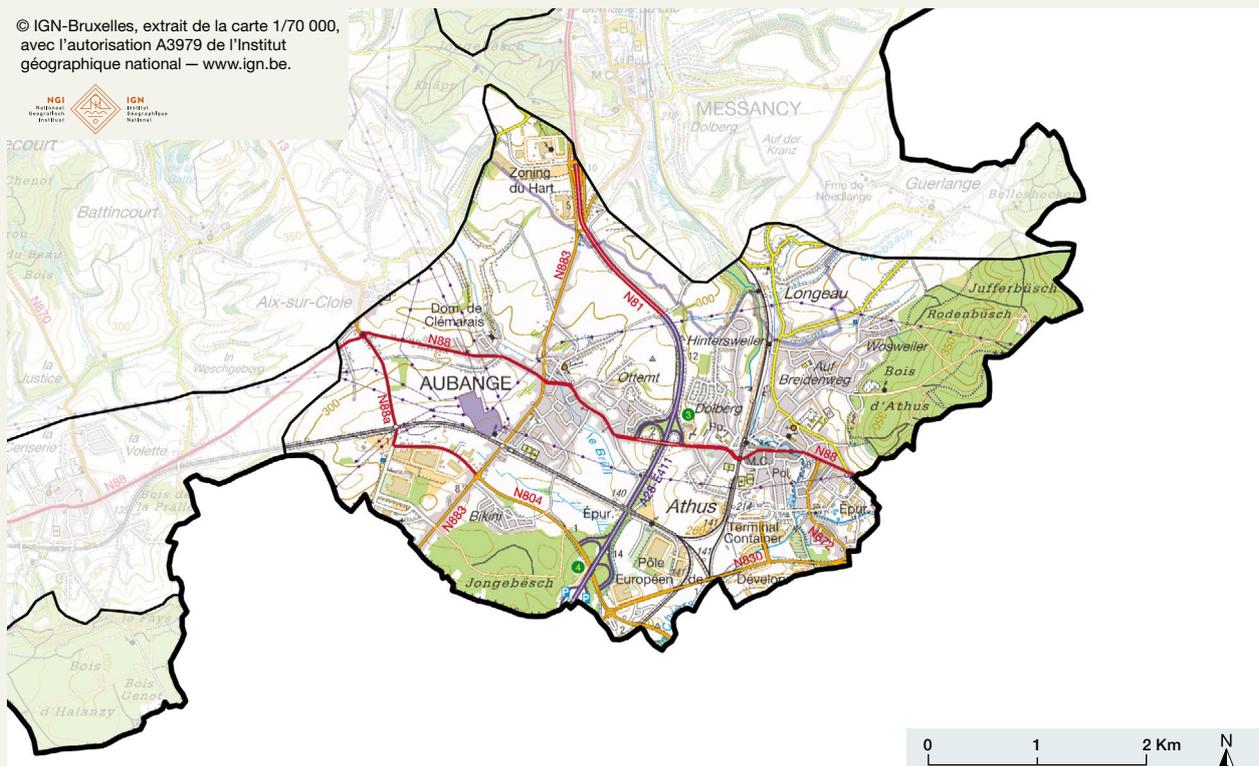


<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>1 879</b>
Superficie agricole (ha)	722
Terres arables (%)	25
Prairies (%)	66
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	222
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	580
Autres occupations du sol (ha)	355
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>12 882</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).

© IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/70 000, avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – www.ign.be.



L'Agglomération industrielle d'Aubange – Athus couvre la dépression formée par la Chiers et ses affluents, dans l'extrême sud du Pays d'Arion. Aubange et Athus, fortement développés par l'activité sidérurgique, sont caractérisés par leurs nombreux ensembles de maisons ouvrières et d'immeubles sociaux. Des continuums bâtis les relient et joignent les localités françaises et luxembourgeoises voisines. Les espaces urbanisés sont entourés de vastes terres agricoles, traversées par plusieurs lignes à haute tension. Les bâtiments de plusieurs zones d'activité s'observent sur les franges de l'Agglomération.



L'aire de l'Agglomération industrielle d'Aubange – Athus s'étend dans l'extrême sud-est des Côtes lorraines. Bordée par les frontières française et luxembourgeoise, elle couvre la dépression formée par la Chiers et ses affluents, la Messancy et le Brüll, ainsi que le bas du revers de la cuesta domérienne.

Le relief présente des vallonnements tantôt vifs, tantôt modérés. D'importantes élévations de terrain s'imposent dans les arrière-plans : la haute colline couverte par le bois d'Athus, aux limites orientales de l'aire, et, vers le sud, le front de la cuesta bajocienne situé au Luxembourg et en France.

Les cours d'eau s'écoulent entre des berges restées le plus souvent naturelles, colonisées par la végétation, tant en dehors qu'au sein des localités. Seuls quelques tronçons de la Messancy sont endigués dans leur traversée d'Athus.

Aubange et Athus, fortement agrandies à partir des années 1880 consécutivement au développement de l'activité sidérurgique dans la région, forment les deux parties d'une **AGGLOMÉRATION** aux longs continuums bâtis. L'urbanisation se prolonge au-delà des frontières, rejoignant Mont-Saint-Martin, en France, et Rodange, au Grand-Duché.

Le noyau villageois ancien d'Aubange est implanté dans le creux de la vallée du Brüll, ceux d'Athus – Athus-Haut et Athus-Bas – dans celui de la vallée de la Messancy. Ces quartiers conservent des ensembles de fermes anciennes, certaines alignées derrière des usoirs.

Athus, siège d'une importante usine sidérurgique et principal pôle d'emplois de la Lorraine belge jusque dans les années 1970, est devenu une ville au tissu bâti dense. Son centre, fortement dégradé depuis le déclin de son activité industrielle, fait l'objet de projets de rénovation urbaine destinés à l'embellir et le redynamiser. Aubange, de physionomie moins urbaine, déroule un bâti serré le long des deux chaussées qui s'y croisent, les anciennes routes de Longwy à Arlon et de Saint-Mard à Luxembourg.

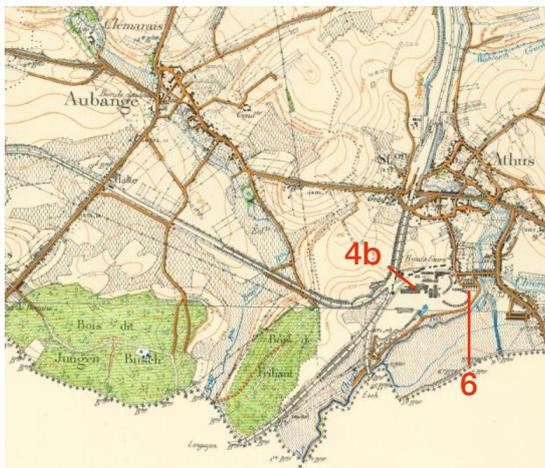
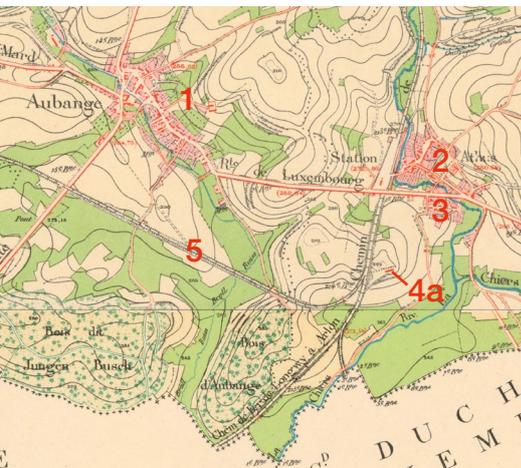
Le paysage de l'agglomération d'Aubange et Athus est, notamment, caractérisé par son **HABITAT D'ORIGINE OUVRIÈRE**, petites maisons de facture similaire à identique du début du 20<sup>e</sup> siècle, accolées par deux ou plus le long des voiries. En périphérie s'étendent des quartiers résidentiels aérés et verdurisés, construits après la Seconde Guerre mondiale, constitués de lotissements de maisons pavillonnaires et de cités sociales au bâti plus uniforme. Comme partout en Lorraine, les murs généralement « lissés » par un enduit prennent des teintes diverses.

Des **ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** occupent la périphérie sud d'Aubange et d'Athus. À Athus, le Terminal Conteneurs, englobé dans le zoning du Pôle Européen de Développement, se distingue par ses tas de conteneurs colorés. Dans le nord de l'aire, les hautes infrastructures d'une petite zone industrielle située sur les hauteurs dégagées de l'interfluve Messancy – Brüll se perçoivent au loin.

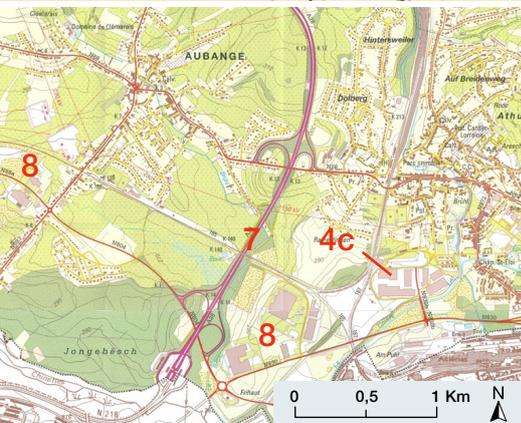
La route rapide N81 traverse l'aire du nord au sud. Dans le nord, elle suit le haut de l'interfluve Messancy – Brüll et est signalée par sa rangée de poteaux d'éclairage. Dans le sud, bordée de cordons boisés, elle sépare Aubange et Athus en empruntant le fond de la vallée du Brüll.

Autour des espaces urbanisés, les terres agricoles forment de vastes étendues ouvertes. Les prairies y prédominent, le plus souvent destinées à la fauche. Partout, ces paysages agricoles sont mités par les développements bâtis, qui apparaissent constamment en toile de fond. Dans l'ouest de l'aire, ils sont également fortement anthropisés par la profusion des **HAUTS PYLÔNES MÉTALLIQUES** des lignes à haute tension qui rayonnent depuis l'important poste électrique d'Aubange.

Deux bois de feuillus bordent l'Agglomération industrielle : le bois d'Athus, couronnant la colline s'élevant aux limites orientales de l'aire, et le Jongebësch, situé au sud d'Aubange.



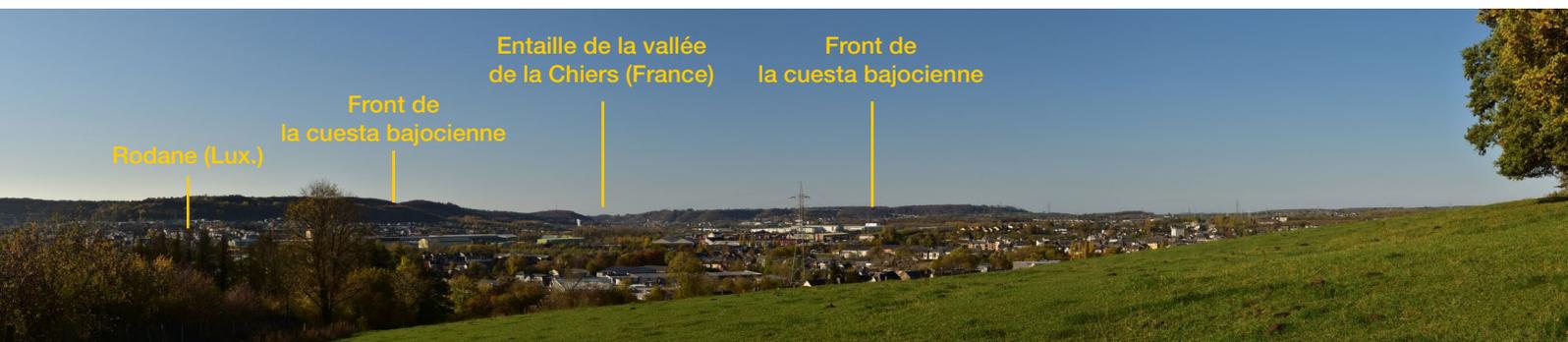
Sources : ci-contre à gauche, carte topographique de la Belgique 1/20 000, Dépôt de la Guerre, Virton LXXI-4 et 8 (1881) (Coll. SRBG) ; à droite, carte topographique de la Belgique 1/20 000, Institut géographique militaire, Le Fays 71/4 et 71/8 (1932) (Coll. SRBG) ; ci-dessous, © IGN-Bruxelles, extrait de la carte 1/20 000 (2005), avec l'autorisation A3979 de l'Institut géographique national – www.ign.be.



À l'aube des années 1880, Aubange, étirée sur un versant du Brüll (1), ainsi qu'Athus-Haut (2) et Athus-Bas (3), séparés par la Messancy, sont encore des localités modestes (ci-dessus à gauche). L'usine sidérurgique d'Athus est présente (4a) de même que le chemin de fer (5) qui permet d'acheminer le coke nécessaire à l'usine.

Cinquante ans plus tard, Athus s'est développé et de longues continuités bâties sont visibles le long des routes et anciens chemins (ci-dessus à droite). Des maisons ouvrières (6) ont été édifiées près de l'usine d'Athus, fort agrandie (4b).

Dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation s'est poursuivie (ci-contre). Des quartiers résidentiels, des années 1950 à 1970 principalement, étoffent le tissu bâti. La voie rapide N81 (7), tracée au début des années 1970, sépare en deux l'agglomération. De grands bâtiments d'entreprises logistiques sont implantés sur le site de l'usine d'Athus, fermée en 1977 (4c), tandis que d'autres zonings ont vu le jour en périphérie (8).



Rodane (Lux.)  
Front de la cuesta bajocienne  
Entaille de la vallée de la Chiers (France)  
Front de la cuesta bajocienne



Poste électrique d'Aubange  
Entaille de la vallée de la Chiers (France)

Le bâti, occupant les creux de la dépression de la Chiers et de ses affluents, est omniprésent. La nappe urbaine d'Athus, dans le fond de la dépression formée par la Chiers et la Messancy, est relativement dense (en haut, vue depuis les hauteurs en lisière du bois d'Athus). Le tissu bâti joute celui de Rodange, étendu au pied du front boisé de la cuesta bajocienne côté luxembourgeois. Le Parc d'activité économique d'Aubange s'insère dans la vallée du Broch, affluent du Brüll (en bas, vue depuis le lieu-dit Drinck à Aix-sur-Cloie). Les multiples lignes à haute tension convergeant vers le poste électrique d'Aubange accentuent le caractère anthropisé du paysage. Le front de la cuesta se dessine à l'horizon, au-delà de la frontière.



Source : carte postale « 8 Vieil Athus », éd. Marie-José, non circulée. (Coll. privée)

Dans le tissu bâti développé suite à l'industrialisation, des groupes de fermes et autres habitations autrefois rurales, plus ou moins transformées, marquent les anciens noyaux villageois. Ces habitations s'alignent derrière des usoirs, souvent investis par les voitures.

Le centre originel d'Aubange, sur le versant de rive gauche du Brüll, présente de nombreux témoins du 18<sup>e</sup> siècle et du début du 19<sup>e</sup> siècle (ci-dessus à gauche).

Les anciennes fermes de la rue Arend, en rive gauche de la Messancy, dans le périmètre de l'ancien Athus-Haut (à droite et ci-contre), ont subi d'importantes modifications depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Certaines d'entre elles sont néanmoins reconnaissables.



L'activité, jusqu'aux années 1970, de l'usine d'Athus et des établissements sidérurgiques français et luxembourgeois voisins a profondément transformé la physionomie des localités.

Athus est devenue une petite ville ouvrière, établie autour de l'axe commerçant de la Grand-rue (1). Bordée de nombreux immeubles du début du 20<sup>e</sup> siècle, les rez-de-chaussée y sont occupés par des magasins et de l'horeca.

Le lotissement rapide des rues par des bâtiments de style similaire et l'enduisage quasi généralisé des façades ont engendré une grande homogénéité paysagère (2, la rue des Capucines, tracée vers 1950). Des villas, souvent devancées d'un jardin, s'observent çà et là ; certaines étaient autrefois habitées par les ingénieurs et les contremaîtres de l'usine (3, la rue de la Station). Aubange, reliée par le train à Athus, a connu des développements bâtis linéaires continus le long des grand-routes qui s'y croisent (4, la longue perspective de la rue de Longwy et de l'avenue de la Gare, avec l'église d'Aubange en point de mire). A partir des années 1950, la localité s'est vu adjoindre de nouveaux quartiers, principalement situés en rive droite du Brüll (5, la rue Léon Thommes).





L'aire compte de nombreux ensembles de maisons ouvrières mitoyennes. Construites à l'identique dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, elles ont souvent subi des transformations qui, aujourd'hui, les particularisent. Un coron aux maisons en brique, édifié en 1912 à proximité de l'ancien site industriel d'Athus (à gauche), a presque conservé son unité. Une succession de maisons des années 1920, aux façades enduites et différemment colorées, borde la rue de Longeau à Athus (au centre). Les maisons de la rue Perbal (à droite), également construites dans l'entre-deux-guerres, présentent des teintes plus claires.



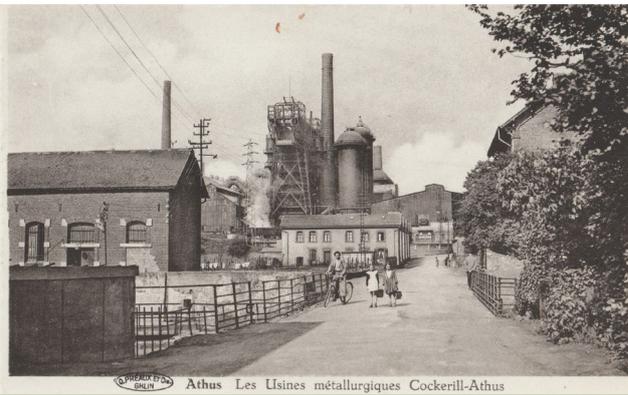
Source : carte postale «Aubange. La Cité Cockerill», éd. Bies-Reyter, non circulée. (Coll. privée)

Des quartiers d'habitations sociales, aménagés dans les années 1950 à 1970 dans l'esprit des cités-jardins, s'étendent en périphérie des localités. Les maisons, encadrées de verdure, s'y agencent de manière répétitive. Des maisons jumelées (à gauche) composent la cité Cockerill construite, au sud d'Aubange, au début des années 1950 ; à l'horizon se découpent les infrastructures de l'usine d'Athus. Les anciennes maisons de la cité (au centre, flèche) constituent aujourd'hui le noyau d'un quartier agrandi par la construction de pavillons plus récents. Les logements des années 1950-1960 du quartier Morgen (à droite, à Athus) forment de longs blocs d'habitations uniformes.



La Messancy et le Brüll, affluents de la Chiers, traversent les centres respectifs d'Athus et d'Aubange dont ils contribuent à structurer les paysages. La Chiers n'est présente que dans l'extrême sud-est de l'aire, en périphérie d'Athus, l'un de ses tronçons constituant la frontière avec la France.

La Messancy (à gauche) se faufile dans le tissu bâti de la ville d'Athus, endiguée entre de hauts murs en pierre calcaire jaunâtre. Quelques buissons dans son lit et la végétation des jardins voisins atténuent l'aspect artificiel de sa canalisation. Le cours du Brüll (au centre), dans le vieux noyau villageois d'Aubange, présente un aspect beaucoup plus naturel, bordé de berges enherbées, d'arbres et arbustes tout comme la Chiers (à droite) qui coule au travers du Pôle Européen de Développement d'Athus.



Athus Les Usines métallurgiques Cockerill-Athus



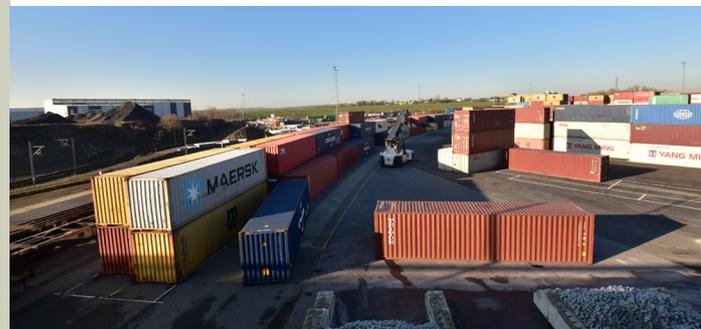
Source: carte postale «Athus. Les Usines métallurgiques Cockerill-Athus», éd. O. Préaux et Cie, non circulée. (Coll. privée)

L'usine sidérurgique d'Athus (ci-dessus à gauche, vers 1950) se dressait en périphérie sud de la ville, le long de la Chiers (à l'avant-plan, le pont qui enjambe la Messancy, peu avant sa confluence avec la Chiers). Ses installations imposantes dominaient les ateliers et les maisons ouvrières environnantes. Fermée en 1977, l'usine a été rasée au début des années 1980 de même que la plupart de ses dépendances. Plusieurs rangées d'habitations ouvrières ont aussi été démolies au cours des décennies suivantes et remplacées par des logements sociaux (au centre, la rue John Cockerill aujourd'hui).

Près de l'ancien portail de l'usine, un monument en acier évoque le passé sidérurgique des lieux (à droite).

Un vaste parking et les hangars de plusieurs entreprises logistiques occupent le nord du terrain où s'élevaient autrefois les hauts-fourneaux, cheminées... (ci-contre en haut).

Le sud du site est investi par le Terminal Containers Athus, la plus importante plate-forme de transbordement rail-route de Wallonie (voir pages 94-95). Des conteneurs empilés y sont entreposés, en attendant leur chargement (en bas, vue depuis la N830).



Une série de zonings accueillant industries et commerces prolongent le tissu urbain d'Aubange et Athus jusqu'aux frontières française et grand-ducale (à gauche, le zoning d'Aubange au bord de la N804 ; au centre, le zoning d'Athus, adjacent à la ville et au zoning luxembourgeois de Rodange). Implantée plus à l'écart sur les hauteurs du revers de la cuesta domérienne à Messancy, la zone industrielle du Hart marque visuellement la limite nord de l'aire. Les structures verticales d'une usine de transformation de matières plastiques sont particulièrement exposées dans le paysage agricole environnant (à droite). Ces zones d'activité économique, mises en place à la suite de l'arrêt des activités sidérurgiques, sont intégrées dans le Pôle Européen de Développement (voir pages 96-97).



Les continuités bâties traversent la frontière, reliant Athus à Rodange (Luxembourg) et Aubange à Mont-Saint-Martin (France).

Le long de la rue de Rodange à Athus (ci-dessus à gauche), à l'approche de la frontière grand-ducale, le zoning de la ville fait face à des rangées de maisons. Au-delà du pont de la N830, côté luxembourgeois, le paysage devient industriel, avec les infrastructures du laminoir de Rodange (ci-dessus à droite).

La rue de Longwy, à Aubange, se prolonge par le boulevard de Metz, en France (ci-contre). Point d'appel important dans le paysage transfrontalier, la silhouette trapue de l'église romane de Mont-Saint-Martin, dressée sur son promontoire, apparaît dans l'axe rectiligne de la voirie.



La N81, assimilable à une autoroute, constitue une barrière physique au sein de l'aire et peut être franchie par quelques routes seulement.

Dans le nord de l'aire, qu'elle traverse à découvert, on aperçoit en arrière-plan des terres agricoles ses hauts poteaux d'éclairage et son flux constant de voitures et de camions (en haut). Le zoning industriel du Hart (flèche) s'y raccorde.

Dans le sud, des écrans boisés masquent la route et cloisonnent les paysages de prairies environnant Athus et Aubange, dans le fond de la vallée du Brüll (en bas, depuis l'avenue de la Libération à Athus).



## Constats et enjeux

- La colline du bois d'Athus offre la possibilité de découvrir des vues étendues sur Athus et les territoires luxembourgeois et français limitrophes. Celles-ci sont toutefois seulement permises depuis l'intérieur du bois qui couvre le haut de la colline et, de ce fait, gênées par les frondaisons.
- Le paysage urbain est caractérisé par la présence de nombreux alignements de maisons ouvrières et de quartiers de logements sociaux, dont l'homogénéité originelle mérite d'être préservée des altérations créées par des rénovations et transformations individuelles.
- Athus est concernée par des projets de rénovation urbaine, accompagnés de réaménagements de l'espace public. Ils offrent l'opportunité d'améliorer la qualité du paysage urbain, en remettant en valeur certains bâtiments et en introduisant de nouvelles formes architecturales, à condition de respecter une homogénéité visuelle entre ces éléments bâtis, d'une part, et entre ceux-ci et les nouveaux éléments de mobilier urbain, d'autre part.

## Objectifs paysagers

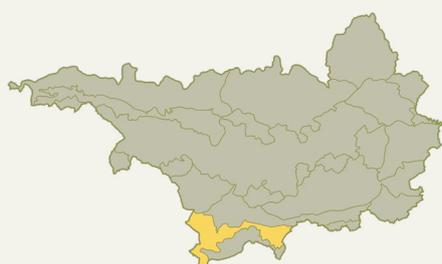
1. Assurer davantage d'ouvertures visuelles vers l'Agglomération industrielle depuis les hauteurs de la colline du bois d'Athus.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Encadrer l'évolution du tissu bâti d'origine ouvrière ou sociale.	GESTION-PROTECTION
3. Maintenir ou recréer la cohérence paysagère dans les actions de rénovation urbaine.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager dans les boisements de la colline du bois d'Athus des ouvertures visuelles vers l'Agglomération industrielle.
- Encadrer les transformations du bâti par des prescriptions urbanistiques et architecturales imposant le respect de leurs caractéristiques d'origine et une plus grande unité lors des rénovations.
- Intégrer la dimension paysagère à l'ensemble des projets urbanistiques du centre-ville d'Athus.



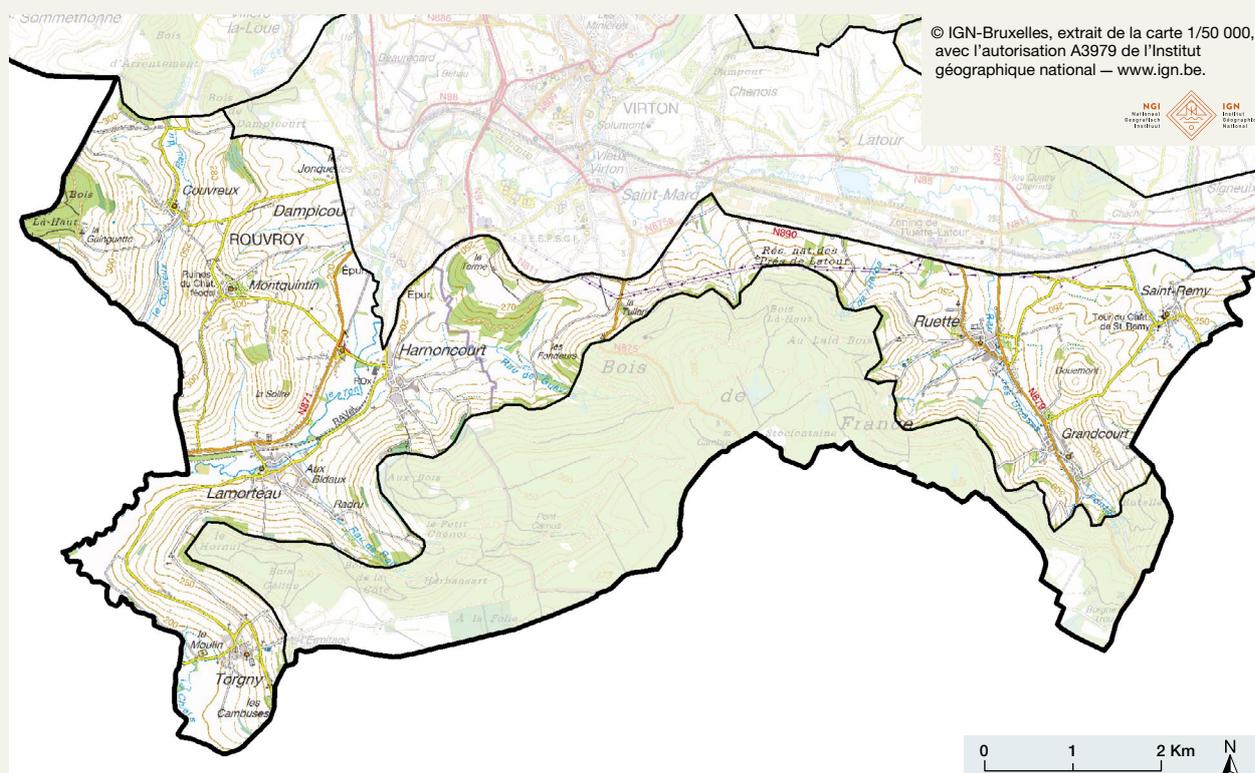
# Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne



<b>Superficie totale de l'aire<sup>A</sup></b>	<b>3 132</b>
Superficie agricole (ha)	2 577
Terres arables (%)	12
Prairies (%)	87
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	258
Superficie urbanisée (habitat et act. économique – ha)	140
Autres occupations du sol (ha)	157
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>2 518</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base de la carte d'utilisation du sol wallon (2018).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données de Statbel (2019).



Le relief escarpé des Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne, structuré par le front de côte et la dépression qui lui est parallèle, autorise de vastes panoramas depuis les points hauts. Les paysages non bâtis font la part belle aux prés, omniprésents dans la dépression, le creux des vallées perpendiculaires et sur les fortes déclivités. Le parcellaire de ces prairies, tout comme celui des quelques terres cultivées, est souligné par un dense réseau ligneux. Les villages et hameaux se distinguent par leurs matériaux variés : les tuiles orangées et murs de pierre apparente concurrencent les classiques ardoises et façades enduites lorraines.



L'aire des Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne se définit majoritairement par les **PENTES RAIDES** du front de cette côte, qui suit un axe ouest-est. Ce front occupe l'essentiel de la partie méridionale de l'aire, où il offre de larges échappées visuelles vers le nord. Au pied de celui-ci s'étend la **DÉPRESSION**, où serpente le Ton. Les vallées perpendiculaires entaillant la cuesta, voire l'effaçant complètement dans le cas de celle de la Chiers, et les **BUTTES TÉMOINS**, plus ou moins nettement isolées par l'activité érosive, viennent rompre ce schéma topographique dominant.

En marge des zones urbaines, la vocation de l'aire reste avant tout agricole. L'occupation du sol est largement dominée par les **PRAIRIES**, dont les limites sont soulignées par des **LINÉAIRES LIGNEUX**. Ces linéaires sont généralement discontinus et implantés sur les talus des terrassettes (voir pages 52 à 54). Ils comprennent également quelques cordons denses de haies vives le long des voiries qui escaladent le front de cuesta, contraignant ainsi, épisodiquement mais fortement, les vues.

Les **FERMES D'ÉLEVAGE BOVIN**, dont les étables sont constituées de vastes hangars standardisés, sont disposées isolément ou en marge des villages. De rares terres de cultures céréalières s'intercalent au milieu des prés de fauche et pâtures, sur des terrains à l'orientation méridionale et à la déclivité adoucie. Elles complètent le paysage agraire, presque entièrement remembré au cours des dernières décennies.

Si l'aire ne compte pas de superficies forestières de grande étendue, celles-ci occupent les hauteurs des territoires environnants, y compris français. Ces sombres **MASSES BOISÉES FEUILLUES** clôturent l'essentiel des arrière-plans.

Comme ailleurs dans les Côtes lorraines, l'habitat est groupé en **VILLAGES**, implantés majoritairement dans le bas des versants. De forme plus ou moins allongée, ils se composent d'un noyau dense fait de groupements de maisons mitoyennes enduites, en recul par rapport à la voirie. Une des spécificités de l'aire a trait aux caractéristiques du bâti ancien, par ailleurs encore nettement

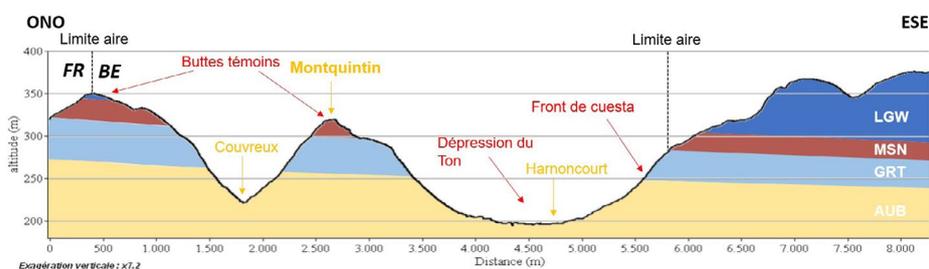
dominant en dehors des abords des axes routiers de transit. Ce bâti se distingue par la juxtaposition de **DEUX TYPES CONSTRUCTIFS QUI S'ENTREMÊLENT** dans l'ensemble des centres villageois de l'aire : le modèle lorrain classique et un modèle spécifique au sud-ouest gaumais. Si, depuis l'espace-rue, le premier prend la forme d'un volume rectangulaire imposant et couvert d'ardoise, le second est caractérisé par des constructions de largeur limitée, de plus faible hauteur et à la toiture aux versants moins inclinés couverts de tuile canal\*. Le **RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES BÂTISSSES EN SITE RURAL**, qui couvre tous les villages de l'aire, a contribué à pérenniser ces différentes spécificités de l'habitat ancien, parfois affecté par le décapage des façades et, ponctuellement, par des signes de délabrement.

La ruralité de l'aire est renforcée par le contraste qu'elle offre avec les territoires wallons mitoyens. Depuis ses marges septentrionales s'observent la nappe urbaine de Virton et de ses villages satellites, les zones industrielles du parc d'activité économique de Virton-Latour, à l'est, et une **USINE DE PÂTE À PAPIER**, à l'ouest. La présence visuelle, voire olfactive, de cette dernière s'étend même à l'ensemble de la partie occidentale des Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne.

L'aire présente une **COHÉRENCE TRANSFRONTALIÈRE** avec les territoires français qui la bordent. Ceux-ci partagent une même structure topographique et agricole, ainsi qu'un habitat groupé où s'imposent, plus fortement encore, les couleurs ocre du calcaire bajocien et orangées à rougeâtres des toitures de tuile.



En amont de la vallée du ruisseau des Grosses Fontaines (Virton), le motif paysager de l'aire se distingue clairement. Ainsi, se succèdent un village en bas de versant (Grandcourt, 1), des prairies parsemées de linéaires ligneux discontinus en milieu de versant, tantôt perpendiculaires tantôt parallèles à la pente (2) et la forêt feuillue (hors aire), qui chapeaute sans interruption le front de la cuesta (3). Quelques champs et fermes détachées du village complètent la composition. Ce front et l'occupation du sol qu'il détermine forment un paysage dominé par des lignes de force horizontales.



Source: par les auteurs, d'après Région wallonne (2006). Carte géologique de Wallonie: Lamorteau Ruettes 71/5-6. Remarques: Roches dures: Formations de Longwy (LGW) et d'Aubange (AUB); Roches plus tendres: Formations de Mont-Saint Martin (MSN) et de Grandcourt (GRT).

La butte témoin de Montquintin (à droite, depuis les hauteurs d'Hamoncourt) polarise le regard au nord-ouest de l'aire. Dominant la dépression du Ton d'une bonne centaine de mètres (voir coupe ci-dessus), elle constitue plus précisément une avant-butte\*, la couche de roches indurées\* constituant le sommet de la cuesta bajocienne (Formation de Longwy – LGW) ayant été érodée.



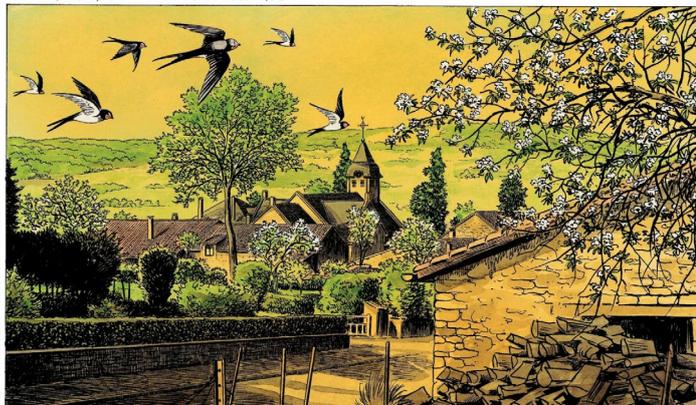
L'alternance des toits de tuile et d'ardoise offre une palette bicolore aux noyaux d'habitat anciens. Les développements bâtis postérieurs à la Seconde Guerre mondiale sont rares et, parfois, intégrés harmonieusement au bâti traditionnel.

Ci-dessus à gauche, Rouvrois (1) et Hamoncourt (2) encadrent le Ton, bordé d'une dense végétation arborée. Les logements sociaux des années 1970 (encadré) ne dépareillent pas le paysage villageois, notamment grâce aux teintes des façades et toitures. La différence d'inclinaison des toits selon le matériau de recouvrement ainsi que les teintes blanchâtres et jaunâtres des façades couvertes d'enduit ou aux moellons calcaires apparents s'observent à Ruettes (ci-dessus à droite, Virton). Ci-contre, à Lamorteau (Rouvrois), l'espace-rue avec ses usoirs dégagés et le front de bâtisse parallèle à la voirie est typiquement lorrain.

## Vallonnements du front de cuesta bajocienne



MAI 1980, TORIGNY, VILLAGE LE PLUS MÉRIDIONAL DE BELGIQUE



Source : Servais J.-C. (2005), *L'assassin qui parle aux oiseaux*, éd. Dupuis, vol.1, p.3 (Coll. Aire Libre) © Dupuis, 2023.

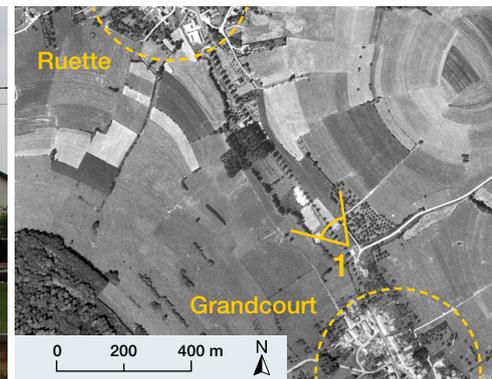
Torgny (Rouvrois) s'individualise à plus d'un titre. Il partage les grands traits des autres noyaux bâtis mais est ceinturé de cultures céréalières et non de prés, élargissant la palette chromatique de ses abords au début de l'été (ci-dessus à gauche). L'absence d'enduit sur les façades en calcaire bajocien ocre est plus marquée qu'ailleurs, tout comme le recours aux tuiles canal. Les couleurs chaudes, renforcées par l'orientation sud, sont fort présentes dans les paysages intérieurs (à droite, extrait d'une bande dessinée). Cette double spécificité architecturale assure la transition visuelle avec les villages français et concourt à la renommée de Torgny, l'un des Plus Beaux Villages de Wallonie. Le décapage des murs constitue une pratique croissante, mais à éviter. À Torgny, seuls les rares murs en grands blocs calcaires sciés (jugés plus esthétiques et fournissant une meilleure protection contre l'humidité grâce à la faible épaisseur de leurs joints) étaient historiquement non enduits.



Le village est également connu pour sa tradition viticole. Les superficies dévolues à la vigne ont fortement fluctué au cours du temps. Si, actuellement, on observe un léger regain de l'activité, soutenue par la commune de Rouvrois, l'impact paysager de cette culture apparaît très limité. Le seul vignoble d'importance, situé à la lisière de la forêt coiffant le front de côte, est peu visible (flèches, à gauche). La viticulture marque cependant de nombreux espaces-rues au sein du village (plants de vignes, écriteaux). À droite, quelques pieds de vigne (flèche) habillent l'usoir d'un ancien restaurant.

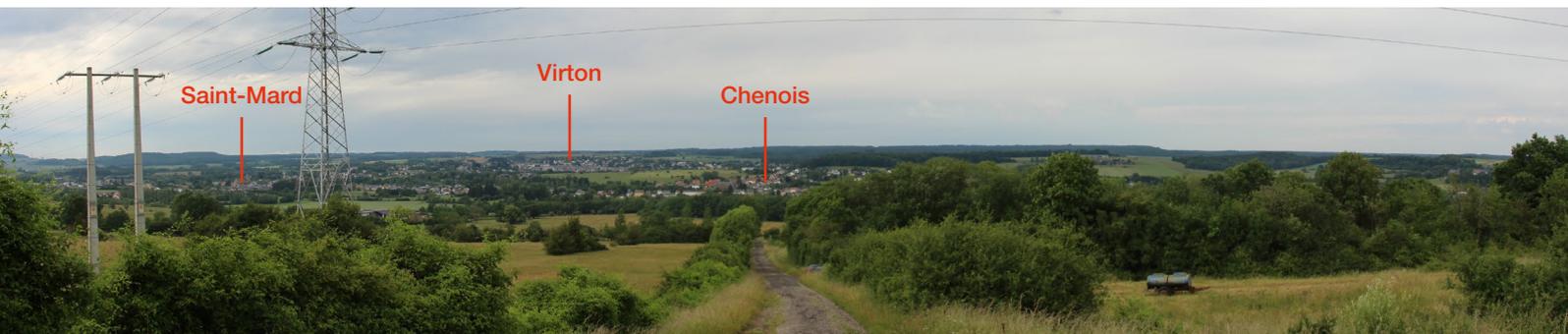


La dépression où louvoie le Ton concentre les rares bâtiments industriels ou de services qui, par leur volumétrie, leur implantation et leurs matériaux, offrent un contraste avec le bâti qui prédomine au cœur des villages (à gauche, l'imposant centre sportif et culturel communal, entre Harnoncourt et Rouvrois). La voie ferrée reliant Marbehan à Lamorteau (ligne 155B) et à la Lorraine française emprunte également cette dépression. Délestée du trafic passagers en 1951, elle a été désaffectée en 1985 puis partiellement reconverte en RAVeL. L'ancienne gare de Lamorteau (à droite), aménagée en espace communautaire, devrait être rénovée dans le cadre du PCDR de Rouvrois.



Source: SPW – Dpt de la Géomatique. Orthophotoplan 1971.

L'urbanisation résidentielle récente est surtout canalisée le long des grand-routes, à hauteur de Lamorteau (N871) et entre Ruelle et Grandcourt (N879), dans la vallée du ruisseau des Grosses Fontaines. Ces deux villages, nettement séparés en 1971 (photo aérienne à droite), voient leur destinée se lier progressivement, au gré des nouvelles implantations s'égrenant de part et d'autre de cette voirie (à gauche et selon l'angle de vue sur la photo aérienne), autorisées par le Plan de secteur. Ces constructions s'écartent de la typologie locale du bâti ancien, tant du point de vue de l'implantation et de la volumétrie, que des matériaux ou des abords.



Les paysages de la bordure septentrionale de l'aire, contigus à la Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte, présentent des arrière-plans marqués par l'urbanisation résidentielle de Virton, qui a essaimé dans les villages alentour, et par les activités industrielles établies dans les fonds de vallée du Ton et de la Vire.

Ci-dessus (à la lisière du bois Là-Haut), les noyaux bâtis lâches de Saint-Mard et de Chenois s'ajoutent à celui, plus dense, de Virton pour disputer aux boisements la prédominance des arrière-plans. Deux lignes à haute tension traversent le milieu du versant de la cuesta, notamment à travers le site classé des Polissoirs néolithiques de Bruzel, afin d'alimenter les industries du zoning de Virton-La-tour et l'usine papetière (ci-dessous, de nuit) en électricité.



Outre leurs impacts visuels, ces différentes infrastructures modifient également le paysage sonore (bourdonnement des lignes haute tension, déplacement des machines industrielles, trafic de grumiers\* venus des massifs forestiers français...).

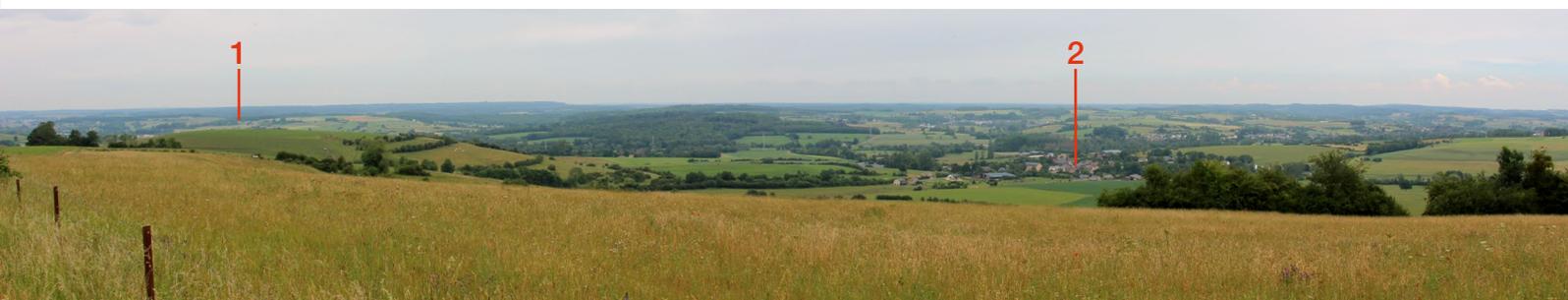
## Vallonnements du front de cuesta bajocienne



Sources : carte postale «Lamorteau. Panorama», éd. O. Préaux et Cie – Mme Grimée-Toussaint, Ghlin, circulée en 1950. (Coll. privée) ; croquis © Sauvillers M. (2015).

Au sein des espaces agricoles, une fermeture progressive des paysages, due au développement vertical et horizontal d'une végétation buissonnante et arborée, s'observe depuis plusieurs décennies (ci-dessus, vues diachroniques depuis le versant sud de la vallée du Ton vers Lamorteau et le versant opposé ; la butte « la Solire » (flèches) y sert de repère). Ce développement ligneux a de nombreux avantages environnementaux et agronomiques, promus par les plans d'évaluation des sites des remembrements agricoles (voir page 106). Les linéaires ligneux épousant les courbes de niveau, en particulier, jouent un rôle antiérosif et forment un maillage radioconcentrique qui souligne le relief de cuesta (butte ou front). L'aménagement foncier de Rouvroy, débuté en 2021, est inspiré d'un plan de paysage qui illustre l'impact visuel des aménagements projetés, dans ce cas-ci un alignement d'arbres perpendiculaire à la pente (en bas à droite, 1).

Notamment sur recommandations des plans d'évaluation des sites, des bosquets résineux ont disparu depuis 2000 (2).



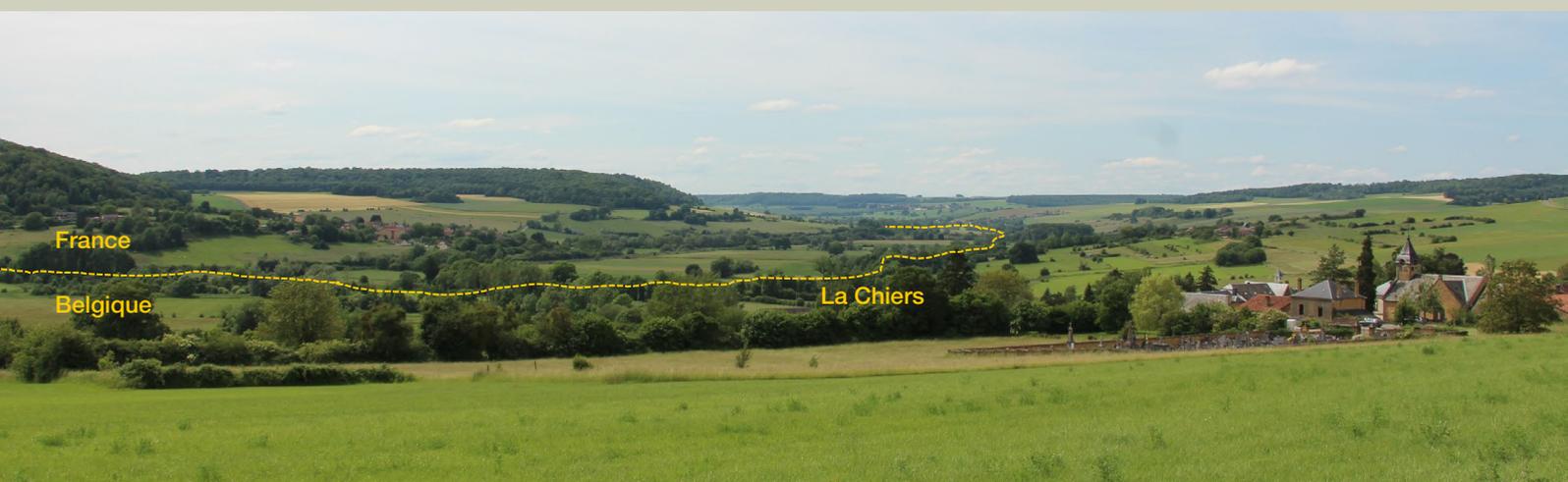
Les Vallonnements ruraux du front de cuesta bajocienne se composent (d'éléments) de paysages bâtis et non bâtis, reconnus comme de grande valeur et, pour partie, protégés pour leur intérêt patrimonial, environnemental ou esthétique.

Ci-dessus (depuis la crête à l'est de Grandcourt, Virton), à l'avant-plan, un pré de fauche catégorisé en tant qu'unité de gestion « prairies habitats d'espèces » d'un site Natura 2000. Il domine l'avant-butte de Bouemont (1) et le village de Saint-Rémy (2). Cette classification le préserve de toute fauche jusqu'au 15 juin. Il offre ainsi, en fin de printemps, des teintes et une texture hétérogènes contrastant avec les aplats de certains pâturages et champs. Le site classé des ruines du château de Montquintin (ci-contre, Rouvroy) comprend également l'église romane Saint-Quentin et l'ancienne ferme de la Dîme, qui accueille le musée de la Vie paysanne en Gaume.





La Chiers (à gauche) délimite, au sud-ouest de l'aire, la frontière avec la France. Au niveau de l'aire, sa large vallée présente un axe nord-sud perpendiculaire à la direction de la cuesta bajocienne, qu'elle dissèque. De ce fait, elle rompt la continuité du front de côte et offre, depuis son versant oriental – wallon –, de vastes panoramas sur les paysages français du Pays de Montmédy (ci-dessus à droite, depuis les hauteurs de Lamorteau, et ci-dessous, à Torgny). La citadelle de Montmédy, sur une butte témoin, peut d'ailleurs s'apercevoir dans l'axe de la vallée de la Chiers (encadré ci-dessus à droite).



La basilique gothique Notre-Dame s'élève au cœur du petit village français d'Avioth. Depuis la Wallonie, seules les crêtes frontalières de l'extrême nord-ouest de l'aire offrent des vues partielles vers ce monument religieux remarquable (flèche, depuis les hauteurs de Couvreur, Rouvro). Surnommée « la basilique des champs », elle doit notamment sa renommée à sa localisation au cœur d'un paysage agricole peu peuplé. La découverte au 12<sup>e</sup> siècle d'une Vierge en bois fit du village un lieu de pèlerinage et entraîna, deux siècles plus tard, l'édification de l'église.

## Constats et enjeux

- Le bâti rural ancien, prédominant, possède des caractéristiques uniques à l'échelle wallonne et bien lisibles. Son délabrement, surtout dans la partie orientale de l'aire, et la suppression délibérée de l'enduit protecteur constituent des menaces à son intégrité (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- Les fortes pentes du front de la cuesta bajocienne se combinent avec le réseau viaire pour permettre des vues panoramiques sur le paysage agricole et les villages. Par endroits, la densification du réseau ligneux jouxtant les voiries tend à oblitérer ces vues (voir les enjeux globaux, pages 312 et 313).
- Limitée, l'urbanisation résidentielle postérieure à la Seconde Guerre mondiale s'est, dans un premier temps du moins, réalisée au mépris des caractéristiques urbanistiques locales. Ces constructions de volumétries et teintes variables se concentrent le long des voiries importantes et mettent à mal la cohérence des silhouettes villageoises (voir les enjeux globaux, pages 314 et 315).
- La quasi-totalité de l'aire est reprise en périmètre d'intérêt paysager ADESA et de multiples paysages ou éléments de celui-ci sont protégés. Cette imbrication de paysages remarquables de natures diverses pourrait faire l'objet d'une valorisation plus étendue, intégrant la partie orientale de l'aire.

## Objectifs paysagers

1. Rénover le bâti ancien dans le respect des caractéristiques architecturales locales et éviter le décapage des façades.	PROTECTION- GESTION
2. Éviter une trop grande fermeture des paysages agricoles via un contrôle de la végétation arbustive et un choix judicieux des sites pour les plantations.	GESTION- AMÉNAGEMENT
3. Imposer aux projets de construction unifamiliale un respect de l'implantation, de la volumétrie et des teintes locales.	AMÉNAGEMENT
4. Valoriser les nombreux atouts des paysages de l'aire, ainsi que la cohérence paysagère avec les territoires français la bordant.	GESTION- AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Informer les (futurs) propriétaires de l'intérêt historique, technique et esthétique de conserver et restaurer l'enduit des murs de façade.
- Assurer un entretien des linéaires ligneux, idéalement via une filière de valorisation du bois en lien avec les industries de transformation implantées aux marges de l'aire.
- Veiller à l'intégration paysagère des nouvelles habitations en bonne application du RGBSR, surtout au niveau des réserves foncières au Plan de secteur localisées en entrée ou en contre-haut des villages.
- Créer des parcours didactiques sur les spécificités géomorphologiques, agricoles et architecturales.
- Poursuivre, voire augmenter, la concertation avec les autorités françaises, notamment afin de maintenir l'homogénéité paysagère transfrontalière.



Les enjeux globaux  
de l'ensemble  
paysager



# Enjeux globaux

De même que les seize aires paysagères de l'ensemble paysager des Côtes lorraines présentent chacune des caractéristiques et des enjeux spécifiques, l'ensemble lui-même connaît, à une échelle plus générale, divers enjeux globaux qui conditionnent sa qualité paysagère future.

Trois enjeux de ce type ont été définis. Ils concernent le bâti, les paysages agricoles<sup>1</sup> et l'identité des paysages lorrains auprès de la population.

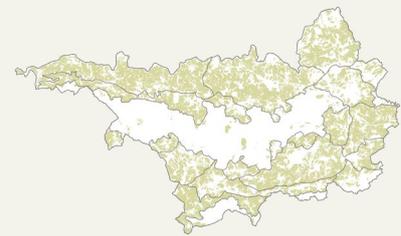
Ces enjeux globaux sont, par nature, communs à plusieurs aires paysagères, voire à l'ensemble de celles-ci. Pour certaines aires paysagères, ils constituent même les enjeux principaux. Ces enjeux ont été identifiés sur base de deux critères essentiels, à savoir leur importance en termes de vulnérabilité et de potentiel pour une majorité des paysages de l'ensemble.

La motivation du choix de ces enjeux et leur portée territoriale sont présentées dans les textes qui suivent. À l'instar de ce qui est proposé pour chacune des aires paysagères, des objectifs paysagers et des pistes d'action sont ensuite formulés pour chaque enjeu global. Il s'agit, à ce stade, de pistes de réflexion qui devraient faire l'objet de débats plus approfondis entre responsables locaux et régionaux.

---

<sup>1</sup> Afin de compléter le propos détaillé dans ce volume, nous renvoyons les lecteurs vers l'Atlas des Paysages de Wallonie n°5, L'Ardenne centrale et la Thiérache, et son enjeu « Une forêt multifonctionnelle et durable », qui concerne en partie les paysages agricoles (lisières).

# Des paysages ruraux accessibles et de qualité



■ Terres agricoles

## Enjeux

Les paysages ruraux des Côtes lorraines, majoritairement herbagers, sont parsemés de formations arborées tantôt denses, tantôt éparées qui, de manière discontinue, bordent les parcelles et les berges des cours d'eau et se développent sur les rideaux des terrains étagés. Contrairement aux haies, plantées, qui enclosent encore quelques prairies aux abords des villages, cette végétation ligneuse pousse spontanément aux endroits peu broutés par le bétail. Coupée ou taillée en grande partie autrefois, elle tend aujourd'hui à se développer librement et crée à certains endroits des écrans boisés qui masquent les vues. Ce cloisonnement relatif du paysage est renforcé par l'évolution des pratiques agricoles, notamment l'abandon de parcelles estimées peu rentables, progressivement colonisées par des fourrés. La fermeture des vues risque d'être encore accentuée à l'avenir par la plantation de nouvelles haies vives et autres lignes boisées, si les mesures prônées par le Gouvernement wallon dans le but de favoriser la biodiversité sont appliquées de façon uniforme sur le territoire, notamment dans les espaces d'openfield où se concentrent des terres de culture.

Aux arrière-plans des étendues agricoles se dessinent les fronts arborés de bosquets ou de grands massifs forestiers. Ces lisières, lorsqu'elles sont composées d'épicéas, apparaissent non seulement très abruptes, mais également souvent dégradées, les arbres étant victimes d'attaques de scolytes qui s'intensifient avec les modifications climatiques en cours. Ces dernières portent également de plus en plus préjudice au hêtre et à d'autres essences feuillues sensibles. Les mesures sylvicoles qui s'imposent aux gestionnaires pour préserver le milieu forestier sont cruciales pour assurer aux espaces agricoles leur qualité paysagère.



Les Côtes lorraines sont à ce jour vierges de parcs éoliens, à l'exception de ceux d'Hondelange – Autelbas et Sterpenich, situés dans l'extrême-est de l'ensemble. De nouveaux parcs devraient cependant voir le jour dans un proche avenir. Une réflexion devra être menée pour insérer de la façon la plus harmonieuse possible les futurs mâts et pales des éoliennes dans les paysages ruraux.

Les possibilités de cheminement au travers des espaces ruraux lorrains sont souvent limitées : nombre de sentiers prennent fin au milieu des champs et prairies. L'approche d'éléments du paysage, tels que les cours d'eau ou les zones de marais et l'accès à des élévations de terrain susceptibles d'offrir d'intéressants points de vue sont dès lors impossibles.

## Objectifs paysagers

1. Éviter une trop grande fermeture des paysages agricoles via un contrôle de la végétation arbustive et un choix des sites pour les nouvelles plantations qui préserve les perspectives paysagères offertes par le lieu.	GESTION
2. Profiter des déboisements pour aménager des lisières forestières résistantes face aux changements climatiques et qualitatives d'un point de vue paysager et écologique.	GESTION-AMÉNAGEMENT
3. Assurer un choix de localisation et de mise en œuvre de futurs parcs éoliens qui respecte la qualité des paysages ruraux.	GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Multiplier les possibilités de cheminement au sein des espaces agricoles.	AMÉNAGEMENT



## Pistes d'action

### Volet opérationnel

Garantir une cohérence paysagère aux actions de promotion ou d'aides financières réalisées en matière de plantation d'arbres ou de haies, qu'il s'agisse de campagnes régionales ou d'opérations menées à des échelles plus spécifiques (Parc naturel, commune sous Plan communal de développement de la nature\*, parcelle agricole via les MAEC). Se référer aux recommandations des Parcs naturels quant au maintien du caractère ouvert des espaces cultivés.

Assurer un entretien des linéaires ligneux, idéalement via une filière de valorisation du bois en lien avec les industries de transformation locales.

Garantir une localisation stratégique et planifiée de tout nouveau parc éolien, prenant en compte les enjeux paysagers, via, par exemple, la réalisation d'un plan d'implantation à l'échelle des aires paysagères impactées.

### Sensibilisation

Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de la préservation des linéaires ligneux et des arbres isolés au sein des terres qu'ils exploitent.

Assurer la diffusion et l'appropriation auprès des propriétaires forestiers des études éditées par le SPW consacrées à la gestion des lisières forestières, ainsi que du Fichier Ecologique des Essences qui décrit, notamment, la sensibilité des espèces sylvicoles face aux changements climatiques.

### Concertation

Réunir responsables communaux, syndicats d'initiative et offices du tourisme, Parcs naturels et exploitants agricoles pour mener une réflexion quant aux possibilités de création de nouveaux sentiers et chemins, entre les parcelles agricoles et au travers des prairies, en réservant le cas échéant des voies cyclistes et équestres.

# Des villages qui se transforment, mais restent spécifiques



## Enjeux

Les Côtes lorraines sont composées d'un semis de villages qui forment par leur site, leur organisation et leur bâti vernaculaire, un trait majeur de l'ensemble. On observe clairement la récurrence des schémas d'implantation des noyaux d'habitat, notamment par rapport au relief de cuesta (voir pages 55 et 56).

Les centres anciens étirés et leurs alignements bâtis constituent probablement la singularité la plus forte qui influence les perceptions. Depuis les points hauts, les villages forment de longs cordons frangés ; les vues intérieures sont guidées par l'axe de la rue et du front de bâtisse – devancé d'usoirs plus ou moins larges et ouverts. Cette forme typique peut paraître atténuée, plus particulièrement dans le Pays d'Arlon, où l'organisation villageoise était historiquement différente : aspect davantage éclaté du groupement, bâti non systématiquement jointif et à l'implantation plus aléatoire par rapport à la rue. Les ambiances villageoises se démarquent également par les caractéristiques du bâti vernaculaire, alliant identité régionale forte et diversité. La première est tirée du dialogue à la voirie via l'usoir, d'une gamme de hauteurs restreinte et de la récurrence des matériaux. La seconde tient notamment à la longueur variable des façades et à la large palette de teintes blanchâtres et ocre, voire vives ou pastel, des enduits. Faute de moyens ou d'une information adéquate, des transformations peu opportunes affectent la lisibilité des fonctions originelles et l'intégrité du bâti ancien. Localement, cette intégrité est aussi mise à mal par le décapage des façades et par la vitesse d'altération des enduits.



Les villages sont concernés par la périurbanisation, surtout près du Grand-Duché de Luxembourg. Celle-ci a d'abord pris la forme de lotissements pavillonnaires, étirant les localités, et de facture similaire à ceux observés ailleurs en Wallonie (formes hétéroclites, recours régulier à la brique, rapport à la voirie variable). Depuis une vingtaine d'années, les actions de sensibilisation de la MURLA et de la FRW ainsi que des règlements régionaux et communaux ont contribué à une meilleure intégration des nouveaux logements. Ceux-ci se conforment toutefois aux aspirations actuelles de la population (configurations diverses des baies, usoir individualisé, abri pour voiture), poursuivent l'implantation hors du site d'origine et tardent parfois à être revêtus d'un enduit protecteur, laissant la maçonnerie à nu.

Les caractéristiques préexistantes du village lorrain ont influencé la manière dont les évolutions urbanistiques postérieures à la Seconde Guerre mondiale se sont intégrées au paysage. L'impact de l'urbanisation en ruban d'un village-rue est parfois limité, tout comme celui des panneaux photovoltaïques posés sur des ardoises. En revanche, une disposition non alignée au front de bâtisse ou sans mitoyenneté entraîne une rupture visuelle forte. Il en va de même des implantations au niveau des crêtes ou sur certains revers jusqu'alors non bâtis.

## Objectifs paysagers

1. Poursuivre et intensifier les actions de rénovation du bâti rural dans le respect de ses caractéristiques architecturales.	GESTION
2. Conserver l'intégrité urbanistique, et donc paysagère, de l'espace-rue au sein des centres anciens, en maintenant l'ouverture des usoirs et via un entretien des façades en cohérence avec les spécificités locales.	GESTION-PROTECTION
3. Dans le cadre des nouveaux développements bâtis, veiller au respect de la forme linéaire des villages ainsi qu'au maintien d'entrées de village offrant une immersion directe au sein du bâti mitoyen ancien.	GESTION-PROTECTION
4. Respecter les limites des sites d'implantation d'origine des villages lors des nouveaux développements bâtis.	GESTION-PROTECTION
5. Pour les espaces à bâtir les plus exposés dans le paysage, renforcer les efforts d'intégration des nouvelles constructions et de leurs abords.	AMÉNAGEMENT



## Pistes d'action

### Volet réglementaire

À l'instar de la mise en œuvre des ZACC, adopter un schéma d'orientation local avant l'urbanisation des zones d'habitat (à caractère rural) d'ampleur. Ce schéma permettra une intégration urbanistique vis-à-vis des espaces bâtis attenants (semi-mitoyenneté, usoirs...) et devra prévoir d'éviter les constructions sur les terrains les plus exposés dans le paysage. Fournir des incitants financiers visant l'acquisition et la location, pour la résidence, de logements au sein de bâtiments anciens et la rénovation de ceux-ci dans le respect des caractéristiques architecturales vernaculaires (enduit, ouvertures rappelant les fonctions originelles...).

### Sensibilisation

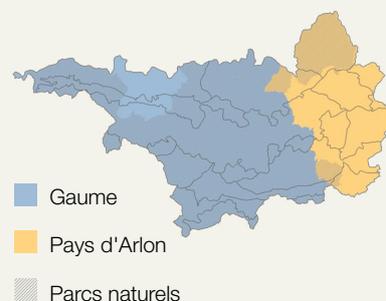
Sensibiliser les nouveaux et futurs habitants de l'ensemble aux spécificités et avantages du mode d'habiter traditionnel lorrain et aux caractéristiques urbanistiques et architecturales du bâti vernaculaire, y compris dans ses nuances sous-régionales.

Encourager les résidents habitant sur les hauts de versant et les crêtes, à planter (ou conserver) une végétation indigène masquant (en saison végétale) leurs habitations depuis le plateau agricole.

### Concertation

Réunir régulièrement les architectes, les entrepreneurs, les bureaux d'études, les autorités communales, la MURLA, la FRW, les Parcs naturels... afin de tracer un avenir commun et historiquement cohérent pour les villages de l'ensemble paysager, tant en termes de rénovation que de nouveaux développements.

# Un paysage entre ancrage et influences extérieures



## Enjeux

Les habitants de l'ensemble paysager sont extrêmement attachés à leur territoire et à leurs paysages. Néanmoins, à l'échelle wallonne, les « Côtes lorraines » semblent méconnues (voir chapitre « Des regards sur les paysages »). Ce territoire méridional est souvent oublié et intégré dans l'Ardenne. Peu de personnes connaissent la « Lorraine belge » et beaucoup pensent qu'il n'existe qu'une Lorraine, en France. Les paysages des Côtes lorraines se distinguent pourtant des paysages ardennais, notamment par le relief de cuestas. Si la Gaume est régulièrement évoquée dans les discours, le Pays d'Arlon l'est moins. Pour pallier ce manque de reconnaissance et construire une identité forte du paysage lorrain belge, dont les traits principaux transcendent les particularités de la Gaume et du Pays d'Arlon (notamment les cuestas, les villages-rues, les usoirs...), les actions de sensibilisation mériteraient d'être renforcées.

L'installation en nombre – surtout dans l'est des Côtes lorraines – d'habitants non originaires de la région qui travaillent au Luxembourg, est ressenti comme pouvant contribuer probablement au développement d'un mode de vie plus affranchi du territoire et de ses caractéristiques urbanistiques. Elle constitue un défi supplémentaire pour la construction d'une vision paysagère commune, à laquelle s'attèle depuis plusieurs décennies une série d'acteurs locaux, à l'exemple de la Fondation Rurale de Wallonie dans la commune d'Attert.



Le paysage lorrain belge présente des caractéristiques proches de celles de la Lorraine française et du Gutland luxembourgeois, en raison notamment de la présence de cuestas et d'un passé sidérurgique commun. Ces similitudes pourraient être exploitées pour favoriser et valoriser une vision transfrontalière. À l'heure actuelle, les actions en matière de paysage en Wallonie sont globalement limitées aux périmètres des Parcs naturels de Gaume, de la vallée de l'Attert et de la Forêt d'Anlier. Il n'existe pas d'acteur transfrontalier en matière de paysages, excepté le projet touristique Interreg « Lorraine gaumaise » mené entre 2009 et 2012 et ayant permis le développement du centre d'interprétation Paysalia à Florenville. Par ailleurs, les Parcs naturels français et luxembourgeois ne partagent pas leurs limites avec la Lorraine belge.

## Objectifs paysagers

1. Affirmer l'identité de la Lorraine belge par rapport aux régions voisines.	PROTECTION-GESTION
2. Valoriser davantage le Pays d'Arlon qui souffre d'un déficit identitaire par rapport à la Gaume.	PROTECTION-GESTION
3. (R)éveiller le regard des habitants de longue date et des nouveaux habitants, sur les particularités paysagères de la Lorraine belge et questionner les changements en cours.	PROTECTION-GESTION-AMÉNAGEMENT
4. Renforcer la vision transfrontalière en matière de paysages.	PROTECTION-GESTION-AMÉNAGEMENT



## Pistes d'action

## Sensibilisation

Développer l'identité territoriale de la Lorraine belge, encore méconnue du grand public, en mettant notamment l'accent sur les particularités paysagères fortes (naturelles et bâties) de la région et sur les spécificités du Pays d'Arlon et de la Gaume.

Sensibiliser les nouveaux habitants et candidats bâtisseurs aux caractéristiques de leur village et à la valeur patrimoniale et paysagère de l'intégration des nouvelles constructions dans le contexte vernaculaire.

## Concertation

Développer la supracommunalité entre les communes d'Arlon, Attert, Aubange et Messancy afin de renforcer l'attachement identitaire au Pays d'Arlon, qui est actuellement essentiellement porté par la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon. Promouvoir les collaborations en termes paysagers entre acteurs gaumais et du Pays d'Arlon.

Réunir les acteurs du paysage belges, français et luxembourgeois se voisinant à travers cet ensemble paysager au sein d'une structure transfrontalière pérenne afin de mener des actions cohérentes au sein des territoires ayant en commun, notamment, la présence de cuestas et un passé sidérurgique.

# Glossaire

**Abbaye cistercienne:** abbaye répondant à l'ordre de Cîteaux, un ordre monastique chrétien réformé, dont l'origine remonte à la fondation de l'abbaye de Cîteaux au 11<sup>e</sup> siècle.

**Agglomération:** désigne toute concentration d'habitat, même lorsque l'habitat n'est pas réellement « aggloméré ». Il permet d'éviter l'ambiguïté entre la Ville au sens d'entité politique et la ville au sens de concentration d'habitat. Le terme « agglomération » désigne aussi une concentration d'habitat moins structurée que ne l'est en principe la ville (SDER).

**Agrosystème spécialisé :** un agrosystème est un écosystème créé par l'exercice de l'agriculture. Il résulte de l'ensemble des relations entre le milieu naturel et les techniques de culture et d'élevage qui y sont pratiquées. Hormis quelques exceptions, comme le Pays de Herve, les différents agrosystèmes wallons sont restés relativement semblables jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mêlant polyculture et élevage dans une logique d'autosubsistance avant tout. Par la suite, l'augmentation des échanges et la concurrence du blé américain importé poussent les agrosystèmes du sud de la Wallonie – où la production de céréales ne peut concurrencer les céréales importées – à se restructurer et se spécialiser, en particulier dans l'élevage bovin. Cela a contribué à une diversification des paysages agricoles wallons.

**Aire paysagère:** découpage des territoires paysagers qui présentent des caractéristiques bien définies pour trois critères: le relief, l'occupation végétale et le mode d'urbanisation. Cette caractérisation permet la mise en évidence d'enjeux concrets et facilite la prise en charge active des paysages, de leur gestion, de leur préservation ou de leur aménagement.

**Aménagement des paysages:** comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages (CEP [Ch. I, Art. I, f]).

**Andain:** bande continue de fourrage, de paille ou d'autres matériaux laissés au sol après coupe par la faucheuse.

**Assolement:** procédé de culture par succession et alternance sur un même terrain pour conserver la fertilité du sol.

**Avant-butte:** butte témoin dont la couche de roche résistante a été entièrement érodée.

**Banlieue:** territoire urbain entourant le centre-ville et ses anciens faubourgs, à vocation principalement résidentielle.

**Bassin écrêteur:** barrage destiné à stocker des volumes d'eau importants lors de fortes crues et à limiter ainsi les débordements en aval de l'ouvrage.

**Biométhanisation:** processus biologique qui produit de l'énergie et du fertilisant par digestion de matières organiques en absence d'oxygène.

**Boqueteau:** petit groupement d'arbres. Synonyme de bosquet.

**Bourg:** petite agglomération, entre ville et village.

**Burgus:** forteresse durant la période romaine mais peut aussi signifier plus tardivement petit village.

**Cénozoïque:** dernière ère géologique, qui a débuté il y a 65,5 millions d'années avant le présent. Elle était autrefois divisée en deux ères, qualifiées de tertiaire et quaternaire.

**Centre:** ancien bassin d'extraction houillère et industriel de la province du Hainaut, couvrant le sillon houiller Haine – Sambre entre les bassins du Borinage à l'ouest et de Charleroi – Basse Sambre à l'est. Il s'étend de part et d'autre de la vallée inférieure de la Haine.

**Chablis:** arbre renversé par les vents ou brisé sous le poids de la neige ou du verglas.

**Charmoutien :** terme géologique qui décrit la subdivision stratigraphique correspondant à un étage du Jurassique inférieur.

**Conséquent (rivière ou vallée):** parallèle à l'inclinaison des couches géologiques et qui entaille complètement un front de cuesta.

**Coron:** groupe de maisons similaires, notamment construites pour les ouvriers des charbonnages du nord de la France et de la Belgique.

**Crête militaire:** ligne de changement de pente d'un versant permettant des vues sur la vallée.

**Éco-quartier:** quartier urbain conçu, organisé et géré dans une démarche de développement durable, répondant notamment à des critères de performance environnementale (éco-constructions, accessibilité en transports en commun...).

**Ensemble paysager:** regroupement de territoires paysagers selon une classification de type géographique. Ces ensembles font écho aux grandes différenciations paysagères de la Wallonie issues de la combinaison des substrats géologiques, des formes principales de relief, des niveaux d'altitude et des types de sols qui, par leur influence sur les occupations naturelles et humaines du sol, sont des éléments déterminants dans la morphologie d'un paysage.

**Ensilage:** procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés.

**Espace-rue:** espace perçu entre les façades situées de part et d'autre d'une rue.

**Équien:** qualifie un peuplement forestier composé d'arbres de même âge.

**Essartage:** défrichement d'un terrain boisé, avec brûlis des bois inutilisables et épandage de la cendre produite, dans le but d'une mise en culture du terrain défriché.

**Faciès paysager:** subdivision d'un territoire paysager correspondant à l'expression de légères variantes paysagères.

**Festons (en):** suivant une ligne composée d'arcs juxtaposés, évoquant une guirlande.

**Feuillus nobles:** essences feuillues présentant une grande valeur économique grâce à la qualité de leur bois. En Wallonie, les chênes indigènes, le hêtre, le frêne, l'érable sycomore, l'orme, le merisier et le chêne rouge d'Amérique sont considérés comme tels.

**Fenaïson:** coupe et récolte des foins. Par extension, période où se pratique cette récolte.

**Forêt soumise:** forêt dont l'exploitation est soumise au régime forestier, explicité par le Code Forestier. En font partie les forêts appartenant à la Région (domaniales) et autres institutions publiques telles que les communes.

**Franchise:** document émanant du seigneur qui octroie à la communauté des habitants diverses libertés et un statut particulier. Il participe au mouvement d'émancipation urbaine et à la normalisation des rapports entre la ville et les seigneurs.

**Futaie jardinée:** futaie caractérisée par un mélange, pied par pied, d'arbres de toutes dimensions, des semis aux arbres arrivés à maturité.

**Gestion des paysages:** comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales (CEP [Ch. I, Art. I, e]).

**Grume:** tronc d'arbre qui a été abattu, écimé et ébranché en vue de son exploitation par une scierie.

**Grumier:** camion transporteur de grumes.

**Indurée (roche):** couche géologique sédimentaire rendue résistante à l'érosion suite à la diagénèse (processus physico-chimiques, en surface ou à faible profondeur, de transformation des sédiments en roches cohérentes).

**Intrant chimique:** engrais, produit phytosanitaire tels qu'herbicide, insecticide ou fongicide.

**Interreg:** programme faisant partie de la politique de cohésion de l'Union Européenne qui vise à favoriser la coopération interrégionale transfrontalière en matière de politiques de développement régional.

**Isohypse:** synonyme de courbe de niveau, ligne formée par les points du relief situés à la même altitude.

**Jurassique:** période géologique de l'ère Mésozoïque qui s'étend de 201,3 à 145 millions d'années avant le présent.

**Lithologique:** relatif à la lithologie, branche de la géologie qui étudie la composition des sédiments et des roches.

**Lucarne-pignon:** lucarne dont le devant triangulaire évoque un pignon.

**Macigno:** (mot italien) roche composée de quartz, de mica, d'argile et d'oxyde de fer, réunis par un ciment calcaire.

**Mésozoïque:** deuxième ère géologique, autrefois appelée ère secondaire, qui s'étend entre 251 et 65,5 millions d'années avant le présent.

**Messicole:** plante annuelle à germination préférentiellement hivernale qui croît dans les champs de céréales.

**Métallurgie:** industrie de fabrication des métaux et des alliages.

**Méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC):** méthodes favorables à la protection de l'environnement (préservation de la biodiversité, de l'eau, du sol, du climat), à la conservation du patrimoine (animal ou végétal) et au maintien des paysages, appliquées par l'agriculteur sur base d'un engagement volontaire sur cinq ans. Celui-ci perçoit en retour des subventions agro-environnementales octroyées par la Wallonie pour compenser le manque à gagner.

**Natura 2000:** zone où sont présents des habitats et des espèces que l'Europe demande de protéger.

**Oolithe:** petit grain sphérique calcaire ou ferrugineux.

**Openfield:** système traditionnel de champs ouverts, caractérisé par un habitat strictement groupé au centre des terres agricoles. Celles-ci sont vouées à la polyculture céréalière, gérées selon une organisation collective et couronnées de bois communautaires.

**Paléozoïque:** ère géologique, autrefois appelée ère primaire, qui s'étend entre 542 et 251 millions d'années avant le présent.

**Panicule:** mode d'inflorescence indéfinie. Les fleurs sont portées au sommet des rameaux terminaux des axes secondaires.

**Parc naturel:** territoire rural d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.

**Paysage:** « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » (CEP).

**Périurbanisation:** espace qui est autour de la ville mais appartient à la ville par ses activités et les modes de vie de ses habitants, y compris leurs loisirs.

**Pessière:** peuplement forestier composé d'épicéas.

**Plaine:** surface plane ou très mollement ondulée, de basse altitude, de même niveau que le cours d'eau qui la draine, située au plus bas des reliefs environnants.

**Plan communal de développement de la nature (PCDN):** plan qui vise à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal.

**Plateau:** surface relativement plane ou ondulée, dominante par rapport à son environnement (au contraire de la plaine), pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquée sur ses rebords.

**Plus Beaux Villages de Wallonie:** association créée en 1994 qui promeut les arguments touristiques de villages wallons au patrimoine de qualité.

**Polycentrique:** qui relève du polycentrisme, forme d'organisation territoriale qui repose sur plusieurs pôles, c'est-à-dire sur plusieurs zones attractives et dynamiques exerçant une influence sur le territoire qui les entoure.

**Postmoderniste:** relatif au postmodernisme, courant architectural apparu à la fin des années 1970 en réaction au dénudement formel standardisé du style moderniste. À l'inverse de ce dernier, le postmodernisme se caractérise par le retour de l'ornement, de la composition hiérarchisée, des symétries, et de références aux ordres d'architecture.

**Protection des paysages:** comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine (CEP [Ch. I, Art. I, d]).

**RAVeL:** réseau autonome des voies lentes en Wallonie.

**Région agro-géographique:** territoire caractérisé par des critères d'occupation des sols (forêt ou agriculture essentiellement) et d'aménagement des terroirs (grands champs ouverts, prairies entourées de haies, caractéristiques d'habitat...).

**Réserves foncières:** ensemble des terrains actuellement non urbanisés mais juridiquement urbanisables.

**Rideau:** talus, naturel ou artificiel, sur un versant cultivé. Le terme est parfois employé pour désigner à la fois le talus et la superficie cultivée en contre-haut.

**Ripisylve:** ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau.

**Rural:** qui relève de la campagne. Le rural intègre l'agricole et le non agricole.

**Schiste:** roche d'aspect feuilleté, pouvant se déliter en plaques fines.

**Scolyte:** insecte de l'ordre des coléoptères dont les larves se développent dans des galeries creusées, selon l'espèce de scolyte, sous l'écorce de l'épicéa ou du hêtre.

**Scorie:** résidu solide des opérations de traitement des minerais métalliques ou de l'affinage de certains métaux.

**Secteur statistique:** unité territoriale de base qui résulte de la subdivision du territoire des communes et anciennes communes pour la diffusion de statistiques à un niveau plus fin que le niveau communal.

**Sidérurgie:** industrie de fabrication de la fonte, du fer et de l'acier. Les usines sidérurgiques traitent les produits bruts (acier liquide et lingots), les demi-produits, désignés selon leur forme et leur section, et les produits finis obtenus par laminage.

**Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB):** site qui abrite des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérise par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation.

**Sole:** chacune des parties d'une terre agricole soumise à l'assolement et à la rotation.

**Subséquente (rivière ou vallée):** perpendiculaire à l'inclinaison des couches géologiques, au pied d'un front de cuesta.

**Superficie agricole utilisée:** superficie qui comprend les terres arables, les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

**Sylviculture:** ensemble des techniques visant à créer, renouveler et améliorer un peuplement forestier en anticipant, accompagnant ou orientant la croissance naturelle des arbres vers la production de bois ou de services.

**Téledétection:** méthode permettant d'obtenir des informations sur des objets en recueillant et en analysant des données à partir des rayonnements qu'ils émettent.

**Terril:** butte constituée par l'accumulation de résidus de l'exploitation minière, composés principalement de schistes et en moindre quantité de grès. Le terme se prononce «terri» et peut également s'écrire de cette façon. Synonyme : crassier.

**Territoire paysager:** agrégation de plusieurs unités paysagères possédant des caractéristiques homologues ou similaires.

**Triticale:** céréale rustique issue d'une hybridation entre le blé et le seigle, majoritairement destinée à l'alimentation animale.

**Tuile canal:** tuile hémisphérique en terre cuite.

**Tumulus (tumuli, au pluriel):** terre artificiel, de formes diverses, recouvrant une ou plusieurs tombes.

**Usoir:** espace entre les façades des maisons et la voirie. Généralement public et non cadastré, cette portion de terrain est à usage semi-privé.

**Vicus (vici, au pluriel):** nom latin donné à une petite agglomération, désigne une notion collective pour tous les types d'implantation qui n'avaient pas le statut de ville.

**Village-rue:** type de village dont les constructions se succèdent de part et d'autre d'une rue unique.

**Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC):** zone au Plan de secteur qui peut être destinée à l'urbanisation ou non. La mise en œuvre de cette zone nécessite l'adoption d'un Schéma d'Orientation Local (SOL), au contenu simplifié lorsque la mise en œuvre porte sur une affectation non destinée à l'urbanisation.

# Correspondance entre communes et aires paysagères

**Communes comprises en totalité ou en partie dans l'aire**

	Dépression de la Moyenne Semois	Vallées de la Haute Semois et de la Rulles	Dépression de l'Attert	Plateau agricole du revers sinémurien	Grande forêt sinémurienne	Butte et campagne périurbaine d'Arion	Forêts et clairières est-arlonaises	Vallonements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérardville	Vallonements agricoles et boisés de la cuesta domérienne	Dépression et bourgs du Haut Ton	Vallonements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy	Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Auteibas	Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte	Agglomération industrielle d'Aubange – Athus	Vallonements ruraux du front de cuesta bajocienne	Forêts du Pays-Haut lorrain
Arlon																
Attert																
Aubange																
Bouillon																
Chiny																
Étalle																
Florenville																
Habay																
Martelange																
Meix-devant-Virton																
Messancy																
Musson																
Rouvroy																
Saint-Léger																
Tintigny																
Virton																

# Correspondance entre principaux cours d'eau et aires paysagères

**Principaux cours d'eau compris dans l'aire**

	Dépression de la Moyenne Semois	Vallées de la Haute Semois et de la Rulles	Dépression de l'Attert	Plateau agricole du revers sinémurien	Grande forêt sinémurienne	Butte et campagne périurbaine d'Arion	Forêts et clairières est-arlonaises	Vallonements herbagers de Villers-devant-Orval – Gérardville	Vallonements agricoles et boisés de la cuesta domérienne	Dépression et bourgs du Haut Ton	Vallonements agricoles des affluents occidentaux de la Messancy	Campagne multifonctionnelle de la dépression d'Hondelange – Auteibas	Dépression du Ton aval, de la Vire et de la Batte	Agglomération industrielle d'Aubange – Athus	Vallonements ruraux du front de cuesta bajocienne	Forêts du Pays-Haut lorrain
Attert																
Batte																
Chevratte																
Chiers																
Messancy																
Rulles																
Semois																
Ton																
Vierre																
Vire																

# Bibliographie sélective

BEYAERT M., ANTROP M., DE MAEYER P., VANDERMOTTEN C., BILLEN C., DECROLY J.-M., NEURAY C., ONGENA T., QUERLAT S., VAN DEN STEEN I. et WAYENS B. (2006) *La Belgique en cartes. L'évolution du paysage à travers trois siècles de cartographie*, Lannoo – IGN, Tielt – Bruxelles.

BORN C.-H. (2004) *Les zones protégées en Wallonie. Fiches de synthèse*, Ministère de la Région wallonne, Jambes.

BOSWELL R., HANCQ M., NICOLAÏ H. et VANDERMOTTEN C. (1999) *Itinéraire de la frontière belgo-luxembourgeoise. 180 km du Château Féodal de La Roche au Pôle Européen de Développement*, Société royale belge de géographie, Bruxelles. (Coll. Hommes et Paysages, n°29)

BOULVAIN F. et PINGOT J.-L. (2011) *Genèse du sous-sol de la Wallonie*, Académie Royale de Belgique, Classe des Sciences, Bruxelles.

BOULVAIN F. et PINGOT J.-L. (2017) *Une introduction à la géologie de la Wallonie*, [en ligne], Université de Liège, Faculté des Sciences, Département de Géologie, disponible sur <https://www.geolsed.uliege.be/upload/docs/application/pdf/2023-02/geolwal.pdf>, consulté en 2023.

BREUER C. (2007) *Analyse géographique d'une voie romaine: la section d'Arlon à Tongres*, Mémoire en Sciences géographiques, Université de Liège, Liège.

CHANOINE J. SCHMITZ et DOM N. NIEUWLAND (1924) *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg. Septième partie (tome VIII). La bataille de la Semois et de Virton*, Libr. G. Van Oest et Cie, Bruxelles-Paris.

CHRISTIANS C. et SCHMITZ S. (2009) « Conformités des paysages ruraux et parcs naturels wallons : l'exemple du Parc naturel de la Vallée de l'Attert », In : *Re-Marc-able Landscape, Marc-ante Landschappen*, Academia Press, Gent.

COLL. (1981) *L'industrie en Belgique: deux siècles d'évolution 1780-1980*, Crédit Communal de Belgique – SNCI, Bruxelles.

COLL. (1982) *Villages et Maisons de Lorraine. Actes du Colloque de Nancy (22-24 octobre 1981) réunis par G. Cabourdin et J. Lanher*, Presses universitaires de Nancy, Nancy.

COLL. (1993) *Architecture rurale de Wallonie. Lorraine belge*, Mardaga, Liège-Bruxelles.

CORBIAU M.-H., coord. (1997) *Le patrimoine archéologique de Wallonie*, Ministère de la Région wallonne, DGATLP, Division du Patrimoine, Namur.

CROUGHS T. (2019-2020) *Enjeux contemporains de l'ensemble paysager des Côtes lorraines, focus sur deux composantes du paysage: les structures étagées des pentes et la végétation linéaire arbustive*, Mémoire de fin d'études présenté sous la dir. de M.-F. Godart et S. Quériat en vue de l'obtention du grade académique de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement. Finalité Gestion de l'Environnement, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.

DE MOREAU DE GERBEHAYE C. (2003) « Les principales étapes de la sidérurgie ancienne dans le Sud-Luxembourg 1500-1800 », In: SAPPIA C. et COURTOIS L. (2003) *De fer et de feu, l'immigration wallonne vers la Suède*, Fondation wallonne, Louvain-la-Neuve, pp. 99-117.

DEPICKER K., GÉNICOT L.-F. et HANOSSET Y. (1990) *Anciennes sources d'eau de nos campagnes*, Ministère de la Région wallonne, Namur (Coll. Héritages de Wallonie)

DERRUAU M. (2010) *Les formes du relief terrestre: Notions de géomorphologie*, 8<sup>e</sup> éd., Armand Colin, Paris.

DIOP L. (2011) « Métropolisation transfrontalière et spécialisation sociale à Luxembourg: La concentration spatiale des actifs métropolitains supérieurs », In: *L'Espace géographique*, n°40, avril 2011, pp. 289-304.

DROEVEN A. et al. (2004) *Les territoires paysagers de Wallonie*, Conférence permanente du développement territorial, Ministère de la Région wallonne, Namur. (Etudes et Documents, n°4)

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE (2013) *Guide des Parcs naturels de Wallonie: Guide officiel de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie*, Jambes.

FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS DE WALLONIE (n.d.) *Aménagement du territoire et paysage dans les Parcs naturels de Wallonie: 5 années de projets*, Jambes.

FELTZ C. et INCOURT A.-F. (1995) *Itinéraire de la sidérurgie du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle en Sud-Ardenne et Gaume. 128 km d'archéologie industrielle de Habay à Longwy*, Société royale belge de géographie, Bruxelles. (Coll. Hommes et Paysages, n°26)

FELTZ C. (1981-1982) « Les maisons rurales traditionnelles de Rachecourt en Lorraine belge: étude chronologique de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle », In: *Le Pays Gaumais*, XLII – XLIII, pp. 47-86.

FELTZ C. (1984) « Le cas du Sud-Luxembourg: Un premier bilan », In: *Aménagement du territoire et droit foncier. Revue juridique et économique de l'urbanisme et de l'environnement*, SERES, Louvain-la-Neuve, n°15, pp. 21-34.

FELTZ C. (1987-1988) « Essai de typologie des maisons villageoises de Gaume du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », In: *Le Pays Gaumais*, XLVIII – XLIX, pp. 453-483.

FONDATION RURALE DE WALLONIE (s.d.) *Habiter une maison traditionnelle aujourd'hui...*, [en ligne], disponible sur [https://www.helecine.be/upload/Annexe3\\_Habiter\\_une\\_maison\\_traditionnelle.pdf](https://www.helecine.be/upload/Annexe3_Habiter_une_maison_traditionnelle.pdf), consulté en 2023.

FONDATION RURALE DE WALLONIE (2009) *Un village de Lorraine*, FRW, Namur.

FONDATION RURALE DE WALLONIE (2018) *Les fermes-blocs – Recommandations pour leur avenir*, FRW, Isnes.

FONDATION UNIVERSITAIRE LUXEMBOURGEOISE (1993) *Convention d'étude d'évaluation des sites dans le cadre des formalités préalables au remembrement de Couvreur*. Ministère de la Région wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement, Aménagement actif – Remembrement, Arlon.

FRANCESCANGELI C., REDOTTE A. et HOTTOIS M. (2016) *Les usoirs en Lorraine belge – Sensibilisation et conseils*, Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne, Attert.

GÉRARD B. (2019-2020) *L'industrie extractive en Lorraine belge: paysages et patrimoine*, Mémoire de fin d'études présenté sous la dir. de M.-F. Godart en vue de l'obtention du grade académique de Master en Sciences et Gestion de l'Environnement. Finalité Gestion de l'Environnement, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.

GÉRARD F. (2012) «La structuration du village pour une économie agraire planifiée à la fin du IX<sup>e</sup> siècle en Lorraine. Les sites de Vitry-sur-Orne et de Demange-aux-Eaux», In: *Archéopages*, 34, pp. 38-47.

GÉRARD F. (2015) «Le village lorrain du Moyen Âge à nos jours. Architecture et organisation spatiale des maisons», In: *Archéopages*, 40, pp. 104-119.

GODART M.-F. et NEURAY C. (1991) «Complémentarité du remembrement et de la Rénovation rurale», In: *Revue belge de géographie*, 115<sup>e</sup> année, 4, pp. 311-319.

GOUVERNEMENT WALLON (1985) *Décret du Gouvernement Wallon du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels*.

GOUVERNEMENT WALLON (1999) *Schéma de Développement de l'Espace Régional, adopté par le Gouvernement Wallon le 27 mai 1999*.

GOUVERNEMENT WALLON (2008) *Décret du Gouvernement Wallon du 3 juillet 2008 modifiant le décret relatif aux parcs naturels*.

HASQUIN H., dir. (1975) *La Wallonie. Le pays et les hommes*, La Renaissance du Livre, Bruxelles, t. I et II.

HASQUIN H., dir. (1983) *Communes de Luxembourg, dictionnaire d'histoire et de géographie administrative*, Crédit communal, [Bruxelles], t. 1 et 2.

HENROTAY D. et WARZÉE G. (2017) *Arlon la gallo-romaine*, Institut du Patrimoine wallon, Namur. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°98)

LAURANT A. (1976) «La formation du réseau hydrographique de la Belgique. Les affluents de la Meuse», In: PISSART A., *Géomorphologie de la Belgique, Hommage au professeur Paul MACAR*, Laboratoire de Géologie et Géographie Physique, Université de Liège, Liège, pp. 29-50.

LEVA C. (1999) «Prospections aériennes de voies romaines en Belgique», In : *Revue archéologique de Picardie. Actes du colloque international d'archéologie aérienne Amiens, 15 - 18 octobre 1992. Hommage à Roger Agache pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France*, numéro spécial 17, pp. 111-122.

MAISON DE L'URBANISME LORRAINE ARDENNE (2014) *Nuancier pour les façades rurales de la Lorraine belge – Conseils d'utilisation*, MURLA, Attert.

MARCHESANI F. (2009) *Le patrimoine d'Arlon*, Institut du Patrimoine wallon, Namur. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°52)

MARCHESANI F. (2017) *Le patrimoine d'Attert*, Institut du Patrimoine wallon, Namur. (Coll. Carnets du Patrimoine, n°139)

MEYFROID C. et DE BRAUWER J.-C. (2013) «Les chaussées romaines dans le projet territorial. Esquisse d'une méthodologie d'intervention», In : *Les Cahiers nouveaux*, n° 86, septembre 2013, pp. 20-23.

MIGNOT P. (2001) «Aspects de la romanisation dans la partie occidentale de la cité des Trévires», In : LODEWIJCKX M. (Ed.). *Acta Archaeologica Lovaniensia, Monographiae*, 13, *Belgian archaeology in a european setting II*, Leuven University Press, Leuven, pp. 69-80.

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (1983) *La Lorraine – Village/Paysage*, Mardaga, Liège. (Coll. Ensembles ruraux de Wallonie)

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (1989) *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, Vol. 14, *Province de Luxembourg, Arrondissement de Neufchâteau*, Mardaga, Liège.

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (1994) *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, Vol. 19, *Province de Luxembourg, Arrondissement d'Arlon*, Mardaga, Liège.

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE (1995) *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, Vol. 21, *Province de Luxembourg, Arrondissement de Virton*, Mardaga, Liège.

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE, DGATLP (1997) *Règlement général sur les bâtisses en site rural, La Lorraine*, MRW-DGATLP, Jambes.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS (1979) *Guide de Rénovation rurale*, Ministère des Travaux publics, Bruxelles.

MOTTET M. (2004) *La Wallonie et sa Fondation rurale : 25 ans de développement rural (1979-2004)*, Fondation rurale de Wallonie, Namur.

NÀDASDI I., SCHMITZ S. et CHRISTIANS C. (1993) *Remembrement de Bleid : Dossier d'évaluation des sites*, Ministère de la Région wallonne, Aménagement du territoire, Service remembrement, Arlon.

NATAGORA, DNF, DEMNA et JARDIN BOTANIQUE DE MEISE (2020) *Projet LIFE Herbages. Bilan de 7,5 années de restaurations de pelouses et prairies en Lorraine belge et Ardenne méridionale*, Natagora, Namur.

NEURAY C. et POURBAIX M. (1991) «La prise en compte du paysage dans différents outils d'aménagement du territoire», In: *Revue belge de géographie*, 115<sup>e</sup> année, 4, pp. 349-359.

NEURAY G. (1991) «Le développement rural par le biais des politiques d'aménagement du territoire», In: *Revue belge de géographie*, 115<sup>e</sup> année, 4, pp. 303-309.

PARC NATUREL PAYS DE GAUME (n.d.) *Le Parc Naturel de Gaume? Qu'est-ce que c'est? A quoi ça sert?*, [en ligne], disponible sur <https://parc-naturel-gaume.be/contexte-parc-naturel-gaume/>, consulté en 2019.

PETIT F., MAQUIL R., KAUSCH B. et HALLOT E. (2018) «Cuestas in Gutland (S Luxembourg) and Belgian Lorraine: Evolution of a Structurally Controlled Landscape», In: *Landscapes and Landforms of Belgium and Luxembourg*, A. Demoulin, Liège, pp. 395-410.

POUNDS NORMAN J. G. (1971) «Population and Settlement in the Low Countries and Northern France in the Later Middle Ages» In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 49, fasc. 2, pp. 369-402.

ROUSSEAU V. ss la dir. de BRÉCHET T. (2015) *Notes de recherche*. N°56. *Territoires et énergie. Hier et demain*, [en ligne], CPDT, disponible sur <https://cpdt.wallonie.be/publications/territoires-et-energies/>, consulté le 28 septembre 2020.

SAUVILLERS M. (2015) *Plan de paysage Harmoncourt, Lamorteau et Torgny*, Carnet 5-Paysage voulu, Non publié.

SCHMITZ S. et CHRISTIANS C. (1998) «Quarante ans d'exécution de remembrements ruraux en Région wallonne», In: *Acta Geographica Lovaniensia*, 37, pp. 131-138.

SCHMITZ S. et CHRISTIANS C. (1998) «Vingt ans de rénovation rurale en Belgique wallonne», In: *Cadernos de Geografia*, 17, pp. 163-168.

SCHULZ C. (1996) «L'agglomération transfrontalière du Pôle Européen de Développement (P.E.D.) Longwy-Rodange-Athus. Expériences et perspectives d'un programme trinational de restructuration économique», In: *Revue Géographique de l'Est*, 36/2, pp. 133-150.

TOUSSAINT M. (dir.) (2013) *L'archéologie en Wallonie. Le Néolithique*, Institut du Patrimoine wallon, Namur. (Carnets du patrimoine, n° 110)

# Webographie sélective

<http://biodiversite.wallonie.be/>  
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>  
<https://parc-naturel-gaume.be/>  
<https://parcsnaturelsdewallonie.be/>  
<https://www.paysalia.be/>  
<https://www.pnva.be/>

# Crédits photographiques

Les photographies sont à mettre au crédit des auteurs de l'atlas, excepté les photographies suivantes qui sont de :

**Franck Baillieux** : page 60  
**Fondation rurale de Wallonie ©** : page 108  
**Parc naturel de la vallée de l'Attert** : page 109 (chemin Natur'Accessible)  
**Parc naturel de Gaume** : page 122  
**Maison du Tourisme de Gaume, Laurence Lecuivre** : page 129  
**Parc naturel de Gaume, Michel Laurent** : page 130  
**Maison du Tourisme de Gaume, Angélique De Coster** : page 134  
**Fondation Universitaire Luxembourgeoise** : page 305

# Blocs diagrammes

Les blocs diagrammes des pages 166 et 250 ont été réalisés par **Anne Sinzot**, à partir d'esquisses de **Dina Katelyn**. La coupe topographique de la page 222 a également été réalisée par **Anne Sinzot**.







## Les auteurs

**Derek Bruggeman**, géographe, docteur en Sciences

**Etienne Castiau**, ingénieur agronome et environnementaliste

**Julien Descamps**, géographe et urbaniste

**France Goffin**, géographe, environnementaliste et diplômée en sciences de gestion

**Stéphanie Quériat**, docteure en Histoire, art et archéologie et licenciée en tourisme

**Camille Tauvel**, bioingénieure

## Collaboration

**Valérie Cawoy**, biologiste, docteure en Sciences et environnementaliste

## Sous la direction scientifique de :

**Jean-Michel Decroly**, géographe, docteur en Sciences

**Marie-Françoise Godart**, botaniste, docteure en Sciences

**Stéphanie Quériat**, docteure en Histoire, art et archéologie et licenciée en tourisme

Cet atlas a été rédigé au sein de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles, dans le cadre des travaux menés par la Conférence Permanente du Développement Territorial.



Atlas des Paysages de Wallonie

# Les Côtes lorraines



Nos paysages évoluent. Ces changements sont souvent ressentis par la population comme une menace pour leur identité culturelle et territoriale. Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à considérer le paysage comme un patrimoine commun, une composante essentielle de notre qualité de vie et comme un véritable facteur d'attractivité sociale et économique des territoires.

Les pouvoirs publics ont pris conscience de la valeur de nos paysages et des menaces qui pèsent sur leur évolution. C'est ainsi que la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Région wallonne en 2001, vise à **protéger**, **aménager** et **gérer** les paysages européens. Pour ce faire, divers outils et recommandations sont proposés. Parmi ceux-ci, on peut relever la nécessité de **connaître** et de **sensibiliser** aux paysages.

C'est l'objectif qui traverse cet Atlas des Côtes lorraines, huitième tome d'une collection qui à terme couvrira toute la Wallonie. Ces Atlas des Paysages de Wallonie sont conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion. Abondamment illustrés, ils sont accessibles à un large public, depuis le simple citoyen curieux ou amoureux de sa région jusqu'aux décideurs politiques, en passant par les acteurs associatifs.